



Les revolvers Manurhin utilisés par la police favorisent-ils les « bavures » ?

LES REVOLVERS Manurhin dont sont équipés depuis 1982 les policiers chargés de la sécurité publique favorisent-ils les « bavures » ? C'est la question que se pose le ministère de l'intérieur, qui a commandé à l'inspection générale de la police nationale une mission d'études sur le sujet. Comme tous les revolvers, les Manurhin, qui ont toujours une balle engagée dans le canon, sont dépourvus de cran de sûreté : il suffit donc d'une pression sur la détente pour que le coup parte, ce qui favorise les tirs accidentels. Ce n'est pas le cas avec les pistolets, qui doivent être réarmés manuellement avant le tir. Jean-Pierre Chevènement a déclaré au Monde qu'il souhaitait que des pistolets soient rapidement testés dans la police nationale.

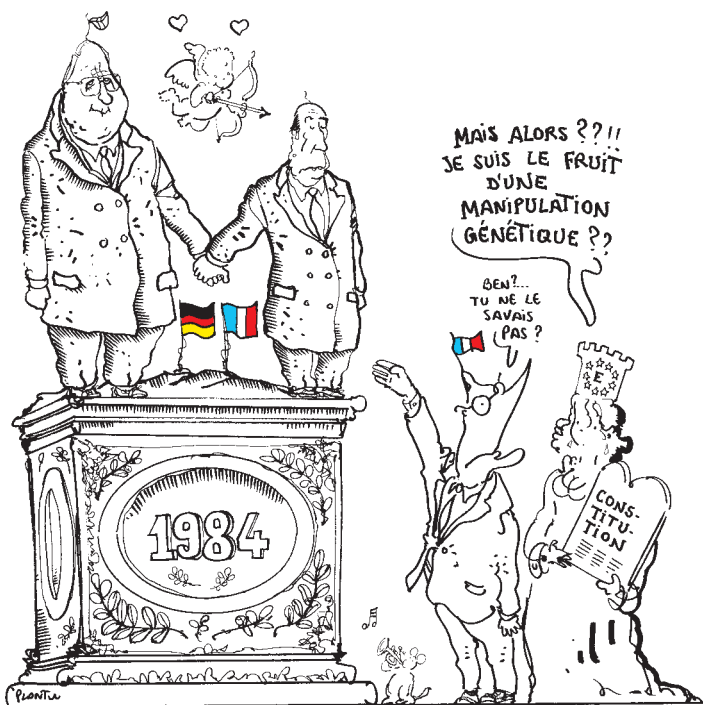
Lire page 10

M. Chirac : pour une Constitution européenne

● A Berlin, devant le Bundestag, Jacques Chirac propose de soumettre aux peuples une « Constitution européenne » ● Il imagine d'abord un groupe de pays « pionniers » décidés à aller plus vite et plus loin dans l'intégration ● « Le Monde » publie l'intégralité de son discours

S'EXPRIMANT mardi 27 juin devant les députés allemands, dans l'enceinte de l'ancien Reichstag à Berlin, Jacques Chirac a souhaité que s'engage un processus ambitieux de « refondation institutionnelle de l'Europe », qui devrait aboutir, d'ici quelques années, à l'adoption d'une « Constitution européenne » que les peuples seraient amenés à ratifier. Dans son discours, que nous publions intégralement, le président de la République, se plaçant délibérément dans une perspective qui dépasse les six prochains mois de la présidence française de l'Union, répond au ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, qui, le 12 mai, appelait de ses vœux une Europe « fédérale ».

Expliquant pourquoi ce terme est à ses yeux inopportun et inadéquat à des institutions européennes qui « sont et resteront originales et spécifiques », le président de la République propose une méthode pour permettre à l'Europe de continuer d'avancer et d'éviter que l'entrée prochaine de nouveaux pays



membres n'ait pour effet de diluer ce qui a été acquis en plus de quarante ans. Il évoque la constitution d'un groupe de pays « pionniers », décidés à poursuivre, plus vite et plus loin que les autres, sur la voie de l'intégration, et qui devraient être liés par une structure souple et ouverte, un « secrétariat ». La coordination des politiques économiques, le renforcement des politiques communes en matière de défense et de lutte contre la criminalité devraient être ses premiers sujets. Parallèlement, le chef de l'Etat suggère que dès la fin de la présidence française, les pays membres s'attellent à l'élaboration d'une « Constitution européenne », qui fixerait les limites géographiques ultimes de l'Union, prévoirait ses institutions (qu'il ne définit pas a priori) et rendrait l'ensemble de l'édifice « plus compréhensible pour le citoyen ».

Lire pages 2 et 3, le discours de M. Chirac pages 16 et 17 et notre éditorial page 20



CINÉMA

Des Truffaut pour l'été

Faire vivre ses films. C'était le souhait de Truffaut (photo). Seize ans après sa mort, MK2, propriétaire des Films du carrosse, présente trois rétrospectives consacrées à l'auteur des 400 Coups et prépare leur édition en DVD. Dans l'actualité de la semaine, le très médiatique *Baise-moi*, de Virginie Despentes et Coralie Trinh Thi, et *Les Terriens*, d'Ariane Doublet, mi-fiction, mi-documentaire, inspiré de l'éclipse de 1999. p. 32 à 35

Allianz-AGF, l'exception

DANS UN ENTRETIEN au Monde et à la *Süddeutsche Zeitung*, le président d'Allianz, Henning Schulte-Noelle, et celui des AGF, Antoine Jeancourt-Galignani, dressent le bilan de l'intégration des deux groupes d'assurance. Deux ans et demi après la prise de contrôle de la compagnie française par l'établissement allemand, les deux hommes se félicitent de la réussite de l'opération. Mais Allianz-AGF reste une exception. MM. Schulte-Noelle et Jeancourt-Galignani déplorent que, malgré l'arrivée de l'euro, les fusions transfrontalières restent limitées en Europe. « Mais dans une Europe qui va de l'avant, il faudra que cela devienne normal », affirme le patron d'Allianz.

Lire page 21

A Nice, la langue arabe est de retour au lycée Masséna

« **ON NE VEUT PAS** d'Arabes en centre-ville », avait fini par penser Joseph Ciccolini, avocat, membre de la Ligue des droits de l'homme à Nice. Après d'autres, il avait mis en cause la décision, prise en juillet 1999 par le recteur de l'académie, Maurice Quenet, de supprimer l'option arabe proposée depuis les années 60 au lycée Masséna, prestigieux établissement du centre-ville aux classes préparatoires réputées. Le 21 juin, après un an de polémique, le rectorat est revenu sur sa décision.

Ce dernier avait avancé de solides arguments. Il fallait désengorger les lycées du centre. Trop peu d'élèves choisissaient l'arabe, et les langues « rares » seraient regroupées au sein d'un « pôle » dans un autre lycée, le Parc impérial. Accessoirement, on regretta aussi que trop d'élèves arabisants s'inscrivent par dérogation à Masséna. Seul un sur sept provenait du secteur de recrutement du lycée. Il s'agissait donc, expliquait le rectorat, d'« éviter que des gens choisissent une option uniquement pour avoir le lycée prestigieux du centre-ville ».

La décision de supprimer l'option, appli-

quée aux classes de seconde dès la rentrée 1999, a fait l'unanimité contre elle. L'affaire a même intéressé les renseignements généraux : ils redoutaient que les élèves concernés n'aillent trouver dans les mosquées l'enseignement disparu dans le service public. Les chiffres académiques ont été contestés par les enseignants et leurs syndicats, le SNES, le Snaic et le SGEN. Ces derniers ont dénombré non pas 6 élèves arabisants inscrits en seconde en 1998-1999, mais 35. Non pas un élève sur sept provenant du secteur Masséna, mais 80 %.

A la rentrée 1999, ajoutent les enseignants, aucun élève inscrit en arabe au Parc impérial ne venait du secteur de Masséna : le « transfert » évoqué par l'académie n'a pas fonctionné. Une perte sèche de 33 élèves pour l'arabe. Une heure de trajet pour les jeunes issus des quartiers populaires de l'est pour se rendre au Parc les a découragés, affirme Hafida Hamburger, l'enseignante d'arabe de Masséna. Membre du jury d'agrégation, elle est persuadée que, malgré la volonté affichée par le ministère de l'éducation nationale de promouvoir cette langue, « l'arabe, confidentiel

au début des années 80, a fini par déranger car il s'est beaucoup développé ».

Pétition, soutien d'élus locaux et de personnalités, tel l'écrivain Jean-Marie Le Clézio, un « Gaulois » dont la fille suit l'option arabe..., l'académie n'a pas plié. « La mesure est perçue comme un défi à l'école de la République », avait écrit Hafida Hamburger, le 29 octobre 1999, au ministre de l'éducation nationale. Elle n'a aucune justification, ni pédagogique ni gestionnaire. Prenant le relais de cette mobilisation, la Ligue des droits de l'homme et le MRAP sont intervenus. « Il n'y a pas forcément de motivation raciste, tempère Aloys Carton, du MRAP, mais la décision a été comprise en ce sens. »

En novembre 1999, face à ces protestations, l'académie avait proposé de maintenir l'option à Masséna, mais en première et en terminale seulement, pour les grands débutants. Avant de la rétablir en seconde il y a quelques jours. Une nouvelle section ouvrira même dans un troisième lycée, Estienne-d'Orves. A 200 mètres du Parc et de son pôle langues.

Nathalie Guibert



ENQUÊTE

L'après-désastres

2. Les séquelles de la marée noire

Des centaines de milliers d'oiseaux morts, une saison touristique compromise, un risque d'érosion des dunes... Enquête sur les séquelles de la marée noire de l'Erika sur la côte atlantique (photo, Batz-sur-Mer). p. 13

Retraite d'un chef de guerre



WESLEY CLARK

CHEF de l'opération militaire alliée au Kosovo, le général américain Wesley Clark, cinquante-cinq ans, prend sa retraite pour devenir banquier d'affaires. Il explique au Monde pourquoi Slobodan Milosevic a plié et pourquoi il doit être jugé pour crimes de guerre.

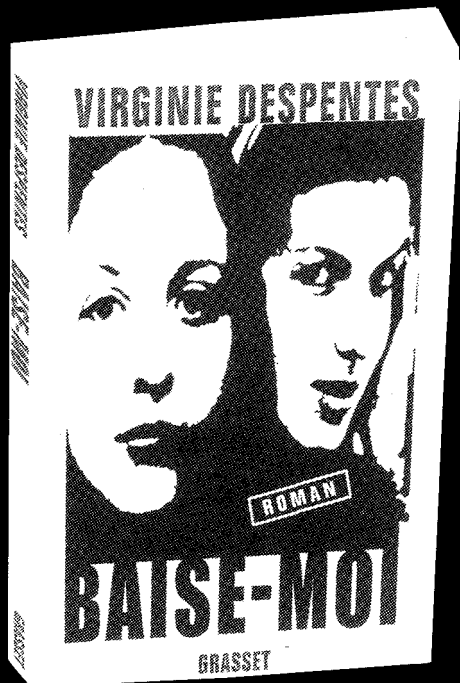
Lire page 5

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 Esc ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



M 0147 - 628 - 7,50 F

Lis-moi.



www.baisemoilesite.com

Grasset

POINT DE VUE

Génome humain : les chances et les risques

par Noëlle Lenoir

ENGAGÉ voici dix ans, le séquençage du génome humain vient de franchir une étape significative avec l'achèvement de la première version d'un génome humain quasi entier. L'approche du rôle des gènes évolue à un rythme si rapide qu'on peut difficilement prédire ce que sera la médecine « génomique » du futur. Comment expliquer, dès lors, la solennité de l'annonce faite de cette opération de séquençage par ses deux acteurs principaux, l'un du secteur public et l'autre du secteur privé ? Comment expliquer que le consortium chargé du programme public Human Genome Project (auquel participent les Etats-Unis pour 65 %, le Royaume-Uni pour plus de 30 % ainsi que d'autres pays, dont la France) d'une part, et la société Celera Genomics dirigée par le biologiste Craig Venter d'autre part, aient cru bon de faire en commun cette communication ? Pour saluer une avancée scientifique ? Pas uniquement, car les enjeux sont d'abord de prestige et surtout financiers. L'intérêt scientifique du séquençage du génome humain n'est pas mis en

doute. Ses données, bien que non significatives, n'en sont pas moins une véritable mine d'or. Dans le monde entier, en effet, les chercheurs en ont besoin pour développer leurs recherches : pour définir la structure et la fonction d'un gène (gène de « susceptibilité » ou, au contraire, de résistance à une maladie) ; pour identifier les protéines qu'il exprime et décrire leurs propriétés biologiques si précieuses pour mettre au point des traitements ; pour comprendre enfin la cybématique des gènes, fondée sur des régulateurs aujourd'hui regardés comme déterminants.

Certaines de ces recherches ont déjà conduit à des applications : des tests permettent de détecter des prédispositions à des maladies comme le cancer.

Lire la suite page 18 et nos informations page 12

Noëlle Lenoir est présidente du Groupe européen d'éthique de l'Union européenne et membre du Conseil constitutionnel.



EURO 2000

Le Portugal, comme en 84

Seize ans après avoir éliminé le Portugal (3-2) en demi-finale de l'Euro 1984 qu'elle avait gagné, l'équipe de France, dirigée cette fois par Roger Lemerre (photo), devra se défaire de la sélection lusitanienne, mercredi 28 juin, à Bruxelles, pour se hisser en finale. p. 27 et 28

International.....	2	Tableau de bord.....	24
France.....	6	Aujourd'hui.....	27
Société.....	10	Météorologie-Jeux... 30	
Régions.....	13	Culture.....	32
Carnet.....	14	Guide culturel.....	35
Horizons.....	15	Kiosque.....	36
Entreprises.....	21	Abonnements.....	36
Communication.....	23	Radio-Télévision.....	37

EUROPE Le président français Jacques Chirac, en visite d'Etat à Berlin, a proposé mardi matin 27 juin devant le Bundestag un projet de « refondation institutionnelle

de l'Europe ». ● RÉPONDANT implicitement au ministre allemand des affaires étrangères Joschka Fischer, qui a suggéré l'idée d'une Europe fédérale, le chef de l'Etat récusé « la

création d'un super-Etat européen qui se substituerait aux Etats-nations ». Mais il souhaite une accélération de l'intégration européenne à brève échéance. ● M. CHIRAC sug-

gère de créer dès 2001 un « groupe pionnier » d'Etats chargé d'élaborer une Constitution européenne. ● CETTE CONSTITUTION devra « réorganiser les traités », fixer « les

frontières géographiques ultimes » de l'Union et les termes de sa « Charte des droits fondamentaux ». (Lire aussi pages 16 et 17 et notre éditorial page 20.)

M. Chirac prône au Reichstag l'adoption d'une Constitution européenne

Devant les députés allemands, le chef de l'Etat a officialisé un tournant dans la politique européenne de la France. Il propose que, dès la fin de la présidence française de l'Union, au 1^{er} janvier 2001, un « groupe pionnier » d'Etats européens s'attelle à l'élaboration d'une constitution

BERLIN

de nos envoyés spéciaux
« Il est des moments où il faut savoir prendre des risques. Sortir des sentiers battus. La poursuite de la grande aventure communautaire est à ce prix ! ». Le discours que le président Jacques Chirac a prononcé mardi 27 juin devant le Bundestag allemand réuni au Reichstag, à Berlin (lire pages 16 et 17), veut relancer la Construction européenne. Répondant au discours du ministre allemand des affaires étrangères Joschka Fischer, qui avait suggéré le 12 mai la création d'une Europe fédérale, le président de la République s'est prononcé en faveur d'un processus ambitieux de « refondation institutionnelle de l'Europe ».

Celui-ci doit aboutir à l'adoption d'une « Constitution européenne », que les peuples seraient amenés à ratifier par référendum. Avant d'y parvenir, le chef de l'Etat prône la mise en place, « dès l'an prochain », d'un « groupe pionnier » de pays, rassemblés autour de l'Allemagne et de la France, qui « souhaitent aller plus loin ou plus vite » dans l'intégration européenne. Il suggère la création d'un « secrétariat chargé de veiller à la cohérence des positions et des politiques des membres de ce groupe, qui devrait rester ouvert à tous ceux qui souhaiteraient le rejoindre ».

Alors que M. Fischer avait parlé à titre personnel, même s'il avait le soutien du chancelier Gerhard Schröder, le président de la République s'est exprimé au cours d'une

visite d'Etat, d'une façon solennelle et qui engage la France. La vision qu'il a présentée va bien au-delà des missions que s'est assignées la France pour la conférence intergouvernementale (CIG) qu'elle va présider jusqu'au sommet de Nice en décembre, sur la réforme des institutions européennes. Celle-ci doit apporter une réponse aux questions non résolues lors du traité d'Amsterdam de 1997 : généralisation du vote à la majorité qualifiée pour prendre les décisions communautaires, répartition des voix entre les différents pays de l'Union en fonction de leur population, représentation des Etats membres au sein de la Commission. Le sommet européen de Feira, les 19 et 20 juin, y a ajouté la question de l'assouplissement des « coopérations renforcées », qui permettraient aux Etats qui le souhaitent d'aller de l'avant dans l'intégration sans se heurter à un veto des autres.

PERSPECTIVE À LONG TERME

Le discours de Jacques Chirac, qui a saisi au vol le débat lancé par M. Fischer, représente une volte-face de la politique française. Le premier ministre Lionel Jospin avait vanté, le 9 mai devant le Parlement français, une politique des petits pas, appelant à son secours Jean Monnet, pour justifier une présidence de l'Union aux ambitions modestes. Le président, au contraire, se place dans une perspective à plus long terme. Confirmant le redémarrage du moteur franco-

allemand, il relance le débat en Europe sur la nécessité d'accélérer l'intégration européenne en vue des élargissements à venir. S'il rappelle dans son discours que l'étape de la CIG est « incontournable » et que sa réussite est un « préalable indispensable à tout progrès », c'est pour affirmer aussitôt que le processus ne s'arrête pas là : « Après s'ouvrira une période que je qualifierais de "grande transition", au terme de laquelle il faudra que l'Union soit stabilisée dans ses frontières et dans ses institutions. »

Pendant cette période, il appartiendra au « groupe pionnier » de montrer le chemin. « Groupe pionnier », tel est le vocable choisi par M. Chirac, alors que les chrétiens-démocrates allemands Wolfgang Schäuble et Karl Lamers avaient parlé en 1994 de noyau dur et M. Fischer de « centre de gravité ». L'idée reste la même, pouvoir aller de l'avant. Mais il convient de ménager les susceptibilités de ceux qui ne voudraient ou ne pourraient pas suivre dans l'immédiat le rythme. Jacques Chirac souhaite que les pays du groupe pionnier s'appuient « sur la nouvelle procédure de coopération renforcée définie pendant la CIG et (...) nou[ent], si nécessaire, des coopérations hors traité ». Ce groupe doit pouvoir « dès l'an prochain (...) s'atteler notamment à une meilleure coordination des politiques économiques, à un renforcement de la politique de défense et de sécurité et à une plus grande efficacité dans la lutte contre la criminalité ».

En suggérant la création d'un « secrétariat chargé de veiller à la cohérence des positions et des politiques » de ses membres, le président de la République propose un moyen terme : il refuse l'idée, proposée par l'ancien président de la Commission européenne Jacques Delors, de conclure un nouveau

proposé, pour ne pas tomber sous la coupe de la Commission et rester du ressort des gouvernements nationaux.

Parallèlement, le président propose dès le lendemain du sommet de Nice de s'attaquer à l'élaboration d'une future « Constitution européenne ». Celle-ci ne se limiterait

cessaires, tant du côté de l'exécutif que de celui du Parlement, pour renforcer l'efficacité et le contrôle démocratique de l'Union ». Jacques Chirac se garde cependant de faire des propositions aussi concrètes que celles de M. Fischer, qui avait notamment suggéré l'élection au suffrage universel d'un président européen et la création d'un Parlement bicaméral.

Le Président a réaffirmé que l'élargissement de l'Union est « une grande ambition légitime et nécessaire », mais il a prévenu que cet élargissement « ne sera pas une fuite en avant. Nous ne laisserons pas se défaire le projet européen ». Rebondissant sur les propositions de M. Fischer, qui avait veillé à rendre sa vision fédérale de l'Europe compatible avec les nations, condition sine qua non d'une approbation française, M. Chirac a réaffirmé : « ni vous ni nous n'envisageons la création d'un super Etat européen qui se substituerait à nos Etats-nations ».

Constatant que le processus d'unification européen a déjà donné lieu à des transferts de souveraineté importants, en particulier l'euro et la Cour européenne de Luxembourg, il renvoie néanmoins dos à dos souverainistes et fédéralistes. « De grâce, a-t-il lancé, renonçons aux anathèmes et aux simplifications, et convenons enfin que les institutions de l'Union sont et resteront originales et spécifiques ».

Henri de Bresson
et Arnaud Leparmentier

Les Français convertis à l'Europe

L'opinion publique française semble désormais convertie à l'Europe. Huit ans après le référendum très serré sur le traité de Maastricht, 59 % des Français se déclarent « enthousiastes » ou « favorables » à la construction européenne, contre 41 % qui se disent « sceptiques » ou « opposés », selon un sondage réalisé par le CSA, du 15 au 17 juin, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes et publié par Libération et France 3, le 26 juin.

De même, 70 % des personnes interrogées souhaitent une accélération de « l'unification politique et économique » de l'Union européenne, contre 25 % qui souhaitent un ralentissement ; en mars 1996, 49 % seulement souhaitaient une accélération. Cette adhésion à la construction européenne est pratiquement aussi forte chez les électeurs de gauche (76 %) que chez ceux de droite (71 %).

traité dans le traité européen, qui créerait un « niveau supplémentaire à une Europe qui en compte déjà beaucoup ». Mais il réclame un certain degré d'organisation pour rendre tangible ce nouvel approfondissement. C'est une innovation par rapport au très informel conseil de l'euro, chargé de la coordination des politiques économiques, dont les Allemands ont toujours refusé l'institutionnalisation. Dans l'esprit de M. Chirac, cette structure doit se situer en dehors des institutions eu-

pas à savoir « qui fait quoi en Europe », comme il l'avait dit au sommet franco-allemand de Mayence. Cette constitution doit aussi « réorganiser les traités afin d'en rendre la présentation plus cohérente et plus compréhensible pour le citoyen ». Elle doit répondre à la question des « frontières géographiques ultimes de l'Union », « préciser la nature de la Charte des droits fondamentaux », que M. Chirac espère voir adoptée à Nice. Mais surtout, elle doit prévoir « les ajustements institutionnels né-

A l'Elysée, les europhiles ont gagné la bataille d'influence

BERLIN

de notre envoyée spéciale

Ils sont une petite douzaine d'amis politiques, diplomates, chefs d'entreprise, à avoir pris régulièrement, ces derniers mois, le chemin de l'Elysée pour plaider la cause européenne. Autour de l'ancien premier ministre Alain Juppé, mais aussi du commissaire européen Michel Barnier, des anciens ministres Jacques Toubon et Hervé Gaymard et surtout de l'ancien patron de Suez-Lyonnaise des eaux, Jérôme Monod, ce petit groupe n'a cessé de pousser Jacques Chirac à plus de ferveur sur l'intégration européenne. Non qu'ils aient cru à un possible recul du président sur l'Europe. Celui-ci, depuis 1995, n'a jamais cessé d'insister sur la nécessité de poursuivre la construction européenne. Mais ils craignaient un manque d'initiative, de souffle, en un mot, de la tiédeur.

Ce petit groupe l'a emporté dans la bataille d'influence qui se mène toujours autour du président. Certes, M. Chirac est moins audacieux, moins fédéraliste qu'un Alain Juppé ou un Jérôme Monod l'auraient souhaité. Mais les deux hommes ont été étroitement associés à l'élabo-

ration du discours au Bundestag. M. Juppé d'abord, qui, depuis plusieurs mois, travaille à l'élaboration d'une Constitution européenne, qu'il doit promouvoir lors d'un colloque, le 28 juin. L'ancien premier ministre, qui garde des liens très étroits avec le chef de l'Etat et reste relayé à l'Elysée par son secrétaire général, Dominique de Villepin, a largement contribué à l'élaboration du discours sur la constitution européenne, le « qui fait quoi en Europe ».

LE SOUVERAINISME EN PERTE DE VITESSE

L'influence des fédéralistes s'est aussi renforcée avec l'arrivée à l'Elysée, le 2 juin, de Jérôme Monod au poste de conseiller spécial. L'ami et conseiller de M. Chirac depuis trente-cinq ans militait déjà de l'extérieur pour une intégration européenne très poussée, peu habituelle dans les rangs gaullistes. Au sein de l'équipe élyséenne, c'est lui qui a trouvé une bonne part des formules les plus percutantes du discours au Bundestag. « Il est clair que, depuis qu'il est arrivé, assure un conseiller du chef de l'Etat, le président a un engagement européen plus poussé. »

La volonté de M. Chirac de se construire un bi-

lan européen, les sondages qui montrent la progression de l'idéal européen en France et une certaine vision de la tactique politique ont fait le reste. Après avoir hésité, le président s'est convaincu que le souverainisme est en perte de vitesse en France. Charles Pasqua, dont il redoutait la campagne violemment eurosceptique avant la prochaine échéance présidentielle, lui paraît moins dangereux, enlégé dans ses querelles internes avec Philippe de Villiers. Philippe Séguin se consacre à la bataille municipale parisienne.

M. Chirac sait par ailleurs qu'il aura probablement face à lui, en 2002, le très europhile François Bayrou, lequel a présenté, lui aussi, un projet de Constitution européenne, mais qui tend vers le fédéralisme. Se montrer en pointe sur le sujet permet à M. Chirac de devancer cet adversaire dans son propre camp. Enfin, même si le discours au Bundestag a été transmis par avance à Lionel Jospin, il offre une belle occasion à M. Chirac de montrer à son premier ministre qu'il peut être, sur l'Europe, plus allant que lui.

Raphaëlle Bacqué

Plus de tabous entre Paris et la République de Berlin

BERLIN

de nos envoyés spéciaux

François Mitterrand n'avait jamais accompli cet acte symbolique. Jacques Chirac est passé à pied sous la porte de Brandebourg, symbole pendant des décennies de la division de l'Allemagne – et aujourd'hui de sa réunification. Un an après le déménagement de la capitale allemande sur les rives de la Spree, il n'y a plus de tabous franco-allemands, et la visite d'Etat du président de la République est un hommage à la République de Berlin, montrant que les réticences françaises envers l'ancienne capitale prussienne, si jamais elles ont existé, sont complètement surmontées.

S'il demeure entre les peuples français et allemand une « dernière barrière », c'est, selon M. Chirac, celle de la langue. S'exprimant devant des étudiants francophones réunis à l'université Humboldt de Berlin, le président de la République a plaidé pour le trilinguisme en Europe, et déploré le « manque de professeurs d'allemand compétents ». Berlin, ville d'accueil des huguenots après la révocation de l'édit de Nantes, reste marqué par l'histoire du couple franco-allemand. Ainsi, le recteur de l'université Humboldt a précisé avec humour que son université n'aurait pas existé sans les défaites infligées à la Prusse par Napoléon, qui avaient provoqué un sursaut de la capitale.

« ŒUVRE IMMENSE »

La journée, qui avait commencé par la visite à Hanovre de l'Exposition universelle en compagnie de Gerhard Schröder, s'est achevée par le dîner d'Etat offert au château de Bellevue par le président de la République allemand, Johannes Rau. Le président français y a insisté sur la nécessité de « nourrir de projets et d'ambitions » la relation franco-allemande.

Sous la coupole de verre du Reichstag – « ce palais, a dit M. Chirac, qui porte la marque des souffrances de votre pays mais qui aujourd'hui, éclatant de lumière, est à l'image de l'Allemagne moderne » –, le président de la République s'est efforcé, mardi matin, de répondre aux attentes des Allemands sur la politique euro-

pénne de la France et a appelé à renforcer le moteur franco-allemand. Il en a profité pour rendre hommage à « l'œuvre immense » accomplie par Helmut Kohl « avec François Mitterrand ».

Plus concrètement, le chef de l'Etat a appelé à « faire du tandem franco-allemand le moteur d'un puissant pôle industriel européen » et a invité les milieux économiques à créer « une fondation » pour s'initier à la

La fine fleur du patronat français

Une brochette des plus grands noms de l'industrie française a accompagné Jacques Chirac à Berlin, témoignant de l'importance que Paris attache au rôle que les milieux d'affaires jouent dans la consolidation de la relation franco-allemande. Parmi eux, des représentants des secteurs les plus performants de l'économie française comme Jean-Luc Lagardère, qui a patronné côté français la restructuration de l'industrie aéronautique et de défense européenne, Louis Schweitzer, le patron de Renault, ou les PDG de Gaz de France et EDF, sociétés publiques aujourd'hui sous le feu de la critique en Allemagne en raison de leur situation monopolistique. La délégation comprend également le « patron des patrons », Ernest-Antoine Seillière, dont l'organisation, le Medef, est sollicitée pour s'engager avec son homologue, le BDI, dans le développement d'une culture d'entreprise commune.

culture d'entreprise de leurs voisins. Le président, qui avait parrainé la première session de l'Académie franco-allemande du cinéma, a proposé « la création à Berlin, à l'image de ce qui existe à Rome ou à Madrid, d'un lieu où nos créateurs, qui souhaitent chercher l'inspiration dans cette ville en plein renouveau, soient accueillis ».

H. de B. et Ar. Le.

Vous aurez peut-être du mal à la reconnaître.
Mais toutes les facilités pour l'essayer.

Climatisation, système audio Volkswagen, double airbag, direction assistée, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, verrouillage centralisé, vitres avant électriques...

Nouvelle Polo Pack Clim



Offre valable sur les véhicules équipés du Pack Clim (comprenant air conditionné manuel et autoradio cassette Béta). Pack Clim non disponible sur modèle SDI.

Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN



François Bayrou propose un président européen élu au suffrage universel

L'IDÉE d'une charte fondamentale européenne a réveillé une certaine émulation dans les rangs de la droite française. Dix jours après que les RPR Alain Juppé et Jacques Toubon eurent dévoilé le leur (*Le Monde* du 17 juin), François Bayrou, président de l'UDF, a présenté à son tour, lundi 26 juin, son projet de Constitution pour l'Union.

Les deux textes sont d'inspiration très différente. Alors que celui que MM. Juppé et Toubon présenteront plus en détail, mercredi 28 juin, lors d'un colloque, maintient le Conseil européen au centre de l'architecture européenne, le projet de M. Bayrou est d'inspiration ouvertement fédéraliste.

Il s'articule autour d'un « président de l'Union » élu pour cinq ans

Jacques Delors rejette l'idée d'une Constitution européenne

Lors d'un débat avec Jean-Pierre Chevènement, qui clôturait, lundi 26 juin à Paris, un colloque de la Fondation du 2 mars, Jacques Delors s'est prononcé contre l'idée d'une Constitution européenne. Estimant que les ambitions de la « grande Europe » (élargie) ne pourront qu'être plus restreintes que celles du traité d'Amsterdam, il estime que la Commission retrouvera du même coup son « rôle traditionnel ». A propos de la Charte des droits fondamentaux, l'ancien président de la Commission européenne a déclaré que, « s'il s'agit d'un texte déclaratoire, il tient en une page ». Le ministre de l'Intérieur a plaidé de son côté pour une « Europe pratique », « union de nations, convergence de volontés nationales ».

au suffrage universel direct par les « citoyens européens » le même jour, et pour la même durée que le Parlement européen. « S'il y a une démarche fédérale, alors il faut un fédérateur pour entraîner et convaincre », argumente le député européen. Le président préside la Commission,

dont il nomme les membres après une simple « consultation » du Conseil. Il met fin à leurs fonctions dans les mêmes conditions. Il a « une autorité hiérarchique » sur eux et ceux-ci « ne sollicitent ni n'acceptent d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucun organisme ». Le lien entre eux et leurs Etats d'origine n'existe donc plus.

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE L'UNION

Le président de l'Union dispose de pouvoirs étendus. Il « conduit la politique étrangère et de sécurité commune », sachant que les Etats membres « conduisent leur politique étrangère et de sécurité propre de manière à appuyer activement et sans réserve » la PESC. Il négocie et conclut les traités internationaux de l'Union. Il nomme aux emplois de l'administration. Chaque année, il prononce un discours sur l'état de l'Union devant le législatif. De plus, l'initiative des lois appartient, pour l'essentiel, à la Commission. Le président de l'Union peut dissoudre le Parlement européen, ce qui entraîne sa propre démission. En retour, le Parlement peut censurer la Commission à la majorité absolue de ses membres, et provoquer la démission du président en lui élisant un successeur dans les mêmes conditions.

Le président de l'Union préside également les séances du Conseil européen. Celui-ci définit les orientations de la PESC et, « avec la participation du Parlement européen », les orientations politiques générales. Le Conseil vote à la majorité qualifiée des deux tiers. A côté du Parlement européen, il est créé un « Conseil des Etats » composé « d'un membre de la commission » et de « délégations nationales » dirigées par un membre du gouvernement et comprenant des représentants des parlements nationaux « ou des institutions nationales ou locales ». Avec le Parlement, ce Conseil des Etats vote les lois et le budget et ratifie les traités de l'Union. Les voix des membres de ce Conseil des Etats « sont affectées d'une pondération dégressive fondée sur la population des Etats ». Une Cour suprême veille au respect de cette architecture.

Cécile Chambraud

L'Armée républicaine irlandaise a autorisé une « inspection » de ses arsenaux clandestins

Tony Blair souligne l'« avancée significative » dans le processus de paix

Conformément à l'engagement de l'organisation nationaliste, les deux « inspecteurs » internationaux agréés par les parties en conflit en Irlande du

Nord, l'ex-président finlandais Martti Ahtisaari et l'ancien dirigeant syndical sud-africain Cyril Ramaphoosa, ont « inspecté un certain nombre de caches

contenant (...) des explosifs, des armes et d'autres matériels » et « observent » que ceux-ci « sont stockés de manière sécurisée ».

LONDRES

de notre correspondant

Lorsque l'Armée républicaine irlandaise (IRA) annonça, le 6 mai, que pour reconstruire la confiance dans le processus de paix et calmer les appréhensions protestantes, elle s'appropriait, pour la première fois dans sa longue histoire, à ouvrir certaines de ses caches d'armes clandestines à une inspection internationale, peu de protestants, en Irlande du Nord, la crurent sur parole. L'inspection a pourtant eu lieu ces derniers jours, et l'ancien président finlandais, Martti Ahtisaari, et l'ancien secrétaire général de l'ANC sud-africain, Cyril Ramaphoosa – les deux personnalités indépendantes agréées par toutes les parties – se sont déclarés lundi « satisfaits de la coopération » qui leur a été accordée par le groupe paramilitaire, et convaincus que le geste de l'IRA « démontre un réel effort de (sa) part pour faire avancer le processus de paix ».

« Tournant important » pour Peter Mandelson, le ministre britan-

nique en charge de l'Irlande du Nord, « avancée significative » pour Tony Blair, le geste de l'IRA autorise à nouveau, selon le premier ministre, « que l'on soit optimiste » sur la suite du processus en cours.

CONTACT RÉTABLI

David Trimble lui-même, qui eut tant de mal à convaincre le mois dernier une petite majorité de son parti – les unionistes d'Ulster (UUP) – à le laisser reconstruire, sous son leadership, le gouvernement semi-autonome de la province, s'est félicité de « ce pas dans la bonne direction ». Comme à l'accoutumée, seul l'irascible révérend Ian Paisley, chef du Parti démocratique unioniste (DUP), dénonce « une imposture » qui, selon lui, n'aboutira pas au désarmement complet de l'ennemi républicain catholique.

L'IRA, qui a d'autre part rétabli le contact avec la commission internationale de désarmement mise en place à Belfast lors de la signature des accords de paix

d'avril 1998, a publié lundi un communiqué inscrivant son geste dans la réaffirmation de « son engagement en faveur d'une paix juste et durable ». Dans le rapport remis lundi aux premiers ministres d'Irlande et de Grande-Bretagne, les deux observateurs agréés ne révèlent évidemment rien des lieux et des quantités d'armes recelées dans les caches qu'ils ont été autorisés à observer de près. « Nous avons inspecté un certain nombre de caches contenant de substantielles quantités de matériels militaires dont des explosifs, des armes et d'autres matériels. Nous avons observé que ces matériels sont stockés de manière adéquate et sécurisée. Nous nous sommes également assurés que les explosifs et les armes ne peuvent être utilisés sans que nous le détectons. » En clair, sauf coup de théâtre, le cessez-le-feu, décrété par l'IRA il y a trois ans, ne peut être clandestinement violé, les deux « inspecteurs » ayant l'intention de retourner régulièrement sur les lieux.

Le premier ministre irlandais, Bertie Ahern, qui s'est beaucoup investi, de même que le président Bill Clinton, chaleureusement remercié lundi par Tony Blair, s'est félicité de ce développement. Il a espéré que « la question des armes », qui empêche le processus de paix depuis son lancement, « ne sera plus jamais un problème ». Vœu pieu dont personne n'est vraiment convaincu dans la région. Le gouvernement biconfessionnel entre protestants unionistes et catholiques nationalistes et républicains fonctionne à nouveau aussi bien que possible mais, comme l'a souligné lundi Tony Blair, une inspection ne fait pas un désarmement, et « il faudra bien » que le processus de mise hors d'état de nuire de toutes les armes en circulation – républicaines mais aussi loyalistes – « soit mené jusqu'à son terme », si l'Irlande du Nord veut enfin connaître une paix durable. L'IRA s'y est engagée, mais elle n'a fourni aucune date...

Patrice Claude

Le cardinal Ratzinger dédramatise le message de Fatima

UN ENCOURAGEMENT à la pénitence et non une prophétie apocalyptique : la publication au Vatican, lundi 26 juin, de la troisième partie du secret de Fatima, relève de la mise au point, prudente et ferme. « Ceux qui attendaient des révélations excitantes sur la fin du monde et sur le cours futur de l'histoire seront déçus », a indiqué le cardinal Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, dès le début de la conférence de presse qui a « révélé » ce secret à la demande du pape. Ce texte de vingt-huit lignes, écrit en 1944 par Lucie Dos Santos, l'une des trois voyantes de Fatima (toujours en vie), adressé en 1957 au Vatican et depuis resté secret, avait alimenté toutes sortes de scénarios : de guerre, de catastrophes nucléaires et de persécutions religieuses. On sait désormais que sa portée se limite à une « vision » mystique, celle de trois enfants portugais à qui la Vierge serait apparue en 1917.

Leur bref récit frappe par la naïveté du style – les voyants venaient de familles paysannes et pauvres – mais il exprime bien les peurs d'une époque troublée par la première guerre mondiale et la montée de l'anticléricalisme du début du siècle, à la veille des persécutions communistes. Selon la transcription qu'a faite Lucie Dos Santos (en 1944) d'une des apparitions de 1917, les petits bergers de Fatima ont vu « à la droite de Notre-Dame (la Vierge) un Ange avec une épée de feu dans la main gauche, qui scintillait et émettait des flammes qui devaient incendier le monde. L'Ange, indiquant la terre avec sa main droite, dit d'une voix

forte : Pénitence, Pénitence, Pénitence ». Suit la « vision » d'un « évêque en blanc » (le pape), de prêtres, de religieux et religieuses en butte aux persécutions. Les trois enfants les voient gravir « une montagne escarpée au sommet de laquelle il y avait une grande croix en troncs bruts : avant d'y arriver, l'évêque vêtu de blanc traversa une grande ville à moitié en ruine et, à moitié tremblant, d'un pas vacillant, affligé de souffrance et de peine, il pria pour les âmes des cadavres qu'il trouvait sur son chemin. Parvenu au sommet, prosterné à genoux au pied de la grande croix, il fut tué par un groupe de soldats qui tirèrent plusieurs coups avec une arme à feu et des flèches. Et de la même manière, moururent les uns après les autres les évêques, les prêtres, les religieux et religieuses ».

L'ATTENTAT DE 1981

« Sous les deux bras de la Croix », conclut cette dernière partie du « secret » de Fatima, « il y avait deux Anges, chacun avec un arrosoir de cristal à la main, dans lequel ils recueillaient le sang des martyrs et avec lequel ils irriguaient les âmes qui s'approchaient de Dieu ». Le rapprochement entre ce texte et l'attentat dont Jean Paul II a failli être victime le 13 mai 1981 (jour anniversaire des apparitions de Fatima) était inévitable. Dès 1994, le pape lui-même (qui avait lu le « secret ») a accredité l'idée d'une prophétie, en affirmant qu'« une main maternelle » (celle de la Vierge) avait « guidé la trajectoire » de la balle tirée par Ali Agça, le terroriste turc récemment sorti de sa prison romaine et que « le pape agonisant s'était arrêté au seuil de la mort ».

Le cardinal Ratzinger s'est défendu, dans sa conférence de presse, de faire du « secret » de Fatima une anticipation de l'attentat de 1981. Il précise que « sont totalement fourvoyées les explications fatalistes du « secret » selon lesquelles l'auteur de l'attentat aurait été, en définitive, un instrument du plan divin, guidé par la Providence, et qu'il n'aurait donc pas pu agir librement. La vision parle plutôt de dangers et de la voie pour en être sauvé ». Le préfet de la congrégation de la doctrine ramène ainsi la portée du message de Fatima à sa seule dimension mystique. « La prière, dit-il, est plus forte que les projectiles et la foi plus puissante que les divi-

sions. » Pour lui, ce message est une « révélation privée », « une aide pour la foi », dont « il n'est nullement obligatoire de faire usage », mais qui aide « à comprendre les signes des temps et à trouver pour eux la juste réponse dans la foi ».

Pour le cardinal Ratzinger, les visions des enfants portugais ne sont donc pas « une expression de leur fantaisie. C'est le fruit d'une réelle perception d'origine supérieure et intérieure ». Le message de Fatima, a-t-il conclu, est « une exhortation à la prière comme chemin pour le salut des âmes, un appel à la pénitence et à la conversion ».

H. T.

Les Français vus par les Allemands : créatifs mais nationalistes

BERLIN

de notre correspondant

On disait l'Allemagne moins européenne, attirée par le modèle anglo-saxon, et qu'elle s'éloignait de la France. Un sondage réalisé fin mai par l'institut Emnid pour l'hebdomadaire *Die Zeit*, l'ambassade de France en Allemagne et la chaîne de télévision publique Phoenix semble contredire ces impressions. Appelés à citer les deux pays dont ils se sentent les plus proches, les Allemands nomment d'abord l'Italie (46,2 %), l'Espagne (36,4 %), puis la France (35,1 %). Les pays du « Club Med » devancent l'Autriche (30,4 %), les Etats-Unis (23,7 %) et la Grande-Bretagne (13,9 %). 83 % des Allemands estiment que les Français sont très ou plutôt sympathiques. Mais seuls 23,7 % croient que les Français les trouvent eux-mêmes sympathiques.

Si les Français sont jugés par 80 % des Allemands « nationalistes », 67 % parmi ces derniers es-

timent que la France contribue particulièrement à la construction européenne et 48 % que la France et l'Allemagne doivent agir plus fortement comme moteur de l'intégration européenne. 61 % estiment que la France s'est beaucoup modernisée ces dernières années et 86 % qu'elle recèle des personnes créatives, mais 41,7 % seulement jugent qu'elle a une position forte dans les hautes technologies.

Les Français sont considérés comme particulièrement en pointe dans les trains à grande vitesse (72,4 %) mais leur cote est plus faible dans le nucléaire (45,9 %), l'automobile (44,5 %), la médecine et la génétique (33,4 %) et surtout les technologies de l'environnement (28 %). Enfin, 51 % des Allemands s'estiment peu ou mal informés sur leurs voisins par les médias.

Ar. Le.

COMMENTAIRE

LA FIN D'UNE MYSTIFICATION

On respire. Le secret de Fatima qui a fait couler des flots d'encre et consumer des tonnes de cierges n'annonçait pas de tremblement de terre ou de catastrophe nucléaire. Le mérite de sa publication est de couper court aux rumeurs, fantasmes et spéculations dont sont friands les amateurs d'irrationnel et d'émotions, et d'avoir tari un inépuisable fonds de commerce, celui des marchands d'apocalypse et d'illusions.

Pourquoi avoir attendu trois décennies avant de publier le récit d'une vision plutôt banale, aussi daté, fabriqué par les confesseurs de voyants analphabètes, inspiré par la boucherie de la première guerre et le péril communiste ? Sans doute les trois papes qui ont eu connaissance de ce message voulaient-ils en éviter les interprétations hasardeuses. De même pouvaient-ils être troublés par la cohérence d'une « révélation »

qui appelait à la « conversion » de la Russie et à la fin des persécutions religieuses. Sa lumière prophétique a aussi retenu un pape comme Jean Paul II, hanté par les deux totalitarismes du siècle, par la défense de la foi chrétienne et une dévotion mariale sans mesure.

Mais à force de taire, on dérape... On a voulu faire croire – dans le lobby de Fatima et jusqu'au sommet de la Curie romaine – que le « secret » annonçait l'attentat de 1981 contre le pape. C'eût été une régression considérable. La foi a-t-elle besoin de « béquilles », de celles qui font écrire, encore aujourd'hui, que le ciel a dévié la trajectoire de la balle du terroriste turc ? En insistant sur la seule dimension spirituelle du message de Fatima, le cardinal Ratzinger a mis un terme à une mystification qui n'avait que trop duré et accordait à la « révélation » une dimension historique, géopolitique et apocalyptique qu'elle n'avait bien sûr pas.

Henri Tincq



Les plantes et les animaux sont menacés. A moins que...

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le parti du président Mugabe remporte les élections législatives au Zimbabwe

Le Mouvement pour le changement démocratique (opposition) fait une percée remarquable

Le parti du président Robert Mugabe, la ZANU-PF, a conservé la majorité absolue au Parlement à l'issue des élections législatives du 25 juin au

Zimbabwe. Après dépouillement des votes de 120 circonscriptions, l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique a obtenu

61 sièges contre 58 au principal parti de l'opposition, le Mouvement pour le changement démocratique (MDC).

HARARE

de notre envoyé spécial

Lundi 26 juin, en début de soirée, la victoire paraissait acquise pour l'opposition au président Mugabe. Certains parmi ses responsables parlaient déjà de « *raz-de-marée* » et des manifestations de joie étaient signalées dans quelques villes de province. Le Mouvement pour le changement démocratique (MDC) de Morgan Tsvangirai, dont le congrès constitutif a eu lieu en début d'année, raflait les premiers sièges des élections législatives du samedi 24 et du dimanche 25 juin. Au fur et à mesure de l'annonce des résultats officiels, la tendance s'est inversée et la ZANU-PF, le parti au pouvoir depuis l'indépendance de l'ancienne colonie britannique, en 1980, est repassée, d'une courte tête, devant le MDC. Mardi matin, il était clair que, quels que soient les résultats définitifs, le président Robert Mugabe conserverait le contrôle du Parlement. Dans la précédente assemblée, l'opposition ne comptait que 3 députés en tout et pour tout.

Malgré une percée remarquable, impossible à imaginer il y a encore quelques mois, la toute jeune opposition au régime du président Mugabe n'a donc pas réussi son pari. Selon les résultats officiels annoncés mardi 27 juin, la ZANU-PF du président Robert Mugabe a obtenu 61 sièges, contre 58 pour le MDC (et un à

une petite formation de l'opposition), sur les 120 sièges à pourvoir. Comme un amendement à la Constitution accorde au président le privilège d'octroyer 30 sièges supplémentaires à sa convenance, le parti du président est assuré de conserver la majorité dans l'unique Chambre parlementaire du pays.

En revanche, le MDC est à même d'empêcher toute modification de la Constitution. Depuis vingt ans, celle-ci a été amendée

de participation très élevé (de l'ordre de 60 %) parmi les quelque 5 millions d'électeurs. Prenant de court les autorités, cette affluence a d'ailleurs entraîné plusieurs heures de retard dans le démarrage des opérations de dépouillement. En revanche, la campagne électorale, sur fond d'occupation de fermes appartenant à des Blancs, s'est déroulée, elle, dans un climat d'intimidation et de violence (plus de 30 morts, la plupart parmi les membres de l'opposi-

nord (dans l'est du pays) par le candidat officiel, un ancien gouverneur de province. C'est donc de l'extérieur du Parlement que l'ancien syndicaliste continuera à diriger l'opposition, dans l'attente de l'élection présidentielle, normalement prévue en 2002. Le chef des « *vétérans de la guerre* », Chenjerai Hitler Hunzvi, une personnalité sulfureuse (il a lancé le mouvement d'occupation des fermes), l'a emporté très largement face au candidat de l'opposition. Des ministres ont eu moins de chance. Quatre d'entre eux, au moins, ont perdu leur siège de député face au MDC, dont Emerson Munangagwa, ministre de la justice et des affaires parlementaires, considéré comme l'un des deux dauphins du président Mugabe, âgé de plus de soixante-seize ans.

L'autre candidat à la succession du chef de l'Etat, Sydney Sekere-mayi, le ministre de la sécurité, l'a emporté sur le fil avec moins d'une centaine de voix d'avance. Globalement, l'opposition a réalisé ses meilleurs scores dans le Matabeleland, la province qui longe le Botswana, traditionnellement frondeuse à l'égard du régime, et dans les grandes villes, comme Harare. Dans la capitale, par exemple, c'est un jeune avocat du MDC qui l'a emporté dans la circonscription où votait le chef de l'Etat, face au candidat officiel.

Jean-Pierre Tuquois

Une campagne et un scrutin critiqués

Le scrutin législatif, et plus encore la campagne qui l'a précédé, ont fait l'objet de sévères commentaires de la part d'observateurs : ainsi le chef de la mission d'observation de l'Union européenne (UE), Pierre Schori, a affirmé que l'on ne pouvait pas parler d'élections « *libres et équitables* », un verdict qui risque de tarir l'aide des Quinze au Zimbabwe. De son côté, une délégation de parlementaires européens présents au Zimbabwe a indiqué dans un communiqué publié lundi que « *près de 10 % des gens qui venaient voter n'ont pu le faire pour toute une série de raisons, souvent liées à des irrégularités au cours des opérations d'inscription* » sur les listes électorales. Le commentaire le plus virulent sur le déroulement du scrutin est venu de Londres où le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, a affirmé lundi que « *les listes électorales étaient truquées, le découpage des circonscriptions était truqué et le recours à la violence pour décourager les électeurs de voter pour le changement a été systématique.* » - (Corresp.)

une quinzaine de fois, toujours dans le sens d'un accroissement des pouvoirs du chef de l'Etat. A quelques exceptions, le vote proprement dit s'est déroulé dans des conditions satisfaisantes, ont noté les observateurs internationaux dépêchés sur place, avec un taux

de participation très élevé (de l'ordre de 60 %) parmi les quelque 5 millions d'électeurs. Prenant de court les autorités, cette affluence a d'ailleurs entraîné plusieurs heures de retard dans le démarrage des opérations de dépouillement. En revanche, la campagne électorale, sur fond d'occupation de fermes appartenant à des Blancs, s'est déroulée, elle, dans un climat d'intimidation et de violence (plus de 30 morts, la plupart parmi les membres de l'opposi-

Riad Turk, responsable du Parti communiste syrien

« Je n'irai pas voter pour Bachar El Assad »

HOMS

de notre envoyé spécial

Militant communiste syrien emprisonné pendant plus de dix-sept ans sans inculpation ni jugement à cause de ses activités politiques, Riad Turk, libéré en mai 1998, compte parmi les très rares opposants à oser faire preuve d'une certaine liberté de parole en Syrie. Il juge sévèrement le processus de succession ouvert après la mort de Hafez El Assad, le 10 juin. Le feu vert que pourrait donner, mardi 27 juin, le Parlement syrien convoqué exceptionnellement depuis samedi devrait permettre à son fils Bachar d'être désigné à son tour président de la République à la suite d'un référendum plébiscite qui pourrait être organisé avant même la fin des quarante jours de deuil décrétés en Syrie.

« *En l'espace de deux semaines, Bachar El Assad est devenu à la fois le chef des forces armées syriennes et le dirigeant du parti Baas au pouvoir. Que pensez-vous de ce processus ?* »

« Ces changements n'ont rien d'étonnant. Dans la psychologie de Hafez El Assad, la Syrie était devenue une propriété personnelle. Il a fallu la léguer comme si elle lui appartenait, comme un héritage. Au cours de ses trente années de pouvoir, Hafez El Assad a progressivement vidé les institutions du pays de leur contenu. La véritable autorité est passée au palais présidentiel, où travaillent de nombreuses per-

sonnes chargées de dossiers très importants, mais totalement inconnues du peuple, et aux services des renseignements, qui se surveillent d'ailleurs aussi les uns les autres. Le pouvoir législatif du Parlement a disparu, de même que le pouvoir exécutif des principaux ministères, à part celui des affaires étrangères et une partie de celui de la défense : le renseignement militaire. De même, le Baas, qui consti-

tuait un pilier du régime, ne fonctionnait plus comme une véritable formation politique. Les militants n'ont guère plus de liens avec lui que par le paiement de la cotisation et par les convocations quand on a besoin d'eux. Un vrai parti politique ne se contente pas d'un congrès tous les quinze ans, comme c'est le cas pour le Baas.



RIAD TURK

tuait un pilier du régime, ne fonctionnait plus comme une véritable formation politique. Les militants n'ont guère plus de liens avec lui que par le paiement de la cotisation et par les convocations quand on a besoin d'eux. Un vrai parti politique ne se contente pas d'un congrès tous les quinze ans, comme c'est le cas pour le Baas.

« *La nouvelle composition du*

« *La réforme urgente pour la Syrie est une réforme politique. Il faut redonner la parole au peuple* »

mois avec la mise en cause de certains responsables du régime.

« *Que pensez-vous du prochain référendum présidentiel qui sera organisé après l'abaissement de quarante à trente-quatre ans - celui de Bachar El Assad - de l'âge minimum pour être candidat ?* »

« Cela fait plutôt sourire : on se moque du peuple. C'est bien la preuve que rien ne change. Je n'irai

pas voter pour Bachar El Assad et je le dis publiquement. C'est une mascarade. De toute façon, il n'a pas besoin de ma voix, il est déjà élu par la force de la fraude électorale qui trompe la volonté du peuple.

« *Bachar El Assad évoque des réformes pour la Syrie. Que vous inspirent-elles ?* »

« Il parle de réformer l'économie, l'administration, et de développer les nouvelles technologies. Mais, à mon sens, la réforme urgente pour la Syrie est une réforme politique. Il faut redonner la parole au peuple. Que le Parlement ait à nouveau le pouvoir de contrôler l'Etat. Sans ce retour aux principes républicains, la Syrie restera ce qu'elle est aujourd'hui : un régime totalitaire, une République héréditaire. Avant d'évoquer une réforme administrative, il faut tout d'abord changer la Constitution qui précise que le parti Baas décide de tout. On le voit pour l'élection à la présidence de la République, puisqu'il est le seul à pouvoir proposer un candidat et que le peuple n'a pas le choix. Il faut également libérer les prisonniers politiques, ouvrir les médias et permettre aux exilés de pouvoir rentrer en Syrie.

« *Vous n'êtes pas convaincu par la lutte contre la corruption engagée par le régime ?* »

« Le système de gouvernement monopolisé par le régime a affaibli le cadre législatif. Les lois ne sont plus observées puisqu'il n'y a plus de

contrôle populaire. Dans les démocraties, les citoyens ont le pouvoir de renvoyer les responsables politiques avec les élections. Ce n'est pas le cas en Syrie. Les résultats de cette pratique ont été catastrophiques et le régime syrien a été obligé de s'en rendre compte. L'Etat est devenu un système de féodalité, de petites mafias ou de petits dictateurs, qui font ce qu'ils veulent à condition d'obéir ponctuellement aux ordres venus d'en haut. Les tendances à la corruption sont présentes partout, même en Europe, mais les conséquences sont plus fortes en Syrie parce qu'elles creusent considérablement les écarts entre les classes sociales. Il y a eu récemment, c'est vrai, un changement de premier ministre, mais pourquoi donc remplacer un homme que l'on dit seulement aujourd'hui corrompu par quelqu'un qui n'a pas une réputation indiscutable en la matière auprès de l'opinion publique ?

« *Il n'existe pas de véritable opposition aujourd'hui en Syrie. Pensez-vous que cette situation va changer à l'avenir ?* »

« Le changement a toujours besoin d'un support politique et social qui n'existe pas encore dans le pays. Mais la crise sociale que nous traversons est sérieuse et risque de s'aggraver, tout comme le fossé entre le régime et le peuple. »

Propos recueillis par Gilles Paris

Israël craint de manquer d'eau

La surconsommation agricole est à l'origine d'une situation qui a contraint les autorités à une réunion d'urgence

JÉRUSALEM

correspondance

Une nouvelle réunion d'urgence des plus hautes autorités israéliennes a été décrétée, dimanche soir 25 juin, par le premier ministre Ehoud Barak. Mais il n'a point été question cette fois-ci de dissenter sur les vives tensions au sein de la coalition gouvernementale ou d'évoquer l'état des interminables pourparlers de paix avec les Palestiniens.

Il s'agissait en fait d'évoquer la crise de l'eau et les mesures à prendre pour éviter des ruptures d'alimentation en eau potable d'ici le début de l'hiver. La semaine dernière, déjà, une délégation israélienne s'était précipitamment rendue en Turquie pour négocier les conditions d'achat de cinquante millions de mètres cubes d'eau par an. Pourquoi cette soudaine alerte alors que l'hiver a été pluvieux et que la canicule estivale qui règne au Proche-Orient n'a rien pour surprendre ?

MANQUE CHRONIQUE

Si tout le monde s'entend sur la gravité de la situation, voire sur l'identification des causes, l'unanimité n'est plus de mise lorsqu'il s'agit de trouver des solutions. En réalité, le manque d'eau est chronique. Depuis plusieurs années, Israël consomme l'ensemble de ses ressources disponibles, soit une moyenne annuelle de 1,8 milliard de mètres cubes, sans jamais pouvoir faire de stocks en vue de besoins

croissants et en pompant sans vergogne dans les territoires palestiniens occupés.

A l'origine de cette situation : l'absence de plan à moyen terme, la responsabilité diluée entre plusieurs ministères, et surtout la surconsommation des agriculteurs. Certains, plus rares, appellent que le volume d'eau qu'Israël doit acheter à la Turquie correspond *stricto sensu* à celui fourni à la Jordanie, en vertu du traité de paix de 1994, suggérant ainsi qu'il suffirait à Israël de suspendre ses engagements pour résoudre ses problèmes d'eau.

« *La solution turque aurait pu être évitée si les autorités s'étaient plus rapidement décidées à construire une usine de dessalement d'eau de mer* », souligne Amos Epstein, directeur de Mekorot, la compagnie nationale de l'eau, qui gère déjà une station expérimentale de ce type à Eilat. Selon plusieurs experts, l'eau importée coûterait 30 % à 60 % plus cher que l'eau dessalée, pourtant elle aussi coûteuse.

Le ministre des finances, Abraham Shohat, vient d'annoncer qu'un appel d'offres pour la réalisation d'un tel projet ouvert aux sociétés internationales serait publié d'ici à trois semaines. Une formule à laquelle s'opposent les services du Trésor depuis des années. Ces derniers mettent en cause l'irrigation en expliquant qu'il suffirait de réduire la consommation des agriculteurs. Ceux-ci utilisent 60 % des ressources en eau du pays. Ils payent à peine 40 % de son prix, alors qu'ils ne contribuent à l'économie qu'à hauteur de 3 % au PIB.

« COMME EN NORVÈGE »

Une éditorialiste du quotidien *Haaretz* a remarqué récemment avec ironie que les « *agriculteurs israéliens agissent comme s'ils vivaient en Norvège* ». Ils cultivent des légumes « *aquavores* » tels le maïs, les agrumes, le coton et pratiquent même la pisciculture. « *Toutes les carpes en bassin sont presque mortes de rire, poursuivait la journaliste, car elles savent quelle quantité d'eau douce est gaspillée pour les élevages et que personne n'osera toucher à l'une de leurs écailles, protégées qu'elles sont par le plus puissant lobby à la Knesset et au gouvernement, celui des agriculteurs israéliens.* »

Mais comment imposer des quotas drastiques aux agriculteurs sans risquer d'ébranler l'image du kibboutznik, la légende sioniste du retour à la terre et de la transformation du désert en verger ?

Catherine Dupeyron

LES TRAVERSÉES CALAIS-DOUVRES

ENVIE DE PARTIR L'ESPRIT TRANQUILLE?

ALLER-RETOUR 3 JOURS (72H) EN VOITURE 850F*

N° Indigo 0803 044 045

0,99 TTC/MIN

SEAFRANCE SEALINK

Découvrez les Ferries à la française.

* OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. VALABLE DU 01/07 AU 30/07/00

VENTES PAR ADJUDICATION

Office Spécial de Publicité

47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex

Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

93 Vte Pal. Just. de PARIS, Jeudi 6 Juillet 2000 à 14h30 - En 11 lots à SAINT-OUEN (93), 9, Bld Jean-Jaurès

1^{er} lot - UNE BOUTIQUE au rez-de-chaussée et remise

2^{ème} lot - 2 APPARTEMENTS réunis au 1^{er} ét. dte et fce bât. A - cave au s/sol

3^{ème} lot - APPARTEMENT de 2 P.P. au 1^{er} ét. gche bât. A - cave au s/sol

4^{ème} lot - APPARTEMENT de 2 P.P. au 2^{ème} ét. drte bât. A - cave au s/sol

5^{ème} lot - APPARTEMENT de 2 P.P. au 2^{ème} ét. gche bât. A - cave au s/sol

6^{ème} lot - APPARTEMENT de 2 P.P. au 3^{ème} ét. drte bât. A - cave au s/sol

7^{ème} lot - APPARTEMENT de 2 P.P. au 3^{ème} ét. fce bât. A - cave au s/sol

8^{ème} lot - APPARTEMENT de 2 P.P. au 3^{ème} ét. gche bât. A - cave au s/sol

9^{ème} lot - APPARTEMENT de 2 P.P. au 5^{ème} ét. drte bât. A - cave au s/sol

10^{ème} lot - APPARTEMENT de 2 P.P. au 6^{ème} ét. fce bât. A - cave au s/sol

11^{ème} lot - APPARTEMENT de 2 P.P. au 3^{ème} ét. droite bât. A - cave au s/sol

MISES A PRIX : 2^{ème} et 9^{ème} lots - 200.000 F ch. lot 100.000 F pour chacun des autres lots

S'adr. à Me B. MALINVAUD, Avt, 1 bis, Place de l'Alma 75116 PARIS

Tél : 01.47.23.02.49 - Me JOSSE, Mand. Liqu. à PARIS 1^{er}, 4, Rue du Marché St-Honoré - Tous Avocats près le Tribunal de Paris

Le général Wesley Clark fait ses adieux au Pentagone et tire les leçons du Kosovo

« Il faut toujours avoir recours à l'OTAN d'abord », conclut l'ex-commandant des forces alliées

L'ancien commandant suprême des forces alliées en Europe, le général Wesley Clark, cinquante-cinq ans, a pris sa retraite vendredi 23 juin. A la

veille de sa cérémonie d'adieux au Pentagone, il a accordé un entretien au *Monde*, dans lequel il déclare notamment ne pas croire, et, en tout état

de cause, s'opposer à un quelconque marchandage qui viserait à accorder l'immunité à Slobodan Milosevic en échange de son départ.

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

En bon soldat, il part la tête haute. Vainqueur d'une guerre qu'il n'appelle « pas vraiment une guerre », chef d'orchestre d'une opération militaire alliée qu'il aurait volontiers menée autrement même s'il la qualifie de succès, remercié prudemment par son gouvernement parce qu'il fallait laisser à un autre la place de commandant suprême des forces alliées en Europe, le général Wesley Clark a quitté l'armée, vendredi 23 juin, sans une once d'amertume.

A cinquante-cinq ans, « heureux », il aborde « avec enthousiasme » son prochain combat : la finance, la high-tech et la nouvelle économie. « Je vais être banquier d'affaires », a-t-il expliqué dans un entretien accordé au *Monde*, au Pentagone, à la veille de sa cérémonie de départ à la retraite. Selon lui, son ancienne profession et la future requièrent les mêmes qualités, « bon jugement, leadership, aptitude à travailler stratégiquement, prévoyance, courage ».

Ancien de West Point passé par Oxford à la même époque que Bill Clinton, le général Clark est un militaire éminemment politique. Blessé quatre fois au Vietnam, détaché à la Maison Blanche et promu commandant à l'âge de trente et un ans, il a été une étoile montante du début des années 80. Revenu au Pentagone en 1994 comme directeur des plans et de la politique stratégiques, il a été, aux côtés de Richard Holbrooke, l'architecte de la partie militaire des accords de Dayton sur la Bosnie. Sa nomination à la tête des forces de l'OTAN en 1997 l'a conduit à renouer avec une vieille connaissance, Slobodan Milosevic, auquel il aura l'occasion d'adresser maints avertissements avant le début des frappes aériennes de l'OTAN, le 24 mars 1999.

Un an après le retrait des forces serbes du Kosovo, le même Milosevic est toujours au pouvoir à Belgrade, et la presse américaine fait état d'un plan qui lui accorderait l'immunité en échange de son départ. Le général Clark ne croit

pas à un tel plan. Et s'il existait, il serait contre, « évidemment ». « C'est un criminel de guerre. Il doit aller à La Haye. » Le général rappelle au passage que le départ du pouvoir de M. Milosevic « n'a jamais été un objectif de la guerre » menée par l'OTAN - « qui n'était pas une guerre, d'ailleurs : c'était une campagne de diplomatie de coercition », tient-il à préciser. C'est aujourd'hui, à ses yeux, un homme « discrédité » qui siège à Belgrade. « Lorsque je suis allé le

fameux hélicoptères de combat Apache en Albanie, « parce que je considérais que plus on pouvait infliger de dégâts aux forces serbes, mieux cela était. Et plus tôt on le faisait, mieux cela était aussi ». Il eut ses Apache, mais ne put pas s'en servir. En conçoit-il quelque regret ? « Je faisais mes recommandations, ils prenaient leurs décisions », répond-il, diplomate. « C'est comme si j'avais dit aux Français, donnez-moi un autre porte-avions : les autorités fran-

L'anecdote renforce la conviction du général Clark, et la principale leçon qu'il tire de la guerre du Kosovo : « Une fois qu'on a franchi le seuil du recours à la force militaire, il faut l'utiliser de manière aussi décisive que possible pour atteindre l'objectif. La question est la suivante : ne vaut-il pas mieux aller plus fort dès le début, afin d'en finir plus rapidement et d'accomplir l'objectif avec plus d'efficacité, plutôt que de laisser les choses se prolonger, finir par détruire autant et risquer plus de pertes civiles ? »

Le général américain plaide pour une réflexion sur « une nouvelle entente stratégique » : « La logique de la guerre froide selon laquelle une démonstration de force visant à montrer la cohésion et l'intention est suffisante n'a plus cours. Les forces armées doivent plutôt être capables de réaliser un objectif militaire afin d'obtenir rapidement une reddition négociée. » Pendant le conflit du Kosovo, il s'est attaché à « pousser les limites de l'entente stratégique actuelle, en plaçant contre une pause dans les bombardements, en demandant l'escalade la plus rapide possible dans l'ampleur et l'intensité de la campagne aérienne, et en plaçant en faveur de préparatifs pour l'option terrestre, afin d'en finir le plus tôt possible ». Le général Clark reste d'ailleurs convaincu que c'est « la menace d'une action terrestre, autant que la campagne aérienne » qui a fait plier Milosevic.

Une chose est claire pour Wesley Clark : seule, l'Europe n'aurait pas pu mener cette guerre. « Elle n'avait ni la puissance aérienne ni la technologie. » Si elle l'acquiesçait, devrait-elle régler ce type de problèmes seule, à l'avenir ? « Je crois qu'il faut toujours avoir recours à l'OTAN d'abord. Peser de tout son poids politique et diplomatique. S'il y a une chose que nous avons retenue de la guerre froide, c'est que, ensemble, les Etats-Unis et l'Europe sont capables de résoudre n'importe quel problème. Si l'on essaie d'agir sans ce lien transatlantique, on risque d'être déçus. »

Sylvie Kauffmann

« S'il y a une chose que nous avons retenue de la guerre froide, c'est qu'ensemble, les Etats-Unis et l'Europe sont capables de résoudre n'importe quel problème »

voir en janvier 1999 avec Klaus Reinhardt [son adjoint allemand à l'OTAN], se souvient-il, je lui ai demandé s'il considérait toujours, comme il l'avait dit à Holbrooke en octobre 1998, qu'il tenait plus au Kosovo qu'à son cou. Alors il s'est écrié, très fort : « Non ! » Je lui ai demandé, ah bon, qu'est-ce que vous aviez dit alors, Monsieur ? « J'ai dit que je tenais plus au Kosovo qu'à ma tête ! » « Maintenant, je vous pose la question, poursuit le général Clark : Qui a le Kosovo aujourd'hui ? Milosevic ? Ou d'autres ? La position de Milosevic n'était donc pas si dure. Il s'est discrédité. Il n'a pas donné sa tête pour sauver le Kosovo. Il a donné le Kosovo pour sauver sa tête ».

La direction des opérations pendant ces soixante-dix-huit jours de campagne aérienne a été mouvementée pour Wesley Clark, contraint de concilier les impératifs politiques de dix-neuf démocraties participantes avec l'idée qu'il se faisait, lui, de l'efficacité idéale des frappes. Contraint aussi de s'accommoder des diktats de Washington, où l'on ne partageait pas forcément sa conception stratégique de l'offensive. Issu de l'armée de terre, il souhaitait par exemple que la menace d'une intervention terrestre soit réelle ; il demanda ainsi le déploiement des

gais auraient eu le droit de dire oui ou non. »

Ses relations avec les Français, justement : « excellentes ». Le général Clark n'a que louanges pour le chef d'état-major Jean-Pierre Kelche - « Jean-Pierre », prononcé à l'américaine -, son interlocuteur privilégié en France lorsqu'il fallait discuter des cibles choisies, « très solidaire, très ouvert ». On a beau pousser Wesley Clark, rien ne lui fera admettre que les Français ont pu refuser telle ou telle cible, à Belgrade ou ailleurs : « En gros, les Français ont accepté toutes les cibles que je demandais. » N'y a-t-il pas eu des résistances sur le choix des ponts, par exemple ? « Un aviateur français de haut rang m'a présenté les choses comme ça, une nuit, répond-il : « Il paraît que vous voulez attaquer les ponts ? » Oui, lui ai-je dit. « Mais vous ne comprenez pas que nous ne voulons pas faire de mal aux Serbes, nos frères européens, qui va payer pour reconstruire les ponts ? » C'est très pointu, comme raisonnement ! Ca ne m'a pas fait changer d'avis, mais j'ai mieux compris pourquoi certains pays résistaient à l'idée de prendre les ponts. Cela dit, on aurait fini par les prendre, les ponts, avec le reste, c'était inévitable. »

La croissance américaine gonfle les rentrées fiscales

PROFITANT de performances économiques plus fortes que prévu au début 2000, les Etats-Unis devraient dégager près de 2 000 milliards de dollars d'excédents budgétaires au cours des dix prochaines années. Un volume deux fois plus important que celui qui était pronostiqué il y a quatre mois. Ces rentrées fiscales supplémentaires (qui ne comprennent pas les budgets sociaux et les retraites) devraient permettre d'effacer la totalité de la dette publique d'ici à 2012, a annoncé, lundi 26 juin à Washington, Bill Clinton.

Le président américain veut notamment profiter de cette manne budgétaire pour consolider le système de retraites par répartition et améliorer

le financement de Medicare, le système qui assure la couverture médicale des personnes âgées. Les républicains entendent, eux, profiter de ces marges de manœuvre supplémentaires pour réduire les impôts.

Le président Clinton a précisé que l'excédent du budget se chiffrerait à 211 milliards à la fin de l'exercice s'achevant le 30 septembre, contre seulement 167 milliards attendus dans le projet de budget 2000/2001 annoncé en février. En 1999, l'excédent budgétaire avait atteint 124 milliards de dollars. M. Clinton entend désormais rembourser 2900 milliards d'obligations du Trésor américain d'ici à 2010 et éliminer le restant de la

dette fédérale en 2012, soit un an plus tôt que prévu au début 2000.

Cet excédent budgétaire reflète la vigueur toujours forte de l'économie américaine. La Maison Blanche a ainsi révisé en nette hausse ses prévisions de croissance pour 2000 et 2001, avec le maintien d'un chômage bas et un taux d'inflation un peu supérieur aux premières estimations. Cette année, la croissance devrait être de 4,8 %, contre une première estimation de 3,3 % en février, et de 3,2 % en 2001, contre une prévision initiale de 2,7 %.

Lucas Delattre

Cinq Serbes accusés d'espionnage pour la France jugés à Belgrade

BELGRADE. Cinq Serbes accusés d'avoir espionné pour le compte de la France et d'avoir projeté de tuer le président yougoslave, Slobodan Milosevic, devaient comparaître, mardi 27 juin, devant un tribunal de Belgrade, sept mois après leur arrestation très médiatisée. Les cinq hommes, des Serbes de Yougoslavie et de Bosnie-Herzégovine, avaient été appréhendés en novembre et accusés d'avoir formé un groupe terroriste clandestin baptisé « Araignée ». Selon l'acte d'accusation, ils prenaient leurs instructions à Paris. Le ministère français des affaires étrangères a rejeté l'implication d'un service de renseignement français avec le groupe, dans un projet pour tuer M. Milosevic, comme « entièrement dépourvue de fondement ». Les cinq hommes n'ont d'ailleurs été inculpés que pour « espionnage au bénéfice d'un pays étranger », la France, et pour l'assassinat de deux Albanais du Kosovo pendant les bombardements de l'OTAN en 1999. - (AFP)

Monaco à nouveau épinglé pour ses pratiques fiscales

PARIS. Une nouvelle liste de paradis fiscaux a été publiée, lundi 26 juin, par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). L'Organisation identifie 35 pays pouvant être considérés comme des paradis fiscaux, sans se prononcer sur le thème du blanchiment de l'argent comme vient de le faire le Groupe d'action financière (GAFI) dans sa propre liste publiée jeudi 22 juin (*Le Monde* du 23 juin). La liste de l'OCDE comporte notamment les noms de Monaco, du Liechtenstein, d'Andorre, de Gibraltar, de Guernesey, de l'île de Man, pour s'en tenir à l'Europe (ni le Luxembourg ni la Suisse ne sont cités). L'approche de l'OCDE est macroéconomique : il s'agit de dénoncer les places financières qui pratiquent une « concurrence fiscale dommageable ».

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE** : un hebdomadaire russe, *Novia Gazeta*, a accusé, lundi 26 juin, l'ex-premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, d'être impliqué dans l'affaire de corruption et de blanchiment d'argent touchant les sociétés Mabetex, Mercata Trading, et des proches de Boris Eltsine. M. Tchernomyrdine a qualifié ces accusations de « bêtises ». Selon l'hebdomadaire russe, qui cite un policier genevois ayant requis l'anonymat, M. Tchernomyrdine aurait reçu « plusieurs dizaines de millions de dollars ». Plus d'une dizaine de personnes, dont les filles de Boris Eltsine, devraient être inculpées, mardi, dans le cadre de cette affaire, selon le policier genevois. - (AFP)

■ **SOUDAN** : l'ancien président du Parlement, Hassan El Tourabi, en délicatesse avec le chef de l'Etat, a été démis, lundi 26 juin, de sa fonction de secrétaire général du Congrès national, le parti au pouvoir. M. Tourabi est remplacé par Ibrahim Ahmad Omar, ancien ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, dans l'attente de la tenue d'un congrès du parti. - (Reuters.)

■ **ALGERIE/ISRAËL** : une visite, commencée dimanche 25 juin, d'une délégation de journalistes algériens en Israël a suscité un tollé à Alger. La présidence de la République l'a qualifiée de « trahison ». La puissante Organisation nationale des moudjahidines (ONM, vétérans de la guerre d'indépendance) a exprimé son « indignation ». Le Mouvement de la société pour la paix (MSP, islamiste), parti membre de la coalition gouvernementale, a demandé que les membres de la délégation soient traduits en justice. - (AFP Reuters.)

■ **LIBAN/ISRAËL** : le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé, lundi 26 juin, à Israël de mettre fin, dès que possible, à ses violations du territoire libanais, après que les casques bleus eurent constaté cinq empiètements de la ligne de retrait tracée par les Nations unies. La Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) a relevé cinq violations dans un rapport transmis au Conseil de sécurité. Une violation supposée a été rejetée et une autre demande une enquête plus approfondie. « Les membres du Conseil de sécurité approuvent les propositions du secrétaire général [Kofi Annan] de mettre fin, dès que possible, aux violations », a déclaré le président du Conseil, l'ambassadeur de France Jean-David Levitte. Ils « réitérent leur appel aux parties de respecter la ligne » tracée par l'ONU. - (AFP)

■ **CHILI** : une statue de l'ancien président socialiste chilien, Salvador Allende, renversé par le général Pinochet en 1973, a été inaugurée lundi 26 juin sur la place du palais de La Moneda, en plein cœur de Santiago. Cette initiative avait fait l'objet d'un vote favorable du Congrès. Deux phrases du dernier discours d'Allende ont été gravées sur le socle. - (AFP)

■ **CUBA** : les dépouilles de six anciens compagnons d'armes d'Ernesto « Che » Guevara, tombés au combat en Bolivie il y a trente-trois ans, ont été rapatriées à Cuba. Le nombre des anciens guérilleros exhumés depuis la découverte en 1997 de la sépulture secrète du « Che », puis ramenés à Cuba pour y être conservés dans un mausolée, est maintenant d'une trentaine. - (AFP)

■ **ONU** : le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a lancé un nouvel appel pour faire reculer la pauvreté dans le monde, lors d'un discours à l'ouverture de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, consacrée au développement social, lundi 26 juin à Genève. Il a réitéré les objectifs à atteindre d'ici à 2015 : diminution de moitié du nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour ; scolarisation primaire universelle des enfants ; élimination de la discrimination des femmes dans l'éducation ; réduction des taux de mortalité infantile et maternelle ; promotion de l'accès aux services de santé reproductive ; promotion du développement écologiquement viable. - (Corresp.)

BERNARD LAMA
REPORTER EN DIRECT DE L'EURO 2000

SES VIDEOS AU CŒUR DE L'ÉVÉNEMENT, SES RÉPONSES AUX QUESTIONS DES INTERNETTES, LE SUVI EN DIRECT DES RENCONTRES ET TOUTES LES INFOS PAR "SMS" SUR VOTRE TÉLÉPHONE PORTABLE.

EXCLUSIF

www.club-internet.fr
EURO 2000

CLUB internet

PROCÈS La mobilisation s'amplifie, à Millau (Aveyron), trois jours avant le procès, vendredi 30 juin, de José Bové et de dix de ses camarades de la Confédération paysanne,

accusés d'avoir « démonté » un restaurant McDonald's en août 1999. L'ensemble des organisations se réclamant du « mouvement social » entendent faire de ce procès celui de la

« mondialisation libérale ». ● **TOUTE LA GAUCHE** sera présente à Millau. Toutefois, les représentants des partis politiques ont été invités à se faire discrets, même les Verts ou l'ex-

trême gauche dont les liens sont multiples avec le syndicat de José Bové. En dépit des réticences à l'égard du PS, François Hollande a souhaité qu'il soit représenté à Millau. ● **LA**

CONFÉDÉRATION PAYSANNE, née d'une scission au sein du syndicalisme agricole et ancrée à gauche, revendique son indépendance à l'égard de l'actuelle majorité.

Les partis de gauche bousculés par la mobilisation en faveur de José Bové

Les Verts, le PS et le PCF, ainsi que l'extrême gauche, seront présents à Millau, à la fin de la semaine, lors du procès des responsables de la Confédération paysanne. Les militants de l'antimondialisation refusent d'être « récupérés »

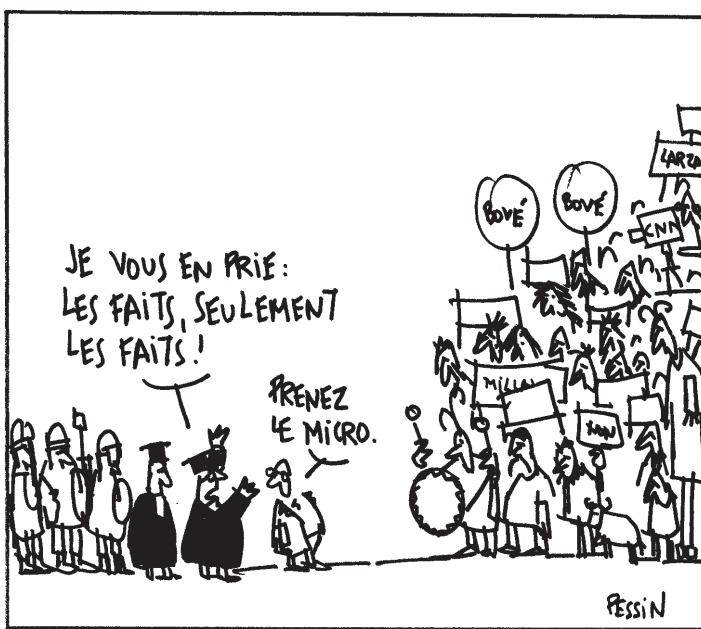
DANS le train qui ramenait les participants français à la manifestation antimondialisation, qui se tenait dimanche 25 juin, dans les rues de Genève, en réaction au sommet social organisé par l'ONU, la seule question qui revenait sur toutes les lèvres, était : « Tu pars quand pour Millau ? » Militants d'Attac et de la CGT, mais aussi de la LCR ou du PCF : c'était une répétition, en mode mineur, de la mobilisation qui se prépare dans la sous-préfecture de l'Aveyron, à l'occasion du procès de José Bové et de dix de ses camarades pour avoir « démonté » un restaurant McDonald's en août 1999.

● **Les Verts « de plain-pied et de plein droit »**. Deux des inculpés du procès de Millau sont des Verts, Léon Maillé, un militant historique du Larzac, et Jean-Paul Delaitte, porte-parole des Verts de l'Aveyron. Treize sur quinze des membres du conseil exécutif du parti écologiste seront présents, ainsi que plusieurs conseillers du cabinet de M^{me} Voynet et « un millier de militants » de toute la France, selon le secrétaire général des Verts, Jean-Luc Bennahmias. « Nous y allons de plein droit et de plain-pied », clame-t-il. Mais aucun d'entre eux ne figurera dans les débats publics, puisqu'aucun parti politique n'est, en tant que tel, admis dans les quinze forums prévus. « Je comprends le débat, mais je trouve que c'est injuste », souligne M. Bennahmias, égrenant les combats communs de

la « Conf » et des Verts : fauchage de champs semés d'OGM, lutte contre le productivisme, préservation de l'environnement, etc.

« La grande différence entre les Verts et nous, c'est que nous ne sommes pas confrontés à un enjeu électoral lié à un territoire. Nous sommes clairement un contre-pouvoir », explique M. Bové. « Si l'on peut se retrouver sur des terrains de lutte communs, nous sommes très vigilants sur notre indépendance syndicale par rapport à un parti quel qu'il soit », insiste le porte-parole de la Confédération paysanne. D'ailleurs, il ne perd pas une occasion de vilipender la signature, par Dominique Voynet, en 1997, d'un texte autorisant la culture de maïs transgénique. « La tentation pour les militants de la Conf de jouer un rôle politique existe, constate, pour sa part, un proche de la ministre. Du coup, ils s'occupent de tout et se prennent à penser qu'il y a un mouvement en dehors de la politique avec une légitimité plus grande que les partis. » Il y a bien un autre loup, dans les relations qu'entretiennent le parti Vert et le syndicat Confédération paysanne, un loup protégé par les uns, environnementalistes et exécuté par les autres, éleveurs.

Mais il y a aussi beaucoup de passerelles. Quelques centaines de militants appartiennent aux deux organisations. Il faut compter enfin avec les relations personnelles. Comme celles de Noël Mamère, député Vert, avec José Bové. Tous



deux nourris à la même pensée, celle du philosophe Jacques Ellul, et rassemblés par un homme, Jean Pitrau, berger des Pyrénées qui accueillait des objecteurs de conscience et des insoumis, le premier a le projet d'écrire un livre sur le second. « José est d'accord sur le principe, mais il faut qu'il obtienne l'accord de la Confédération, parce que le bouquin va être écrit par un député Vert », soupire M. Mamère.

● **« Objectif Millau » pour l'extrême gauche**. La Ligue communiste révolutionnaire a au moins

deux bonnes raisons d'être massivement présente à Millau : « D'une part, manifester son soutien aux paysans inculpés et à la Confédération paysanne, victime de la répression d'Etat, d'autre part, organiser un mouvement de résistance à la mondialisation capitaliste. » Les deux députés européens de la Ligue, Alain Krivine et Roseline Vachetta, seront présents dans l'Aveyron. « Alors qu'on l'attendait des villes, la re-composition anticapitaliste part des campagnes », observe le porte-parole de la LCR. De son côté, Lutte

ouvrière n'enverra pas Arlette Laguiller, mais Chantal Cauquil, une de ses deux autres députées européennes. Pour LO, c'est le combat contre la répression syndicale qui constitue la vraie priorité, loin devant les discours sur la mondialisation.

● **Les communistes suivistes et heureux de l'être**. Rebaptisé « Seattle-sur-Tarn » par l'Humanité-hebdo, Millau ne devrait cependant pas voir défiler les grosses pointures du PCF. Patrick Le Hyaric, spécialiste des questions agricoles au sein du parti, et Sylviane Ainaridi, parlementaire européenne originaire de Toulouse, ont été désignés pour représenter la Place du Colonel-Fabien. D'autres élus feront le déplacement de Millau. C'est notamment le cas de Jean-Claude LeFort, cofondateur du comité Attac de l'Assemblée nationale. Le député du Val-de-Marne, déjà présent à Seattle, « la réponse au procès de José Bové ne peut-être que politique. Elle ne peut pas être judiciaire ». Le PCF se veut « partie prenante des mouvements de résistance à la mondialisation capitaliste ». Quant aux communistes du cru, présents dans les comités de soutien locaux qui demandaient la libération de M. Bové à l'automne, ils sont toujours là pour réclamer son acquittement.

● **Les socialistes sur la pointe des pieds**. Dès le départ, les socialistes locaux, qu'il s'agisse de la fédération de l'Aveyron ou du candi-

dat à la mairie de Millau, Guy Durand, un ami de M. Bové, ont fait le siège de François Hollande pour que le PS national manifeste sa solidarité avec le dirigeant de la Confédération paysanne. Elu de la Corrèze voisine, le premier secrétaire du PS a opté pour une démarche moins ostentatoire. A l'automne 1999, il s'est rendu à Millau, mais sans rencontrer M. Bové. En février, il a déjeuné avec le porte-parole de la Confédération. Le 21 juin enfin, M. Hollande a reçu une délégation de la Confédération paysanne, suivie, équilibrée oblige, d'une délégation de la FNSEA.

Au final, M. Hollande a opté pour « un soutien sans esprit de récupération d'aucune sorte », afin d'exprimer sa « solidarité » avec un militant faisant l'objet d'un « excès » de poursuites judiciaires et de réaffirmer le credo socialiste en faveur d'une mondialisation « bien maîtrisée ». A l'arrivée, le PS sera discret... mais présent. Christian Paul, chargé de l'agriculture et du monde rural au secrétariat national, conduira une délégation le 30 juin, tandis que les socialistes locaux entendent s'impliquer fortement. Au niveau national, La Gauche socialiste se singularisera toutefois par un soutien plus affiché à celui dont elle a fait le héros du combat contre la mondialisation libérale.

Alain Beuve-Méry,
Béatrice Gurrey
et Michel Noblecourt

La Confédération paysanne veut rester un contre-pouvoir

OÙ se situe, politiquement, la Confédération paysanne et à quel (s) courant (s) de pensée (s) s'alimente-t-elle ? Poser ces questions revient à se demander, au-delà de la popularité de ses dirigeants et de leurs combats, comment une organisation agricole encore minoritaire, voire annexe, il y a deux ans parvient aujourd'hui à mobiliser massivement des partisans protéiformes très déterminés, alors même que le nombre d'agriculteurs continue à diminuer.

Communément classée à gauche par rapport à la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) très chiraquienne, la Confédération accepte et conteste à la fois une telle simplification socio-politique. Sans doute les conditions de sa naissance en 1987 – quarante ans après la création de la FNSEA – par fusion de plusieurs organismes (la Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans du Nantais Bernard Lambert, la Fédération nationale des syndicats paysans rassemblant quelques dissidents du Centre national des jeunes agriculteurs et de la FNSEA, et une poignée d'associations locales en Corrèze ou en Seine-Maritime, par exemple) l'ont-elle facilement identifiée, à l'époque, à une machine antigouvernementale. D'autant que le ministre de l'Agriculture du gouvernement Chirac, François Guillaume, était un ancien président de la FNSEA.

Aujourd'hui, pour preuve de son ancrage dans la gauche plurielle, il n'est que de rappeler que le suppléant (PS) de Lionel Jospin dans la 7^e circonscription de Haute-Garonne est Patrick Lemasle, agriculteur membre de longue date de la Confédération et compagnon de route de José Bové. Mais la Confédération, frondeuse, refuse toute classification sim-

pliste. Porte-parole du début des années 90, le finistérien Guy Le Fur n'est pas tendre avec l'actuel pouvoir : « Nous nous méfions de tous les partis politiques, même s'il faut reconnaître que Lionel Jospin, avec Louis Le Penec puis Jean Glavany, ont cassé le sacro-saint principe de la cogestion entre le gouvernement et la FNSEA et donné corps au pluralisme. Mais sur les sujets qui nous tiennent à cœur, Jean Glavany nous déçoit. Il manque de volonté et mène en fait une politique de droite. »

« ORGANISER, PENSER, AMPLIFIER » LA RÉSISTANCE

Ces sujets sont nombreux et tournent tous autour d'un mot clé : résister à l'intérieur comme à l'extérieur. « Résister, organiser la résistance, penser la résistance, amplifier la résistance est le premier acte de notre projet », affirme le rapport d'orientation intitulé « Le monde a besoin de tous ses paysans ». Il est significatif que la Confédération n'emploie presque jamais le mot « agriculteur » encore moins « agromaneur » ou « chef d'exploitation » mais « paysan », à la fois pour marquer son attachement aux terroirs et à une certaine forme de culture sociale. Elle prône la maîtrise générale des productions, fustige les aides gouvernementales à l'exportation et le dumping qui permettent aux pays du Nord d'inonder à bas prix le tiers-monde et étouffent leur fragile agriculture vivrière, combat les cultures intensives (dans le secteur du porc notamment) et l'agrandissement à outrance des exploitations, soupçonne les « multinationales apatrides » de véhiculer une philosophie « fascisante » et traite l'OMC (Organisation mondiale du commerce) de « soubrette » de ces multinationales. Les actions commandos

contre les champs de cultures d'OGM sont certes, selon M. Bové, « illégales », mais « légitimes » et le procès de Millau sera « celui d'une justice aveugle au service des gens de pouvoir ».

La Confédération a applaudi le gouvernement lorsqu'il a lancé l'idée de moduler les aides européennes, mais l'a réproché lorsqu'il s'est aperçu qu'il ne s'agissait que d'une réforme puisque elle ne touche que 2 à 3 % de l'ensemble des aides. De même, dans l'application des Contrats territoriaux d'exploitation (CTE), la Confédération estime que les pouvoirs publics sont trop timorés en ne favorisant pas suffisamment le côté environnemental et multifonctionnel de ces contrats ou la création d'emplois familiaux. Elle en veut aussi à M. Glavany d'avoir laissé sans réponse sa requête d'attribuer une aide annuelle de 15 000 francs par actif dans les petites exploitations.

En dépit de ces coups de griffe, il reste que la Confédération et ses leaders (influents dans l'Ouest, Poitou-Charentes, le Sud-Ouest ou les zones d'élevage bovin et les DOM-TOM) se sentent mieux en phase avec un gouvernement de gauche que de droite. En dépit de multiples demandes, la Confédération n'a toujours pas été reçue à l'Élysée par Jacques Chirac alors que Luc Guyau y fait une visite au moins une fois par trimestre.

Mais l'indifférence du « château » semble une constante. Ceux qui, dans le modeste pavillon de banlieue de Bagnolet qui sert de siège social, scrutent l'histoire affirment que François Mitterrand non plus ne les avait pas reçus.

François Grosrichard

Chez Alain Desjardin, gîte, couvert et militantisme

LA SALVETAT

de notre envoyée spéciale

Sous la corde à linge, dans le potager, poussent de petites fraises, sucrées et savoureuses. Alain Desjardin n'en mange aucune avant d'avoir fini d'étendre sa lessive :

PORTRAIT

De la minorité du PSU à la Confédération, l'itinéraire d'un paysan Vert

« Moi, c'est à l'ancienne, la récompense, c'est après. » Les vents du Larzac ébouriffent sa tignasse frisée, poivre et sel, et agitent les rangées rectilignes de légumes plantés dans une terre, d'où, il y a bientôt vingt ans, il a retiré « cinq tonnes de balles, d'obus, de bouteilles de bière, de piles ». Un souvenir de l'armée, qui a occupé pendant des années la bâtisse paysanne de La Salvetat, transformée aujourd'hui en ferme-accueil.

Le militant du Larzac, de Lip, « organisateur de la première grève internationale de la métallurgie à Roubaix le 13 avril 1968 » et d'autres faits de gloire qu'il raconte sans fausse modestie, a posé ses banderoles et ses piquets, ici, à 37 kilomètres de Millau (Aveyron), « le 14 octobre 1981 à 15 h 45 ». A quarante-six ans, il n'avait « pas un rond » et l'envie d'un ordinaire plus calme que celui qu'il avait connu, avec séquestrations de patrons et grèves de la faim. L'endroit est sublime et délabré. « L'aide des amis de toujours, de quelques hauts fonctionnaires, les dons de deux cent cinquante militants », et voilà retapée, avec le temps, l'« une des bâtisses les plus monumentales du Causse du Larzac, au cœur du pays templier », dit aujourd'hui le prospectus.

Le 30 juin, la ferme sera pleine. Pas de citadins en mal de grand air, mais de représentants de la Fondation pour le progrès de l'homme, une biologiste indienne, des Japonais, des Chinois. Et de militants Verts, dont le député de la Gironde, Noël Mamère. Alain Desjardin, militant des Verts depuis dix ans et adhérent de la Confédération paysanne, se trouvait tout indiqué

pour accueillir les invités du rendez-vous de Millau.

Lorsqu'en 1949, après le « certifié », le curé et l'instituteur viennent voir le père maraîcher de cet élève prometteur, aimé de huit enfants, la réponse tombe, brutale : « Il n'y a que la terre qui compte, le reste je chie dessus. » Cinq ans passent, à mettre « sa langue dans sa poche » et à livrer des légumes, puis Alain Desjardin choisit le ciel, en gradant devant la gendarmerie.

DÉGRADÉ EN ALGÉRIE

Parachutiste, il pensait peut-être au paradis, il trouve la guerre d'Algérie. Sa première prise de conscience politique « grâce à un aumônier » et la rébellion qui s'ensuit lui vaudront d'être dégradé pour refus d'obéissance.

Début de la longue marche militante qui commence à Arras, sous les auspices de l'Action catholique ouvrière (ACO), et se poursuit, à Roubaix, au PSU et à la CFDT. Electricien dans la métallurgie, marié alors à une piqurière du textile, Alain Desjardin va, avec son vélo, d'« un piquet de grève à l'autre ». En 1972, il se range du côté de la minorité du PSU qui fonde la Gauche ouvrière et paysanne (GOP). « J'étais dans cette mouvance qui recherchait, autour de 68, la jonction entre étudiants, paysans et ouvriers », explique l'ouvrier qui deviendra paysan, sans jamais avoir été étudiant.

Assis au soleil, Alain Desjardin dit d'un air tranquille : « Je ne crois plus au grand soir. » C'est dans l'écologie qu'il pense avoir trouvé son ancrage politique. Non sans maugréer un peu, dans sa moustache, sur les tensions avec ses amis de la « Conf ». Tiens, le Francis, là, qui saute de son tracteur. C'est lui qui veut prendre en main les opérations, pour peindre en lettres géantes sur un renfort de la montagne le slogan qui fera mouche sur ceux qui arriveront à Millau par la route. Ce dazibao géant du Larzac, Alain Desjardin le connaît par cœur. Mais il propose gentiment : « Je sais où on peut trouver un stock de peinture fluo au rabais. »

B. G.

Les organisateurs s'appuient sur le « mouvement social »

LA CONFÉDÉRATION paysanne y a apporté un soin particulier. Parce que les deux jours de rassemblement à Millau, vendredi 30 juin et samedi 1^{er} juillet, visent non seulement à soutenir dix de ses membres qui passent en procès, mais aussi à faire « converger les luttes contre la mondialisation libérale » et à protester contre la « répression du mouvement social », elle s'est appuyée sur un réseau strictement syndical et associatif. Les formations politiques qui ont souhaité être présentes auront leur stand. En revanche, elles n'ont été intégrées en tant que telles ni à l'organisation ni à l'animation de ces deux journées de happening.

Le comité de soutien qui a mis en place ce grand raout regroupe

ainsi tous les noms traditionnellement accolés à la mouvance « mouvement social », qu'il s'agisse de la CGT, des SUD, de la FSU, des fédérations contestataires de la CFDT, des associations de chômeurs comme AC ! ou le MNCP, des collectifs de « sans » comme Droits devant !! ou Droit au logement, d'Attac, de l'Observatoire contre la mondialisation. S'y rajoutent le Syndicat de la magistrature et celui de la médecine générale, des associations de défense de l'environnement et, de manière plus étonnante, la Coordination rurale.

De même, aucun représentant de formation politique ne participe aux quatorze forums et débats qui se tiendront en marge de l'audience. Là encore, le choix a

été de privilégier syndicalistes, membres d'associations de lutte ou d'organisations non gouvernementales, universitaires, ainsi que les nouveaux collectifs « spontanés » comme Reclaim the street en Grande-Bretagne ou Gli Invisibili en Italie.

PORTEURS D'UN PROJET POLITIQUE

La Confédération paysanne, méfiante vis-à-vis de l'intérêt qu'elle suscite du côté des formations de la gauche « plurielle », a ainsi conçu Millau dans une tonalité plutôt « autonomie du mouvement social », estimant que les différents mouvements de protestation, qu'il s'agisse des sans-papiers, des mal-logés, des chômeurs, des syndicalistes ou des réseaux de résistance à la mondia-

lisation, sont aussi porteurs d'un projet politique.

Son porte-parole, José Bové, qui aime à se définir comme un anarcho-syndicaliste, a toujours défendu ce positionnement d'autonomie et d'autogestion au sein de la Confédération paysanne. Il est d'ailleurs signataire du manifeste « Pour des états généraux du mouvement social européen », présenté par le sociologue Pierre Bourdieu à l'occasion du 1^{er} mai et qui a été invité à Millau. Ce texte à la tonalité critique pour les gauches gouvernementales européennes a, entre autres ambitions, celle de faire réfléchir les différents collectifs et associations signataires à un contre-projet politique.

Caroline Monnot

Lionel Jospin fait pression sur la majorité pour que la réforme de la chasse soit adoptée

Le PCF réclame des évolutions du projet de loi sous peine de voter contre à l'Assemblée nationale

L'adoption définitive du projet de loi sur la chasse, mercredi 28 juin, à l'Assemblée nationale, reste incertaine. Un vote contre des

communistes et de certains socialistes, l'abstention des Verts et une forte mobilisation de la droite risquent d'entraîner le rejet du texte. Le

gouvernement cherche un ultime compromis sur les dates de chasse. Le PS et le groupe menacent de sanctions les parlementaires récalcitrants.

QUE PAS UNE VOIX socialiste ne manque ! Que la majorité « plurielle » donne une bonne leçon de cohésion à l'opposition ! Et que la session parlementaire se termine bien ! A la veille du vote définitif du projet de loi sur la chasse, mercredi 28 juin, à l'Assemblée nationale, le gouvernement croise les doigts, bat le rappel des députés de gauche et étudie d'ultimes concessions. Il craint que l'abstention des Verts, l'hostilité ouverte de certains élus socialistes pro-chasse et des députés du PCF, conjuguées à la forte mobilisation de la droite, ne débouchent sur ce qu'il redoute : le rejet du dernier grand texte de la session, qui marquerait un faux-pas politique pour le premier ministre.

L'adoption du projet de loi en deuxième lecture, le 14 juin, ne doit pas faire illusion (*Le Monde* du 15 juin) : le texte avait obtenu 132 voix pour et seulement 42 contre (dont 14 voix socialistes) à... 6 heures, alors que les députés de gauche étaient encore nombreux en séance mais que la droite était pratiquement absente de l'hémicycle. La situation sera différente, mercredi, puisque le gouvernement a demandé un vote solennel, qui pourrait avoir lieu l'après-midi, après les questions au gouvernement. Tous les députés devront alors se prononcer, et ce scrutin permettra de savoir, nominativement, quels élus socialistes se sont prononcés contre le texte.

Le président du groupe, Jean-Marc Ayrault, a donné « une seconde chance » aux quatorze parlementaires qui avaient rejeté le texte mi-juin. Mais s'ils persistent

dans leur vote, les sanctions tomberont : privés du droit tant recherché de poser une question au gouvernement lors des séances de mardi ou de mercredi, les députés récalcitrants risquent aussi de se voir refuser les missions ou les postes de rapporteur de projet de loi qui assoient une notoriété. Et – qui sait ? – de connaître des difficultés pour obtenir leur investiture en 2002. Deux votes contre le projet ont particulièrement irrité le premier ministre : celui de Marc

près des hésitants. Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a lancé, lundi 26 juin, sur LCI, un appel à la cohésion de la majorité. « *Il faut que ce texte, comme les autres depuis trois ans, passe sans que telle ou telle procédure ne soit adoptée* » et « *que l'on comprenne que c'est l'intérêt général* », a-t-il insisté. Les partenaires de la majorité, « *que ce soient les Verts ou le PCF, doivent prendre leurs responsabilités pour que ce texte passe et que l'on n'ait pas la-*

voix communistes manquent, aucune réforme ne peut être adoptée sans l'appui de la droite. Cela, Lionel Jospin le refuse. Le gouvernement doit donc, coûte que coûte, obtenir l'abstention du PCF, dont dix-sept députés ont rejeté le texte en deuxième lecture.

POUR QUELQUES ESPÈCES DE PLUS

« *Si le texte ne bouge pas d'ici à mercredi, je ne vois pas comment on pourrait revenir sur notre vote contre* » du 14 juin, a prévenu, dès vendredi, le porte-parole du groupe sur la chasse, Maxime Gremetz (Somme). Il souhaite que le texte évolue sur deux points : les dates de chasse aux oiseaux migrateurs et le jour sans chasse, prévu le mercredi. Le PCF veut obtenir un allongement des périodes de chasse – pour « *quelques espèces, pas beaucoup* », précise M. Gremetz – par rapport à la liste fixée dans le décret sur les dates de chasse soumis aux députés par la ministre de l'environnement, Dominique Voynet.

« *Nous cherchons une abstention de l'ensemble du groupe, pas des débauchages individuels* », indique-t-on à Matignon. Le gouvernement met au point une nouvelle rédaction du décret, à la fois plus souple et « eurocompatible ». C'est tout l'enjeu des tractations actuelles. Mercredi, à 18 h 30, M. Jospin recevra dans les jardins de Matignon tous les parlementaires de la majorité pour un « pot » de fin de session. Il serait tout de même malséant qu'un rejet du projet de réforme de la chasse ne vienne gâcher cette petite garden-party estivale...

Jean-Michel Bezat

Les menaces de représailles de Jean Saint-Josse

Le président de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), Jean Saint-Josse, a rappelé, lundi 26 juin, que son mouvement présentera des candidats aux élections municipales de 2001 en « *réponse politique* » au projet de loi sur la chasse. Déplorant la « *fracture rurale* » provoquée par ce texte, il a dénoncé la « *différence de comportement des élus sur le terrain et à l'Assemblée nationale* ». « *Ce qu'on attend des députés, c'est qu'ils s'identifient et qu'ils votent clairement* », a-t-il ajouté, disant craindre des « *remous qui nous dépassent* ». Le même jour, le député de l'Ardèche Stéphane Alaïze (PS) a annoncé avoir porté plainte pour violences volontaires après avoir été agressé, samedi 24 juin, par un homme qui lui a notamment reproché ses prises de position sur la chasse. Ancien administrateur de la fédération départementale des chasseurs, M. Alaïze a estimé que la situation en Ardèche « *s'est dégradée depuis la politisation de la chasse* » en se radicalisant sur des « *tendances extrémistes* ».

Dolez, le premier secrétaire de l'importante fédération PS du Nord, et surtout celui de Michel Vauzelle, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et ancien ministre, dont l'attitude a été qualifiée de « *lâche* » par la direction du PS.

Christian Bataille (Nord), coordonnateur du groupe sur ce sujet, et François Patriat (Côte-d'Or), rapporteur du projet de loi, ont fait un travail de persuasion au-

dessus une difficulté », a ajouté M. Vaillant. Alain Claeys, numéro deux du PS, a également sonné le rappel afin que « *tous les socialistes se retrouvent autour du projet* ». Mais pas seulement eux : « *Chaque parlementaire a des droits et des devoirs vis-à-vis de la majorité plurielle et du groupe socialiste* », a ajouté le trésorier du PS, en prévenant que le parti sera « *très attentif* » à la discipline de vote.

Lors d'un vote solennel, si les

La représentativité de la Coordination rurale officiellement reconnue

Le ministère se félicite du « pluralisme » syndical

LE GOUVERNEMENT vient de reconnaître officiellement la représentativité de la Coordination rurale. Le ministère de l'agriculture et de la pêche l'a fait savoir, lundi 26 juin, lors d'une réunion avec les responsables de ce syndicat agricole, né en 1994 en opposition à la réforme de la politique agricole commune (PAC) de 1992. Les critères énumérés par les décrets du 28 février 1990 et du 16 février 2000 pour qu'un syndicat soit considéré comme représentatif et bénéficie à ce titre de divers avantages, statutaires et financiers, sont en effet désormais réunis. Il faut notamment que le syndicat ait administré la preuve, au niveau départemental, qu'il a fonctionné « *de manière indépendante, régulière et effective* » depuis au moins cinq ans et que cette appréciation par les autorités préfectorales se vérifie dans au moins vingt-cinq départements. Il faut ensuite qu'il ait réuni au moins 15 % des voix aux dernières élections aux chambres départementales d'agriculture. Le dernier scrutin s'est déroulé en 1995 et la Coordination avait recueilli 22 % des suffrages dans les cinquante-quatre départements où elle avait présenté des listes (12 % sur le plan national).

« SOUVERAINISME » REVENDIQUÉ

Le président de la Coordination rurale, le Charentais François Lucas, avait écrit à Jean Glavany, le 10 avril, pour lui indiquer que, dans vingt-six départements, les préfets avaient, par arrêté, habilité la Coordination à se considérer comme syndicat représentatif. Le gouvernement doit maintenant préciser la liste des organismes, commissions et comités professionnels natio-

naux où la Coordination pourra désigner des représentants, comme le font déjà les autres syndicats, à savoir la Confédération paysanne et celle qu'on qualifie à la Coordination d'« *ennemi numéro un* », la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), encore largement majoritaire. Dans l'entourage de M. Glavany, où l'on vante les mérites du « *pluralisme* », l'on précise que les premières « *entrées* » de la Coordination pourraient se produire rapidement au Conseil supérieur d'orientation et au Centre national des structures et des exploitations agricoles.

Très hostile à la quasi-totalité des orientations de la politique européenne, notamment la baisse des prix garantis, la Coordination, souvent classée à droite, est surtout influente dans les zones de grande culture comme le Bassin parisien ou le Poitou-Charentes, mais aussi là où l'on trouve une polyculture familiale comme la vallée de la Garonne. M. Lucas se défend énergiquement d'être à la tête d'une organisation de droite : « *Il y a chez nous des gens qui votent à gauche, y compris pour le PCF. Qu'on nous classe comme souverainistes car nous sommes contre le traité de Maastricht ou la PAC, et parce qu'on estime que l'agriculture et ses paysans doivent être gérés par les Etats, d'accord, mais vous savez bien que les souverainistes vont de Chevènement à de Villiers...* » La reconnaissance officielle de la Coordination rurale coïncide avec le lancement de la campagne pour les élections aux chambres d'agriculture, qui auront lieu le 31 janvier 2001.

François Grosrichard

RENAULT

16V Motorisations

ECOLOGIE. Nos motorisations 16V contribuent au respect de l'environnement. En effet, la réduction de consommation de carburant se traduit par une baisse des émissions de dioxyde de carbone. De plus, nos moteurs sont recyclables à 95 % de leur poids. Finalement, démarrer va devenir un geste contre la pollution. www.renault.fr

Publicis Conseil 0389

Denis Morin devient directeur du cabinet au ministère de l'emploi

DENIS MORIN, ancien directeur du cabinet de Christian Sautter au ministère des finances, devient directeur du cabinet de Martine Aubry, au ministère de l'emploi et de la solidarité. Déjà entré en fonctions mardi 27 juin, il remplace Dominique Marcel, qui part à Matignon en qualité de directeur adjoint du cabinet chargé des questions économiques et sociales, poste vacant depuis que Jean-Pierre Jouyet a été nommé directeur du Trésor.

Ce jeu de chaises musicales est loin d'être anodin. D'abord, il met fin à de longues semaines de rumeurs à Bercy. Malgré sa responsabilité dans les tours de passe-passe budgétaires de l'hiver dernier, M. Morin, que l'on surnomme « Monsieur Cagnotte » à Bercy, lorgnait toujours sur le poste de directeur du budget, que Laurent Fabius hésitait à lui accorder au moment où le Sénat a lancé une commission d'enquête sur la sincérité des comptes de l'Etat.

Ensuite, l'arrivée Rue de Grenelle de M. Morin, qui n'est pas un familier des questions sociales, est un signe de plus du départ prochain de M^{me} Aubry, vraisemblablement à la fin de l'été. Avant de faire ce choix, la ministre de l'emploi et de la solidarité a en effet proposé, en vain, le poste à plusieurs experts connaissant parfaitement ces dossiers : son actuel directeur adjoint, Pierre-Louis Bras, a préféré décliner l'offre pour prendre, d'ici quelques jours, la direction de la Sécurité sociale. Christophe Devys, conseiller à Matignon, a lui aussi écarté la proposition.

Cette nomination suggère enfin qu'à l'avenir la définition de la politique sociale se fera beaucoup moins au ministère de l'emploi qu'à l'Hôtel Matignon, sous la surveillance de M. Marcel. Visible, les départs de la Rue de Grenelle s'accélérent et le transfuge de Bercy n'arrive que pour expédier les affaires courantes.

Isabelle Mandraud
et Laurent Mauduit

Une majorité de syndicats approuve le plan de résorption de la précarité

Près de cent mille agents pourraient intégrer la fonction publique

Le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, a trouvé un accord, mardi 27 juin, avec la majorité des fédérations syndicales, sur la résorption de l'emploi

précaire dans les administrations. Près de cent mille agents seraient susceptibles d'être titularisés. La CGT et la CGC ont émis de fortes réserves.

MISSION accomplie. A 3 heures, mardi matin 27 juin, Michel Sapin, ministre de la fonction publique, quitte la table des négociations le sourire aux lèvres : après douze heures de discussions, son protocole d'accord sur la résorption de l'emploi précaire dans les trois fonctions publiques (ministères, hôpitaux, collectivités territoriales) vient de recueillir l'adhésion, encore informelle, de la majorité des sept fédérations de fonctionnaires, qui doivent consulter leur base avant de se prononcer définitivement. Pour l'heure, seuls Bernard Lhubert, de la CGT, et Charles Bonnissol, de la CFE-CGC, trouvent l'accord trop éloigné de leurs revendications initiales, tandis que FO, la CFDT, l'UNSA, la FSU et la CFTC saluent les avancées « conséquentes » d'un texte « ambitieux ».

Pour le ministre, l'accord est « bon » à plus d'un titre. Trois mois après sa prise de fonction, cette première séance de négociations officielles lui permet de re-

nouer à bon compte le dialogue avec les organisations syndicales, échaudées par l'échec des négociations sur les 35 heures dans la fonction publique et les annonces de Lionel Jospin sur les retraites. Plus facile à négocier que les salaires, cet accord « ne va pas coûter très cher », assure en outre M. Sapin, puisque les personnes qui doivent en bénéficier sont déjà rémunérées avec de l'argent public.

Réputé habile négociateur, le ministre apparaît de plus comme le champion de la lutte contre la précarité : sans pouvoir chiffrer exactement le nombre des ayants droit, M. Sapin estime qu'ils seront « plus du double » par rapport au précédent plan de titularisation, dont le champ couvrirait 45 000 agents, en 1996. Cet objectif, sur lequel aucun syndicat n'a trouvé à redire, doit montrer la « volonté gouvernementale forte » d'en finir une bonne fois pour toutes avec la précarité et les « solutions de facilité », explique-t-il.

Enfin, les mesures annoncées

pour éviter la reconstitution d'un volant de salariés précaires lui permettent de joindre l'utile à l'agréable : derrière les « avancées sociales très importantes » du texte, c'est bien une ambitieuse modernisation de la gestion de l'emploi public que M. Sapin entend amorcer, sans craindre de renvoyer aux oubliettes le fameux « gel » de l'emploi public ni de bousculer, au passage, quelques certitudes syndicales. Pour limiter le recours aux contractuels, le texte prévoit en effet divers modes de recrutement, qui sont loin de faire l'unanimité parmi les organisations syndicales.

RISQUES DE « NÉPOTISME »

Approuvé par la CFDT et l'UNSA, l'accès direct et sans concours en catégorie C (employés, agents d'entretien...), que le protocole d'accord entend expérimenter pendant cinq ans pour répondre aux besoins immédiats des administrations, suscite l'hostilité de FO, de la CGT et de la FSU. Inquiet des risques de « népotisme » qu'entraînerait l'abandon du concours, Bernard Lhubert (CGT) y voit une mesure « dangereuse » qui va « entraîner des problèmes de mobilité pour les agents et un décalage fort pour l'ensemble de la catégorie C au détriment des échelons supérieurs ». S'il approuve des mesures « largement meilleures que lors du plan précédent », Roland Gaillard, de FO, désapprouve la décentralisation des concours.

Fustigeant l'« hypocrisie » des députés qui votent des emplois budgétaires « en sachant qu'ils ne correspondent jamais au nombre réel » de personnes employées par l'Etat, M. Sapin ne craint pas d'annoncer aux tenants de la rigueur budgétaire qu'« il faudra recruter demain deux fois plus de fonctionnaires qu'aujourd'hui ». A cette fin, l'accord prévoit qu'« une partie significative » des créations de postes sera financée par des crédits officiels et non plus puisés, discrètement, dans des crédits de fonctionnement.

Alexandre Garcia

Des modes de titularisation diversifiés

Le protocole d'accord sur la résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique s'appliquera sur une durée de cinq ans. Après sa signature, il doit être traduit dans un projet de loi soumis à l'examen du Parlement à l'automne, en vue d'une application dès l'année 2001.

● **Champ d'application.** L'accord concerne tous les contractuels, vacataires, temporaires, auxiliaires, de catégorie A (licence), B (baccalauréat) et C (brevet) ayant travaillé deux mois au cours des douze mois précédant la date de signature du protocole et totalisant au moins trois ans d'équivalent temps-plein dans les huit dernières années. Il s'applique également aux agents français ou ressortissants d'un pays de l'Union européenne ou de l'espace économique européen.

● **Modes de titularisation.** A côté des concours réservés

organisés pour les non-titulaires, le texte prévoit, sans limite d'âge, des examens professionnels et l'accès direct sans concours à l'échelle 2 pour les agents relevant de la catégorie C. Il rend possible la titularisation sur diplôme sans changement d'affectation pour les agents de la fonction publique territoriale.

● **Maîtres auxiliaires.** Encore nombreux à ne pas avoir été intégrés, ils bénéficieront d'examens professionnels leur permettant d'échapper aux concours.

● **Emplois aidés.** Relevant du droit privé, les salariés en contrat emploi-solidarité sont exclus de l'accord. Le texte prévoit qu'ils bénéficieront d'une formation et de la possibilité d'être intégrés sans concours en catégorie C. Un groupe de travail associant les syndicats sera chargé de faire le point sur les emplois-jeunes.

Le recul du chômage profite aux jeunes et aux ouvriers

LE REcul du chômage a surtout profité aux jeunes et aux ouvriers, au détriment des chômeurs de longue durée et des personnes les moins diplômées, révèle l'enquête annuelle sur l'emploi de l'Insee, publiée le 27 juin. En mars 2000, les chômeurs de longue durée représentaient 40 % des chômeurs contre 38 % quatorze mois auparavant.

C'est chez les ouvriers que le chômage a le plus diminué : de 15,1 % en janvier 1999 à 12,4 % en mars 2000. Chez les 15-24 ans, le taux de chômage est passé de 26,6 % à 20,7 %.

Démissions en série au Rassemblement pour la France

LA CRISE fait sentir ses effets au Rassemblement pour la France (RPF). Nicolas Dupont-Aignan, député de l'Essonne, a annoncé, lundi 26 juin, qu'il quittait le mouvement après la rupture entre son président, Charles Pasqua, et son vice-président, Philippe de Villiers. « Le RPF est entré dans une phase de coma profond », a estimé M. Dupont-Aignan dans un communiqué. Initialement proche de Philippe Séguin, M. Dupont-Aignan avait rejoint très tôt le RPF. Il avait déjà renoncé à ses fonctions de secrétaire général adjoint. Le 23 juin, le député européen Paul-Marie Coûteaux, proche de Charles Pasqua, a également annoncé sa décision de « quitter ce rassemblement qui n'en est pas un ». M. Coûteaux a ajouté que son appartenance au groupe Union pour l'Europe des nations (UEN), que préside M. Pasqua au Parlement européen, « se trouve ipso facto mise en question ».

Jean Tiberi annonce un débat au Conseil de Paris sur la loi PLM

LE MAIRE de Paris, Jean Tiberi, a annoncé, lundi 26 juin, au Conseil de Paris, qu'il organisera à l'automne un débat sur le statut de Paris et sur la réforme de la loi PLM (Paris-Lyon-Marseille) qui le régit. Il répondait à une question sur la sécurité et l'absence de pouvoirs de police du maire de Paris d'Yves Galland (UDF).

Depuis deux mois, le candidat socialiste à la Mairie de Paris, Bertrand Delanoë, fait pression sur M. Tiberi pour qu'il organise ce débat. Le 21 juin, au côté de Michel Charzat, maire (PS) du 20^e arrondissement, M. Delanoë avait présenté ses propositions. Elles reprennent l'essentiel d'une proposition de loi déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale le 25 mai 1999 et qui n'a jamais été inscrite au calendrier du Parlement.

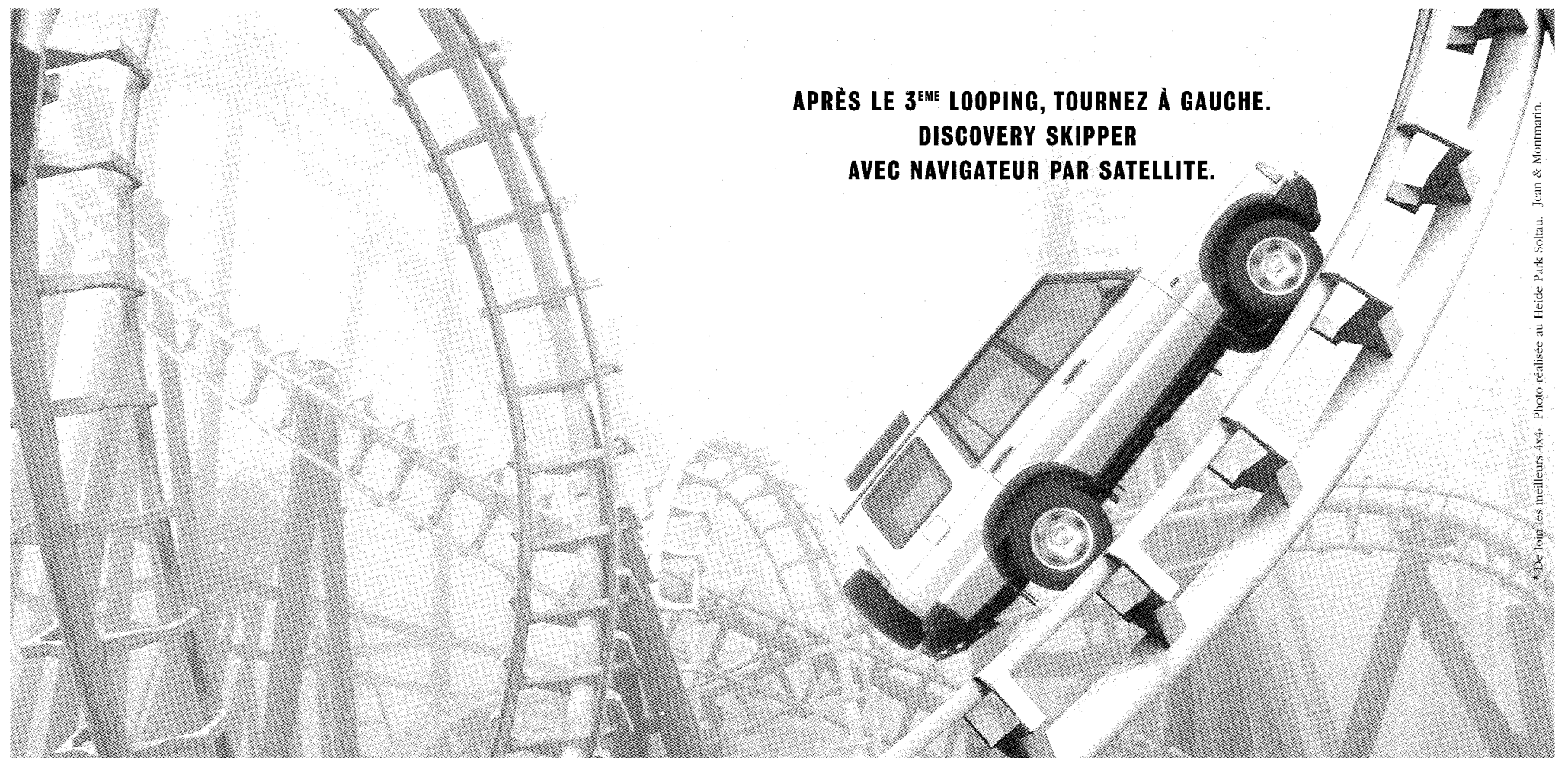
DÉPÊCHES

■ **QUINQUENAT : le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, a déclaré**, lundi 26 juin, sur LCI, que « la voie du Congrès serait plus simple » pour approuver le projet de loi constitutionnelle sur le quinquennat. M. Vaillant a pointé le risque qu'un référendum soit « détourné de son sens », en citant notamment le Rassemblement pour la France (RPF), qui y est opposé.

■ **OPPOSITION : Jacques Chirac devait participer, mardi 27 juin, au « dîner amical » des députés et sénateurs RPR-UDF-DL**, qui a lieu dans un restaurant situé sur le toit d'un grand magasin de Paris. Les parlementaires de l'opposition sont invités par leurs présidents de groupe à l'occasion de la fin de la session du Parlement, qui s'achève le 30 juin.

■ **SÉNAT : cent vingt sénateurs de droite (RPR, UDF et DL) ont saisi le Conseil constitutionnel** d'un recours contre le projet de loi relatif au mode d'élection des sénateurs, adopté par le Parlement le 21 juin. Celui-ci instaure notamment l'élection des sénateurs au scrutin proportionnel dans les cinquante départements comptant trois sénateurs ou plus. Aujourd'hui, ce mode de scrutin ne s'applique que dans les quatorze départements comptant cinq sénateurs ou plus, ainsi que dans le Val-d'Oise.

APRÈS LE 3^{EME} LOOPING, TOURNEZ À GAUCHE.
DISCOVERY SKIPPER
AVEC NAVIGATEUR PAR SATELLITE.



Discovery série limitée Skipper. A partir de 199 900^F Sur la série très limitée Skipper, disponible en 300 exemplaires, on peut perdre le nord sans pour autant perdre sa route. En plus de toute la technologie exclusive Land Rover et

d'une climatisation automatique, vous y trouverez en effet un système de navigation par satellite.

Le Discovery Skipper bénéficie également de 3 ans d'entretien ou 60 000 km, 3 ans de garantie ou 100 000 km (au premier des termes échu) et 3 ans d'assistance.



THE BEST 4x4x4*

POLICE Le ministère de l'intérieur a commandé à l'Inspection générale de la police nationale une mission d'étude sur les armes dans la police. Il souhaite savoir si le revolver Man-

hurin, qui équipe depuis 1982 les policiers de la sécurité publique, favorise les bavures. ● LE REVOLVER, qui est dépourvu de cran de sûreté, a toujours une balle engagée dans le

canon : il suffit donc d'une pression sur la détente pour que le coup parte. En revanche, le pistolet doit être armé manuellement, ce qui offre un délai de réflexion et évite les tirs

accidentels. ● LORS DE LA MORT D'HABIB, au Mirail, à Toulouse, le policier, qui avait tiré au cours d'une interpellation mouvementée, a déclaré ne pas avoir eu conscience de tirer.

● SI LA FORMATION INITIALE des policiers a été améliorée ces dernières années, la formation continue reste encore insuffisante, notamment en matière d'entraînement au tir.

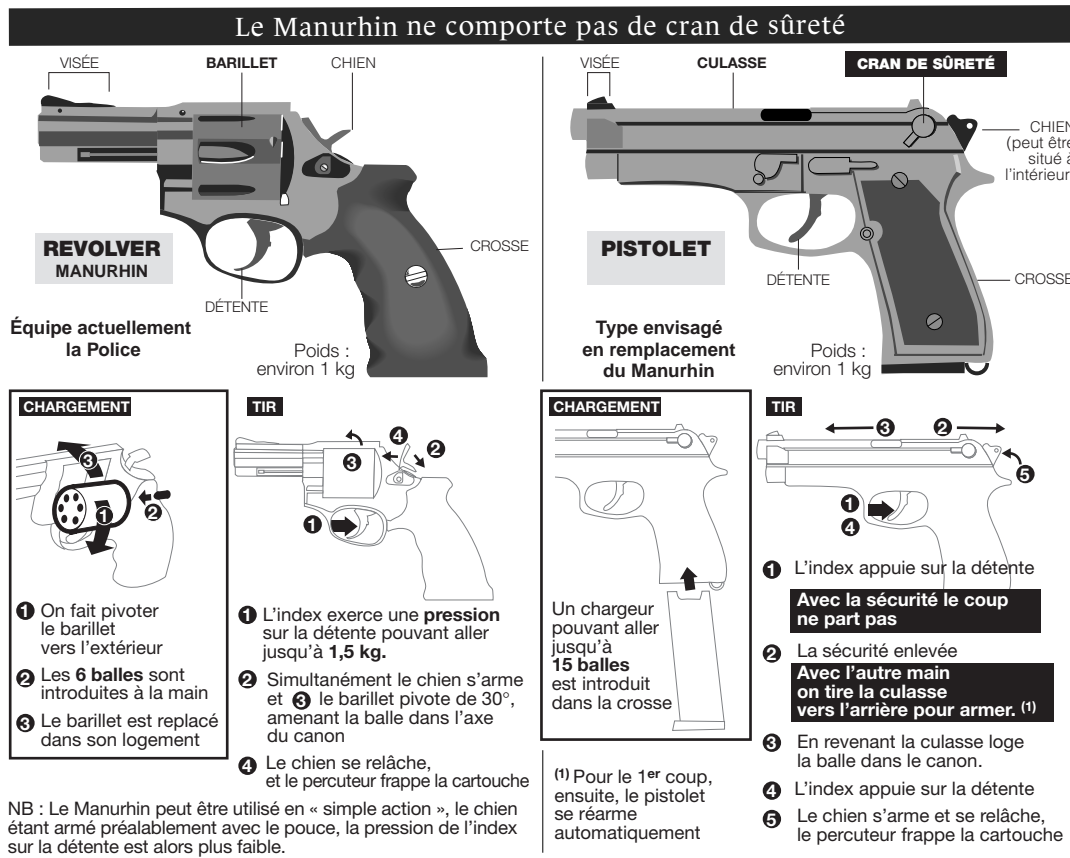
Le revolver Manurhin est accusé de favoriser les bavures policières

Cette arme qui équipe les policiers depuis 1982 a toujours une balle engagée dans le canon, alors que les pistolets doivent être réarmés manuellement. Le ministère de l'intérieur, qui estime que ce système favorise les tirs accidentels, a commandé une étude sur le sujet

LORS DES BAVURES policières, la nature de l'arme dont sont dotés les fonctionnaires a-t-elle une part de responsabilité ? Désormais, cette question est officiellement posée par le ministère de l'intérieur, qui a commandé à l'Inspection générale de la police nationale une mission d'étude sur les armes dans la police nationale. Cette décision a été prise à la suite de la mort de Riad Hamlaoui, tué par un gardien de la paix dans la nuit du 15 au 16 avril à Lille (Nord). Mais l'idée faisait son chemin depuis le coup de feu mortel dont avait été victime le jeune Habib, le 13 décembre 1998 dans le quartier du Mirail à Toulouse (Haute-Garonne) (*lire ci-dessous*). Dans ces deux cas, le tir mortel n'aurait sans doute pas pu avoir lieu si les policiers avaient été dotés d'un pistolet et non d'un revolver, estime-t-on au ministère de l'intérieur.

Revolver, pistolet : pour les profanes, les deux mots évoquent une seule et même arme. La réalité est pourtant bien différente. Le revolver Manurhin, qui équipe aujourd'hui les policiers affectés en sécurité publique – soit la grande majorité des fonctionnaires –, a toujours une balle engagée dans le canon et est dépourvu de tout cran de sûreté. Il suffit d'une pression sur la détente pour que le coup parte. Le pistolet, en revanche, doit être armé par un geste manuel pour que le policier puisse faire feu. Aux yeux du ministère de l'intérieur, cette arme, qui limite le risque de tir accidentel, présente donc un double avantage : le réarmement offre au policier un délai supplémentaire de réflexion avant qu'il ne fasse usage de son arme et le bruit fait par la culasse au moment de l'armement peut avoir un effet dissuasif pour la personne qui est visée.

« En 1971, nous étions armés de



Le pistolet envisagé pour remplacer l'actuel revolver Manurhin de la police nationale semble, a priori, plus sûr dans le cas où un policier utiliserait son arme comme une menace, car il comporte un cran de sûreté. Cependant, le revolver est réputé plus rapide et plus précis en cas de légitime défense (seule situation autorisant le policier à se servir de son arme). Le pistolet présente un avantage en cas de tir nourri, car il contient plus de munitions.

pistolet Unic, se souvient Gérard Boyer, secrétaire général du syndicat Alliance (droite modérée). Nous effectuons à deux une patrouille dans le 5^e arrondissement. Nous avons surpris deux types qui venaient de braquer une épicerie. En nous apercevant, ils ont ouvert le feu, puis se sont enfuis. Si on avait eu un revolver, on leur aurait peut-être tiré dans le dos. » A cette

époque, le pistolet dont disposaient les policiers est pourtant loin de faire l'unanimité. Ce matériel de qualité grossière s'enraye facilement et le tir manque de précision. Une campagne en faveur du revolver se développe donc peu à peu, relayée par la haute hiérarchie policière au milieu des années 70.

L'exemple de la police fédérale américaine, qui utilise des revolver

vers Smith and Wesson, est alors mise en avant. Des stages sont organisés aux Etats-Unis, créant une « mode » du revolver. Le tir de riposte est alors privilégié, même si la règle de la légitime défense encadre strictement l'usage de l'arme par les fonctionnaires de police : ils n'ont en effet le droit d'en faire usage que lorsque leur vie ou la vie d'autrui est directement menacée.

24 morts depuis 1994

De 1994 à 1999, vingt-quatre personnes ont trouvé la mort à la suite de l'usage régulier ou irrégulier de leur arme à feu par des policiers. Pour les six premiers mois de l'année 2000, deux cas ont été enregistrés. A Lille (Nord), dans la nuit du 15 au 16 avril, Riad Hamlaoui a été tué par un policier alors qu'il était installé dans une voiture. Le 15 juin, un homme a été abattu à Paris sur le boulevard périphérique, après qu'il eut tiré une vingtaine de coups de feu avec un fusil à pompe sur des automobilistes. Du côté policier, en 1999, dix fonctionnaires ont trouvé la mort en service.

EN MATIÈRE d'usage de l'arme par les policiers, la formation joue un rôle essentiel. Des efforts conséquents ont été menés ces dernières années par les ministres de l'intérieur successifs, tout particulièrement dans les écoles de police où les élèves gardiens de la paix apprennent leur métier. Récemment encore, plusieurs mesures ont été prises, à l'initiative du directeur général de la police nationale, Patrice Bergougnoux, en faveur d'une réforme de l'entraînement au tir. Celui-ci insiste sur la nécessité de substituer à la traditionnelle recherche de la rapidité et de la précision une analyse plus fine des situations. Le principe est simple : il vaut mieux, pour un fonctionnaire de police, savoir gérer une intervention difficile que d'être capable de tirer six balles dans une cible. Le dispositif prévoit notamment la mise en

place de stages de gestion des conflits, et du stress des policiers. Il fait l'objet d'un texte réglementaire en voie d'achèvement.

La formation initiale semble ainsi correctement maîtrisée, et s'est traduite par l'arrivée de personnes extérieures au monde policier, telles que des psychologues. Il n'en est pas de même pour la formation continue dispensée aux gardiens de la paix et gradés pendant la durée de leur carrière. La police nationale fonctionne encore à deux vitesses.

FACILITER L'ENTRAÎNEMENT

D'un côté, les fonctionnaires affectés au sein des brigades spécialisées, auxquels est offert un entraînement régulier. De l'autre, les gardiens de la paix, qui rassemblent la grande majorité des fonctionnaires et dont les possibilités de tir

sont beaucoup plus restreintes. Au contact régulier de la population sur la voie publique, ce sont pourtant ces derniers qui sont presque toujours mis en cause dans les bavures policières.

Selon les dispositions réglementaires, chaque gardien de la paix devrait bénéficier au minimum de trois sessions d'entraînement par an et tirer soixante cartouches. Dans la réalité, dénoncent les syndicats représentant les gardiens de la paix, la moyenne s'élève à une session et demie par an. Les nécessités du service sont souvent mises en avant par les responsables hiérarchiques, pour justifier cette situation, selon les organisations professionnelles. Directement mis en cause par ces remarques, les commissaires de police rétorquent, par la voie de leur syndicat majoritaire, en dénonçant le peu d'enthousiasme des gardiens de la paix

pour l'entraînement au tir, y compris lorsque le chef de service veut l'encourager.

La mise en œuvre d'une pratique régulière se heurte parfois à l'absence d'un stand de tir à l'intérieur du commissariat ou dans son immédiate proximité. La loi de modernisation de la police nationale initiée par le ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, en 1985, avait instauré l'obligation de construire un stand de tir dans chaque nouveau commissariat pour donner aux fonctionnaires une plus grande facilité à s'entraîner. L'effort n'a pas été suffisant, comme semble le montrer l'exemple parisien.

La préfecture de police dispose de sept stands pour les quelque 30 000 fonctionnaires placés sous sa responsabilité.

P. Ce.

La formation continue des gardiens de la paix demeure insuffisante

Quartier du Mirail à Toulouse : le caractère exemplaire d'une bavure

LA BAVURE policière qui avait provoqué la mort du jeune Habib, le 13 décembre 1998, à Toulouse (Haute-Garonne), est exemplaire des risques propres à l'utilisation du revolver lors d'une interpellation.

Ce jour-là, les policiers tentent d'arrêter Habib, un jeune homme de dix-sept ans installé à bord d'une voiture que les policiers le soupçonnent de vouloir voler. Le brigadier, chef de patrouille, tente de le sortir du véhicule tout en tenant son arme à la main. Dans la brève lutte qui oppose les deux hommes, un coup de feu est tiré à bout touchant par le fonctionnaire.

Le jeune homme parvient à s'enfuir mais il sera retrouvé mort par une passante quelques heures plus tard. L'autopsie permet d'établir que le coup de feu mortel provient du revolver Manurhin du brigadier. La balle de 9 mm a pénétré dans l'épaule d'Habib avant de ressortir par

l'aîne. La blessure n'était pas mortelle, le décès étant consécutif à l'hémorragie.

Suspendu administrativement par le ministère de l'intérieur, le policier est mis en examen pour « homicide involontaire » et laissé en liberté sous contrôle judiciaire par la juge d'instruction. Lors des interrogatoires, le fonctionnaire insiste sur le caractère accidentel du tir. Dans ses déclarations à l'Inspection générale de la police nationale, il affirme même ne pas avoir eu conscience d'avoir tiré.

VERSION PEU VRAISEMBLABLE

Il indique s'être rendu compte de l'absence d'une cartouche dans le barillet de son revolver, après que le jeune homme eut été retrouvé mort. Si cette version paraît peu vraisemblable en raison du bruit provoqué par la détonation, la nature accidentelle du coup de feu n'est pas contestée par l'enquête.

Dans ce cas précis, les caractéristiques de l'arme semblent pouvoir être mise en cause. Si le brigadier avait disposé d'un pistolet, le risque de coup de feu accidentel aurait été plus difficile, voire impossible, pour peu que la culasse de l'arme n'ait pas été actionnée : ce geste manuel permet d'amener la balle dans le canon.

Si la dimension technique de cette bavure mortelle paraît incontestable, elle n'explique cependant pas à elle seule la mort d'Habib. Pourquoi avoir mené l'interpellation dans ces conditions ? Et pourquoi s'être abstenu ensuite de rechercher le fuyard, ce qui aurait peut-être permis de lui sauver la vie ? La famille du jeune homme avait d'ailleurs porté plainte avec constitution de partie civile, le 15 décembre 1998, pour « homicide volontaire et omission de porter secours ».

P. Ce.

SOLDES
-30% à -50%

Sur internet, -100% de
cohue sur la lingerie.

Barbara · Etam · First · Lady · Lejaby
Passionata · Princesse Tam · Tam · Ravage
Simone Pérèle · Triumph · Well...

Soldes échangeables

Yzea.com

La grève de la faim des sans-papiers de Lille divise la gauche dans le Nord

Dix-neuf étrangers hospitalisés de force affirment jeûner depuis quatre-vingts jours

Alors que les mouvements de sans-papiers se sont apaisés depuis plusieurs mois, une grève de la faim d'une extrême radicalité se poursuit à

Lille. Dix-neuf étrangers jeûnent depuis le début du mois d'avril. Ils font partie d'un groupe de vingt-deux personnes dont l'état a été estimé si

grave qu'ils ont été hospitalisés de force à la demande de la préfecture du Nord. Il s'agit du neuvième conflit de ce genre en trois ans à Lille.

LILLE

de notre correspondante

Dix-neuf étrangers sans papiers affirment qu'ils poursuivent une grève de la faim à Lille depuis quatre-vingts jours. Ils font partie du groupe de vingt-deux qui avaient été conduits de force, mercredi 7 juin, dans quatre hôpitaux, suite au jeûne qu'ils observent, depuis le 8 avril, pour obtenir leur régularisation. Cette décision d'hospitalisation a été ardemment contestée par les soutiens des sans-papiers. Elle fait suite à l'expulsion, opérée sans ménagement, de ces étrangers - « une évacuation sanitaire pour raisons humanitaires », selon la préfecture du Nord - de la Bourse du travail. Majoritairement des hommes, originaires du Maghreb, d'Afrique noire ou d'Asie, ils y étaient installés depuis plus de deux mois (*Le Monde* du 8 juin).

La tension était restée vive, pendant les deux semaines qui ont suivi, alors que des cars de police stationnaient en permanence aux abords du bâtiment afin d'éviter que les sans-papiers ne s'y réinstallent, puis elle est un peu retombée. Mais le dossier reste brûlant. Samedi 24 juin, Martine Aubry a ainsi été prise à partie par une poignée de jeunes militants de la cause des sans-papiers, lors de l'inauguration d'un jardin public dans un quartier populaire de Lille. Depuis le début des luttes des sans-papiers lillois, la ministre de l'emploi, candidate à la mairie de Lille a pourtant pris bien soin de ne pas apparaître en première ligne.

Sur le plan national, seuls les habituels soutiens des sans-papiers se sont manifestés : M^{me} Gaillot était allé, lundi 12 juin, à la rencontre de chacun des grévistes, avant d'être

reçu par le préfet de Région, Rémi Pautrat. Dans la foulée, un appel a été signé par plusieurs centaines de personnalités, dont Léon Schwartzberg, Albert Jacquard, des élus Verts, communistes ou d'extrême gauche, ainsi que par des artistes comme Guy Bedos ou Zebda. « Nous savons par expérience que la grève de la faim est malheureusement l'ultime recours des sans-voix pour faire connaître leurs droits, soulignait ce texte. Nous savons que c'est l'intransigeance du pouvoir qui conduit les individus à faire ce choix extrême de lutte. »

DIALOGUE DE SOURDS

La régularisation de huit personnes - sept grévistes de la faim et une non-gréviste, épouse de l'un d'entre eux -, annoncée le jour-même de l'hospitalisation forcée, a été interprétée par certains sympathisants comme le signe de la reprise de négociations régulières. Du côté des autorités préfectorales, on martèle que « jamais les négociations n'avaient été interrompues », et que « l'examen des dossiers des grévistes de la faim reste soumis à l'arrêt de leur grève », même si des contacts ont lieu à l'hôpital entre la préfecture et les grévistes. Selon le préfet, les quelques décisions favorables s'expliquent par « un réexamen le plus humain possible de certaines situations ». Le dialogue de sourds entre les sans-papiers et les autorités semble se poursuivre puisque parmi les huit régularisés, quatre avaient décidé dans un premier temps de poursuivre leur jeûne total « par solidarité » avant que deux d'entre eux ne décident de cesser leur grève, selon la préfecture.

Porté par le Collectif des sans-

papiers du Nord (CSP 59), connu pour sa radicalité, ce mouvement est épaulé par un comité de soutien composé d'associations humanitaires (Ligue des droits de l'homme, MRAP), des principaux syndicats, de partis politiques (Verts, PCF), d'étudiants. Ces militants n'approuvent généralement pas le recours à la grève de la faim.

Ce mouvement n'est pas le premier du genre à Lille. En trois ans, neuf conflits, souvent très durs, se sont succédés. De grèves de la faim, interminables, en occupations de lieux symboliques, de rassemblements hebdomadaires devant la préfecture en manifestations de rue, le dossier des sans-papiers n'a jamais cessé d'occuper la chronique.

Pour expliquer ce microclimat lillois, différentes raisons sont avancées. Vivement critiqués par les proches des sans-papiers, les socialistes lillois ne cessent de dénoncer une « manipulation politique » et « la prise en otage » d'une ville dirigée par la gauche. « Il n'est pas normal que des formes d'actions aussi extrémistes se multiplient à Lille, alors que rien n'indique que la loi y soit appliquée différemment que dans le reste du pays, expliquait récemment un communiqué du comité de ville du PS. Nous regrettons que certains puissent encourager l'immigration clandestine en laissant penser que tout arrivant dans notre pays sera systématiquement régularisé. (...) Les socialistes lillois condamnent avec la plus grande fermeté le comportement de type sectaire de ceux qui entraînent des hommes à mettre leur vie en danger en les menant au suicide. »

La préfecture du Nord, pour sa part, insiste sur les comportements

« extrémistes » de certains leaders du CSP, et vise en particulier la personnalité de son porte-parole, Roland Diagne. Ce professeur de français-histoire-géographie en lycée professionnel de quarante-trois ans, d'origine sénégalaise, militant cégétiste radical, anime toutes les luttes des sans-papiers du Nord depuis quatre ans. M. Diagne fait d'ailleurs l'objet d'une enquête pour « non assistance à personne en danger » ordonnée par le parquet.

Cette stigmatisation d'une poignée d'individus suffit-elle à expliquer la situation ? Parmi ceux qui, désespérés, se lancent dans ce combat extrême, l'idée semble ancrée désormais que ce type de lutte donne des résultats concrets. « Dans le Nord, le pourcentage de régularisations obtenues dans le cadre de la circulaire Chevènement dépasse la moyenne nationale », constate la sociologue Saïd Bouamama, proche de la cause des sans-papiers.

« SEULE LA LUTTE PAIE »

Pour le comité de soutien, cette situation « n'est pas dû à la clémence particulière des autorités nordistes, mais prouve uniquement que seule la lutte paie ». Une analyse étayée par une militante humanitaire : « Le fait que chaque grève ait été suivie par une vague de régularisations, ou ait occasionné le réexamen de dossiers qu'on croyait définitivement rejetés, a pu donner le sentiment que cette forme de lutte était un moyen "efficace" d'obtenir ses papiers », confirmant la réalité de ce terrible engrenage dont personne, à Lille, ne semble savoir comment sortir.

Nadia Lemaire

Une bombe découverte devant le Centre de conférences internationales de Paris

Un fragment de « Corse-Matin » saisi à l'intérieur

UN ENGIN explosif de nature « assez sophistiquée », selon une source proche de l'enquête, a été découvert, lundi 26 juin, dans la matinée, par un ouvrier malien qui travaillait sur un chantier du ministère des affaires étrangères, situé devant le Centre international de conférences, avenue Kléber, dans le 16^e arrondissement de Paris. La bombe de trois kilos et demi était installée sur un tas de sable à l'intérieur du chantier, le long de la façade du Centre de conférences, sans être vraiment dissimulée. Elle avait été placée entre samedi soir, vers 19 heures, et lundi matin, aux environs de 7 heures, et devait exploser dans la

térieur de l'engin explosif un petit morceau de papier. Celui-ci s'est avéré être un fragment du journal *Corse-Matin*, daté du samedi 24 juin. Selon les enquêteurs, il est toutefois peu probable qu'il ait été abandonné volontairement. Il aurait en effet dû être détruit par l'explosion, qui n'a pas eu lieu en raison, semble-t-il, d'une défaillance de charge des piles qui devaient actionner le détonateur. Cependant les enquêteurs n'excluent pas formellement que cet indice ait pu être placé là pour créer une fausse piste. Le matériel se composait de vingt-trois bâtons de dynamite, vides de tout marquage. Leur origine n'est pas déterminée. Il y avait également deux détonateurs électriques, un minuteur à cristaux liquides et quatre piles. Les enquêteurs ont cependant écarté l'hypothèse que la dynamite puisse provenir du vol accompli à Plévin (Côtes-d'Armor), le 28 septembre 1999, par un commando composé de militants nationalistes basques et bretons. De la même manière, l'engin n'a rien à voir avec la bombe découverte à Chatou (Yvelines) par deux promeneurs, dimanche 18 juin, pendant la fête des canotiers.

Les enquêteurs n'excluent pas formellement que cet indice ait pu être placé là pour créer une fausse piste

nuit du dimanche 25 au lundi 26, aux alentours de 5 heures du matin, selon les premières constatations des experts du laboratoire de police scientifique de Paris. L'enquête a été confiée à la section antiterroriste de la brigade criminelle de la préfecture de police, par la quatorzième section du parquet de Paris, spécialisée dans ce type d'affaires.

En dépit de l'absence de revendication, les policiers ont rapidement découvert un indice jugé « intéressant », et qui pourrait orienter la suite de l'enquête. Ils ont saisi à l'in-

Cette découverte a, en tout cas, provoqué le report de la réunion plénière du Haut Conseil de la coopération internationale, qui devait se tenir, lundi matin 26 juin, dans le Centre de conférences de l'avenue Kléber, en présence du ministre de la coopération, Charles Josselin. Un colloque sur l'évaluation des négociations de paix au Proche-Orient figure au programme, mercredi 28 juin. La participation du ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, y avait été annoncée.

Pascal Ceaux

Des ordinateurs qui comprennent votre business?

Mais c'est de la folie!

Pas forcément.

Toutes ces organisations sont ultra-performantes dans leur domaine d'activités. Elles ne seraient jamais arrivées à un tel niveau en faisant confiance au premier venu.

Leur autre point commun, c'est qu'elles utilisent toutes des logiciels Autonomy. Ce qui veut dire que leurs ordinateurs ne se contentent plus de collecter, rassembler

et de stocker des données. En effet, les logiciels dont elles disposent sont à même de lire, de comprendre et d'exploiter les quantités vertigineuses d'informations nécessaires au maintien de leurs performances.

Autrement dit, leurs ordinateurs sont désormais capables d'évaluer et d'interpréter le sens des données. Ils peuvent les classer par priorité,

les distribuer et agir en conséquence - cela avec une rapidité et une efficacité inimaginables encore récemment.

Basés sur une application poussée de la théorie des probabilités, les logiciels Autonomy donnent à toutes ces entreprises et institutions une avance considérable.

Et elles sont de plus en plus nombreuses à suivre cet exemple. En fait, rares sont les

organisations pour lesquelles les produits Autonomy ne présentent pas des avantages indéniables.

Ce serait vraiment de la folie de ne pas en profiter.

Pour découvrir comment les produits Autonomy permettront d'améliorer les performances de votre organisation, appelez le 0800 800 243 (appel gratuit) ou consultez notre site Web à www.autonomy.com/france

Autonomy
Lire entre les lignes

Une policière condamnée à six mois de prison ferme pour avoir blessé un jeune

UNE GARDIENNE de la paix de trente-neuf ans, Agnès Debernat, a été condamnée, lundi 26 juin, par le tribunal correctionnel de Melun (Seine-et-Marne), à dix-huit mois de prison, dont douze avec sursis, pour avoir blessé par balle un jeune homme de vingt ans, à Dammari-lès-Lys, en décembre 1997, lors des journées d'émeutes déclenchées par le décès d'un adolescent tué par des policiers de la brigade anticriminalité de Fontainebleau (*Le Monde* du 31 mai). Alors qu'elle n'était pas en service, M^{me} Debernat avait tiré sur des émeutiers qui s'en étaient pris à sa voiture personnelle. Dans un premier temps, la policière, mutée depuis en Guadeloupe, avait déclaré s'être fait dérober son arme de service après avoir été agressée. Face à la convergence des témoignages, elle avait fini par avouer avoir menti. La peine infligée est nettement plus sévère que les deux mois ferme requis par le substitut du procureur.

DÉPÊCHES

■ **Abraham Johnson, chargé de mission et médiateur auprès des jeunes à Créteil (Val-de-Marne)**, a été condamné pour « rébellion » envers des policiers, à une amende de 10 000 F, dont 5 000 F avec sursis, lundi 26 juin, par le tribunal correctionnel de cette ville. M. Johnson, relaxé des chefs d'« outrages » et de « violences », était poursuivi pour s'être interposé entre des jeunes et des policiers lors d'une intervention des forces de l'ordre (*Le Monde* du 21 juin).

■ **Un jeune homme de vingt-deux ans, dont le pitbull avait blessé un policier lors d'une intervention pour tapage nocturne**, a été condamné à deux ans de prison ferme, lundi 26 juin, par le tribunal correctionnel de Tarbes (Hautes-Pyrénées). Dans la nuit du 23 au 24 juin, Jérôme Baillon avait lâché son chien sur les policiers. L'un d'eux, mordu à la cuisse et au visage, avait abattu l'animal pour se dégager.

■ **Trois jeunes gens d'Hagenau (Bas-Rhin) ont été condamnés à dix mois de prison ferme**, lundi 26 juin, par le tribunal correctionnel de Strasbourg, pour avoir forcé et cassé – en compagnie d'une vingtaine d'autres jeunes – le rideau de fer du commissariat où se trouvait un de leurs amis, interpellé pour conduite en état d'ivresse.

■ **Cinq enseignants du lycée Raymond-Cortat d'Aurillac (Cantal), mis en examen pour homicide par imprudence**, après la mort d'une élève de 17 ans tombée d'une falaise au cours d'une classe de découverte, ont bénéficié, le 22 juin, d'un non-lieu. La jeune fille avait quitté en état d'ébriété, dans la nuit du 24 au 25 septembre 1998, le gîte rural où sa classe était hébergée. Pour le juge, il n'est pas établi que le défaut de surveillance et l'alcool aient été à l'origine du drame.

■ **ÉCOLOGIE**: le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, le contre-amiral Yves Lagane, avait mis en demeure Greenpeace, l'organisation écologiste, de faire quitter les eaux françaises, avant mardi matin 27 juin, à ses bateaux « Twister » et « MV Greenpeace », stationnés à proximité de l'usine de traitement des déchets radioactifs Cogema de La Hague (Manche). Dans la matinée, alors que seul le « MV Greenpeace » était encore sur place, l'organisation affirmait vouloir rester jusqu'à « jeudi soir ou vendredi matin », afin de filmer les rejets de l'usine et de diffuser ces images sur Internet.

■ **APPRENTISSAGE**: une centaine d'artisans, menés par l'Union des groupements artisanaux (UGA), ont muré, lundi 26 juin, l'entrée de l'inspection académique de Colmar (Haut-Rhin), afin de protester contre l'insuffisance de la formation délivrée aux apprentis par l'Education nationale. L'UGA accuse cette dernière d'envoyer en apprentissage des « illettrés qu'elle n'est pas capable de former ».

Le gouvernement souhaite rationaliser le dispositif de protection contre les rayonnements

Le système actuel comporte vingt services relevant de six ministères

Le gouvernement souhaite réorganiser le dispositif français de protection contre les rayonnements. Dans un rapport rendu en 1998, le député

(PS) Jean-Yves Le Déaut dénonçait en effet des « responsabilités et des compétences éclatées ». Le projet est de créer une nouvelle struc-

ture, qui fera disparaître l'Institut de protection et de sûreté nucléaire et l'Office de protection contre les rayonnements ionisants.

LA REFORME du dispositif français de protection contre les rayonnements sera examinée lors d'une réunion interministérielle, mercredi 28 juin. Cette réforme a pour but de rationaliser un système morcelé en vingt services de l'Etat dépendant de six ministères et de renforcer la continuité nécessaire entre deux domaines actuellement séparés : la sûreté nucléaire, qui concerne les installations, et la radioprotection, qui vise à prévenir les risques pour les personnes. Dans un rapport rendu au premier ministre le 7 juillet 1998, le député (PS) de Meurthe-et-Moselle, Jean-Yves Le Déaut, soulignait en effet que le système français était caractérisé par des « responsabilités et des compétences éclatées ».

Actuellement, la sûreté nucléaire est assurée, sous la tutelle des ministères de l'industrie et de l'environnement, par la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), pour ce qui est des contrôles, et par l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), chargé au sein du Commissariat à l'énergie atomique de l'appui technique et de l'exter-

ne. La radioprotection incombe en revanche à l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI), créé en 1994. Placé sous la tutelle des ministères chargés de la santé et du travail, il assume des tâches de surveillance, de contrôle et d'expertise. Le rapport Le Déaut avait pointé la quasi-absence de contrôle de terrain par l'OPRI du fait de son manque de moyens.

PRINCIPE DE SÉPARATION

Le projet de décret crée une nouvelle structure, provisoirement baptisée Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire et placée sous la tutelle conjointe des ministres chargés des armées, de l'énergie, de l'environnement, de la recherche et de la santé. Ce nouvel institut exercera « des missions d'expertise et de recherche dans les domaines de la sûreté nucléaire, de la protection de l'homme et de l'environnement contre les rayonnements ionisants, ainsi que du contrôle des matières nucléaires et de la protection contre les actes de malveillance, à l'exclusion de toute responsabilité d'exploitant nu-

cléaire ». Sa naissance fera disparaître l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) et l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI).

Le statut du futur institut – un « établissement public à caractère industriel et commercial » – fait l'objet de débats. Selon ce statut, une partie du budget de l'institut proviendra de contrats passés avec les exploitants, ce qui pose un problème pour un organisme ayant des fonctions de contrôle vis-à-vis de ces mêmes exploitants. Le principe de la séparation entre contrôleurs et contrôlés risquerait ainsi d'être mis à mal. Dans ce débat où des enjeux de santé publique sont confrontés à des intérêts industriels, il semble que Matignon n'ait pas encore arrêté sa position.

L'enjeu est également de savoir qui, dans le futur institut, aura autorité dans les différents domaines de compétence. La DSIN, dirigée par des cadres issus du corps des mines, semble désireuse d'élargir son territoire de compétence à la radioprotection (*Le Monde* du 8 juillet 1998),

tout au moins en ce qui concerne les installations nucléaires, quitte à laisser le domaine de la radiologie médicale à la partie de l'institut qui sera issue de l'OPRI. Au sein de ce dernier organisme, le passage d'une tutelle exclusive du ministère de la santé à une co-tutelle, fait craindre une relativisation des préoccupations sanitaires.

Cette réforme est très attendue. Le gouvernement avait annoncé, le 2 février 1998, qu'il présenterait un projet de loi sur la transparence et le contrôle dans le domaine nucléaire, reposant sur la création d'une autorité indépendante. Le projet de loi sur « l'organisation effective de la transparence et du contrôle de la sûreté nucléaire », avait été transmis, le 20 mai 1999, au Conseil d'Etat, mais il avait émis des réserves sur le fond, estimant que la mission de sécurité publique ne pouvait être assurée par un organisme indépendant. Le projet de loi avait donc été différé.

Paul Benkimoun

M. Schwartzberg annonce le lancement du réseau GenHomme

LORS DE la conférence de presse réunie pour célébrer la fin de l'ébauche du séquençage du génome humain, lundi 26 juin, le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, a insisté sur la « coopération internationale exemplaire » qui a permis, selon lui, l'acquisition de résultats majeurs et leur dépôt « dans le domaine public dès leur obtention, sans restriction d'utilisation ou de redistribution ».

Car, en filigrane, derrière la

compétition pour le décodage du génome humain, se profile le problème des brevets sur les gènes. C'est pour éviter la possible appropriation du génome par les intérêts privés qu'est née une structure internationale, le Consortium public de recherche sur le génome. Les National Institutes of Health (NIH), aux Etats-Unis, avaient en effet déposé des demandes de brevets sur les séquences d'ADN déterminées par Craig Venter, alors l'un de leurs chercheurs.

« Ce qui était important, c'est que ces informations restent dans le domaine public et nous avons donc dû nous battre », a déclaré John Sulston, qui dirige le centre Sanger de Cambridge, qui fait partie du Consortium public international.

Mais l'exploitation de ces informations pour faire des médicaments, des tests diagnostiques, des vaccins, nécessite encore des années de recherche et de développement et mobilise, dès aujourd'hui, des fonds qui viennent du secteur privé. L'avenir de ces nouvelles technologies, cotées en Bourse, dépend en partie de la possibilité de

protéger leur investissement par un brevet.

A quoi pourrait s'appliquer les brevets ? A une simple séquence du génome, comme le pense Craig Venter, dont la société Celera Genomics a déposé des milliers de demandes de brevets, ou à une applicabilité démontrée de l'utilisation de cette connaissance pour la mise au point d'un produit ? Les choses ne sont pas claires.

PAS DE POSITIONS CLAIRES

Aux Etats-Unis, l'Office des brevets américains accorde parfois des brevets qui posent des problèmes majeurs par la suite. Dans l'Union européenne, la directive sur la brevetabilité des gènes est ambiguë. Faute de positions claires reconnues par toutes les parties, les responsables des offices de brevets sont dans un certain désarroi et les cabinets d'avocats américains se frottent les mains en songeant au procès à venir.

Le gouvernement français a pris depuis deux ans des dispositions fi-

nancières pour aider la recherche publique sur les sciences du vivant à se développer et à coopérer avec le secteur privé (*Le Monde* du 6 décembre 1999). Le réseau GenHomme a été installé officiellement le 20 juin. Créé pour coordonner les travaux des laboratoires publics, des associations caritatives et des industries biotechnologiques privées (grands groupes pharmaceutiques et PME-PMI), il mobilisera 2 milliards de francs sur cinq ans, à parts égales entre le secteur public et le secteur privé.

Pierre Chambon, Alain Prochiantz et Henri Korn, chercheurs de renom dans les sciences du vivant, ont adressé, le 15 juin, à Lionel Jospin, Laurent Fabius et Roger-Gérard Schwartzberg, un appel intitulé « Sauver les sciences de la vie ». Ils attirent l'attention du gouvernement sur le fait que « les budgets publics diminuent globalement en volume depuis quinze ans alors qu'ils augmentent dans les autres pays ».

Elisabeth Bursaux

AUTENTIQUE

VOLVO
for life



SI L'AUTOMOBILE A UN ESPRIT, IL DOIT ÊTRE LÀ.

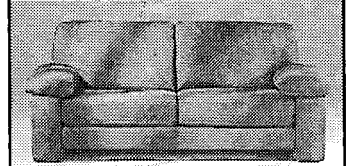
VOLVO S80
www.volvocars.fr

professionpolitique.com

TOUT SUR LES
CABINETS MINISTÉRIELS,
LES ÉLUS,
L'ADMINISTRATION
EN
35 000 BIOGRAPHIES

professionpolitique.com

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...
MATELAS • SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

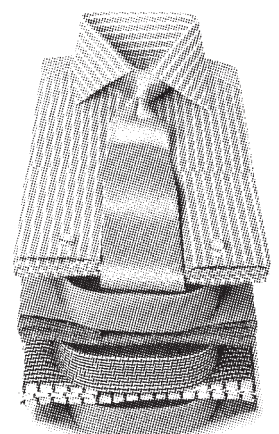
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Stelner - Duvivier - Coulon - Sufrén etc...
5500 m² d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

PINK

Thomas Pink, Jermyn Street
LONDON



LES SOLDES
VIENNENT DE DEBUTER

Des promotions vous sont offertes
sur la collection Homme:
chemises, cravates et accessoires
sur la collection Femme:
chemisiers et accessoires

19, rue François 1er, 75008 Paris 01.47.23.72.00

www.thomaspink.co.uk

RÉGIONS

L'ÉTÉ APRÈS L'« ERIKA »

Les séquelles de la marée noire marqueront longtemps l'environnement

Les centaines de milliers d'oiseaux morts sont les victimes les plus évidentes du fioul du pétrolier maltais. L'impact écologique et toxicologique sur la chaîne alimentaire ne sont pas connus. Les tonnages de sable enlevé du littoral font planer un risque d'érosion du cordon dunaire

NANTES

de notre correspondant

La mort de 300 000 à 500 000 oiseaux, en mer ou sur les plages, reste à ce jour la souillure la plus indélébile de l'Erika sur l'environnement de la côte Atlantique. Parmi

RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

les 63 595 guillemots, macreuses ou eiders mazoutés recueillis vivants dans les centres de soins, seuls 2 246 ont pu être sauvés. Une catastrophe écologique en bonne et due forme, indiscutable celle-là et que personne n'indemniserait.

Pour le reste, le bilan environnemental est encore impossible à établir. Les scientifiques sollicités par la Direction régionale de l'environnement (Diren) des Pays de la Loire, la région la plus touchée (la seule Loire-Atlantique a reçu 75 % du fioul), restent circonspects. Il leur manque un état des lieux antérieur à la marée noire. Seul le temps permettra de mesurer les dégâts définitifs.

« Sur ce que l'on voit, l'impact direct du pétrole sur la flore est modeste, estime Dominique Arribert, directrice adjointe de la Diren, au vu d'un bilan préliminaire établi par trois experts. Mis à part les spartines, ces herbes qui tapissent les vasières et

près salés de baie de Bourgneuf ou du trait de Croisic, la végétation a globalement bien résisté. » Même constat pour la faune : « Dans les milieux marins, l'effet sur les coquillages et les espèces invertébrées est très variable selon les endroits. Il y a eu des dégâts chez les gastéropodes herbivores dans les secteurs du Croisic, de Batz-sur-Mer, du Pouliguen et de Préfaïles, là où il y a eu beaucoup d'arrivée de pétrole. » « Cela dit, ajoute M^{me} Arribert, sur ce que l'on a pu voir, il n'y a pas eu trop de mortalité », avant de préciser : « Nous ignorons tout de l'impact écotoxicologique à moyen et long terme sur les espèces qui ont ingéré des toxiques. Qu'en sera-t-il de leur reproduction ? Ne faut-il pas craindre une concentration de toxiques dans la chaîne alimentaire ? »

Or la nature visqueuse du pétrole de l'Erika le rend nettement moins biodégradable que celui de l'Amoco-Cadiz. La situation des côtes polluées de l'Atlantique rappelle aux spécialistes celle de l'Alaska où, onze années après le naufrage de l'Exxon-Valdès, il reste du mazout induit sur les galets et diffusé par les sédiments. L'énorme travail qui reste à accomplir sur les falaises, rochers et enrochements artificiels, sera essentiel.

Le nettoyage des sites aura également des effets induits, aujourd'hui inconnus. Plus de 100 000 des



180 000 tonnes de déchets enlevés des côtes sont du sable provenant des plages, estime Paul Fattal, géomorphologue de l'université de Nantes, chargé par la Diren de suivre les chantiers de nettoyage. Dans la précipitation et l'émotion des premiers jours, le mazout a souvent été ôté sans discernement. Le piétinement des bénévoles en a enfoui beaucoup sous le sable, et la solution trouvée fut parfois de tout enlever.

Par la suite, les chantiers ont été pilotés avec un savoir-faire inégal, sous les influences contradictoires de maires pressés de voir toute trace disparaître – avec comme alliés les

services de la navigation maritime – et des scientifiques soucieux de laisser du temps au temps et d'organiser rationnellement les opérations.

Aux Moutiers-en-Retz, la dune qui longe la plage de Lyarne a été littéralement décapée par le nettoyage d'un site de stockage intermédiaire. « On a enlevé 900 tonnes de sable pour quelques boulettes. Sans restauration rapide, la mer risque d'entrer dans le Marais breton un jour de tempête », fulmine M. Fattal, qui cite également le cas de la plage de Luzeronde, sur l'île de Noirmoutier, « où les passages intensifs d'engins de travaux publics sur les dunes ont enfoui des boulettes à 2 mètres de profondeur dans une zone protégée par l'Office national des forêts et où l'on continue d'explorer la roche au Karcher. »

Rien de tel, heureusement, au nord de la Loire-Atlantique, où est arrivé le plus gros de la marée noire. Le capitaine Langlois, chef du poste de commandement avancé de La Baule, dirige les opérations depuis les premiers jours, avec une autorité et une compétence saluées par le chef d'état-major de l'armée de terre lui-même. C'est lui qui a réclamé la présence permanente de scientifiques. Ainsi est venue l'idée de descendre en bas de plage, sur la zone battue par les vagues, le sable chargé de micro-boulettes et les galets souillés que la tempête, sévis-

sant le jour de la marée noire, avait jetés en haut de plage. La mer les a lavés en quelques jours. Pour piéger le pétrole remis en suspension dans l'eau, les hommes du capitaine Langlois ont alors installé des filets à civelles balayant les vagues comme de longues algues. Deux techniques douces pour l'environnement, aux effets moins immédiatement perceptibles mais tout aussi efficaces qu'un décaissement à la pelleteuse.

« GROUPE DE PRESSION »

Christine Jean, responsable de l'Observatoire des marées noires – créé après la catastrophe, il est composé d'une quarantaine de scientifiques et de représentants d'associations de défense de l'environnement et est financé par l'Etat –, plaide maintenant pour un retour du sable nettoyé sur les plages, aux frais de Total, « préférable à l'utilisation de ce sable pour les matériaux de travaux publics ». Alors que la saison estivale augmente l'envie de passer à autre chose, l'Observatoire, qui entend être un « groupe de pression au service du contrôle social de l'environnement », veut agir dans la durée et aider au développement d'une « culture de gestion du littoral ».

Le gouvernement a justement débouqué 63 millions de francs pour la restauration des côtes, auxquels devraient s'ajouter une trentaine de

millions de francs des collectivités locales, dans le cadre des contrats de plan Etat-région 2000-2006. « C'est le moment où jamais de faire des choses », se réjouit Dominique Arribert. La tempête de 1999 a, par exemple, sévèrement entamé la dune de Penbron, qui protège la baie du Croisic et les marais salants de Guérande. Il ne faudra pas seulement nettoyer ces enrochements noircis de pétrole, mais renforcer la dune elle-même. D'une façon générale, tout le cordon dunaire de Vendée et de Loire-Atlantique méritera beaucoup d'attention. Les enlèvements de sable en bas de dune, la dégradation des végétaux qui les fixent, l'enlèvement systématique des « laisses de mer » – ces paquets de goémon séché en haut de plage qui engraisent les cordons sableux – font peser la menace d'érosion pour les années à venir. Il y a aussi du travail sur les pelouses de haut de falaise et les sentiers littoraux, déjà meurtris par les piétinements avant d'être maculés par les projections de pétrole. Au-delà, le vœu le plus cher des fonctionnaires confrontés au quotidien de la marée noire est que l'Etat développe son savoir-faire. « Personne aujourd'hui ne sait faire face à une crise environnementale qui dure », constate Dominique Arribert.

Dominique Luneau

A Belle-Ile, plus que jamais, le Conservatoire protège le littoral

BELLE-ÎLE-EN-MER (Morbihan)

de notre correspondante régionale

Sous une pluie printanière dignes des meilleurs jours, des pompiers continuent à briquer de gros galets à coups de Karcher. Ils les tourent et les retournent sur une bâche, au fond d'une crique. Plus haut s'entassent des sacs de déchets de l'Erika.

RÉGION
BRETAGNE

« C'est Total qui paie l'expédition vers le continent », commente Jean-Yves Bannet, président de la communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer. Le truculent élu ne se plaint pas. Pendant des mois, son île a reçu les bons soins de 16 000 bénévoles, d'une centaine de militaires, d'une soixantaine d'agents de la sécurité civile et de pompiers renouvelés chaque semaine, sans oublier une quinzaine d'employés à durée déterminée et une équipe de quatre-vingts personnes financée par le groupe pétrolier : un vrai traitement de faveur.

Venue faire le tour du propriétaire, Christine Lazerger, député (PS) de l'Hérault et présidente du Conservatoire du littoral, opine du chef. Le Conser-

voitaire dispose en effet d'un important patrimoine foncier en Bretagne : 5 300 hectares répartis en 75 sites, le long de 1 900 kilomètres de côtes. La présidente contemple la toute dernière acquisition, à la pointe des Poulains : trois fortins ayant appartenu à l'actrice Sarah Bernhardt et un vieux phare se dressent sur l'un des plus fameux promontoires bellilois.

Car, pendant le chantier de nettoyage, non seulement les achats continuent, mais ils s'intensifient. Quelques propriétaires, effrayés par l'état de leurs terrains après le passage d'engins, ont préféré vendre au Conservatoire du littoral. Le conseil d'administration de ce dernier vient d'autoriser l'extension de son emprise de 150 hectares à Belle-Ile, précisément pour réhabiliter et préserver des espaces ayant subi des dégâts après la marée noire.

La pointe des Poulains devrait en outre bénéficier d'un aménagement paysager. Il est aussi question d'un projet d'accueil du public, sur un thème lié à la nature ou à Sarah Bernhardt, en association avec les collectivités locales. Par ailleurs, un délicieux livre de croquis sur Belle-Ile, signé Daniel Dufour, vient d'être publié dans la série des Carnets du littoral (Gallimard-Conservatoire du littoral, 88 francs). Sa sortie a même été indirectement

avancée grâce à l'Erika...Car la marée noire, alliée à la tempête de Noël 1999, a une répercussion inattendue sur le budget de l'établissement public. Alors que celui-ci s'élève à 150 millions de francs par an (dont 120 millions d'acquisitions), le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 28 février à Nantes lui a octroyé 40 millions supplémentaires. Convaincu que la marée noire constitue moins « une catastrophe écologique qu'économique » pour les côtes du sud de la Bretagne, Denis Bredin, délégué régional du Conservatoire, insiste lui aussi sur les efforts de valorisation des sites (travaux d'intégration paysagère, restauration des sentiers de douaniers, etc.).

Il est cependant un monde qui aura bien du mal à se remettre de la catastrophe gluante, c'est celui des oiseaux de mer, qui ont péri par centaines de milliers (lire ci-dessus). « Nous avons pensé que l'un des moyens de leur venir en aide était de favoriser leur reproduction, résume Denis Bredin. La majorité des îlots sur lesquels ils nichent ont autrefois servi à parquer le bétail et sont donc peuplés de rats. » Du coup, du nord de la Bretagne jusqu'à Noirmoutier, la chasse aux rongeurs vient d'être déclarée.

Martine Valo

A Pornic, Laurent a eu la « haine »

PORNIC (Loire-Atlantique)

de notre envoyée spéciale

Laurent Morice ressemble à un marin. Quarante ans, tempes grisonnantes, yeux bleu-vert, voix forte, démarche décidée. En fait, c'est un campeur-né. Après un dé-

PORTRAIT

L'état d'esprit d'un pro du tourisme qui dirige depuis dix ans un « hôtel de plein air »

tour par l'électronique, il dirige depuis dix ans un « hôtel de plein air » à Pornic, en retrait des plages souillées par le fioul.

Les temps ont changé depuis son enfance au grand air, dans le camping de ses parents. « Nous restons un lieu populaire, mais pas exclusivement. Toutes les classes sociales et les nationalités se mélangent. Ici, on

tombe son déguisement pour se promener en short et en tongues. » En saison, le Pisseau est « une ville dans la ville ». 900 personnes y séjournent. Mais cet été ne ressemblera pas aux précédents.

Beaucoup de sentiments se sont succédés dans la tête de Laurent Morice depuis le 12 décembre 1999, date du naufrage de l'Erika. D'abord, il y a eu la « haine ». Pas contre TotalFina, « ils auraient bien tort de se priver de naviguer à moindre frais », mais contre les politiques, « les irresponsables qui ont laissé faire ».

Puis est venue l'inquiétude. « Notre profession a toujours été en croissance. Nous avons du mal à imaginer que nous aurons moins de clients cette année. » Dans le département, « 70 à 75 % des réservations habituelles sont effectuées », précise Laurent Morice, qui, en bon président du Syndicat professionnel de l'hôtellerie de plein air de Loire-Atlantique, préfère voir le verre aux trois quarts plein...

NE PAS DÉCEVOIR

Au fond, il ne désespère pas de faire une saison à la hauteur de ses espérances : il a investi cet hiver dans la construction d'une piscine couverte et d'aires de jeux. « C'était le bon investissement, la bonne année. » Certains vacanciers se passent déjà très bien de la plage. Mais c'est la fréquentation étrange qui l'inquiète : d'ordinaire, plus de la moitié de ses clients sont allemands, hollandais, scandinaves... Quant à la clientèle de passage, c'est l'inconnu.

Avec l'inquiétude, est venue l'exaspération. Laurent Morice a fait l'expérience à grande vitesse de la presse. « Triste bilan », dit-il. Beaucoup d'acteurs du tourisme en veulent davantage aux médias qu'au pétrole. Laurent Morice se bat pour que ses confrères acceptent encore de parler aux journalistes. Enfin, il y a eu la fatigue. Informer les collègues, loger les militaires affectés sur le littoral. L'hiver prochain sera plus calme : les investissements devraient baisser, faute de recettes suffisantes.

Sur les plages de Pornic, le pétrole a laissé des traces sur les rochers, semblables à des ombres. Combien de temps faudra-t-il pour effacer le souvenir de l'Erika ? « Tout dépendra de ce que les gens trouveront sur les plages. S'ils sont déçus, ce sera long. »

Gaëlle Dupont

Résumé chiffré

- **Etendue.** Le fioul de l'Erika a touché quelque 400 kilomètres de côtes : Finistère, Morbihan, Loire-Atlantique, Vendée.
- **Quantité.** Selon TotalFinaElf, affréteur de l'Erika, quelque 15 000 tonnes de fioul se sont échappées des cuves de l'épave. La nature exacte de la cargaison et son caractère cancérigène ont déclenché une polémique, qui n'est pas close.
- **Nettoyage.** Loire-Atlantique : 135 000 journées de travail ; Morbihan : 85 000 ; Vendée : 80 000.
- **Déchets.** 170 000 tonnes de sable et fioul mélangés ont été recueillies.
- **Etat des plages** (au 22 juin, selon le secrétariat d'Etat au tourisme) :
 - Loire-Atlantique (au 23 juin) : sur 72 plages souillées, 59 ont été visitées par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (Ddass) : 40 ont été déclarées propres, 15 à revoir et 4 non satisfaisantes.
 - Vendée (sur 119 plages) : 101 déclarées propres ; 10 en cours de nettoyage.
 - Finistère (sur 234) : sur 93 plages souillées, 75 ont été visitées par la Ddass et toutes ont été déclarées propres.
 - Morbihan : sur 153 plages visitées par la Ddass, 150 ont été déclarées propres et 3 sont en cours de nettoyage.
- **Internet.** Le gouvernement vient d'ouvrir un site sur l'état des plages (www.info-erika.gouv.fr).



Très haut sur la grève de Batz

Sur le littoral de Loire-Atlantique, la conjugaison de la tempête et des grandes marées de la fin 1999 a démultiplié les effets de la marée noire, à l'image des rochers du Croisic ou de Batz-sur-Mer (photo ci-dessus), où le pétrole a été projeté très haut par les vagues. En

Vendée, moins touchée, seules quelques criques situées au nord-ouest de l'île d'Yeu ainsi que les plages de Luzeronde, sur l'île de Noirmoutier, seront fermées cet été. Au total, 37 000 tonnes de produits pollués ont été retirées. Par ailleurs, le préfet a pris un arrêté autorisant à nouveau la pêche à pied pour les professionnels et les particuliers sur tout le

littoral, à l'exception de la côte ouest de Noirmoutier, de la pointe de l'Herbaudière à la pointe de la Fosse. Le département, qui a perdu 400 000 arbres lors de la tempête de décembre 1999, a mené une action pour sécuriser les accès aux sentiers existant sur les espaces naturels. Le littoral et le sud de la Vendée ont été les zones les plus touchées.

PROCHAIN ARTICLE :
L'été après la tempête
en Poitou-Charentes

DISPARITIONS

Michel Parmentier

Un artiste exigeant et provocateur

LE PEINTRE Michel Parmentier est mort samedi 24 juin à l'hôpital Cochin des suites d'une fracture du crâne consécutive, selon des proches, à une chute accidentelle. Il était âgé de soixante-deux ans.

Né en 1938 à Paris, Michel Parmentier a étudié à l'École des métiers d'art (où il a rencontré Daniel Buren) de 1957 à 1961 ; puis à l'École des beaux-arts (où il a rencontré Niele Toroni) de 1961 à 1963. Peintre doué et précoce, il a obtenu le prix Lefranc en 1963. En 1966, il commence à réaliser ses premières peintures par pliage, la toile étant recouverte au recto du pli de peinture monochrome passée au pistolet. Seule la couleur change, d'une année à l'autre : bleu en 1966, gris en 1967, rouge en 1968. En janvier 1967, lors du 18^e Salon de la jeune peinture, il participe à la première manifestation de BMPT, qui, insistent ses participants, n'est pas un groupe : simplement les initiales de Buren, Mosset, Parmentier et Toroni.

Dans leur *Histoire du Salon de la jeune peinture* (éditions JP, 1983), Francis Parent et Raymond Perrot rappellent que si des toiles furent peintes le jour du vernissage elles ne furent pas exposées : les cimaises reçurent à la place une banderole indiquant : « *Buren, Mosset, Parmentier, Toroni n'exposent pas* ». Pendant qu'un magnétophone conseillait aux visiteurs de « *devenir intelligents* », un tract expliquait : « *Puisque peindre est un jeu. Puisque peindre c'est accorder ou désaccorder des couleurs (...)* nous

ne sommes pas peintres. » Ils diffusèrent ensuite une lettre expliquant leur démarche, un refus des Salons qui « *aggravent la paresse du public* ». L'association des quatre artistes cesse avec le départ de Parmentier en décembre 1967. Il poursuivit sa série de bandes horizontales rouges jusqu'à la fin de 1968, date à laquelle il arrêta effectivement de peindre. « *Je lui en ai voulu*, dit Daniel Buren. *J'avais l'impression d'un véritable gâchis, et qu'en se retirant, il laissait la place à d'autres, très médiocres.* »

UTILISATION DU NOIR

Parmentier reprend le flambeau en 1983, en conservant son registre de bandes horizontales régulières, mais rendues plus austères encore par l'abandon de la couleur et l'utilisation du noir. La feuille blanche, puis le papier calque remplacent la toile. Une première rétrospective, organisée par Alfred Pacquement, au Centre national d'art contemporain de la rue Berryer en 1988, fait grosse impression. Son amitié et sa complicité intellectuelles avec Daniel Buren le conduisent à co-signer un texte dans lequel les deux artistes s'en prennent verbalement à leurs confrères qui, comme eux, participaient à l'exposition « Individualités », qui regroupe, en 1990, quatorze artistes contemporains français à l'Art Gallery de Toronto.

L'année suivante, il expose avec Buren au palais des Beaux-Arts de Bruxelles, occasion de publier *Propos délibérés, un long entretien avec*

Anne Baldassary (Art Editions, Villeurbanne, 1991). Peu montré en France, à l'exception d'une exposition chez Isy Brachot en 1992, Michel Parmentier avait cependant bénéficié d'un étonnant accrochage au Carré des arts de Vincennes, que dirigeait Marie-Odile Van Caeneghem (*Le Monde* du 9 avril 1994). Il y montrait dix œuvres. Chacune était constituée de quatre lés de calque accolés constituant un ensemble presque carré. Chaque lé était marqué de 11 plis horizontaux striés de verticales passées régulièrement avec un bâton d'huile. « *Il travaillait toujours avec un gant*, dit Marie-Odile Van Caeneghem. *Il disait qu'il n'aimait pas toucher la peinture.* »

Réflexion dérangement pour certains, mais moins que l'acharnement que mettait Parmentier à déboucher le degré de bêtise, ou de résistance, de ses interlocuteurs. Une posture déstabilisante, qu'aggravait un goût prononcé de la provocation et du suicide social, chacune de ses interviews devenant l'occasion d'étaler son éthylisme, sa paranoïa et surtout de proclamer son dégoût du milieu de l'art. Si ses nombreux détracteurs trouvaient là du grain à moudre, ses fidèles y voyaient une confirmation de sa rigueur. C'est ainsi que l'ami Daniel Buren lui avait promis une préface pour l'exposition que Jean Fournier, autre fidèle, devait lui organiser dans sa galerie parisienne en septembre 2000.

Harry Bellet

Rostislav Doboujinsky

Un grand créateur de masques

LE PEINTRE, illustrateur, décorateur, costumier, affichiste et concepteur de masques Rostislav Mstislavovitch Doboujinsky est mort, vendredi 23 juin, à Paris.

Né le 3 avril 1903 à Saint-Petersbourg, Rostislav Doboujinsky était le fils aîné de Mstislav Doboujinsky, décorateur de ballets et d'opéras, et fondateur avec Alexandre Benois et Serge de Diaghilev du mouvement Le Monde de l'art. En décembre 1924, la famille s'enfuit en Lituanie (alors indépendante), grâce à la protection de Lounatcharski. Le jeune homme fait ses premiers pas en réalisant les décors de *La Dame de pique* pour le théâtre de Kaunas, mais c'est Paris qui l'attire. Avec son épouse Lidia, il débarque à Rouen en juin 1925. Il va collaborer aux décors chez Georges Pitoëff, tandis que sa femme fonde une maison de couture à laquelle les ballets de Suedé ou de Monte-Carlo commandent des costumes.

En 1939, il conçoit les costumes d'*Ondine*, de Jean Giraudoux, pour Louis Jouvet. Puis travaille avec Christian Bérard, Leonor Fini, Lila de Nobile, fonde son propre atelier

de décors avec sa femme, et répond à l'appel des principaux opéras d'Europe. Rostislav Doboujinsky crée les masques de souris et les costumes fantastiques d'un *Casse-Noisette* donné à Stockholm par Rudolf Noureev (1967), réalise les costumes d'une *Belle au bois dormant* à Covent Garden (1968) ou les masques d'animaux de *Contes* adaptés de Beatrix Potter (1970).

LE « PONT VERS L'IMAGINATION »

Pour *Le Plaisir*, film à sketches de Max Ophüls (1951), il réalise le masque porté par Jean Galland, ce vieil homme dont les jambes trahissent l'âge. Le masque est devenu l'une des spécialités de cet inlassable « touche-à-tout », comme Rostislav Doboujinsky se qualifiait lui-même, surnommé « Tonton » par toute la profession. Au cinéma, il exécute les décors et costumes des *Sorciers de Salem* de Raymond Rouleau (1957), collabore avec Raoul Lévy ou Liliana Cavani.

Rostislav Doboujinsky connaît un succès international avec les masques inspirés par les dessins de *La Vie privée et publique des animaux* de Grandville pour *Les Peines*

de cœur d'une chatte anglaise, mises en scène par Alfredo Arias, avec Marilu Marini dans le rôle-titre (1977). Pour le même metteur en scène, il créa les décors et costumes de *Sortilèges*, de Kostzer (1980). Alfredo Arias et René de Ceccatty lui avaient rendu hommage dans *Les Peines de cœur d'une chatte française* sous les traits d'un grand ours nommé Djinsky.

« *C'était un grand artiste resté comme un enfant qui va au théâtre pour la première fois et veut savoir ce qu'il y a derrière le décor*, dit Marilu Marini, qui fut Beauty, la chatte anglaise. *Jamais il n'exhibait sa culture ou sa science, immenses. Chaque fois, il inventait quelque chose de nouveau. Tout lui était un pont vers l'imagination. Et il y avait ce côté baroque, expressif, fantastique, russe dans toutes ses créations.* » Au cours de sa longue vie en France, Rostislav Doboujinsky avait tenu à conserver le statut de réfugié politique lituanien. Il avait demandé récemment la nationalité française, et l'avait obtenue en janvier 2000.

Jean-Louis Perrier

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Simone, Dominique, Sames et Gilles embrassent fort

la petite **Maxence**,

née le 23 juin 2000, et qui fait la très grande joie de son frère,

Victor,

et de ses parents,

Raphaëlle PLOUD
et **Jean-Charles SICSIC**.

143, rue Mondenard,
33000 Bordeaux.

Anniversaires de naissance

– 27 juin 1982 - 27 juin 2000.

Bienvenue au Monde,

citoyen Quentin.

Nous t'aimons tant.

Maman, Dad, Anastasie et famille.

Mariages

Christiane CHOMBEAU
et
Michel SOUDAIS

sont heureux d'annoncer leur mariage, le 24 juin 2000.

Anniversaires de mariage

– 1950 - 2000.

Jo et Pachy.

Voici cinquante années que vous avez choisi de donner vie à votre couple !

Continuez ainsi ensemble de nombreuses années encore !

C'est le vœu d'un vieil ami, témoin de ce temps-là, qui en conserve, aujourd'hui encore, un souvenir toujours aussi ému.

Décès

– M. et M^{me} Pierre Ponthus, ses enfants, M. Jean-Bernard Ponthus, son petit-fils, Et toute la famille, ont la grande douleur de faire part du décès de

M^{me} Léon AMAR,
née **Jacqueline DREYFUS**,

survenu le 25 juin 2000, dans sa quarante-septième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 29 juin. Réunion entrée principale du cimetière du Montparnasse, à 10 h 30.

78, avenue de Suffren,
75015 Paris.

– Danièle Amar, Ses enfants et leurs époux, Et ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Max Menahem AMAR,

survenu le 24 juin 2000, à Paris.

Ce qu'il nous a transmis reste vivant à jamais.

L'inhumation aura lieu le mercredi 28 juin, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, entrée principale.

– Son fils, Sa mère, son père, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

Dominique Annie BERTHIAUX,

survenu à Paris, le 18 juin 2000.

Une messe sera donnée le jeudi 29 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Séverin.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**
e-mail: **carnet@mondepub.fr**.

– M. Yves Bonnel, son épouse, M^{me} Sylvie Bonnel, M. et M^{me} François Colin de Verdère, M. et M^{me} Noël Goyet, M. et M^{me} François Bonnel, ses enfants, Ainsi que ses petits-enfants, Et arrière-petits-enfants, ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M^{me} Yves BONNEL,
née **Colette BÉRAUD**,

survenu le 24 juin 2000, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 juin, à 8 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 15, rue Ampère, Paris-17^e.

2, rue de Monbel,
75017 Paris.

– M. Claude Hélène, président,

M. Hubert Curien, président d'honneur,

Le baron Benjamin de Rothschild, vice-président,

M. Christian Lawwysz, secrétaire général,

M. Victor Sasson, trésorier,

Et les membres du conseil d'administration de la Fondation Edmond-de-Rothschild pour le développement de la recherche scientifique, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Pierre DOUZOU,

membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre national du Mérite, chef du service de biospectroscopie de l'Institut de biologie physico-chimique (Fondation Edmond-de-Rothschild) de 1967 à 1995,

survenu le 19 juin 2000, et s'associe à la peine de la famille.

(*Le Monde* du 23 juin.)

– M^{me} Claudie Dufetel, son épouse,

Ludovic, Céline et Alexis, ses enfants,

M. et M^{me} Paul Dufetel, M. et M^{me} Gabriel Puaud, ses parents,

Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Ses neveux et nièces, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Laurent DUFETEL,

survenu le 24 juin 2000, à l'âge de quarante-neuf ans, à Louveciennes.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Martin de Louveciennes, où l'on se réunira.

A l'église, un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Louveciennes, dans le caveau de famille.

3, chemin de l'Ariel,
78430 Louveciennes.

– M^{me} Dominique Robinet et sa fille, Claire, ont le chagrin de faire part du décès de

M^{me} Philippe
de la GUÉRONNIÈRE,

dite **Isabelle ROBINET**, professeur d'université à la faculté d'Aix-en-Provence,

survenu le 23 juin 2000.

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 27 juin, au cimetière de Valpuseaux (Essonne).

– Le directeur,

Les enseignants

Et les personnels administratifs de l'UFR d'études romanes,

latino-américaines, orientales et de l'université de Provence (Aix - Marseille-I),

ont le regret de faire part du décès de

M^{me} Isabelle ROBINET, professeur de civilisation chinoise classique,

survenu le vendredi 23 juin 2000, à Valpuseaux (Essonne).

– M^{me} Anne-Marie Guez, née Borgel, son épouse, Sophie et Alain, ses enfants, Lucien et Gérard Guez, ses frères, M^{me} Berthy Guez, Leurs enfants et petits-enfants, M^{me} Suzanne Borgel, ses enfants et petits-enfants, Toute sa famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Robert Nessim GUEZ,

survenu le 17 juin 2000.

Les obsèques auront lieu le mercredi 28 juin, à 16 h 15, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à la porte principale.

11 bis, rue Schœlcher,
75014 Paris.

– Jocelyne Mermoux, née Melkonian, son épouse, Jean-Philippe Mermoux, son fils, René et Simone Mermoux, ses parents, Philippe et Brigitte Mermoux, ses frères et belle-sœur, Audrey Mermoux, sa nièce, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa cinquante-troisième année, de

Michel MERMOUX.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 juin 2000, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place de l'Église-d'Auteuil, Paris-16^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

131, avenue de Versailles,
75016 Paris.
60, avenue d'Iéna,
75116 Paris.

– Marie-Thérèse Bitsch a la grande tristesse de faire part du décès de

Raymond POIDEVIN, professeur émérite d'histoire à l'université Robert-Schuman de Strasbourg,

le 24 juin 2000, à l'âge de soixante-douze ans.

Selon sa volonté, la cérémonie religieuse et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité.

53, rue de Zurich,
67000 Strasbourg.

Fernand ROMAN, penseur.

Il rit.

Anniversaires de décès

– Le 28 juin 1979,

Thierry CHICHE

quittait les siens.

Il avait vingt et un ans.

Il est toujours présent dans le cœur de sa famille.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Qu'ils associent à son souvenir celui de sa tante,

Jacqueline COHEN-SELMOUN, décédée le 16 juillet 1986,

et de sa grand-mère,

Semha COHEN,

décédée le 10 juillet 1977.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire de la mort de

M. Roger SAUBOT,

et pour le souvenir de

M^{me} Georgette GRILLOT,
née **BISACCHI**,

décédée, à Oloron-Sainte-Marie, le 17 octobre 1999,

une messe sera célébrée le mardi 4 juillet 2000, à 10 heures, en l'église (ancienne) Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 4-10, rue de l'Annonciation, Paris-16^e.

Cours

Découvrez l'informatique chez vous avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique. **ALDISA**. Tél. : 01-46-10-50-32.

Communications diverses

– Au **CBL**, 10, rue Saint-Claude, Paris-3^e, jeudi 29 juin, à 20 h 30 : projection-débat de « Voyages », avec son réalisateur, Emmanuel Finkiel. Tél. : 01-42-71-68-19.

Soutenances de thèses

– Le mardi 4 juillet, à 14 h 30, **M^{me} Libia Gonzalez** soutiendra sa thèse de doctorat en histoire : *L'élite cultivée à Porto-Rico et la construction de l'identité « nationale », 1860-1930*, préparée sous la direction du professeur F.-X. Guerra, université Paris-I, salle J.-B.-Duroselle, r.-de-ch., Sorbonne.

Le Monde
A LA TELEVISION
ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

■

Festivals en Muzzik
MUZZIK
Tous les jours à 9 heures,
12 heures, 19 heures, 20 h 45, 22 h 30

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le premier dimanche de chaque mois

■

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 1 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES


HERMÈS
PARIS

SALLE GAVEAU

45, rue La Boétie, Paris 8^e
(métro Miromesnil)

◆

Du mardi 27 juin au samedi 1^{er} juillet 2000 inclus,
se tiendront les VENTES TRADITIONNELLES DE SOLDES
de 9 h à 18 h sans interruption.

Autorisation préfectorale établie à Paris, le 9 mai 2000,
pour la période du 26 juin au 1^{er} juillet 2000 - Hermès Sellier, Paris B 696 520 410.

MONSIEUR MESSIER, monsieur Messier! » Comme pour une star, les photographes se pressent, crient pour capter son attention, les flashes crépitent. Avec le mariage de Vivendi et du canadien Seagram, propriétaire des studios Universal et d'Universal Music, les repères de Jean-Marie Messier ont basculé : PDG d'une compagnie d'eau, le voilà propulsé dans l'univers d'Hollywood. Ce monde l'a toujours fasciné. Devenir le premier groupe français à prendre possession d'un studio américain de cinéma, rapatrier en Europe les enregistrements de Gainsbourg, Ferré, Johnny Hallyday, Montserrat Caballé, Plácido Domingo ou Georg Solti, sonne pour lui comme une consécration. En moins de cinq ans, M. Messier a fait d'une maison plus que centenaire, spécialisée dans la distribution d'eau en France, un géant mondial de la communication. Une transformation gigantesque : près de 200 milliards de francs d'actifs ont été cédés, autant achetés. Le PDG du futur Vivendi Universal s'arrêtera-t-il maintenant qu'il a atteint son but ? « Avec Jean-Marie, rien n'est jamais fini. Il a toujours d'autres projets en tête », soupire, mi-admiratif, mi-inquiet, un de ses administrateurs. Ses collaborateurs et ses proches ont appris qu'avec lui, il n'y a ni trêve, ni repos.

Tout à la conquête de l'avenir, « J2M », comme ils l'ont surnommé, a toujours un nouveau dossier à étudier, un rachat à faire, une nouvelle étape à engager. Fuite en avant, persiflent ses détracteurs, qui l'ont baptisé « J6M », acronyme de « Jean-Marie Messier moi-même maître du monde ». L'ascension fulgurante de ce patron de quarante-trois ans ne laisse personne indifférent. « Il est le plus doué de sa génération », affirmait Ambroise Roux, l'ancien « parrain » du capitalisme français, disparu en 1999. A sa suite, certains PDG se disent admiratifs des méthodes Messier. Jeune, dans ce milieu patronal renfermé, il a su trouver une manière, en apparence plus professionnelle, d'incarner le pouvoir, de s'appuyer sur les marchés financiers et d'utiliser les médias. D'autres, habitués aux réalités prosaïques de l'entreprise, s'énervent de ses habiletés, parfois de ses manipulations, qui masquent une gestion en fait bien traditionnelle. « Jean-Marie Messier fonctionne à l'affectif, à la séduction. Il est comme un caméléon. D'emblée il sait tenir le langage que ses interlocuteurs – cadres, administrateurs, actionnaires, financiers, politiques – ont envie d'entendre. Tous ou presque succombent à son charme. Mais derrière ses apparences ouvertes, c'est un homme dur, méfiant », explique un dirigeant.

Après l'X, il choisit l'ENA puis l'inspection des finances. De son passage à l'ENA, il a appris les rapports de force et le rôle des réseaux. La leçon ne sera jamais oubliée

Depuis quelque temps, la « magic touch » du patron de Vivendi paraît s'émousser. Les marchés financiers, qui le portaient aux nues, regimbent, en particulier, sur sa dernière opération. Tous, cependant, continuent de regarder avec intérêt l'évolution de cette carrière hors norme. Archétype de l'élite à la française, Jean-Marie Messier en est son modèle le plus abouti. Le PDG de Vivendi s'énerve lorsqu'on lui rappelle son appartenance à la nomenclature. Lui préfère se souvenir de

En cinq ans, il a transformé la vénérable Générale des eaux en géant mondial de la communication. L'ascension fulgurante de Jean-Marie Messier étonne ses partisans comme ses détracteurs. Homme de réseaux, pur produit de l'élite française, il semble avoir la « magic touch »



SIPAPRES

Jean « Magic » Messier

ses origines grenobloises. Issu d'une famille de cadres moyens – son père était expert-comptable –, il a vécu dans un milieu « attentif aux valeurs humanistes, à l'action sociale ». « Il n'y avait aucune pression familiale. Mes parents ignoraient même tout du système des grandes écoles », insiste-t-il.

L'ancien petit chanteur à la Croix-de-Bois, toutefois, préférera redoubler « maths spe » pour tenter de décrocher une place à Polytechnique plutôt que d'accepter la place obtenue au concours de Centrale. Après l'X, il choisit l'ENA, puis l'inspection des finances, le Saint des Saints de la haute administration. De son passage à l'ENA, il a appris les rapports de force et le rôle des réseaux. La leçon ne sera jamais oubliée. Dès 1984, il participe à un groupe de réflexion avec Charles de Croisset, actuel PDG du CCF, et Baudouin Prot, aujourd'hui directeur général de BNP-Paribas. Jean-Marie Messier prend comme thème de réflexion les privatisations du gouvernement Thatcher. Bingo ! Jacques Friedmann, un des mentors de l'inspection des finances et ami de Jacques Chirac, prend connaissance du rapport, et en fait l'un des thèmes de reconquête du pouvoir de la droite. Messier est lancé.

En 1986, lors de la formation du gouvernement, on pense naturellement à lui. A vingt-neuf ans, il devient directeur de cabinet de Camille Cabana, ministre délégué des privatisations. Mais le dossier est en fait géré par Edouard Balladur. Après quelques mois, M. Messier réussit à rejoindre le cabinet du tout-puissant ministre des finances. Face à Philippe Jaffré et Michel Pébereau, inventeurs des noyaux durs, Messier est un « poids moyen ». Sous ses airs de premier communiant, il parvient vite à se rendre indispensable. « Il

tranchait pour son âge. Il raisonnait comme s'il avait quinze ans de plus », se souvient Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, premier groupe privaté. « Il est parvenu à séduire tous les vieux patrons », raconte un autre. Les deux compliraient, Ambroise Roux et Guy Dejouany, PDG de la Générale des eaux, ne le perdront plus de vue.

A la fin de la cohabitation, en 1988, Messier aurait reçu dix-sept propositions d'embauche, dont une – déjà ! – de la Générale des eaux. Il préfère aller pantoufler chez Lazard, la banque d'affaires en pointe sur les privatisations. A l'époque, les problèmes de conflits d'intérêts ne sont pas encore une préoccupation pour les hauts fonctionnaires partant vers le privé. Dans une atmosphère très Second Empire, Jean-Marie Messier découvre les jeux d'influences et les coups bas. Il étoffe ses réseaux. Il est de toutes les associations : inspection des finances, X, Amis de la musique, Club des 40 – dont il dément être le fondateur. Là, il côtoie d'autres quadragénaires comme Eric Besson, député PS de la Drôme, Patricia Barbezet, bras droit de François Pinault ou Philippe Germond, devenu président de Cegetel. Après son départ, l'influent associé-gérant Antoine Berheim confiera perfidement : « Messier a coûté très cher en déjeuners à Lazard ».

Cet activisme lui permet de rencontrer Didier Pineau-Valencienne, dit DPV, le patron de Schneider, et d'obtenir le mandat pour l'achat de la société américaine d'équipements électriques Square D. « C'était la première OPA hostile conseillée par Lazard aux Etats-Unis », se souvient M. Messier. Avec cette opération, Messier obtient l'adoubement de DPV, qui en fait son fils spirituel, avant de

lui proposer sa succession chez Schneider. Jean-Marie Messier a des ambitions plus hautes. Lazard ? L'idée ne lui déplairait pas. Mais Edouard Stern, gendre du patron de la banque d'affaires, lui barre la route. Ses vieux parrains, Ambroise Roux et Guy Dejouany, resurgissent au moment opportun pour lui proposer la Générale des eaux. « Je voulais un homme jeune et parachuté qui ne soit pas un industriel mais un généraliste. Messier avait toutes les qualités requises. Restait le problème de l'argent. Il lui fallait accepter une baisse importante de salaire en quittant Lazard. Aurais-je réussi à

lui proposer sa succession chez Schneider. Jean-Marie Messier est inexpérimenté pour passer d'un poste de conseiller à la tête d'un groupe de 150 000 personnes. D'autant que d'autres candidats sont sur les rangs, en particulier Jean-Louis Beffa, le PDG de Saint-Gobain, administrateur et principal actionnaire de la Générale des eaux, lequel le démentira farouchement par la suite. A l'intérieur, les grands barons de la compagnie n'ont aucune envie de voir arriver « ce fonctionnaire ». Le tandem Dejouany-Roux, qui a choisi Messier, balaie les obstacles.

En octobre 1994, à trente-sept

« Jean-Marie Messier fonctionne à la séduction. Il est comme un caméléon. D'emblée il sait tenir le langage que ses interlocuteurs ont envie d'entendre. Mais, derrière ses apparences ouvertes, c'est un homme dur, méfiant »

le convaincre sans son conflit avec Edouard Stern ? », raconte, à l'époque, Ambroise Roux au Monde.

La Générale des eaux ne se refuse pas. Messier a pu mesurer l'influence du quatrième groupe français, qui va bien au-delà de ses seules activités de services aux collectivités. Ne dit-on pas de Guy Dejouany, un des meilleurs connaisseurs de la carte électorale, qu'il est un faiseur de rois ? Avant d'accepter, Messier prendra le soin de faire le tour de tous les candidats à l'élection présidentielle de 1995 pour savoir s'ils n'ont aucune objection à sa candidature. Des objections ? Elles ne manquent pas en dehors du monde politique.

lui accorde, en contrepartie, une totale liberté de mouvement et ferme les yeux sur certaines jongleries financières pour redresser la compagnie. Il installe son pouvoir avec méthode et s'empresse de rappeler l'interdiction des financements occultes. Prudent, il confie très vite cet encombrant dossier à d'anciens magistrats arrivés dans le groupe.

Lui veut se consacrer au remodelage. Le téléphone et la communication sont désignés comme les socles de la nouvelle compagnie, qu'il rebaptise Vivendi en 1998. Tout le reste est à vendre : la santé, la restauration collective, les teintureries, les syndicats d'immeubles, la gestion des espaces verts, l'immobilier, le BTP... La liquidation de feu la Générale des eaux devrait s'achever début juillet avec la mise en Bourse des métiers de l'environnement (eau, propreté, énergie, transports). Dans le même temps, il prend le contrôle d'Havas, Canal+, Pathé, développe sa filiale de téléphone Cegetel, se lance sur Internet, avant de se marier avec Seagram. La stratégie se veut mondiale. L'homme n'en ménage pas moins ses appuis français. Des inspecteurs des finances, des énarques, des X, d'anciens collaborateurs de ministres de droite et de gauche, des magistrats... aucun des milieux qui peuvent avoir de l'influence en France n'est oublié dans le recrutement du groupe. « Pour se faire bien voir de Martine Aubry », selon ses opposants, il conclut, avant même la discussion de la loi, un accord sur les 35 heures dans l'activité eau, à la grande fureur de ses homologues.

FRÉQUEMMENT, il organise des projections privées de films en avant-première, où sont invités parlementaires, chefs d'entreprise, rédacteurs en chef influents, ou invite des politiques dans sa loge du Stade de France. Tous gardent en mémoire l'anniversaire de ses 40 ans au Plaza Athénée : 150 personnes, le Tout-Paris des affaires, se pressent autour de lui, sa femme et ses cinq enfants. « On n'a pas compris ce mélange des genres. C'était trop », avouent plus tard plusieurs de ses proches. Ils sont de plus en plus nombreux à lui reprocher d'en faire trop, de vouloir sans cesse donner des leçons de management, de développement international, de modernité. « Je crois qu'il est comme moi. Il adore tirer les ficelles. Il aura envie d'exercer cette politique d'influence, dans les coulisses, bien plus payante que l'autre », pronostiquait Ambroise Roux. Hommage embarrassant de l'homme qui incarna le système clanique des affaires en France. « J2M » se défend de nourrir un tel projet : « Je n'ai pas le goût du billard à cinq bandes. Je préfère l'action à l'influence », réplique-t-il. Le PDG de Vivendi a pourtant tenté de s'opposer au mariage de Suez et de la Lyonnaise des eaux, afin d'éviter la naissance d'un concurrent puissant. « Il n'a pas osé prendre Suez. C'est sa seule faute », dira Ambroise Roux.

« J2M » ne néglige pas de donner quelques conseils avisés à Vincent Bolloré, lors de l'attaque contre Bouygues, un autre de ses rivaux, ou de soutenir à fond le mariage BNP-Société générale-Paribas, projet porté par toute l'inspection des finances. Il n'hésite pas non plus à imposer la candidature de DPV contre celle de Jean-Louis Beffa, pour la succession d'Ambroise Roux à la présidence de l'Association française des entreprises privées. Il a même essayé – en vain – de réconcilier Bernard Arnault et François Pinault.

Il a toujours cru à sa bonne étoile et paraît aujourd'hui au sommet de sa gloire. Après la limitation des droits de vote des actionnaires et son mariage avec Seagram qui porte sa capitalisation à plus de 100 milliards d'euros, il paraît à l'abri d'une attaque boursière. « S'il le veut, il peut rester président à vie maintenant », ironise un de ses pairs. « Jusqu'ici, Messier n'a rencontré que des succès sur son chemin. On saura s'il est un grand patron le jour où il devra gérer un échec », analyse un autre. Son entrée fracassante à Hollywood, où tant d'autres se sont déjà brûlés les ailes, pourrait constituer un de ces tests.

Martine Orange

Pour une Constitution européenne

MERCI de m'avoir invité à m'exprimer devant la représentation allemande, ici, dans ce palais qui porte la marque des souffrances de votre pays mais qui, aujourd'hui, éclatant de lumière, est à l'image de l'Allemagne moderne. Un demi-siècle durant, plaie béante au cœur de Berlin divisée, abîmée, le Reichstag, jamais reconstruit, demeurerait comme le symbole de la douleur et de l'attente de tout un peuple. Comme le symbole d'une Europe déchirée. Et tout naturellement, quand l'Allemagne s'est retrouvée et, à sa suite, notre continent, alors la démocratie allemande s'est réinstallée ici, renouant les fils de l'Histoire, fermant enfin la tragique parenthèse.

Je suis de ceux qui ont toujours espéré et attendu le moment où l'Allemagne retrouverait son unité et sa capitale. C'est dire mon émotion d'être le premier chef d'Etat étranger à s'adresser, depuis cette tribune, à l'Allemagne tout entière ! L'Allemagne, notre voisin, notre adversaire d'hier, notre compagnon d'aujourd'hui ! L'Allemagne unie ! L'Allemagne chez elle !

Aujourd'hui, je pense à toutes celles et à tous ceux qui ont permis que s'accomplisse le rêve de générations d'Allemands. A ces hommes de conviction et de vision qui ont aidé leur peuple à croire en son avenir. A ceux qui ont donné à la République fédérale, dans la ville des bords du Rhin qui l'avait accueillie, ses institutions et ses valeurs. A ceux qui ont relevé le pays de ses ruines, rebâti et donné au monde, au prix de trésors d'intelligence, de travail, de sacrifices, le témoignage d'une extraordinaire réussite. A ceux qui ont rendu à l'Allemagne sa place au premier rang des nations.

Mais d'abord je pense aux hommes d'Etat qui, chez vous comme chez nous, ont engagé l'historique réconciliation de l'Allemagne et de la France. Quelle audace et quel courage il leur fallut, au lendemain même de la guerre, pour parler entre eux le langage de la confiance et de la coopération. Le prodige est aussi qu'à chaque étape essentielle nos deux pays aient trouvé les hommes pour consolider le rapprochement et aller toujours plus loin.

Au départ, il y eut Konrad Adenauer et le général de Gaulle qui surent répondre au rendez-vous de l'Histoire et ouvrir - forcer même - ce chemin que nous parcourons ensemble.

Je pense à Willy Brandt et à Georges Pompidou. Je pense aussi à Helmut Schmidt et à Valéry Giscard d'Estaing qui ont fait grandir la solidarité franco-allemande et franchir de nouvelles étapes à l'Europe.

Enfin, je veux saluer ici Helmut Kohl et lui dire que l'œuvre immense qu'il a accomplie avec François Mitterrand pour renforcer encore la cohésion et l'identité européennes reste gravée dans la mémoire des Français et de tous les Européens.

Il y a bientôt quarante ans, le général de Gaulle, en visite en République fédérale d'Allemagne, évoquait l'amitié franco-allemande. « Notre rapprochement puis notre union, déclarait-il, événements parmi les plus éclatants de toute l'Histoire, c'est afin d'agir ensemble que nous les avons engagés. L'union, pour qu'existe sur l'ancien continent un rôle dont la puissance, la prospérité, l'autorité égaleront celles des Etats-Unis. L'union, encore, pour, le moment venu, permettre à toute l'Europe d'établir son équilibre, sa paix, son développement. L'union, enfin et peut-être surtout, à cause de l'immense tâche de progrès humain qui s'impose au monde et dont la conjonction des valeurs de l'Europe, en premier lieu des nôtres, peut et doit être l'élément majeur. »

Quarante ans ont passé. Largement réalisée, l'ambition demeure.

La prospérité d'abord. L'Union européenne est aujourd'hui la première puissance économique et commerciale du monde, un géant de la recherche et de l'innovation. La coopération,

Premier chef d'Etat étranger à s'adresser aux Allemands au Bundestag depuis la réunification, Jacques Chirac a retracé, mardi 27 juin, l'histoire des relations entre les deux pays.

Le président français a exposé sa vision d'une Europe qui doit entamer une « grande transition » et qu'il souhaite dotée, dans quelques années, d'une Constitution

22 septembre 1984. Helmut Kohl et François Mitterrand se tiennent la main à Verdun, au cours d'un hommage aux victimes des deux guerres mondiales.

l'émulation, la synergie franco-allemande en ont été l'un des plus puissants moteurs. Aujourd'hui, à l'heure où se bâtissent des groupes de taille à l'emporter dans la grande compétition mondiale, Allemands et Français se tournent tout naturellement les uns vers les autres.

Nous avons franchi une étape historique avec l'adoption de l'euro, projet lui aussi porté dès l'origine par le couple franco-allemand et qui est une réussite. Avec l'euro, nous avons consacré l'unification du grand marché européen et nous nous sommes dotés d'un formidable accélérateur des échanges. Nous ancrions dans l'esprit de nos concitoyens leur appartenance à un même ensemble économique et, au-delà, politique et humain. Les Européens ont désormais leur monnaie.

L'équilibre, la paix, le développement de tout le continent ensuite. Le principal témoignage du succès de la construction européenne a été sans doute cette formidable force d'attraction exercée sur ceux des Européens restés si longtemps séparés de nous. La brillante réussite de l'Europe a rendu chaque jour plus absurdes et plus insupportables le maintien, à ses portes, de régimes totalitaires, et la division de notre continent, d'abord de l'Allemagne. L'Europe tout entière se souvient de ces heures magiques où, bravant le mur de la honte, Berlinoise de l'Est et de l'Ouest se sont rejoints, lançant aux peuples opprimés le signal de la liberté.

L'Europe enfin, militant et acteur du progrès dans le monde. Ce qui a réuni l'Allemagne et la France et leurs partenaires, c'est bien sûr l'aspiration profonde de leurs peuples à la paix. Mais c'est aussi, et peut-être d'abord, une certaine idée de l'homme, qui a donné au projet européen son horizon de liberté, de dignité, de tolérance, de démocratie. Voilà pourquoi l'appartenance à l'Union vaut adhésion sans réserve aux idéaux et aux valeurs qui la fondent.

Au-delà de ses frontières, l'Union européenne fait entendre sa voix. Elle plaide pour une organisation internationale des échanges plus équilibrée, attentive au mieux-être des individus et respectueuse de la diversité culturelle du monde. Elle plaide pour une véritable solidarité entre pays riches et pauvres et montre l'exemple par une politique active d'aide au développement. Elle plaide, et elle agit, en faveur de la paix et pour que cesse la barbarie.

Je pense bien sûr à notre engagement conjoint en Bosnie et au Kosovo, qui dit bien la signification profonde, pour vous comme pour nous, de notre projet européen. Cette exigence éthique qui nous rassemble et qui justifie à nos yeux que l'Europe, dans le

respect de ses alliances, se donne désormais les moyens de poursuivre sa propre politique étrangère et de sécurité.

Ici, au Bundestag, je veux saluer la décision historique des Allemands, qui, pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, ont accepté l'envoi de soldats sur un théâtre d'opérations extérieur. Ils l'ont fait au nom du respect de la dignité de chaque homme. L'engagement de l'Allemagne, son rang de grande puissance, son influence internationale, la France souhaite voir reconnus par un siège de membre permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies !

Je pense à notre engagement conjoint en Bosnie et au Kosovo (...). L'engagement de l'Allemagne, son rang de grande puissance, son influence internationale, la France souhaite les voir reconnus par un siège de membre permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies !

Mesdames, Messieurs, dans trois jours, la France prendra la présidence de l'Union européenne. Elle aura la responsabilité de faire aboutir des décisions qui engagent l'avenir. Je pense bien sûr à la première d'entre elles - la réforme, absolument vitale, de nos institutions communes que nous mènerons avec le soutien de nos partenaires allemands.

Elle devra faire progresser d'importants chantiers. Celui de la défense européenne. Nous espérons lui faire franchir de nouvelles étapes, à la mesure de progrès considérables accomplis en l'espace de quelques mois, notamment sous présidence allemande.

L'Europe, nous la voulons aussi plus proche des citoyens. Notre Union, chacun doit pouvoir en mesurer les bienfaits dans sa vie de tous les jours. Alors que, aujourd'hui, beaucoup d'Européens la jugent abstraite, trop éloignée de leurs vraies préoccupations : la croissance, l'emploi et la formation, la justice et la sécurité, la lutte contre le trafic de drogue et contre les filières d'immigration clandestine, l'environnement et la santé. Dans tous ces domaines, le prochain semestre doit nous permettre d'avancer.

Il faut que les pays qui veulent aller plus loin dans l'intégration, sur une base volontaire et sur des projets précis, puissent le faire sans être retardés par ceux qui, et c'est leur droit, ne souhaitent pas avancer aussi vite (...). Rassemblés avec l'Allemagne et la France, ils pourraient se constituer en un « groupe pionnier »

Mais, au-delà de ces échéances immédiates, la responsabilité qui nous incombe, à nous, membres fondateurs, est de poser sans cesse la question du sens et de l'avenir de l'Europe. De ne jamais laisser s'affaiblir notre volonté. Je salue l'esprit profondément européen qui a présidé ici, tout récemment, à la relance d'un débat dont les enjeux sont, au sens propre du mot, existentiels. Un débat qui engage nos nations et nos peuples, leur histoire et leur identité, et qui touche à l'organisation même de nos sociétés, à la volonté et à la capacité des Européens d'aller plus loin dans l'Union. Ce n'est pas rien ! Il est des

moments où il faut savoir prendre des risques. Sortir des sentiers battus. La poursuite de la grande aventure communautaire est à ce prix !

Je voudrais, ici, à Berlin, éclairer le chemin. Vous faire part de mes convictions. Ouvrir avec vous des perspectives.

Ma première conviction est que l'élargissement de l'Union européenne est une grande ambition légitime et nécessaire. Il est en marche. Ce sera difficile, pour les pays candidats comme pour les Etats membres. Mais, demain, nous serons trente et plus, réunis à la table de Bruxelles et représentés à Strasbourg.

C'est un accomplissement ! Pour la paix et la démocratie, enracinées sur notre continent et qui donnent tout son sens à notre aventure commune. Pour les pays candidats, soutenus dans leur combat pour la liberté par l'espoir de nous rejoindre. Pour l'Union elle-même qui en sera plus forte, politiquement et économiquement.

Mais, pour autant, l'exigence est claire. L'élargissement ne sera pas une fuite en avant. Nous ne laisserons pas se défaire le projet européen auquel vous et nous, avec nos partenaires, avons, depuis près d'un demi-siècle, consacré tant de volonté et d'énergie. Et qui, en retour, nous a tant apporté, non seulement la paix, mais aussi le succès économique. Qui s'est avéré, pour nous tous, un formidable multiplicateur de puissance. Notre Union ne sera plus tout à fait la même demain. Mais elle ne connaîtra ni dilution ni retour en arrière. Notre responsabilité est d'y veiller.

Une autre de mes convictions est que le rythme de la construction européenne ne se décrète pas. Il résulte, pour une large part, des progrès, parmi nos peuples, du sentiment d'identité et d'appartenance européennes, de leur « vouloir vivre ensemble » dans une communauté solidaire. Et j'ai confiance car ce sentiment est de plus en plus fort, surtout parmi les jeunes.

Enfin, je crois nécessaire d'éclairer le débat sur la nature de l'Union. C'est déformer la vérité de dire qu'il y a d'un côté ceux qui défendent la souveraineté nationale et, de l'autre, ceux qui la bradent. Ni vous ni nous n'envisageons la création d'un super Etat européen qui se substituerait à nos Etats-nations et marquerait la fin de leur existence comme acteurs de la vie internationale.

Nos nations sont la source de nos identités et de notre enracinement. La diversité de leurs traditions politiques, culturelles et linguistiques est une des forces de notre Union. Pour les temps qui viennent, les nations resteront les premières références de nos peuples.

Envisager leur extinction serait aussi absurde que de nier qu'elles ont déjà choisi d'exercer en commun une partie de leur souveraineté et qu'elles continueront de le faire, car tel est leur intérêt. Oui, la Banque centrale européenne, la Cour de justice de Luxembourg ou le vote à la majorité qualifiée sont des éléments d'une souveraineté commune. C'est ainsi, en acceptant ces souverainetés communes, que nous acquérons une puissance nouvelle et un rayonnement accru. Alors, de grâce, renonçons aux anathèmes et aux simplifications, et convenons enfin que les institutions de l'Union sont et resteront originales et spécifiques !



FRAN COLON-SIMON



Dimanche 25 juin à Hanovre. Poignée de main officielle entre le chancelier Gerhard Schröder et le président Jacques Chirac.

ouverte, en associant les gouvernements et les citoyens, à travers leurs représentants au Parlement européen et dans les Parlements nationaux. Les pays candidats devront naturellement y prendre part. Plusieurs formules sont envisageables, du comité des sages à un modèle inspiré de la convention qui rédige notre charte des droits fondamentaux.

A l'issue de ces travaux qui prendront sans doute quelques années, les gouvernements puis les peuples seraient appelés à se prononcer sur un texte que nous pourrions alors consacrer comme la première « Constitution européenne ».

Mais pour que la construction européenne avance, c'est d'abord l'amitié franco-allemande que nous devons approfondir sans cesse.

Nos coopérations si nombreuses et familières, l'étroite concertation politique à tous les niveaux de nos institutions, le riche dialogue de nos cultures, les échanges entre jeunes à la faveur de nos milliers de jumelages comme de nos apprentissages linguistiques, ont tissé un lien unique, irréversible, irremplaçable.

Voici plus d'un demi-siècle que nous travaillons la main dans la main. Entre nous, la réconciliation est acquise. Elle est une évidence. Une réalité de la vie quotidienne si normalement inscrite dans notre paysage que nous n'en percevons plus la dimension propre. Et la nouvelle génération aux commandes la reçoit en héritage après l'avoir apprise dans les livres, sans ressentir la même charge émotionnelle que jadis. Eh bien, retrouvons le souffle, l'élan fondateur ! L'ardente nécessité de notre dialogue ! Donnons-nous les lieux pour se connaître et entreprendre ensemble !

Que de traits communs, que de raisons de se porter plus d'attention ! Si nous avons chacun nos traditions, notre histoire, nos qualités propres, qui expliquent sans doute les formes d'organisation que nous nous sommes choisies. Si l'Allemagne est à l'aise dans son fédéralisme qui permet une participation active et vivante des citoyens à tous les niveaux de la vie politique. Et si la France a su conserver, en la modernisant, une tradition unitaire qui contribue à la cohésion de sa communauté nationale, les défis que nous devons relever aujourd'hui sont les mêmes. Ils s'appellent croissance économique et compétitivité, mutations de notre système éducatif, défense de l'emploi, adaptation de nos régimes sociaux à l'évolution démographique, modernisation et maîtrise des systèmes de santé, sécurité, environnement, immigration. Il suffirait de parcourir l'ordre du jour de vos assemblées et des notes, de suivre parallèlement les débats qui passionnent aujourd'hui nos deux pays, pour mesurer l'intime parenté de nos problèmes et de nos attentes.

Il nous manque encore, me semble-t-il, ce lieu privilégié où responsables politiques, économiques, syndicaux associatifs, représentants des médias, personnalités du monde culturel pourraient se retrouver. Où l'Allemagne et la France en mouvement, avec leurs débats, leurs interrogations, leurs aspirations, se rencontreraient dans toutes leurs composantes. Je propose qu'une conférence franco-allemande les réunisse chaque année. Ce serait le grand rendez-vous de nos deux pays où Allemands et Français embrasseraient l'avenir ensemble.

Le monde de l'économie a connu, ces derniers mois, des progrès spectaculaires. Nos grandes entreprises ont noué de nouvelles et puissantes solidarités dans les domaines-clés de l'aéronautique, de la chimie, de l'énergie, de l'assurance et des services. Hier soir, le chancelier Schröder et moi-même avons rencontré leurs dirigeants.

Je crois que notre priorité doit être d'encourager davantage encore cette forte dynamique d'intégration entre nos potentiels économiques et faire du tandem franco-allemand le moteur d'un puissant pôle industriel européen. J'appelle nos milieux économiques, avec naturellement l'appui de nos deux gouvernements, à créer une fondation où dirigeants et cadres, Allemands et Français, pourraient se rencontrer et mieux connaître - c'est peut-être ce qui nous manque le plus - la culture d'entreprise en vigueur dans le pays voisin.

Cet esprit de partenariat, nous devons le développer aussi dans les disciplines de l'esprit. Je salue la qualité comme l'importance du dialogue entre nos penseurs et entre nos artistes. Mais j'ai la conviction que nous pouvons lui faire gagner en intensité, en solidarité aussi, à l'heure où nous devons mener ensemble la grande bataille pour la diversité culturelle.

A votre initiative, Monsieur le Chancelier, nous avons désormais notre Académie franco-allemande du cinéma, dont la première session s'est tenue hier, en notre présence. Dans le même esprit, nous avons engagé une réflexion commune sur l'avenir du livre et sur l'évolution des médias. Rendons à nos artistes, à nos écrivains, le goût et les moyens de composer et de créer chez l'autre, renouant ainsi avec la prestigieuse tradition européenne du voyage et de l'immersion. Je propose la création à Berlin, à l'image de ce qui existe à Rome ou Madrid, d'un lieu où nos créateurs, qui souhaitent chercher l'inspiration dans cette ville en plein renouveau, soient accueillis et trouvent les conditions propices à leur réflexion.

Nous devons cultiver cet esprit de dialogue entre nos peuples en favorisant l'apprentissage de nos langues respectives. Je voudrais, en saluant les membres du Bundesrat ici présents, féliciter tout particulièrement les autorités des Länder qui se sont engagées avec détermination dans cette voie et ont pris des décisions exemplaires. Pour notre part, nous veillerons à ce que la langue allemande garde son statut d'excellence et son rang parmi les toutes premières langues vivantes étrangères enseignées.

Enfin je propose qu'ensemble, en cette année symbolique, nous accomplissions un geste fort en direction de notre jeunesse, en invitant 2 000 de nos collégiens et lycéens à conclure leur première année d'apprentissage linguistique par un séjour de découverte du pays, des traditions, de la culture du peuple dont ils ont choisi la langue.

Ce que l'Allemagne et la France ont vécu et subi dans l'Histoire ne ressemble à rien d'autre. Mieux qu'aucune nation, elles saisissent le sens profond de la paix et du projet européen. Elles seules, en forçant le cours des choses, pouvaient, en Europe, lancer le signal du rassemblement. Ensemble, au rythme de leurs retrouvailles et de la volonté de leurs peuples, elles ont fait progresser l'idée européenne.

Elles seules peuvent accomplir les gestes qui porteront l'Europe plus loin, dans ses ambitions, dans ses frontières comme dans les cœurs. Qui feront de l'Union ce grand espace de paix, de droits et de libertés, ce foyer de l'esprit digne de son héritage, cette terre que nos citoyens aimeront habiter, cultiver, faire rayonner ensemble.

Vive l'Allemagne ! Et vive la France !

Mais reconnaissons aussi qu'elles sont perfectibles et que le grand élargissement à venir doit être l'occasion d'approfondir la réflexion institutionnelle, au-delà de la conférence intergouvernementale. Dans cette perspective, je souhaite que nous puissions nous entendre sur quelques principes.

D'abord, rendre l'Union européenne plus démocratique. La construction communautaire a trop été l'affaire des seuls dirigeants et des élites. Il est temps que nos peuples redeviennent les souverains de l'Europe. Il faut que la démocratie en Europe vive mieux, notamment à travers le Parlement européen et les parlements nationaux.

Ensuite, clarifier, mais sans la figer, la répartition des compétences entre les différents niveaux du système européen. Dire qui fait quoi en Europe avec le souci que les réponses soient apportées au meilleur niveau, au plus près des problèmes. Bref, mettre enfin en application le principe de subsidiarité.

Nous devons aussi veiller à ce que, dans l'Europe élargie, la capacité d'impulsion demeure. Sans cesse, il faut pouvoir ouvrir de nouvelles voies. Pour cela, et comme nous l'avons fait dans le passé, il faut que les pays qui veulent aller plus loin (dans l'intégration, sur une base volontaire et sur des projets précis, puissent le faire sans être retardés par ceux qui, c'est leur droit, ne souhaitent pas avancer aussi vite.

Enfin, l'Europe-puissance que nous appelons de nos vœux, cette Europe forte sur la scène internationale, doit disposer d'institutions fortes et d'un mécanisme de décision efficace et légitime, c'est-à-dire faisant toute sa place au vote majoritaire et reflétant le poids relatif des Etats membres.

Voilà les grandes orientations selon lesquelles, je crois, doit s'engager le processus de refondation institutionnelle de l'Union. Le visage de l'Europe future reste encore à dessiner. Il dépendra du débat et de la négociation. Et bien sûr et surtout de la volonté de nos peuples. Mais nous pouvons d'ores et déjà tracer le chemin.

La première étape, incontournable, est la réussite, sous présidence française, de la conférence intergouvernementale. Ne sous-estimons pas son importance. Les quatre points essentiels de son ordre du jour, y compris le développement des procédures de coopération renforcée, permettront d'adapter les mécanismes de décision de l'Union à sa composition future. La réussite de la CIG est un préalable indispensable à tout progrès. Aussi, ni vous ni nous ne pourrions nous satisfaire d'un accord à minima, je dirais d'un accord au rabais, qui conduirait l'Union à la paralysie pour les années à venir !

Après la conférence intergouvernementale, s'ouvrira une période que je qualifierai de « grande transition » au terme de laquelle il faudra que l'Union soit stabilisée dans ses frontières et dans ses institutions. Nous devons, pendant cette période, mener de front trois grands chantiers.

Celui, naturellement, de l'élargissement. Quelques années ne seront pas de trop pour conclure les négociations d'adhésion et assurer l'intégration réussie des nouveaux Etats membres.

Celui aussi de l'approfondissement des politiques, à l'initia-



« Au départ, il y eut Konrad Adenauer et le général de Gaulle qui surent répondre au rendez-vous de l'Histoire et ouvrir - forcer même - ce chemin que nous parcourons ensemble. »



19 juillet 1977. Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing ont fait « franchir de nouvelles étapes à l'Europe ». »

tive de ces pays que j'évoquais tout à l'heure et qui souhaitent aller plus loin ou plus vite. Rassemblés avec l'Allemagne et la France, ils pourraient se constituer en un « groupe pionnier ». Ce groupe ouvrirait la voie en s'appuyant sur la nouvelle procédure de coopération renforcée définie pendant la CIG et en nouant, si nécessaire, des coopérations hors traité, mais sans jamais remettre en cause la cohérence et l'acquis de l'Union. C'est de cette façon, naturellement, que se dégagera la composition du « groupe pionnier ». Non pas sur une base arbitraire, mais par la volonté des pays qui décideront de participer à l'ensemble des coopérations renforcées. Je souhaite ainsi que, dès l'an prochain, le « groupe pionnier » puisse s'atteler, notamment, à une meilleure coordination des politiques économiques, à un renforcement de la politique de défense et de sécurité et à une plus grande efficacité dans la lutte contre la criminalité.

Faut-il que ces Etats concluent entre eux un nouveau traité et se dotent d'institutions sophistiquées ? Je ne le crois pas. Soyons conscients que ce serait ajouter un niveau supplémentaire à une Europe qui en compte déjà beaucoup ! Et évitons de figer des divisions de l'Europe alors que notre seul objectif est de préserver une capacité d'impulsion. Il faudrait plutôt envisager un mécanisme de coordination souple, un secrétariat chargé de veiller à la cohérence des positions et des politiques des membres de ce groupe, qui devrait rester ouvert à tous ceux qui souhaitent le rejoindre.

Ainsi l'Europe, dans cette période de transition, continuera-t-elle d'avancer pendant que sera menée la préparation de la refondation institutionnelle.

En effet, et c'est notre troisième chantier, je propose que, dès après le sommet de Nice, nous lancions un processus qui nous permette, au-delà de la CIG, de répondre aux autres questions institutionnelles qui se posent à l'Europe.

D'abord, réorganiser les traités afin d'en rendre la présentation plus cohérente et plus compréhensible pour le citoyen. Ensuite, définir de façon claire la répartition des compétences entre les différents niveaux de l'Europe. Nous pourrions également réfléchir, dans le cadre de ce processus, aux frontières géographiques ultimes de l'Union ; préciser la nature de la charte des droits fondamentaux que, je l'espère, nous aurons adoptée à Nice ; et enfin préparer les ajustements institutionnels nécessaires, tant du côté de l'exécutif que de celui du Parlement, pour renforcer l'efficacité et le contrôle démocratique de l'Union.

Cette réflexion préparatoire devra être conduite de façon

Les gouvernements puis les peuples seraient appelés à se prononcer sur un texte que nous pourrions alors consacrer comme la première « Constitution européenne »

Navigation aérienne : l'heure des choix

par Jean-Baptiste Stuchlik

L'ESPACE aérien a été, le 26 juin, paralysé par la grève des « aiguilleurs du ciel ». Ils protestaient contre les projets de la Commission européenne qui souhaiterait, selon eux, introduire concurrence et logique commerciale dans le contrôle aérien. L'objectif est, au contraire, de le sortir d'un fonctionnement opaque pour pousser ses acteurs à un débat essentiel pour la sécurité du transport aérien.

La Commission veut mettre fin à la confusion des rôles d'opérateur (mise en œuvre du service de contrôle aérien) et de régulateur (définition des règles de sécurité et de tarification de ce service). Elle souhaite, de plus, que les usagers du contrôle aérien, notamment les compagnies et les passagers, soient représentés dans ce rôle de régulation, suivant en cela un mouvement de fond qui anime tous les secteurs où la sécurité joue.

Les citoyens, les partenaires désirent qu'on leur rende des comptes, dans les transports, le nucléaire, l'industrie, l'alimentation. Or, une telle clarification des rôles est interprétée non pas comme un accroissement potentiel de la sécurité, mais comme une porte ouverte à une libéralisation dangereuse du secteur. Elle est improbable, ne serait-ce que parce que les enjeux financiers sont trop importants, en investissements comme en primes

d'assurance. D'ailleurs, dans les pays où le contrôle aérien n'est plus réalisé par une administration d'Etat, mais par une agence publique ou une société (Royaume-Uni, Allemagne, Espagne), celle-ci appartient à 100 % à l'Etat.

Sortir d'une administration purement nationale est d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui ce n'est

désengorger et sécuriser une zone particulièrement chargée. Une gestion européenne est inéluctable à terme.

C'est aussi le statut d'administration qui a causé le retard de la France dans la gestion partagée de l'espace aérien entre civils et militaires. Il faut enfin sortir le contrôle aérien de son statut actuel, car il

institutions publiques mais inadaptes conduisent paradoxalement à l'accroissement des risques.

Cependant, certains essaient de faire surgir le débat, dans l'Aviation civile, à l'agence européenne Eurocontrol, à la Commission et dans le monde de la recherche. (Un dossier du mensuel *La Recherche* avait notamment soulevé ces questions en avril 1999. Il avait fait le tour de l'Aviation civile, mais la direction n'avait pas émis la moindre réaction.) Sortir le contrôle aérien de l'administration ne signifie pas obligatoirement lui faire quitter le secteur public.

Il pourrait s'agir d'un statut d'agence publique, où l'on ne rallongerait plus artificiellement les études pour salarier suffisamment les contrôleurs, où les opérationnels pourraient évoluer dans l'encadrement, surtout au-delà d'un certain âge.

Entre l'épouvantail de l'opacité administrative et celui du libéralisme sauvage, il est nécessaire de trouver pour le contrôle aérien d'aujourd'hui un nouveau statut, pour que soient recréées des conditions de coopération et de débat. Car là, plus qu'ailleurs, le silence finira par tuer.

Jean-Baptiste Stuchlik est chercheur à l'Ecole polytechnique et consultant.

Entre l'épouvantail de l'opacité administrative et celui du libéralisme sauvage, il est nécessaire de trouver pour le contrôle aérien d'aujourd'hui un nouveau statut

plus sur le plan de la technique que se situent les marges de manœuvre sur la sécurité et la ponctualité des vols, mais bien sur celui de la coopération transnationale.

Un exemple : les atterrissages à Roissy doivent être préparés au-dessus de la Belgique et du Luxembourg et toutes les zones frontalières créent potentiellement des risques à cause des langues et des systèmes différents. Le statut d'administration du contrôle français a été déterminant dans l'échec silencieux du projet de centre franco-suisse Zoé qui devait

vit depuis trente ans en vase clos dans un profond clivage. Il fonctionne par clans (cadres, ingénieurs, contrôleurs), ce qui nuit à la sécurité par de multiples biais.

Par exemple, comme rite d'initiation des jeunes contrôleurs, certains instructeurs créent artificiellement des surcharges d'avions en situation réelle. Le silence et l'opacité conduisent aussi à des outils mal conçus, le logiciel de contrôle Phidias, un « Socrate du contrôle aérien ». La navigation aérienne souffre ainsi d'un symptôme Challenger, comme à la NASA, où des

Génome humain : les chances et les risques

Suite de la première page

Des médicaments sont dérivés du génie génétique, tels que l'insuline humaine (consommée par la majorité des diabétiques), l'interféron (utilisé pour lutter contre les tumeurs) ou encore l'érythropoïétine (qui accroît la capacité de récupération physique en augmentant les globules rouges – ce qui en a fait hélas un des principaux dopants dans le sport), etc.

Toutefois, il faut raison garder. La généralisation d'expériences de ce genre n'est pas pour demain : un certain laps de temps sépare le séquençage du génome de l'élucidation des facteurs génétiques d'une maladie. Mais un délai infiniment plus long, de plusieurs années, voire plusieurs décennies, peut s'écouler entre la découverte d'une mutation génétique à l'origine d'une maladie et la mise au point du traitement préventif ou curatif approprié.

C'est donc moins un progrès de la médecine qu'une performance technologique, obtenue grâce à des ordinateurs et à des robots surpuissants, qui est aujourd'hui saluée. La lecture du « grand livre de la vie » recouvre en effet d'immenses enjeux de prestige. Lors de son lancement aux Etats-Unis en 1990, le programme avait été qualifié de « projet Apollo de la biologie » par son promoteur, le Prix Nobel James Watson, l'un des deux découvreurs de la structure en double hélice de l'ADN. Aussi le consortium du Human Genome Project ne pouvait-il tolérer qu'une société privée comme Celera Genomics puisse la première, comme elle s'appropriait à le faire, venir à bout d'une telle entreprise.

L'accord passé entre les deux parties prenantes pour rendre compte de leurs résultats a une fonction d'affichage. En marquant la fin d'hostilités qui avaient pris un tour aigu, il entend consacrer l'intérêt commun de tous les chercheurs au partage des connaissances de base sur l'être humain, dans le prolongement des déclarations faites en avril dernier par Bill Clinton et Tony Blair.

Une interrogation demeure. Les sociétés américaines de séquençage, au premier rang desquelles Celera Genomics, vendent aux industries pharmaceutiques l'accès à leurs données. Leurs actionnaires y trouvent un moyen de rentabiliser les lourds investissements consentis par eux. Ces sociétés accepteront-elles désormais de verser leurs données sans contrepartie dans le domaine public ? On peut en douter.

Dans le même ordre d'idées, on peut s'interroger sur la multiplication des brevets délivrés sur des gènes humains dont on a élucidé les caractéristiques de façon plus ou moins précise : environ 2 500 brevets ont été délivrés à travers le monde, et plus de 10 000 seraient en instance. Le droit des brevets, dont les premiers jalons ont été posés en France en 1791, reste un formidable moteur de progrès. En témoigne la création d'innombrables « start up » dans le secteur des biotechnologies.

Les brevets ne sont d'ailleurs pas réservés au secteur privé. Ils viennent aussi récompenser la

recherche publique qui, au moins aux Etats-Unis à travers les National Institutes of Health (NIH), en détient le plus grand nombre en matière de génétique humaine.

Comment néanmoins assurer que la génétique humaine reste bien au service de la santé, dans un tel contexte de compétition économique ? Car des risques existent de voir les intérêts du marché primer sur les aspects sociaux de la recherche.

En premier lieu, certains laboratoires peuvent mener des stratégies industrielles (voire boursières) étrangères aux impératifs de l'accès au progrès médical. La compagnie titulaire des brevets sur les gènes de prédisposition du cancer du sein maîtrise *de facto* la commercialisation dans le monde entier du test de détection de ces gènes chez les patientes.

Ensuite, la valorisation économique d'éléments humains, comme les gènes et les protéines, destinés à un usage industriel dans le domaine de la santé, peut modifier le rapport que l'individu entretient avec son propre corps. Ceux sur lesquels sont prélevées des cellules, sources de ces gènes et protéines, commencent, dans cer-

Certains laboratoires peuvent mener des stratégies industrielles (voire boursières) étrangères aux impératifs de l'accès au progrès médical

tains pays, à vouloir faire valoir des droits économiques. Le procès intenté, aux Etats-Unis, par ce patient, porteur d'un gène prému-nissant contre l'infection par le virus du sida, et qui attaque un laboratoire pour avoir sa part des profits tirés du brevet sur ce gène, serait-il annonciateur d'un changement des mentalités ?

Enfin et surtout comment ne pas évoquer la mise à l'écart des pays les plus pauvres de la planète ? Sans structures de recherche et sans moyens pour financer les biens de santé indispensables à la survie de leurs populations, ces pays sont privés du droit de bénéficier du progrès, reconnu par les grands textes des Nations unies.

En proclamant que « le génome humain, dans son sens symbolique, est patrimoine de l'humanité », la Déclaration sur le génome humain, approuvée par les Nations unies en 1998, ne signifie pas seulement que les recherches en génétique humaine, en tant qu'elles touchent aux processus de vie, requièrent des exigences éthiques particulières. Elle suggère également un droit universel au partage des bienfaits tirés de ces recherches.

A ces questions, et bien d'autres, que ne manquera pas de soulever la génétique humaine, c'est à la communauté internationale d'apporter les réponses.

Des réponses qui tiennent compte de la diversité des intérêts en jeu tout en faisant de l'éthique un arbitre entre économie et science.

Noëlle Lenoir



SICAVONLINE : DIFFICILE DE RATER VOTRE INVESTISSEMENT.

Quels que soient vos objectifs - retraite, achat d'une résidence principale, études - Sicavonline vous propose, après un diagnostic personnalisé, des portefeuilles de placement adaptés à vos besoins, à partir des meilleurs produits internationaux. Pour une gestion performante de vos placements, faites confiance au site www.sicavonline.com

08 2000 8000 (coût d'un appel local)

www.Sicavonline

ACHETEZ VOS SICAV SUR INTERNET

AU COURRIER DU « MONDE »

REMISE DE DETTE

La France a donc décidé de remettre à l'Algérie une partie de sa dette. Bon, il faut bien reconnaître que notre pays a suffisamment « fait suer le burnous » (délicate expression autrefois utilisée par les colons qui pratiquaient cette méthode) pour que ce « cadeau » puisse être considéré comme une assez légitime restitution...

Cependant, quelque chose me chiffonne : vous avez écrit que cette remise de dette prendrait la forme d'une contrepartie en investissements privés. (...)

Qui seront les bénéficiaires de cette mesure ? Des membres de la nomenclatura locale ou des sociétés transnationales, de la pétrochimie ?

En quoi ces investissements vont-ils participer au bien-être du peuple algérien ? (...)

Louis Pinsard
Sermange (Jura)

VOYOUS ET GENTLEMEN

Le stade est devenu une arène où s'affrontent les « golden boys » du foot-business, et dont chaque apparition se monnaie au prix fort. Mais que dire – perdus au milieu des amateurs de football – de ces gredins, entassés dans les gradins, qui toisent leurs « ennemis » et crient leur haine et leur mal de vivre, jusqu'à la nausée ?

Souvent, les jeux commencent ou se poursuivent dans les rues, encore plus violents... Têtes brûlées contre têtes brûlées. Sournoise, la mort rôde, et le malaise va grandissant. Et si, une fois pour toutes, on arrêtait ce jeu de massacre, pour redonner ses lettres de noblesse à un football pratiqué par des gentlemen pour un public civilisé ?

J'ose espérer, en tout cas, que cette vision de l'Europe footballistique n'entachera en rien celle de l'Europe en devenir.

Claude Gisselbrecht
Agnny (Moselle)

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

« Notre Europe »

Il est des moments en Europe où il faut changer de registre, délaissier la gestion complexe des affaires courantes et le volontarisme besogneux grâce auquel l'édifice se construit pas à pas, oser regarder au-delà du lendemain. Faute de telles audaces, l'Europe s'étirole. On en était là. Jacques Chirac l'a senti, et c'est un vrai discours de relance européenne qu'il est allé délivrer dans le cadre qui symboliquement s'y prêtait le mieux : l'enceinte de l'ancien Reichstag à Berlin.

Que le souffle européen émane un jour de ce côté-là de l'échiquier politique français, qui l'eût dit il y a une dizaine d'années ? Qu'il se manifeste sous la forme de ce duo inattendu – et plutôt harmonieux – entre le Vert Joschka Fischer et le président de la République, qui aurait pu l'imaginer ? Comme Lionel Jospin, Jacques Chirac appartient plutôt à l'école pragmatique, celle qui se méfie des grands mots comme « fédéralisme » et des dogmatismes qu'ils recouvrent, celle pour qui l'Europe n'est pas un idéal en soi mais la somme des intérêts communs des nations qui la composent. Mais alors que le gouvernement, obsédé par le souci – tout à son honneur – de ne pas rater la présidence française, restait focalisé sur l'échéance des six prochains mois et éludait frileusement les questions « qui divisent » sur l'avenir de l'Europe, le président de la République se lance : « Au-delà des échéances immédiates, la responsabilité qui nous incombe à nous, membres fondateurs, est de poser sans cesse la question du sens et de l'avenir de l'Europe ».

Jacques Chirac répond à une

attente pressante des Allemands. Prudent, incertain de ce qu'allait être la réaction française, le gouvernement allemand s'était exprimé par la bouche de Joschka Fischer, qui affirmait ne présenter que ses convictions personnelles. La réponse qui lui est faite aujourd'hui va sans doute au-delà de ce qu'il espérait : c'est la position officielle de la France (approuvée donc par le gouvernement) que Jacques Chirac a exposée solennellement mardi devant le Bundestag. Du coup se reforme ce « moteur » franco-allemand de l'Europe qu'on avait dit pendant un temps hors d'usage ; non pas une entente abusive, pas même une alliance consensuelle, mais la démonstration renouvelée que la dynamique européenne passe par là.

L'exercice, comme l'a dit lui-même Jacques Chirac, était risqué. Car de quoi s'agit-il sur le fond ? D'oser aborder deux sujets qui font peur, parce qu'ils paraissent comporter des contradictions irréconciliables : la possible dilution de l'Europe par les élargissements successifs ou la possible dilution des Etats-nations par une intégration excessive. Le président de la République indique la voie par laquelle, selon lui, peut se résoudre cette dialectique. C'est celle d'une construction de l'Europe par les gouvernements qui la composent, et non par Bruxelles. C'est une voie qui ménage aussi le débat démocratique, pour que chacun puisse s'approprier l'Europe. D'où le titre donné par le chef de l'Etat à son discours : « Notre Europe ». C'est, en fait, une méthode pour sortir du blocage conceptuel, des exclusions, des anathèmes.

Ça, oui ; ça, non par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

LA MÊME semaine, la mémoire de deux personnes admirables a été célébrée. Mieux vaudrait dire qu'ont été mis à l'honneur deux cas à méditer de « bon réflexe ». A Nice, une plaque apposée sur l'Évêché rappellera désormais que l'évêque de 1942, Mgr Paul Rémond, sollicité par un couple inconnu de lui, Odette et Moussa Abadi, de les aider à cacher des enfants juifs, décida dans l'instant de prêter une soutane à son visiteur, et de le nommer inspecteur de l'enseignement libre, et de l'adresser à toutes les institutions du diocèse. Ainsi furent sauvés 527 innocents, avec la consigne de ne pas violenter l'identité religieuse que masquaient leurs faux papiers de petits chrétiens (certains faux étaient de la main même de l'évêque).

Disséminés à travers le monde, les rescapés et leurs descendants viennent de se retrouver à Paris, sous l'appellation des « Enfants Abadi ». A Belley, une salle de la sous-préfecture de l'Ain portera le nom de Pierre-Marcel Witzler, l'ancien sous-préfet de 1943 à 1944, qui trouva la Maison d'Izieu, et qui aurait sauvé les 44 enfants réfugiés là-haut si le SS Barbie ne les avait pas raflés, sur délation, deux mois avant le débarquement en Normandie, attestant ainsi la priorité de l'extermination dans les buts de guerre du Reich. On entend déjà bougonner les divers partisans de l'amnésie : « C'est loin, tout ça ! Toujours les mêmes ! Ça suffit, la mémoire ! Au diable la vigilance ! »

Il serait regrettable, à tous points de vue, de ne pas mettre à l'honneur deux comportements dont la promptitude exceptionnelle comporte une leçon toujours actuelle. Le courage qu'il y avait à braver l'occupant et à rompre avec la mentalité d'une hiérarchie, la préfecturale ou l'ecclésiastique, cet arrachement héroïque n'a pas procédé de longs échanges, de discours pompeux sur les « valeurs » ou de débats de conscience. Il a résulté subitement d'un mélange complexe de disposition naturelle, d'éducation, d'exemples reçus dans l'enfance.

Une autre priorité de devoirs s'est imposée à eux, tout à trac. Un Bien supérieur, un Absolu de l'urgence déclassaient les routines professionnelles auxquelles leurs homologues resteraient attachés. Les situations de guerre favorisent ces fulgurances. On l'a vu plus tard, en Algérie, avec la torture. Un ancien général qui était plutôt partisan de ces méthodes d'interrogatoire a mis quarante ans à admettre qu'on aurait pu s'en abstenir. Mieux vaut tard que jamais, mais on ne peut oublier les insultes, les poursuites judiciaires et les fins de carrière qu'entraînaient alors de telles condamnations par ceux que le commandement appelait avec mépris les « belles âmes » ou les « chers professeurs ».

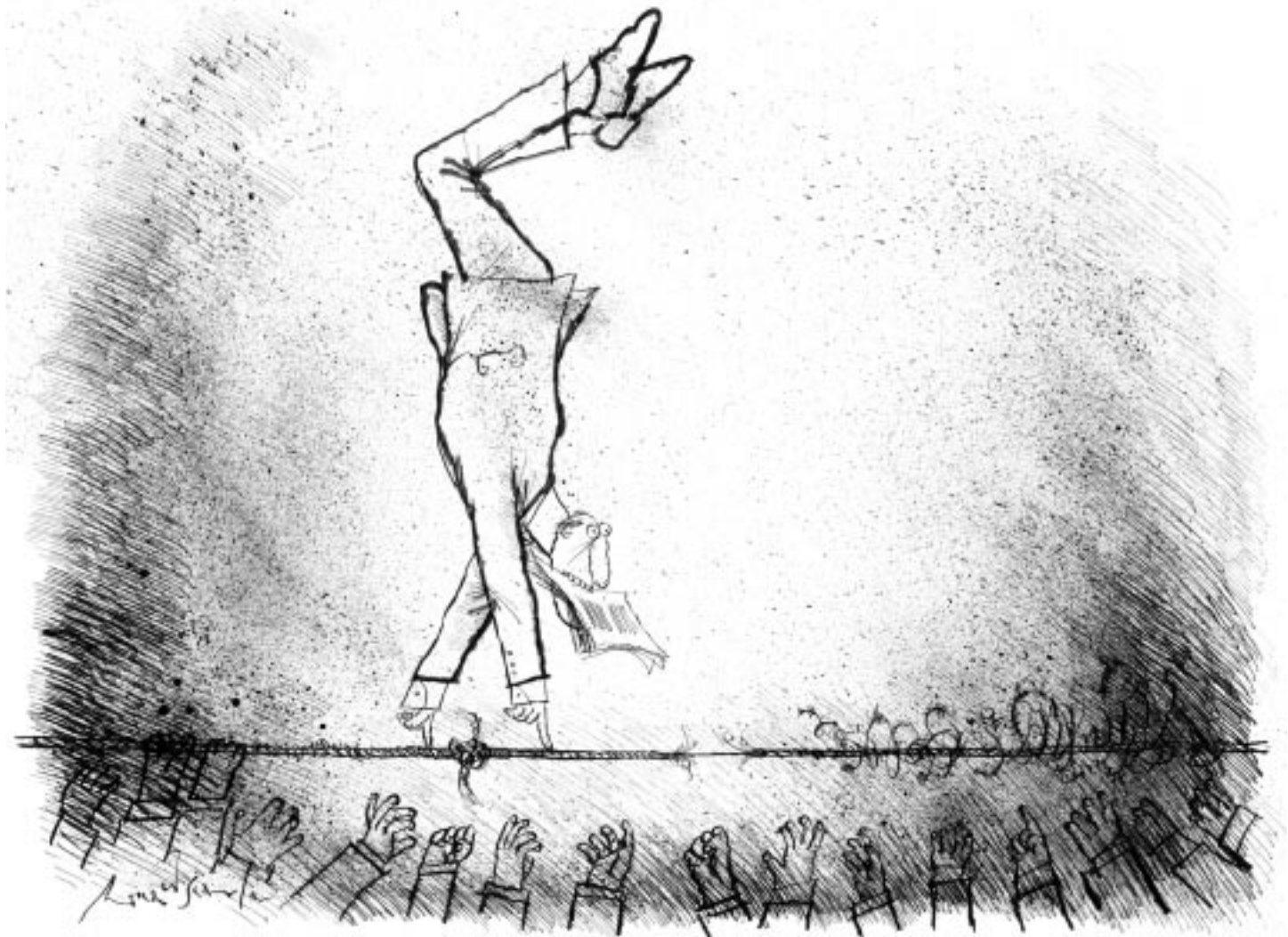
Le vrai courage fut le « ça, non » immédiat, au nom de l'intérêt national bien compris, d'un Bollardière ou d'un Jules Roy, lequel aura payé sa netteté jusqu'à sa mort, la semaine passée,

d'une pénible mise à l'écart. Le temps de paix émousse les caractères, ralentit les réflexes et raréfie les occasions de montrer une telle *trempe*. Les modèles ne viennent plus d'en haut, mais d'en bas. Exemple négligé : celui du petit sauveur qui perdit la vie pour avoir porté secours spontanément aux scouts de Perros-Guirec, victimes d'incompétences illuminées. La corruption de la classe dirigeante s'étend d'autant plus que ne joue plus la dissuasion de supérieurs sans reproche. De Gaulle exerçait cette sorte d'intimidation naturelle.

Nous connaissons tous de ces « patrons » moins prestigieux mais par rapport à qui les manquements multipliés après leur disparition étaient simplement *impensables* de leur vivant. L'esthétique n'est pas absente de ces éthiques transmises. On est pourtant loin des coquette-ries nobiliaires du chevaleresque, de l'attitude, de l'allure, du coup de menton. Le discours actuel autour des moralités enfuies ne rime à rien. Que pèse un « laïus » de plus sur l'effondrement des repères, face à un acte venu des tripes, qui en impose et qui inspire des émules ? Eloge de l'exemplarité instantanée, en morale : l'injonction reçue au moment d'agir ou de réagir doit avoir l'évidence et la rapidité d'un instinct.

Des pas dans l'escalier ; le destin frappe à la porte ; « Ouvrez ! » Vous cliquez. La réponse binaire s'affiche en direct : ceci se fait, pas cela. « Ça, oui ; ça, non. » Le reste est littérature.

Le négociateur par Ronald Searle



Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou
Directeur artistique : Dominique Roynette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jureau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le métro et son « père »

IL SERAIT juste, au moment où Paris célèbre le cinquantenaire de son métro, que la reconnaissance du public n'oublie pas les hommes qui conçurent et réalisèrent cette œuvre gigantesque, merveille de technique et d'ingéniosité. L'un d'eux, qui fut parmi les plus modestes et les plus grands, mériterait à lui seul une part importante des hommages officiels. Il fut véritablement, pendant trente-cinq ans, l'âme, la cheville ouvrière du « premier chemin de fer français d'intérêt local ». Il s'appelait Fulgence Bienvenüe. Né à Uzel (Côtes-du-Nord) le 27 janvier 1852, il était le dernier d'une famille de treize enfants. Entré à l'École polytechnique en 1870, nommé en 1875 ingénieur des Ponts et Chaussées, il fut affecté aussitôt à la construction de lignes de chemin de fer. Le 30 mars 1898 une loi déclare d'utilité publique

l'établissement dans Paris du chemin de fer métropolitain. C'est l'acte de naissance du métro. Mais le temps presse. Il faut que deux ans plus tard la première ligne, Porte de Vincennes-Porte Maillot, soit prête à fonctionner pour l'ouverture de l'Exposition de 1900. Le premier coup de pioche est donné le 4 octobre 1898. Le 19 juillet 1900, le métro tire ses grilles pour la première fois, et le public s'engouffre aussitôt, sans crainte aucune, avec empressement, avec enthousiasme même, dans les couloirs, sur ses quais. Depuis, le métro n'a cessé de s'étendre. Il compte aujourd'hui 202 kilomètres de voies et transporte chaque année des milliards de voyageurs. L'œuvre de Bienvenüe lui survivra, on peut le dire, longtemps encore.

Jean Couvreur
(28 juin 1950.)

Le jour où tout a changé pour le cinéma

UNE ÉTRANGE coïncidence aura fait d'un seul jour, le 19 juin, la date de deux événements en apparence de nature très différente, mais où s'est peut-être joué, au moins symboliquement, le futur du cinéma français – sans doute aussi d'une certaine idée universelle du cinéma.

Le lundi 19 juin, les conseils d'administration de Vivendi et de Canal+ approuvaient la fusion avec Seagram – c'est-à-dire, notamment, mettaient en œuvre l'alliance de la plus importante société française de production, de diffusion et de catalogue cinématographique, Studio Canal, et d'une major hollywoodienne, Universal. Le même jour, le conseil d'administration puis l'assemblée générale de la Cinémathèque française, renouant avec leurs vieux démons, débarquaient sans ménagement son président, Jean Saint-Geours.

Au-delà des rancœurs des uns et des ambitions des autres, l'institution fondée par Henri Langlois entendait ainsi manifester sa défiance envers un projet d'origine étatique, la création de la Maison du cinéma à laquelle elle doit s'intégrer à l'horizon 2002. On aura donc vu ce jour-là se produire l'événement peut-être le plus important de toute l'histoire économique du cinéma français, confortant avec éclat la tendance lourde à l'industrialisation de plus en

plus poussée du secteur. Cette décision, partie prenante du mouvement mondial de concentration dans l'univers des programmes, aura inévitablement des effets à tous les niveaux, y compris artistiques, sur le cinéma français et européen. Il n'y a aucune raison de faire un procès d'intention à un homme comme Pierre Lescure.

INTÉRÊT COLLECTIF

Mais, quels que soient les choix stratégiques et culturels des dirigeants de Canal+, le centre de gravité de la conception et de la diffusion des images s'est inéluctablement déplacé un peu plus vers Hollywood avec la création de Vivendi-Universal. C'était, de cette manière-là ou d'une autre, sans doute inévitable et probablement même souhaitable pour l'industrie du cinéma français et européen. A condition que, simultanément, s'organise sur le terrain proprement culturel un contrepoint suffisamment fort pour que cette évolution puisse maintenir un équilibre entre enjeux artistiques et économiques.

Il faut pour cela que les pouvoirs publics, garants de l'intérêt collectif, interviennent de façon décidée, modifiant un dispositif dont les principes, mais aussi les modalités d'action, ont été définis à l'époque où André Malraux créait le ministère des affaires culturelles et y

accueillait le Centre national du cinéma – à la fin des années 50, donc. En ce temps-là, l'industrie de la communication avait la taille du studio des Buttes-Chaumont, dépendant de l'ORTF.

Depuis, ce serait peu de dire que le paysage a changé. Plus rien n'est pareil. La situation entièrement nouvelle réclame pourtant, face au développement des puissances industrielles et financières de plus en plus massives, un pôle d'action renforcé en faveur de l'intérêt artistique et patrimonial du cinéma.

C'est le sens exact du projet de la Maison du cinéma, réunissant des institutions existantes (la Cinémathèque, le Service des archives du film, la Bibliothèque de l'image-Filmothèque) et de nouvelles instances de publication, de diffusion, d'enseignement, de recherche, d'animation, d'exposition, etc.

Le 19 juin, jour de l'assemblée générale qui aurait dû être une étape dans la mise en place de ces nouveaux dispositifs, les « archéologues » de la Cinémathèque ont préféré mener un combat d'arrière-garde, jouant des vieux réflexes paranoïaques d'un anti-étatisme qui a pu être progressiste quatre mois avant Mai 1968, au temps de l'affaire Langlois ».

Ils se trouvent ainsi, involontairement sans doute, faire le jeu de l'ultra-libéralisme, dans un domaine

– celui de la culture et du cinéma en particulier – où l'intervention publique a constamment démontré son utilité. Au point que le modèle français de défense de sa cinématographie est une référence dans le monde entier, et alors que la logique d'intérêt collectif se trouve, à l'ère de la mondialisation et de la numérisation, plus nécessaire que jamais.

CROC-EN-JAMBE

Malgré la droiture et les engagements incontestables du nouveau président, le réalisateur Jean-Charles Tacchella, les « putschistes » du 19 juin ont ainsi fait un croc-en-jambe – dont on ne mesure pas encore toutes les conséquences – à la marche coordonnée entre le développement industriel et la politique artistique. On célèbre en ce moment la Fête du cinéma et il est d'usage d'en mesurer le succès en s'extasiant devant les records de fréquentation battus chaque année.

Mais il existe d'autres enjeux que le plaisir de constater la réussite commerciale des multiplexes. C'étaient les espoirs suscités par une double avancée, industrielle et artistique – c'est-à-dire conforme à la nature même du cinéma – qu'on aurait dû fêter aujourd'hui.

Jean-Michel Frodon

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

ASSURANCE Dans un entretien au *Monde* et à la *Süddeutsche Zeitung*, le président d'Allianz, Henning Schulte-Noelle, et celui des AGF, Antoine Jeancourt-Galignani, dressent

le bilan de l'intégration des deux groupes d'assurance. ● DEUX ANS ET DEMI après la prise de contrôle de la compagnie française par l'établissement allemand, les deux hommes se

félicitent de la réussite de l'opération en dépit des mentalités, des cultures, des marchés différents. ● REGRET-TANT l'échec de la fusion des deux banques allemandes Deutsche Bank

et Dresdner Bank, dont Allianz est actionnaire, M. Schulte-Noelle plaide pour une recomposition du paysage bancaire allemand. ● LES PATRONS des deux compagnies réaffirment

leur souhait que l'indépendance du Crédit Lyonnais soit préservée. ● ILS DÉPLORENT que, malgré l'arrivée de l'euro, les fusions transfrontalières restent limitées en Europe.

Allianz et les AGF se posent en garants de l'indépendance du Crédit Lyonnais

Henning Schulte-Noelle, le président de l'assureur allemand, et Antoine Jeancourt-Galignani, son homologue de la compagnie française, se félicitent, dans un entretien au « Monde » et à la « Süddeutsche Zeitung », de l'intégration des deux groupes

« Allianz a pris le contrôle des AGF fin 1997. Où en est-on du processus d'intégration ?

Henning Schulte-Noelle. – Si je reviens deux ans en arrière, je dois avouer que je suis positivement surpris. Nous savons tous que ce genre d'opération est très complexe, avec quelques risques, mais finalement, c'est une véritable *success story* pour nous tous.

– Quelle est la principale difficulté que vous avez rencontrée lors du processus d'intégration des deux groupes ?

Antoine Jeancourt-Galignani. – Hors de France, Allianz et AGF opéraient dans vingt pays communs. Nous avons dû, pays par pays, décider lequel des deux groupes allait absorber l'autre. Nous avons pris et exécuté ces décisions dans un délai très court. Mais la principale difficulté concernait la France, où nous devons fusionner trois sociétés – Allianz France, AGF et Athena. Aujourd'hui, nous sommes bien avancés, et de surcroît dans les délais prévus.

– Comment avez-vous géré les différences culturelles ?

H. S.-N. – Notre philosophie est la suivante : le groupe devient encore plus international en privilégiant des structures décentralisées. Nous sommes confrontés à des mentalités, des cultures, des marchés différents, à plus ou moins

grande échelle, au travers de nos filiales, comme RAS en Italie, Fireman's Fund aux Etats-Unis, AGF... Notre philosophie est de maintenir des structures très ouvertes pour laisser assez d'autonomie à toutes nos filiales. En parallèle, nous avons mis en place des normes communes, afin que notre internationalisation se déroule dans un cadre cohérent, et transparent à tous les niveaux.

– N'êtes-vous pas un peu déçus par la faible performance de l'action AGF ?

A. J.-G. – Nous sommes à la fin de la période de référence de calcul du bon de certificat de valeur garantie – BCGV –, et nous nous en sortons plutôt bien. Allianz versera 14 millions d'euros aux détenteurs du bon, ce qui, ajouté au prix payé il y a deux ans, demeure au total un montant raisonnable pour détenir 51 % des AGF. Quant à notre titre, depuis la privatisation en 1996, sa performance est moins bonne que celle de l'indice de référence, mais elle s'améliorera dès que l'inquiétude liée aux BCGV aura disparu.

H. S.-N. – Le titre AGF a également souffert de la sous-performance générale des valeurs d'assurance. Compte tenu de tous ces éléments, nous sommes satisfaits.

– Pensez-vous qu'une intégration « en douceur » soit la meilleure solution ?

nale de crédit agricole. En 1979, il entre dans le groupe Suez, avec pour mission de diriger la filiale bancaire, Indosuez, qui subira de plein fouet la crise de l'immobilier.

La crise de l'immobilier poursuivra M. Jeancourt-Galignani aux AGF, doublée d'une crise des marchés obligataires. Ce contexte financier difficile le contraint à purger les comptes, freiner le développement tous azimuts et réduire les participations bancaires.

Alors que M. Jeancourt-Galignani œuvrait pour un rapprochement avec le GAN, la faiblesse de l'action AGF incite l'assureur italien Generali à lancer une OPA hostile en octobre 1997. Elle sera suivie, quelques semaines plus tard, par une contre-OPA de l'assureur allemand Allianz, alors présenté comme le « chevalier blanc ». Certains avaient alors reproché à M. Jeancourt-Galignani de « faire entrer le loup dans la bergerie ». Les AGF n'auront donc pas réussi à sauver leur indépendance, pas plus que les deux autres assureurs publics, le GAN et l'UAP.

P. Sa.

PROFIL

ANTOINE

JEANCOURT-GALIGNANI

Agé de soixante-trois ans, Antoine Jeancourt-Galignani cédera sa place à la tête des AGF en mai 2002, au moment de l'assemblée générale qui approuvera les comptes du groupe pour 2001.

C'est en 1994 que le gouvernement l'a nommé aux AGF afin de mener la privatisation du deuxième assureur français public, qui sera finalement achevée en mai 1996. Prenant la place laissée vacante par Michel Albert, appelé au Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, il quitte alors la présidence de la banque Indosuez au moment où celle-ci va traverser la plus difficile crise de son histoire.

Inspecteur des finances, issu d'une famille italienne célèbre de libraires et d'éditeurs, marié à une Allemande, Antoine Jeancourt-Galignani a connu sa première véritable expérience de banquier de 1972 à 1979, en tant que directeur général adjoint de la Caisse natio-

PROFIL

HENNING

SCHULTE-NOELLE

La prise de contrôle des AGF, fin 1997, illustre la méthode chère à Henning Schulte-Noelle, le président du directoire d'Allianz. C'est à l'issue d'une joute mémorable avec son concurrent italien Generali que l'assureur allemand s'était invité au tour de table de la compagnie française, endossant pour elle les habits de « chevalier blanc ». Elle en contrôle désormais 51 %. Conforté par cette opération, M. Schulte-Noelle aime souligner qu'il n'est pas de rapprochement efficace entre deux entreprises sans démarche amicale.

Entré en 1975 dans la compagnie, ce juriste de formation, âgé de cinquante-sept ans, doté d'une imposante carrure et d'une balafre au visage, souvenir d'un duel au sabre lors de ses études, a pris les commandes du groupe en octobre 1991. Il a, depuis, eu l'occasion de mettre en pratique son art de la croissance externe : Allianz s'est engagé dans une vaste internationalisation, en réalisant une dizaine

d'acquisitions. Présent dans ces métiers traditionnels, le groupe implanté à Munich entend se renforcer dans la gestion d'actifs, avec, l'an dernier, la reprise de l'américain Pimco.

En Allemagne, malgré sa discrétion, M. Schulte-Noelle demeure un des personnages incontournables d'un capitalisme rhénan en pleine mutation. Allianz détient une multitude de participations dans l'industrie et le secteur bancaire. En mars, la compagnie a d'ailleurs parrainé la tentative de fusion entre la Deutsche et la Dresdner Bank.

Pour son plus grand profit : ce mariage lui permettait de s'approcher du réseau de détail de la Deutsche Bank, tout en prenant le contrôle de ses activités de gestion d'actifs. L'échec du projet a mis le groupe sous pression, mais ce n'est que partie remise : la première compagnie d'assurance européenne, au coude à coude avec Axa, reste en mesure d'entériner ou de bloquer la restructuration du paysage bancaire allemand. Et d'en tirer un substantiel trésor de guerre pour poursuivre son expansion.

Ph. Ri.



HENNING SCHULTE-NOELLE

dans nos métiers. Nous ne ressentons donc pas cette « douceur » tous les jours ! Le management bénéficie d'autonomie, mais cela ne signifie pas que Munich se désintéresse de nos résultats.

– Quelles sont les principales raisons de l'échec du mariage entre la Deutsche Bank et la Dresdner Bank, dont Allianz est actionnaire ?

H. S.-N. – Cet exemple montre bien les risques qui existent dans un processus de fusion dans le secteur financier. Dans cette affaire, la banque d'investissement est un domaine qui manifestement posait problème. Mais comme Allianz n'a pas participé à cette discussion en particulier, je ne peux pas dire ce qui n'a pas bien marché. Nous étions bien plus impliqués dans l'avenir des activités de gestion d'actifs et de banque de détail au travers de Deutsche Bank 24, et nous n'avons rencontré aucun problème dans cette phase. Le projet de fusion était une bonne idée et la période était adéquate, mais les banques n'ont malheureusement pas pu trouver un terrain d'entente.

– Quel peut être le rôle d'Allianz dans la restructuration du secteur bancaire européen, en premier lieu en Allemagne ?

H. S.-N. – Allianz ne peut décider seul, mais il soutiendra toute solution créatrice de valeur. Nous sommes partants pour être associés à toute solution innovante proposée par les banques, respectueuses des intérêts de l'industrie bancaire et de celui d'Allianz.

– Allez-vous vendre la participation de 5 % que vous détenez dans la Deutsche Bank ?

Les deux groupes en chiffres (1999)

- Allianz
 - Chiffre d'affaires : 53,8 milliards d'euros ;
 - Résultat net : 2,02 milliards d'euros ;
 - Rendement des fonds propres : 9,4 % ;
 - Capitalisation boursière : 92,2 milliards d'euros lundi 26 juin ;
 - Actifs gérés : 384,2 milliards d'euros fin 1999 (670 milliards d'euros après l'acquisition de l'américain Pimco en mai 2000) ;
 - 60 millions de clients ;
 - Effectifs : 85 600 salariés.

- AGF
 - Chiffre d'affaires : 13,4 milliards d'euros ;
 - Résultat net consolidé : 0,66 milliard d'euros ;
 - Rendement des fonds propres : 12,1 % ;
 - Capitalisation boursière : 10,4 milliards d'euros lundi 26 juin ;
 - Actifs gérés : 71,6 milliards d'euros ;
 - 5 millions de clients ;
 - Effectifs : 28 000 salariés.

H. S.-N. – A moyen terme, oui, car la participation dans la Deutsche Bank n'a pas une importance stratégique pour nous. Les participations que nous détenons dans Dresdner et Hypovereinsbank sont au contraire stratégiques.

– Que pensez-vous des discussions entre la Dresdner et la

Nous devrions prendre le meilleur de nos traditions et le meilleur des traditions américaines pour créer le nouveau modèle européen

Commerzbank ?

H. S.-N. – Il est tout à fait normal que les banques discutent. Allianz est ouvert à toute alternative.

– En France, soutenez-vous la stratégie d'indépendance proclamée par le Crédit Lyonnais ?

H. S.-N. – Oui, nous soutenons clairement la stratégie du Crédit Lyonnais de rester indépendant. C'est notre intérêt. Nous voulons être en mesure de développer notre coopération.

A. J.-G. – Je crois fermement que l'indépendance du Crédit Lyonnais peut être préservée. En tant qu'actionnaire, nous ferons de notre mieux pour défendre l'indépendance de la banque. Notre coopération avec elle est un élément-clé de notre stratégie de distribution.

– Malgré l'arrivée de l'euro, les fusions transfrontalières semblent toujours très difficiles à réaliser. Pourquoi ?

H. S.-N. – En principe, ma préférence irait à une approche européenne. J'ai toujours été surpris de constater que des fusions transfrontalières en Europe n'ont jamais été initiées par une banque allemande. Dans chaque pays, le secteur bancaire s'est réorganisé sur une base nationale. Cette activité est considérée comme un secteur stratégique de l'économie, et la politique est très prudente pour ce qui concerne les fusions transfrontalières. Mais dans une Europe qui va de l'avant, il faudra que cela devienne normal.

A. J.-G. – C'est plus complexe dans le secteur bancaire que dans l'assurance. Dans notre secteur, l'intégration européenne a déjà été réalisée, et quatre ou cinq acteurs principaux dominent le marché.

Dresdner et Commerzbank envisagent de se marier

FRANCFORT

de notre correspondant

L'annonce, il y a quelques jours, de pourparlers entre la Commerzbank et la Dresdner Bank n'a pas réduit la pression sur les deux établissements. Au contraire. Lundi 26 juin, le quotidien des affaires allemand *Handelsblatt* faisait état du projet fomenté par trois institutions d'Europe du Sud pour démanteler la Commerzbank. L'assureur italien Generali, la banque italienne Banca Intesa et son homologue espagnole Banco Santander Central Hispano (BSCH) envisageraient de prendre le contrôle de la Commerzbank, pour s'en partager les activités. Ils n'attendraient que l'échec des négociations avec la Dresdner pour passer à l'acte. Particularité de ce consortium : il détient déjà environ 11 % de la Commerzbank, en vertu d'accords de partenariat scellés ces dernières années. Ces projets hostiles ont été immédiatement démentis par les intéressés dans la journée de lundi, la Commerzbank les qualifiant de « pures spéculations ».

L'épisode est néanmoins révélateur de l'effervescence qui entoure les discussions entre les deux en-

Dans le secteur bancaire, les gouvernements tentent de ralentir le processus d'intégration. Mais cette politique de préférence nationale en Europe pourrait se révéler une porte ouverte aux banques d'affaires américaines.

– Pensez-vous que les mentalités sont en train de changer ?

A. J.-G. – Oui, mais trop lentement. Au moment de la bataille bancaire entre la Société générale et la BNP, l'année dernière, la crainte d'une implication de banques étrangères fut grossièrement exagérée. Certains ont fait preuve d'une pointe de chauvinisme, qui sera de plus en plus déplacée.

– Le capitalisme rhénan est également sous la pression du modèle anglo-saxon...

H. S.-N. – Depuis la seconde guerre mondiale, le renouveau économique allemand est lié au succès du capitalisme rhénan. Mais les temps changent. La mondialisation, la concurrence entre les pays pour accueillir les investisseurs et les nouvelles technologies remettent en cause ce modèle. Nous devrions prendre le meilleur de nos traditions, le meilleur des traditions américaines et les associer pour créer un nouveau modèle européen dans le futur.

– Etes-vous d'accord avec le gouvernement français lorsqu'il



ANTOINE JEANCOURT-GALIGNANI

avance qu'un des moyens de soutenir l'euro serait de renforcer l'Euro-II ?

H. S.-N. – Nous devrions laisser cela aux marchés et à la Banque centrale européenne.

– Qu'attendez-vous des gouvernements européens ?

H. S.-N. – Il est évident que les entreprises préféreraient plus d'initiative en matière de réformes structurelles, par exemple les systèmes de retraite, la fiscalité... Nous ne sommes pas satisfaits des réductions du temps de travail et autres rigidités législatives dans nos pays. Mais nous savons très bien que les gouvernements ont des difficultés

à avancer aussi vite qu'ils le voudraient.

A. J.-G. – En France, nous sommes peut-être un peu plus en retard que beaucoup de pays européens dans notre adaptation aux opportunités qu'offre la nouvelle économie. Dans certains domaines, par exemple les privatisations, les choses changent néanmoins et permettent plus de flexibilité et d'initiative. Pour nous-mêmes, c'est la privatisation qui a permis notre association avec Allianz. Nous évoluons donc, mais souvent trop lentement.

– En matière d'intégration européenne, les hommes politiques peuvent-ils tirer des leçons du partenariat Allianz/AGF ?

H. S.-N. – N'oubliez jamais que c'est beaucoup plus difficile pour les politiques : ils sont élus par les citoyens.

– Vous êtes élus par les actionnaires...

H. S.-N. – Oui, mais c'est une population très internationale. Ce n'est pas comparable. Pour répondre à votre question, je dirais que la subsidiarité est l'un des éléments essentiels, pas seulement dans notre cas, mais également dans l'agenda politique. C'est l'un des piliers de la coopération entre Allianz et AGF. Plus une organisation est internationale, plus elle se doit de travailler d'une façon dé-

Au moment de la bataille entre la BNP et la Société générale, certains ont fait preuve de chauvinisme, qui sera de plus en plus déplacé

centralisée. Si vous n'êtes pas proche du client, si vous n'êtes pas capable de répondre à ses besoins, vous n'irez nulle part. Cette notion de subsidiarité est fondamentale, également en politique. Les citoyens ont besoin de se sentir proches de leur environnement politique, de leur région, de leur communauté. Il s'agit de construire l'Europe de bas en haut. »

Propos recueillis pour la « Süddeutsche Zeitung » par Marc Beise et Gerhard Bläse et pour « Le Monde » par Sophie Fay, Philippe Ricard et Pascale Santi

seignes francfortoises, après qu'elles ont révélé mener des discussions sur « des possibilités de coopération », lundi 19 juin (*Le Monde* du 20 juin). Depuis, les spéculations vont bon train sur la nature de leur éventuelle alliance ainsi que sur l'attitude de leurs actionnaires respectifs.

Les deux banques n'excluent pas l'hypothèse d'une fusion totale. Mais il est clair, depuis l'échec en avril du mariage entre la Deutsche Bank et la Dresdner Bank, qu'elles ne veulent pas agir dans la précipitation, même si la date butoir de fin juillet est évoquée. Outre les rencontres au sommet, différents groupes de travail sont à l'œuvre pour étudier les modalités d'une coopération. Sur le papier, « un rapprochement entre ces deux établissements pourrait être plus facile, plus équilibré, qu'entre Deutsche et Dresdner Bank », dit un connaisseur de la place de Francfort. En termes de capitalisation boursière, les deux maisons jouent dans la même catégorie (22 milliards d'euros pour la Dresdner, 20 milliards pour la Commerzbank). Ensemble, elles pointeraient en seconde position sur leur marché domestique. Cha-

cune dispose de points forts, sans équivalent chez l'autre. Avec Dresdner Kleinwort Benson, la Dresdner joue aux avant-postes européens dans la banque d'investissement, tandis que la filiale de banque en ligne de son éventuel associé, la Comdirect, est un des poids lourds du secteur sur le continent.

Pour le moment, les actionnaires de référence restent prudents. Cobra, qui contrôle depuis mai 17 % de la Commerzbank pour le compte de quelques raiders individuels, semble sceptique, tout en souhaitant revendre sa participation avec le maximum de plus-value. Les relations entre cette société et Martin Kohlhaussen, le président du directoire de la Commerzbank, sont tendues. La première dit être en contact avec d'éventuels partenaires européens, le second entend maîtriser le cours de son destin. Du côté de Dresdner, c'est Allianz qui fera une partie de la décision. L'assureur estime pour le moment qu'il faut étudier toutes les solutions, avant de trancher. De quoi alimenter les rumeurs.

Ph. Ri

L'ART attribuera en juillet de nouvelles licences de téléphone

LE PRÉSIDENT de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), Jean-Michel Hubert, a profité de la présentation du rapport d'activité annuel pour préciser que l'ART transmettra au ministre de l'Industrie, avant le 14 juillet, le nom des 54 titulaires d'une licence de boucle locale radio, une technologie permettant d'offrir des services d'Internet rapide sans passer par le réseau de France Télécom. Il y aura 2 licences nationales, 44 régionales et 8 pour les départements d'outre-mer.

Il a laissé entendre que, d'ici à la fin juillet, l'ART publierait les critères retenus pour la sélection des 4 opérateurs de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS). Dans son rapport, l'ART souligne que le chiffre d'affaires de l'industrie des télécommunications a progressé de 12,4 %, à 175,7 milliards de francs, dont 100,7 milliards (+ 3 %) pour la téléphonie fixe et 39,3 milliards (+ 52,2 %) pour la téléphonie mobile. Internet comptait 3,5 millions d'abonnés fin décembre 1999.

La France s'oppose à Bruxelles sur le contrôle aérien

JEAN-CLAUDE GAYSSOT a précisé, lundi 26 juin, au cours du conseil des ministres des transports à Luxembourg, la position de la France au sujet du projet de réforme du contrôle aérien. Le texte préparé par la Commission européenne avait provoqué lundi une grève des aiguilleurs du ciel français : ceux-ci considéraient que Bruxelles souhaitait libéraliser leur secteur.

Le ministre des transports a réaffirmé son souhait de voir levées les ambiguïtés concernant la position de la Commission. M. Gayssot « a demandé que soient écartés les thèmes de mise en concurrence entre services de contrôle et de séparation entre opérateurs et régulateurs », indique le ministre dans un communiqué. « Chaque Etat doit rester libre de l'organisation de son système », a poursuivi le ministre. En réponse à l'intervention du ministre français, la commissaire européenne chargée des transports, Loyola de Palacio, a affirmé qu'il n'y a « aucune référence à la mise en concurrence des services de contrôle aérien ou à leur privatisation » dans les travaux de la Commission. Le trafic aérien revenait progressivement à la normale mardi matin sur les aéroports français, malgré quelques retards, tandis que la SNCF avait prévu 7 000 places de TGV supplémentaires.

Moulinex affiche des pertes record en attendant sa fusion avec Brandt

Les attermolements des actionnaires mettent l'entreprise en danger

Le groupe de petit électroménager a annoncé une perte record de 817 millions de francs sur l'exercice écoulé, arrêté le 31 mars 2000. Le PDG,

Pierre Blayau, a inscrit dans les comptes une provision de 645 millions de francs pour restructuration. Une façon de tirer le signal d'alarme

face à des actionnaires qui ne parviennent pas à se mettre d'accord sur les modalités de la fusion avec Brandt.

TEL SISYPHE poussant son rocher, Pierre Blayau, le PDG de Moulinex, a présenté, lundi 26 juin, au conseil d'administration de l'entreprise des comptes à nouveau dégradés : 817 millions de francs de perte nette sur l'exercice 1999-2000, clos le 31 mars. C'est plus du double des pertes de l'exercice précédent, pour un chiffre d'affaires en progression de seulement 1,7 %, à 7,68 milliards de francs. Six mois après l'annonce d'un quatrième plan de restructuration, trois mois après une recapitalisation de 841 millions de francs, tout semble à refaire pour Moulinex.

Ce nouveau dérapage est d'abord la conséquence d'une exploitation moins rentable qu'espérée : le résultat opérationnel de Moulinex s'est effondré à 48 millions de francs, contre 133 millions en 1998-1999. Une aggravation de la situation à laquelle ont également contribué les frais financiers, qui ont atteint 175 millions de francs.

Mais les pertes s'expliquent surtout par un montant très élevé de

provisions pour restructuration - 645 millions de francs -, destinés, encore et toujours, aux deux points faibles de Moulinex, les micro-ondes et les aspirateurs. Ces chiffres tombent mal, au moment où Moulinex est en train de négocier âprement sa fusion avec Brandt. A moins qu'ils ne soient, au contraire, destinés à brusquer les choses.

« DURCIR LE PLAN INITIAL »

M. Blayau se défend à peine d'avoir délibérément chargé la barque pour rappeler à ses actionnaires que Moulinex est une entreprise en pleine convalescence, qui ne pourra supporter indéfiniment d'attendre. « Je me sens responsable des gens qui travaillent dans cette société. Je ne peux pas les laisser partir en vacances sans leur dire ce que l'entreprise va faire à la rentrée », déclare M. Blayau au Monde.

« Le risque, c'est que le retard va m'amener à durcir le plan initial », prévient-il. Le plan annoncé au mois de janvier prévoyait la suppression de 2 100 emplois supplé-

mentaires, la fermeture de plusieurs usines françaises, la délocalisation de pans entiers d'activités, comme les micro-ondes et les aspirateurs justement, au profit d'accords de sous-traitance avec des fabricants comme l'américain Whirlpool (micro-ondes), le polonais Zelmer (aspirateurs) ou du chinois Johnson Electric (moteurs électriques).

Ces discussions sont aujourd'hui arrêtées ou suspendues, du fait de l'irruption de Brandt. Entrée dans le capital de Moulinex au début de l'année, El.Fi, la maison-mère italienne de Brandt, détient aujourd'hui plus de 25 % du capital du groupe français, ce qui en fait son plus gros actionnaire. L'objectif proclamé des Italiens était de fusionner les deux entreprises pour forger le troisième groupe européen d'électroménager, derrière le suédois Electrolux et l'allemand Bosch-Siemens, avec un chiffre d'affaires de 17,5 milliards de francs.

Moïc Toulemonde, le patron du groupe Brandt, avait un peu hâtivement envoyé des messages en direction des salariés et des élus locaux pour qu'ils soutiennent son offensive. Brandt soulignait qu'il exploite sept usines en France, où se trouvent 46 % des salariés du groupe, et notamment une usine de fours à micro-ondes. Bien qu'inférieure de moitié à celle de Moulinex à Cormelles-le-Royal (Calvados), la production de ce site serait « rentable », affirme-t-on chez Brandt. L'assaillant laissait ainsi entendre qu'il pouvait offrir aux 1 100 salariés de l'usine Moulinex de Cormelles une alternative à la délocalisation programmée par M. Blayau. Succès garanti auprès des syndicats, mais aussi des pouvoirs publics : la CGT et le ministère de l'Industrie soutiennent activement la solution Brandt.

Depuis cette entrée en force, rien n'a avancé. M. Toulemonde aurait été écarté des négociations par ses actionnaires, la famille Nocivelli, seule propriétaire d'El.Fi. Les Italiens ont rejeté toute idée d'OPA sur Moulinex et souhaitent rapprocher les deux groupes sur la base d'échange d'actifs.

Mais les banques conseils des deux parties, la Société générale et Rothschild & Cie pour Moulinex, Clinvest (Crédit lyonnais) pour Brandt, ne parviennent pas à se mettre d'accord sur la valorisation des actifs, ce que les financiers appellent les « parités d'échange ». Les analystes estiment en général qu'un rapprochement équitable devrait se faire sur la base de deux tiers de la nouvelle entité contrôlée par Brandt et un tiers pour les actionnaires de Moulinex, qui resterait cotée.

MOTIVATION EN BERNE

M. Blayau défend aujourd'hui avec une conviction qui s'ameunisse les points forts de sa société, censés justifier les exigences de ses actionnaires : « Le portefeuille produits, les marques, une informatique toute neuve, qui nous a coûté 450 millions de francs, un réseau international ». Il a de plus en plus de mal à argumenter sur ce qu'il appelle « la capacité de rebond » de Moulinex.

Le PDG ne cache pas qu'il devient difficile de préserver la motivation de son encadrement. Il semble décidé à jouer son va-tout pour ce qui pourrait bien être son dernier exercice à la tête de l'entreprise. Faute d'accord entre les actionnaires d'ici à l'assemblée générale du 28 juillet, il n'exclut pas de remettre son mandat entre leurs mains ce jour-là.

Pascal Galinier

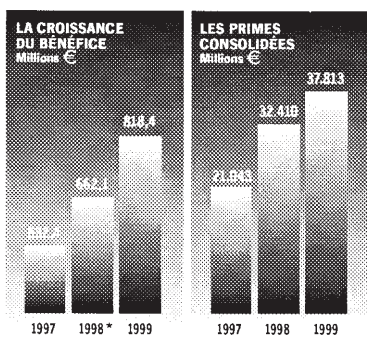
Groupe Generali, l'Assureur Vie Européen

Synthèse de l'exercice 1999 et du premier trimestre 2000

LE GROUPE

- ◆ Le bilan du Groupe Generali rend compte de la situation patrimoniale et le résultat économique de 118 compagnies d'assurances, 50 holdings financiers, 7 sociétés immobilières.
- ◆ Le bénéfice net part de la Maison Mère en 1999 s'élève à 818,4 M € (+23,6 %).
- ◆ Les primes consolidées - 37.813 M € (+16,7 %) - proviennent pour 86,3 % des pays de l'UE (dont 28,3 % pour l'Italie) pour 4,5 % des autres pays européens et pour 9,2 % des pays hors Europe. La Branche Vie enregistre une collecte de 23.692 M €, soit 62,6 % du C.A. total (+22,7 %); les primes de la Branche Dommages représentent 14.121 M € (+4,4 %).
- ◆ Les investissements atteignent 155.000 M € et sont en progression de 21.868 M € (+16,4 %) par rapport à l'exercice précédent.
- ◆ L'actif net part du Groupe, bénéfice inclus, s'élève à 7.150 M €.
- ◆ Le rendement sur fonds propres (ROE) est de 12,9 %.
- ◆ Fin 1999, le Groupe comptait 56.600 salariés.
- ◆ L'Offre d'achat et d'échange lancée fin 1999 sur la totalité des actions de l'INA, s'est achevée en février 2000 avec l'achat de 85 % du capital total. Le Groupe Generali, en prenant le contrôle du Groupe INA, qui, en 1999, a collecté 5.901 M €, a renforcé sa suprématie en Italie et conquis une position très importante en Europe: le Groupe devient ainsi le premier opérateur dans la Branche Vie et le deuxième dans la Branche Dommages.
- ◆ Après une série de fusions et de regroupements des unités opérant sur différents marchés, la politique de réorganisation des structures du Groupe amorcée au cours des dernières années a été poursuivie afin d'améliorer la rentabilité, de maîtriser les coûts et d'optimiser la gestion des opérations d'assurances et financières.
- ◆ L'activité du Groupe Generali, déjà très importante dans la distribution d'assurances et de produits financiers via les nouvelles technologies, est en train de se développer sensiblement avec l'utilisation d'Internet. La Banque Generali propose déjà dans ce cadre un service de "courtage en ligne". Au cours de l'année 2000, un nouveau portail Internet dénommé GenerOnLine sera créé: ce dernier offrira une gamme complète de produits d'assurances.
- ◆ En 1999, l'expansion internationale du Groupe a été orientée, par des acquisitions vers le marché d'assurances argentin avec une prise de participation majoritaire dans la holding Caja de Ahorro y Seguro et vers le marché d'assurances suisse avec l'acquisition des compagnies Secura Leben et Secura Allgemeine au Groupe Migros. En Europe

orientale, deux sociétés ont été constituées en Pologne. En Turquie, le Groupe développera sa collaboration avec Kent Bank (Groupe Süzer) à travers Generali Sigorta en assurances Dommages et avec la création d'une nouvelle société dans la Branche Vie. Dans le sud-est asiatique, deux compagnies ont été fondées avec le Groupe Kuok: Pilipinas Life Assurances et Generali Pilipinas, ces dernières tireront avantage de la collaboration avec le Groupe Philippin Sy.



LA MAISON MÈRE

- ◆ Le bénéfice net, pour l'exercice 1999, s'élève à 341,3 M € (+9,3 %). Le dividende unitaire distribué aux actionnaires est de 460 francs (0,24 €) par action, soit un total de 298 M € distribués.
- ◆ Les primes collectées atteignent 6.510 M € (+7,6 %), dont 3.329 M € proviennent de la Branche Vie et 3.181 M € de la Branche Dommages.
- ◆ Le capital social de 1.294,2 M € est détenu par plus de 208.000 actionnaires, auxquels s'ajoutent les nouveaux actionnaires qui ont participé à l'OPA lancée sur INA.
- ◆ Le Conseil d'Administration, réuni à l'issue de l'Assemblée des Actionnaires qui s'est tenue le 29 avril dernier, a confirmé dans leurs fonctions le Président Alfonso Desiata, le Vice-Président Administrateur Délégué Gianfranco Gutty, le Vice-Président Francesco Cingano et l'Administrateur Délégué Fabio Cerchiai.

Direction Centrale à Trieste (Italie)

Compagnies du Groupe Generali en France (mai 2000): GENERALI FRANCE assurances (Vie et lard), LA FEDERATION CONTINENTALE, LA FRANCE assurances, GPA assurances (Vie et lard), EUROP ASSISTANCE, L'EQUITE, L'EUROPEENNE DE PROTECTION JURIDIQUE, G.F.A. CARAIBES, PRUDENCE CREOLE.



www.generali.com

LE PREMIER TRIMESTRE 2000

- ◆ Pour le premier trimestre 2000, le bénéfice du Groupe, net d'impôts, a atteint 460,6 M € (818,4 M € pour l'ensemble de l'exercice 1999). Le bénéfice de la Maison Mère est supérieur à 134,2 M € (341,3 M € à la clôture de l'exercice précédent).
- ◆ Le principal fait marquant du premier trimestre est l'entrée de l'INA dans le périmètre de consolidation du Groupe Generali. Les primes collectées jusqu'au 31 mars sont de 12.565 M €, soit une augmentation de 25,8 % (+12 % à périmètre constant). Les primes de la Branche Vie ont atteint 7.367 M € (+29,6 %), celles de la Branche Dommages 5.198 M € (+20,8 %).
- ◆ Les investissements au 31 mars 2000 s'élèvent à 182.523 M € (+17,8 %), dont 44,1 % d'obligations et 19,3 % d'actions.
- ◆ La gestion financière du Groupe a été caractérisée par une activité importante de négociation sur le portefeuille non immobilisé, permettant ainsi de réaliser d'importantes plus-values (1.895 M € contre 2.075 M € pour l'ensemble de l'exercice 1999).
- ◆ En Italie, un plan de réorganisation des activités du Groupe a été initié: il a pour objectif de mettre en place une nouvelle structure qui permettra de réaliser de sensibles économies d'échelle. En outre, des accords ont été conclus pour la cession de trois sociétés.
- ◆ En Allemagne, la vente des produits d'assurances du Groupe AMB via les filiales de Commerzbank a commencé et, depuis avril, AM Generali Invest, société de gestion de fonds d'investissement placés à travers les réseaux d'agences du Groupe, est devenue opérationnelle.
- ◆ Les actions menées pour améliorer la qualité de la gestion, tant dans le domaine des assurances que dans celui de la finance, ainsi que la réorganisation de l'implantation du Groupe dans les différents territoires ont eu un impact positif sur le développement de l'activité au premier trimestre, supérieur aux prévisions, et le résultat consolidé de l'exercice 2000 devrait être supérieur à celui de 1999.



Le patronat de l'informatique finance le dialogue social

À QUOI BON signer un accord de branche s'il n'est pas appliqué ? Pour s'éviter une réponse désobligeante, les négociateurs patronaux et syndicaux mettent en place depuis plusieurs années des commissions de suivi. A intervalles réguliers, leurs représentants se retrouvent pour « faire le point » de l'accord. Mais le texte signé en juin entre la fédération patronale Syntec et deux syndicats (CFDT et CGC) va beaucoup plus loin.

Les partenaires sociaux de cette branche qui emploie 500 000 salariés dans environ 53 000 entreprises de conseils, d'ingénierie, d'informatique ou de bureaux d'études ont prévu, pour ce faire, la création d'une association financée par une cotisation de 0,2 pour mille de la masse salariale prélevée auprès de chaque entreprise. Cette association, Adesatt, vient de voir le jour. Elle est présidée par Eric Hayat, président de Syntec. Son secrétaire général est Gilles Desbordes, secrétaire national de la CFDT, principal syndicat de la branche.

LE JEU DE LA TRANSPARENCE

Son budget sera important : sept à huit millions de francs par an. « Ne nous cachons pas la face : il s'agit de financer le paritarisme », explique M. Hayat. M. Desbordes ne manque pas d'ambition. « Il faudra analyser sur le terrain les pratiques en matière de temps de travail, produire des rapports et des suggestions pour la branche, et réaliser des études pour l'observatoire des métiers que nous mettons en place. »

L'Adesatt n'aura pas de salarié permanent. Mais son budget de fonctionnement financera les déplacements de ses membres dans les entreprises. Ses membres ? Les représentants patronaux mais aussi, surtout, syndicaux, de la CFDT et de la CFE-CGC. « Nous aurons les mêmes pouvoirs qu'un délégué du personnel. Les entreprises devront nous montrer les documents

sur l'état de l'emploi, en particulier sur le temps de travail, sur les embauches, mais aussi sur l'égalité professionnelle... Si elles ne jouent pas le jeu de la transparence, il n'est pas exclu que nous allions au contentieux. Après tout, la présence d'un syndicat est souvent vécue comme un coût parce qu'elle oblige les entreprises à informer les représentants. Grâce à ce système, les entreprises seront à égalité », estime M. Desbordes.

Tout le monde ne voit pas cette innovation de la même manière. A mots couverts, la CGT accuse les signataires de s'être fait acheter. « C'est du financement de signature. Et je ne vois pas pourquoi les entreprises qui n'ont pas conclu d'accord s'inspirant de l'accord de branche devraient montrer ce qu'elles ont fait. Après tout, l'accord n'est toujours pas étendu par le ministère du travail », commente Noël Lechat, secrétaire général de la fédération CGT des sociétés d'études. Au sein du patronat aussi, des voix dissidentes se seraient fait entendre. Mais la réélection de M. Hayat, le 13 juin, à la présidence de Syntec montre que la rébellion est limitée.

Pour tenter de réduire la portée de ces critiques, les signataires ont pris deux décisions : les études et rapports de l'Adesatt seront accessibles à tous les syndicats, signataires ou non. Surtout, une partie de l'argent collecté sera reversée à une seconde association : un observatoire des métiers de la branche dont la création a, cette fois, été saluée par l'ensemble des syndicats. A l'heure où le Medef tente de refonder le dialogue social, une de ses fédérations innove en donnant financièrement aux syndicats les moyens de développer leur activité au niveau de la branche. Mais la discrétion qui préside à sa mise en place laisse penser qu'elle ne fait pas que des heureux dans les rangs patronaux.

Frédéric Lemaître

La publicité télévisée adopte les codes de la sous-culture urbaine

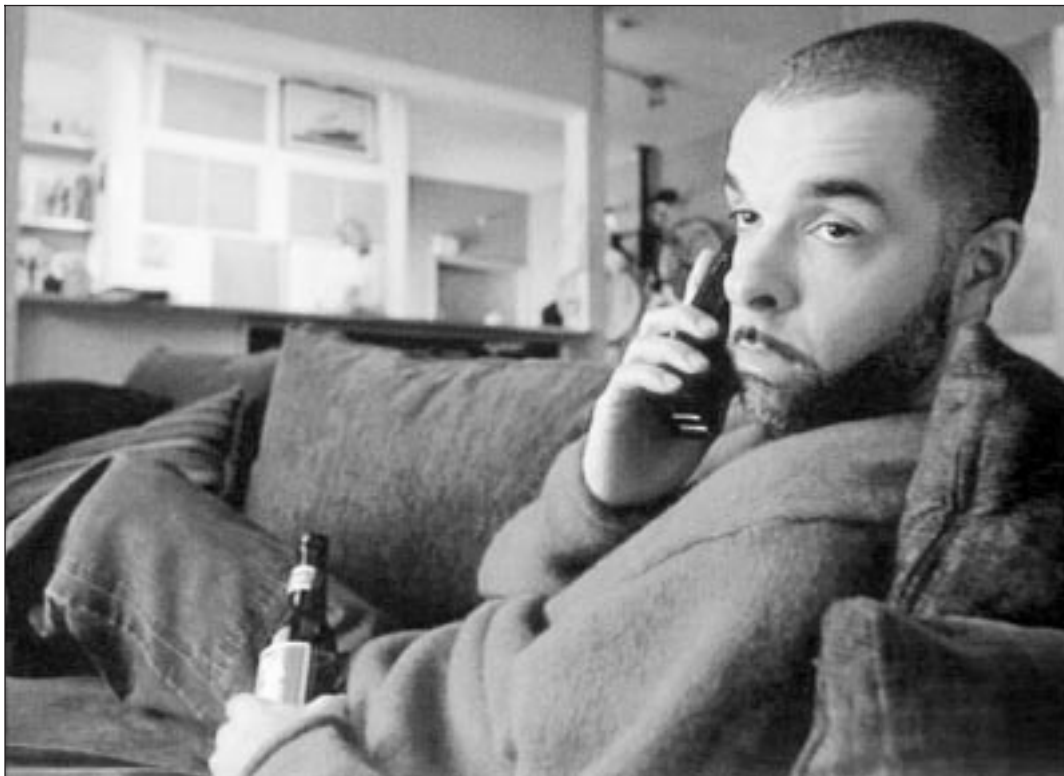
A l'exemple du film américain pour Budweiser primé à Cannes cette année, les tics de langage en vogue chez les jeunes citadins envahissent les spots du petit écran qui jouent avec la dérision, l'humour noir et l'hyper-réalisme pour séduire les « branchés »

CANNES

de notre envoyée spéciale

Il a suffi d'une diffusion du spot « Whaaassaaaah ? » – un détournement du salut américain *What's up ?* (ça va ?), à prononcer comme un beuglement, bouche ouverte et langue pendante – pour conquérir les 9 000 publicitaires réunis à Cannes à l'occasion du récent Festival international de la publicité (*Le Monde* du 27 juin). Cette première contribution publicitaire du réalisateur américain Charles Stone a conquis un public de jeunes « branchés » pour leur faire acheter de la bière Budweiser. Symptomatique de la nouvelle vague des publicités télévisées qui ciblent les urbains, elle raconte une histoire sans histoire, mais avec émotion.

La série de spots « Whaaassaaaah ? », récompensée, samedi 24 juin, par le Grand Prix décerné à l'unanimité par les vingt-deux membres du jury international, était au départ une création personnelle d'un réalisateur en herbe qui rêvait de se faire connaître à Hollywood. Le parcours de cette publicité nouvelle génération est révélateur. Charles Stone, jeune réalisateur de trente-quatre ans, tourne à Harlem en 1996, avec sa bande de copains, un court-métrage de deux minutes et demie.



Le réalisateur Charles Stone s'est mis en scène avec ses trois copains dans une série de spots pour la bière Budweiser (DDB Chicago), plébiscitée au Festival international de la publicité de Cannes.

TRENTENAIRES AFFALÉS

Son but : présenter son travail à l'industrie cinématographique californienne dans une forme narrative que les clips musicaux qu'il réalise à New York pour des groupes de rap ou la chanteuse de blues Eryka Badu

par exemple. « Je voulais raconter une amitié rien qu'en montrant un contexte, explique-t-il. J'ai toujours été fasciné par la façon dont les gens parlent et le tempo entre les mots. »

Eloge des mimiques et gimmicks, donc. Le court-métrage met en scène

des trentenaires qui se téléphonent, affalés sur le canapé du salon, en regardant le sport à la télévision, une bière à la main. Il est projeté au congrès annuel des courts-métrages de Los Angeles (MUPA) en 1998. Dans la foulée, des copies

commencent à circuler. Un an plus tard, l'agence de publicité DDB de Chicago appelle Charles Stone. On lui demande de refaire la même chose, mais pour le compte du brasseur américain Anheuser Busch, parce que « ce film est un petit exemple du plaisir que peut apporter la consommation d'un produit », explique Bob Scarpelli, le vice-président de l'agence. Après une brève hésitation, le jeune réalisateur reprend sa caméra (35 mm cette fois), loue un studio dans Manhattan et filme, toujours

sous un angle unique et sans mouvement de caméra, sa bande de potes pour le compte de la marque de bière.

Le succès a surpris. Depuis sa première diffusion sur les grands networks télévisés américains en décembre, le phénomène Whaaassaaaah ? s'est répandu comme une traînée de poudre. « On s'est rendu compte de l'ampleur que cette série de spots prenait quand, juste après le Superbowl où nous avions acheté un espace, on a commencé à entendre des gars reprendre la formule avec la même grimace dans les bars », raconte Vinny Warren, de l'agence DDB. *USA Today*, *CNN*, *People Weekly* notamment ont consacré de longs articles à cette publicité qui pourrait débarquer en Europe à l'automne, à l'exception de la France qui n'autorise plus depuis 1991 la publicité pour l'alcool à la télévision. Tous se sont penchés sur ce que le *Times* de Londres appelle un « phénomène culturel ».

CODES TRIBAUX

La raison du succès ? « Dire Whaaassaaaah ? Ça soulage », certifie M. Warren. Certes, mais ce dernier est surtout ravi d'avoir mis le doigt sur un ton original pour des publicités qui parlent « des vraies choses avec des vrais gens ». Gabriel Gauthier, directeur de création de Young & Rubicam Paris, considère qu'un tel plébiscite pour une publicité « efficace mais au concept limité (...) montre l'hégémonie de la culture américaine qui nous permet de comprendre la sous-culture héritée des pires séries télé mieux que notre propre culture ». Le succès serait au rendez-vous en raison de l'authenticité de ces images achetées à des « vrais » copains qui reprennent en face d'une caméra le signe de ralliement qu'ils utilisaient à

l'université, seize ans auparavant. Plus largement, ils reconnaissent que ces publicités expriment sur un mode urbain les nouveaux besoins des jeunes qui attendent que la pub les divertisse.

Dans les années 90, les publicités télévisées étaient lyriques. Aujourd'hui, ce sont « les codes tribaux qui préfigurent la pub du futur. Elle sera destinée à un petit groupe de personnes, mille au plus », analyse M. Gauthier. Et la nouvelle liberté de ton qui bat en brèche les traditionnels clichés « beaux-jeunes-brillants » des yuppies en vigueur depuis que la pub est pub serait liée au débarquement des stratégies décapantes réalisées pour le compte des start-up Internet. Pour Marie-Catherine Dupuy, directrice de création de l'agence française BDDP@TBWA, « l'espèce de méchanceté narquoise et acide présente actuellement dans la publicité, c'est l'effet dot.com ».

Le spot créé par l'agence Lowe Lintas New York pour la boisson Sprite (Coca-Cola) – un enfant se fait masser par un catcheur sous l'œil attendri des parents qui filment la scène – témoigne de la nouvelle causticité en vogue dans la publicité qui vise « les branchés ».

Comme, autre exemple, le spot qui montre une femme BCBG chapardant le jouet d'un bébé parce que la couleur lui plaît (Abbott Mead Vickers BBDO Londres), ou encore de l'agence Leo Burnett d'Oslo pour le compte des bonbons chocolatés Kraft Freia Marabou : un danseur emporté par le rythme d'un orchestre local anéantit d'un grand coup de botte la mâchoire de sa partenaire pour vanter les mérites « du seul chocolat à pouvoir être mangé sans dents, car il fond dans la bouche ».

Florence Amalou

La grève des assistants se poursuit à Radio France

QUE VEULENT LES ASPEMI de Radio France ? Depuis le 22 juin, ces assistants spécialisés d'émission empêchent la diffusion des émissions de France Inter, France Culture, Radio Bleue et, dans une moindre mesure, France Musiques. Lundi 26 juin, ils sont allés manifester devant le ministère de la culture, où ils ont été reçus par un conseiller de Catherine Tasca.

Ces 90 collaborateurs, qui accueillent les invités des émissions, préparent la documentation et réalisent des opérations de montage selon les besoins des producteurs, ne sont pas satisfaits de la manière dont la direction de Radio France prévoit de les intégrer avec des contrats à durée indéterminée. Il s'agit là de l'application des accords Michel, conclus fin 1998, qui prévoient l'intégration de certains cachetiers au sein des personnels permanents.

Après être tombés d'accord sur la définition du métier, désormais baptisé « attaché de production », la direction et les syndicats se sont lancés dans un interminable débat sur la nature de la grille d'intégration. Partie dans la défense des Aspemi, qui refusent d'être assimilés à des ad-

ministratifs, la CGT dépose un préavis de grève à durée indéterminée à partir du 22 juin. Depuis cette date, des assemblées générales se prononcent chaque jour sur la poursuite du mouvement.

CONVENTION COLLECTIVE MENACÉE

Les personnels ainsi réunis ont par deux fois rejeté les propositions de la direction de créer de « nouvelles grilles propres à leur profession ». « La proposition de créer des grilles spécifiques isolerait les assistants d'émission des autres salariés concourant à la fabrication des émissions et préfigure la remise en cause de la convention collective dans son ensemble », estime la CGT.

Selon la direction, entre 95 et 77 personnes seulement sont en grève. Mais au nom d'un ancien principe il suffit d'un seul gréviste dans une émission pour que celle-ci soit supprimée et que l'antenne ne diffuse plus qu'un flot de musique continue.

Françoise Chirot

« L'Événement du jeudi » envisage une coopération avec « France Soir »

L'HEBDOMADAIRE d'information culturelle *L'Événement du jeudi*, cédé en octobre 1999 par le groupe Hachette à Jean-François Kahn, discute activement d'une coopération avec le quotidien *France-Soir*. Le magazine pourrait être vendu, comme un supplément

de fin de semaine, avec le quotidien présidé par Georges Ghosn.

« Notre problème, c'est le développement du titre. Les ventes restent en deçà de l'objectif que nous nous étions fixé : L'Événement du jeudi atteint cette année 80 000 exemplaires de diffusion

payée, alors que nous comptons sur 100 000 exemplaires », explique Maurice Szafran, directeur de l'hebdomadaire. Il précise que les négociations sont récentes, elles datent du 12 juin. « Rien n'a encore été évoqué quant à la forme juridique que pourrait prendre un tel accord : une entrée dans le capital, une cession, une cession d'actifs, ce n'est pas encore fixé, c'est encore prématuré. En tout état de cause, nous déciderons rapidement d'envisager ou non une telle coopération avant le 14 juillet », a-t-il indiqué au *Monde*.

Pour sa part, Georges Ghosn, le PDG de *France-Soir*, précise qu'il maintient le lancement en juillet d'un supplément télévision de 48 pages, porté à 80 pages à la rentrée. Selon lui, un rapprochement avec *L'Événement* « peut intéresser les annonceurs ».

Conformément aux prévisions des repreneurs, *L'Événement du jeudi*, qui emploie un peu plus d'une quarantaine de salariés, sera déficitaire d'environ 20 millions de francs cette année. « Nous pensons sortir du rouge la troisième année », précise Maurice Szafran. Le titre, qui a changé de mains régulièrement, a vu ses ventes baisser de façon continue depuis 1996. Pour sa part, *France-Soir* vient d'encaisser plus loin : sa diffusion payée chute de façon très régulière depuis une quarantaine d'années. De 1,1 million d'exemplaires vendus en 1961, le quotidien est passé à 712 000 en 1975, 405 000 en 1985 et 144 573 en 1999.

Nicole Vulser

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **PFIZER** : le groupe pharmaceutique américain a inauguré à Groton (Connecticut), lundi 26 juin, « le plus grand laboratoire de recherches », prévu pour 700 scientifiques. Leader mondial depuis l'acquisition de son compatriote Warner-Lambert, le 19 juin, Pfizer prévoit un budget de recherche de 4,7 milliards de dollars par an.

● **RHODIA** : le numéro un mondial des phosphates de spécialités table sur des réductions de coûts de 90 millions d'euros par an à partir de 2002, contre 50 millions annoncés en avril 1999, après l'intégration du britannique Albright et Wilson, a annoncé lundi la compagnie.

● **CALVIN KLEIN** : la firme américaine de prêt-à-porter est poursuivie par son principal partenaire, Warnaco, pour non-respect de ses engagements et de ses contrats de licence. Warnaco, qui produit des jeans et sous-vêtements sous licence, demande des « centaines de millions de dollars » de dommages et intérêts.

● **MITSUBISHI MOTORS** : le constructeur japonais a annoncé mardi la réorganisation de ses activités nord-américaines, avec l'objectif de vendre 400 000 véhicules par an sur ce continent d'ici cinq ans.

● **LUXE** : Bernard Arnault, PDG de LVMH, s'est hissé au premier rang des patrons les plus riches de France avec une fortune estimée à 134 milliards de francs, selon le classement du mensuel *Challenges*. Il détrône Liliane Bettencourt, héritière de l'Oréal, jusque-là considérée comme la plus grosse fortune de France. Au total, en 2000, la fortune professionnelle des 500 patrons français les plus riches atteint 1 260 milliard de francs, en hausse de 58 % par rapport à 1999.

SERVICES

● **BT** : la banque ABN AMRO Rothschild, agissant pour le compte du Trésor britannique, a annoncé mardi qu'elle avait vendu la participation résiduelle de l'Etat dans British Telecommunications (BT). Les 11,1 millions d'actions ont été vendues à Schroder Salomon Smith Barney qui les replacera ensuite auprès des investisseurs institutionnels.

● **WORLD.COM-SPRINT** : le commissaire européen chargé de la concurrence, Mario Monti, a indiqué lundi, à Washington, qu'il envisage de bloquer la fusion des opérateurs de télécommunications américains Sprint et WorldCom, estimant qu'elle limiterait la concurrence sur Internet. Les deux groupes ont jusqu'au 12 juillet pour modifier leur projet. M. Monti s'est entretenu de cette fusion avec son homologue américain, Joel Klein, responsable du bureau antitrust.

● **EVA AIRWAYS** : la compagnie aérienne taïwanaise a annoncé mardi son intention d'acheter 15 appareils 777 à l'américain Boeing pour un montant de 3 milliards de dollars.

● **WEBVAN** : le supermarché américain en ligne Webvan a annoncé son intention de racheter son concurrent HomeGrocer.com, numéro un du secteur, pour 1,2 milliard de dollars. Le chiffre d'affaires 1999 de Webvan s'établissait à 13,5 millions de dollars seulement.

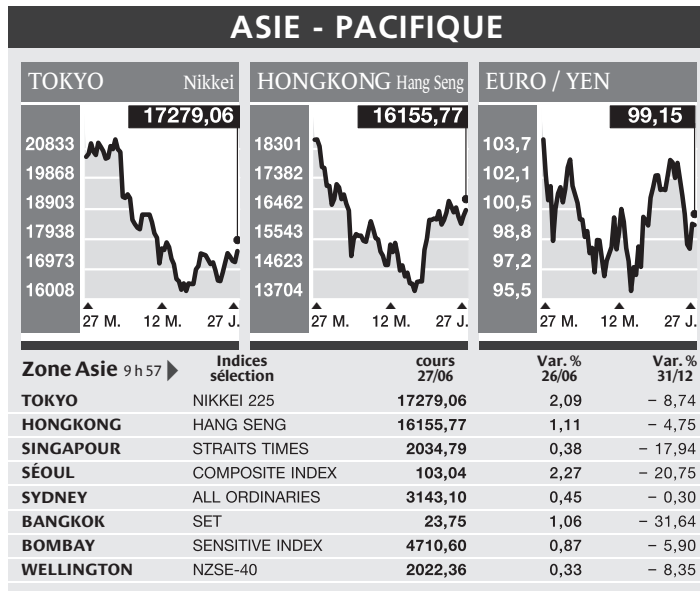
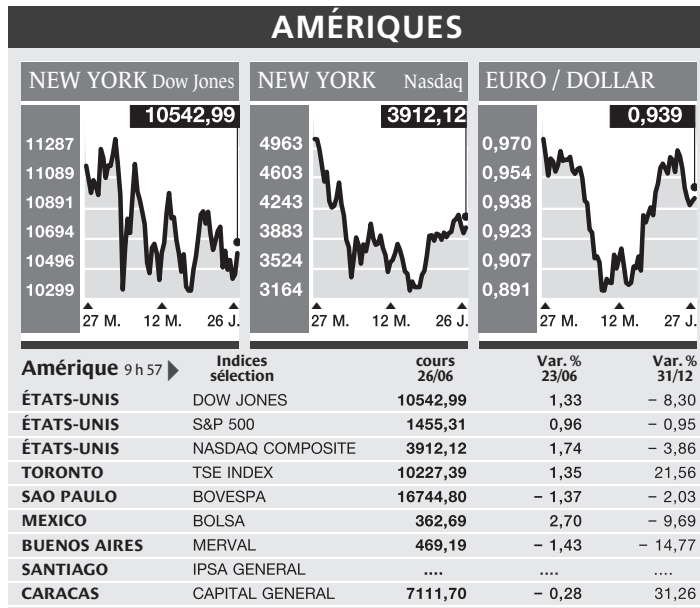
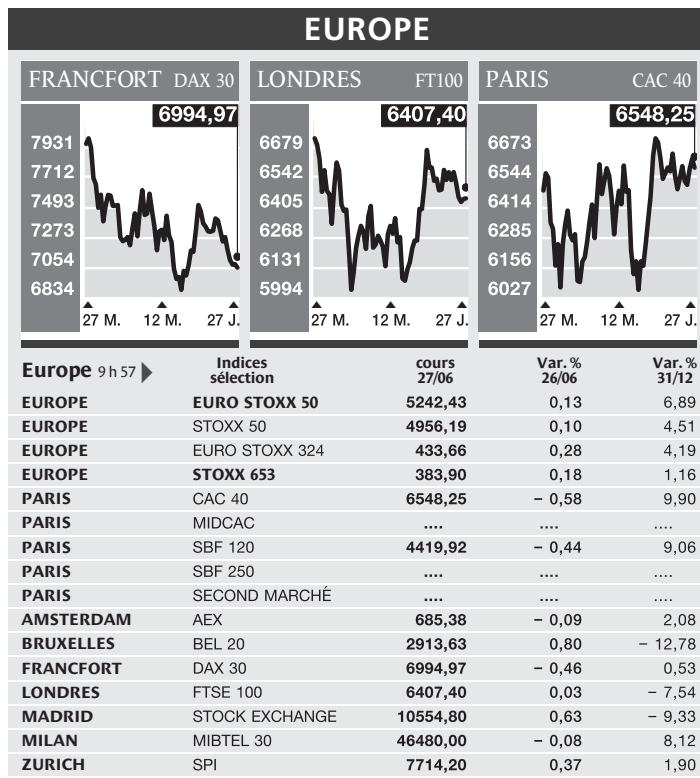
● **SABRE** : le leader mondial de la réservation de voyages, ex-filiale d'American Airlines mise en Bourse en mars, a annoncé lundi l'acquisition de 51 % de la société allemande Dillon Communication Systems. Cet accord porte le nombre d'agences allemandes servies par le système Sabre de 1 000 à 5 900, soit 30 % du marché.

● **INKTOMI** : le premier portail mondial Yahoo ! a annoncé, lundi, qu'il abandonnait le moteur de recherche Inktomi au profit de celui de la jeune société Google. Cette annonce a fait chuter de 18 % l'action d'Inktomi, qui revendiquait jusqu'alors 40 % de parts de marché sur la recherche en ligne (*Le Monde* du 22 mars).

FINANCE

● **CRÉDIT LYONNAIS** : la banque française veut conclure avec la banque italienne Banca Intesa un partenariat dans les fusions et acquisitions sur le modèle de celui qu'elle a déjà signé avec l'espagnole BBVA. Le Crédit lyonnais envisage, à terme, la création d'une société commune.

● **BIPOP-CARIRE** : la banque italienne a annoncé lundi qu'elle allait acquérir 68 % de la banque en ligne allemande Entrium Direct, évaluée au total à 2,5 milliards d'euros, dans le cadre d'une offre d'échange à raison de sept actions Bipop pour une action Entrium.



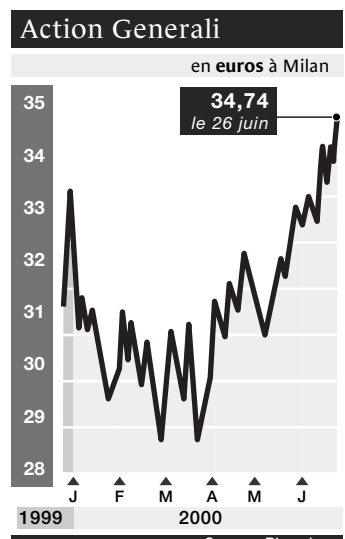
VALEUR DU JOUR

Generali sous pression

LES OPÉRATEURS ont marqué une pause, lundi 26 juin, pour réfléchir à l'avenir de la compagnie d'assurances Generali et des autres titres de la galaxie Mediobanca, qui avaient enregistré des hausses record vendredi, après le décès d'Enrico Cuccia, président honoraire de la banque d'affaires milanaise. La compagnie d'assurances de Trieste a gagné 0,12 % lundi, mais son cours s'était envolé de 2,94 % vendredi, avec des échanges représentant un sixième des transactions sur la place milanaise. Mediobanca, pour sa part, a gagné 1,91 % lundi, après une hausse de plus de 6 % vendredi.

Alors que le monde de l'économie prenait le deuil, la Bourse de Milan pariait sur une série de changements : une fois disparu Enrico Cuccia (*Le Monde* daté dimanche 25-26 juin), qui, à quatre-vingt-douze ans, tirait encore les ficelles de la finance italienne, les entreprises contrôlées par Mediobanca apparaissent moins fortes. Enrico Cuccia avait le pouvoir de bloquer des opérations qui ne lui plaisaient pas, et il lui suffisait d'un coup de téléphone pour que ses alliés prennent une participation dans telle ou telle société. Il est peu probable que ses successeurs aient la même puissance, et la même volonté.

Generali, troisième assureur européen, est le joyau de la galaxie, mais aussi la participation la plus fragile. Elle est gouvernée par un pacte d'actionnaires comprenant Mediobanca et la banque Lazard, mais qui



représente moins de 15 % du capital, le reste étant très fractionné. Les dissensions entre les deux banques sont de notoriété publique. Et l'allemande Commerzbank, qui aurait dû devenir l'un des actionnaires stables de Generali, est elle-même dans la ligne de mire d'autres groupes. La possibilité d'une offensive boursière sur Generali, difficilement imaginable du vivant d'Enrico Cuccia, n'est plus à exclure. Le ralentissement de la course boursière lundi, après la réaction « émotive » de vendredi, est néanmoins un signal : la galaxie Mediobanca ne s'effondrera pas du jour au lendemain. Il faudra sans doute attendre de longs mois pour connaître le sort de Generali comme des autres sociétés de l'empire Cuccia.

Marie-Noëlle Terrisse à Milan

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en hausse de 0,58 %, à 6 624,37 points, mardi 27 juin dans les premières transactions. La Bourse de Paris avait terminé, lundi, le premier jour du mois boursier de juillet en hausse, soutenue par l'évolution favorable des marchés américains. L'indice CAC 40, qui avait ouvert en légère progression, de 0,05 %, avait clôturé à 6 586,26 points, en hausse de 0,63 %.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX gagnait 0,31 % à 7 048,87 points, mardi matin. La Bourse de Francfort avait progressé de 0,67 %, lundi, sous l'influence de Wall Street. L'indice des 30 valeurs vedettes avait clôturé à 7 027,19 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSE de la Bourse de Londres s'inscrivait en hausse de 0,29 % à 6 423,80 points, mardi en début de matinée. Lundi en clôture, les valeurs bancaires et pétrolières avaient permis à l'indice Footsie d'inscrire un gain modeste. Il avait gagné 0,21 % à 6 405,2 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé sa séance de mardi sur un bond de 2,1 %, les investisseurs se précipitant pour racheter des titres à la suite d'une embellie de Wall Street. L'indice de référence Nikkei a gagné 353,66 points, atteignant 17 279,06 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS d'actions américains ont progressé, lundi 26 juin, en anticipant un probable statu quo de la politique monétaire de la Réserve fédérale, mercredi. L'indice Dow Jones a gagné 1,33 %, atteignant 10 542,99 points, et l'indice Nasdaq 1,74 %, à 3 912,12 points. Pour Richard McCabe, stratège boursier de Merrill Lynch, la performance modeste récente, à la Bourse, des secteurs sensibles à l'évolution de l'économie, comme l'industrie des produits de base et des biens d'équipement, montre que « le marché anticipe un ralentissement économique important ».

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à dix ans s'inscrivait à 5,38 % mardi matin, tandis que celui du Bund allemand de même échéance se situait à 5,22 %. Outre-Atlantique, le rendement du bon du Trésor à dix ans avait reculé lundi à 6,09 % et celui de l'obligation à trente ans à 5,98 %. Le rendement évolue en sens inverse du prix de l'obligation.

MONNAIE

L'EURO s'appréciait face au dollar, mardi matin, mais restait bloqué à moins de 0,94 dollar, alors que le yen regagnait du terrain face au billet vert, après avoir connu, lundi, une forte baisse, en raison de rumeurs infondées sur la note financière du Japon. La devise européenne s'échangeait à 0,9392 dollar et le billet vert cotait 105,57 yens.

ÉCONOMIE

Les Etats-Unis devraient effacer leur dette d'ici à 2012

PROFITANT de performances économiques plus fortes que prévu au début 2000, les Etats-Unis vont dégager 1 300 milliards de dollars d'excédent budgétaire supplémentaires. Ce qui devrait permettre d'effacer la dette publique d'ici à 2012, a annoncé, lundi 26 juin, le président Bill Clinton. Il a précisé que l'excédent du budget se chiffrerait à 211 milliards à la fin de l'exercice courant le 30 septembre 2000, contre seulement 167 milliards attendus dans le projet de budget 2000-2001 annoncé en février.

■ **La présidence américaine a révisé lundi à la hausse ses prévisions de croissance.** Pour l'année 2000, le taux de croissance de l'économie américaine devrait atteindre 4,8 %, quand une première estimation, en février, restait à 3,3 %. Le taux de chômage, que la Maison Blanche voyait remonter à 4,5 % de la population active en 2001, devrait rester à son niveau actuel de 4,1 %. La combinaison d'une croissance soutenue et d'un taux de chômage toujours bas va provoquer des tensions inflationnistes (3,3 % cette année).

■ **Les investisseurs étrangers** sont restés très friands de valeurs américaines au 1^{er} trimestre : leurs achats nets ont atteint 141 milliards de dollars, pulvérisant le précédent record de 124,6 milliards de dollars du 4^e trimestre 1996.

■ **Les ventes de logements aux Etats-Unis** ont augmenté de 4,3 % en mai par rapport au mois précédent, a annoncé lundi le groupe national des agents immobiliers.

■ **OCDE** : la croissance de l'économie mondiale est aujourd'hui plus favorable qu'elle ne l'avait été depuis quelque temps, mais nombre de pays les moins développés ne profitent pas de la mondialisation, a estimé lundi la conférence ministérielle de l'OCDE, réunie à Paris.

■ **Les pays industrialisés de l'OCDE ont publié lundi matin une liste de 35 paradis fiscaux**, incluant des territoires liés à la France, à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, comme Monaco, Andorre, Gibraltar et les Iles Vierges, en leur donnant un an pour réformer leur système fiscal, sous peine de sanctions. Les 35 paradis fiscaux sont accusés par l'OCDE de pratiquer une « concurrence fiscale préjudiciable », en cherchant à attirer les particuliers et les sociétés dont le

principal souci est d'éviter de payer des impôts dans leur propre pays.

■ **FRANCE** : la consommation des ménages en produits manufacturés a augmenté de 2,6 % en mai à 107,19 milliards de francs, après s'être repliée respectivement de 1,7 % et 0,3 % en mars et avril, selon les données provisoires publiées mardi par l'Insee. Les dépenses du mois d'avril avaient été initialement annoncées en hausse de 0,1 %.

■ **Le chômage a très fortement diminué entre mars 1998 et mars 2000**, mais le recul a surtout profité aux jeunes et aux ouvriers, au détriment des chômeurs de longue durée et des personnes les moins diplômées, révèle une étude annuelle de l'Insee, publiée mardi.

■ **Pour la deuxième année consécutive, le SMIC va bénéficier de la seule revalorisation légale**, sans « coup de pouce » du gouvernement. Cette augmentation profitera davantage aux smicards restés à 3,2 % pour les salariés restés à 39 heures. Au 1^{er} juillet, le SMIC horaire brut augmentera de 3,2 % pour les salariés restés à 39 heures. Le taux horaire passera de 40,72 francs à 42,02 francs, pour une rémunération mensuelle de 7 101,38 francs contre 6 881,68 francs. La situation des smicards passés à 35 heures est différente : leur salaire mensuel augmentera de 1,45 %, passant à 6 981,46 francs brut, soit 120 francs de moins. (*Le Monde* du 27 juin.)

■ **ALLEMAGNE** : les prix à la consommation ont crû de 0,6 % en juin par rapport à mai, ce qui porte leur hausse sur un an à 1,9 %, a annoncé l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden selon des chiffres provisoires publiés lundi.

■ **ITALIE** : le taux de chômage a fortement baissé en avril, s'établissant à 10,7 % contre 11,1 % en janvier, selon une estimation en données corrigées des variations saisonnières diffusée lundi par l'Institut national italien des statistiques, Istat.

■ **PÉTROLE** : « Nous ne pensons pas que la hausse du prix du pétrole va stopper la croissance aux Etats-Unis, mais nous nous inquiétons de son effet sur les consommateurs », a déclaré lundi 26 juin à Paris Martin Baily, président du conseil économique de la Maison Blanche. « Je ne suis pas satisfait d'un pétrole à 30 dollars », a affirmé à Houston le ministre mexicain de l'énergie, Luis Tellez. *Je pense que si de nouvelles mesures s'imposent, elles seront prises.* » Dès le 1^{er} juillet, le Mexique, qui ne fait pas partie de l'OPEP, augmentera ses exportations de 75 000 barils/jour.

Taux de dollar fixe zone Euro			Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	26/06
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4565
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1790
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,2840
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	35,8400
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,5687
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3873
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9892
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97860	DRACHME GRCQUE	336,5500
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	259,8500
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,1580

Cours de change croisés

27/06 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,94733	0,93955	0,14320	1,49875	0,60646
YEN	105,56000	99,15000	15,12000	158,23000	64,03500
EURO	1,06434	1,00857	1,15245	1,59550	0,64575
FRANC	6,98310	6,61525	6,55957	10,46705	4,23580
LIVRE	0,66722	0,63200	0,62675	0,09555	0,40475
FRANC SUISSE	1,64890	1,56180	1,54860	0,23615	2,47125

Taux d'intérêt (%)

Taux 26/06	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,51	4,27	5,40	5,60
ALLEMAGNE	4,20	4,49	5,23	5,44
GDE-BRETAG.	5,97	6,05	5,24	4,55
ITALIE	4,20	4,45	5,63	5,95
JAPON	0,07	0,11	1,72	2,20
ÉTATS-UNIS	6,59	5,83	6,15	6,02
SUISSE	3	3,35	4,04	4,46
PAYS-BAS	4,15	4,45	5,39	5,58

Matières premières

En dollars	Cours 26/06	Var. % 23/06
MÉTALX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1806	+ 0,22
ALUMINIUM 3 MOIS	1598,50	+ 0,09
PLOMB 3 MOIS	436	- 0,46
ETAIN 3 MOIS	5535	- 0,27
ZINC 3 MOIS	1152	- 0,26
NICKEL 3 MOIS	7798	+ 0,36
MÉTALX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	5	+ 0,40
PLATINE A TERME	140709,00	+ 0,68
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	276	+ 0,73
MAIS (CHICAGO)	194,25
SOJA TOURTEAU (CHG.)	170,10	+ 0,12
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	800	- 3,03
CAFÉ (LONDRES)	925	+ 2,21
SUCRE BLANC (PARIS)

Matif

Cours 9h57	Volume 27/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 2000	35348,00	86,55	86,62

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du fournisseur d'accès à Internet britannique **Freeserve** a chuté, lundi 26 juin, de 16,81 %, à 365 pence, après l'échec des discussions avec l'allemand T-Online en vue d'une fusion. Le titre **Dixons**, la société mère de Freeserve, a reculé pour sa part de 7,22 %, à 263,5 pence, tandis que l'allemand **T-Online** a progressé de près de 1,40 %, à 36,95 euros.

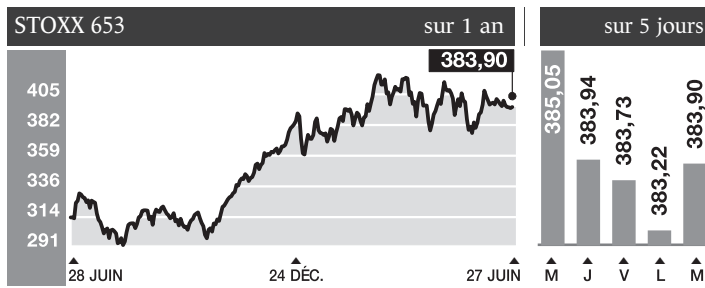
● L'opérateur finlandais de télécommunications **Sonera** a terminé, lundi, sur un gain de 7,32 %, à 54,95 euros, à la suite d'une information selon laquelle il serait convoité par la société britannique Orange, récemment reprise par France Télécom.

● L'action **Mediobanca** a terminé sur une hausse de 2,14 %, à 10,05 eu-

ros, lundi. Les investisseurs continuent de parier sur une réorganisation de la banque d'affaires Mediobanca après la disparition de son puissant président d'honneur Enrico Cuccia.

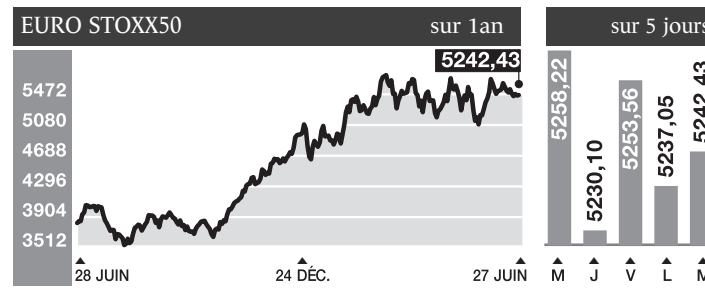
● Le constructeur automobile italien **Fiat** a vu son cours de Bourse reculer légèrement de 0,07 %, à 27,32 euros, lundi, après l'annonce d'une candidature commune avec General Motors pour la reprise du sud-coréen Daewoo.

● Le numéro un européen des logiciels de gestion à destination des entreprises **SAP** a affiché un gain de 2,26 %, à 213 euros, lundi, à la suite de la division de l'action par trois, qui a pris effet lors de cette séance de Bourse.



Code	Nom	Changement
DT.LUFTHANS N	DE*	24,15 + 0,42
ELECTROLUX -B-	SE	16,36
EM.TV & MERCHAN	DE*	67,50 + 1,76
EMI GROUP	GB	10,62 + 0,30
ENDEMOL ENTER	NL*	123,60 + 3
EURO DISNEY /RM	FR*	0,74
GRANADA GROUP	GB	10,44 - 0,31
HERMES INTL	FR*	147,50 + 0,34
HPI	IT*	1,39 - 0,71
KLM	NL*	29 - 1,02
HILTON GROUP	GB	4,05 - 1,95
LVMH / RM	FR*	455,60 + 0,18
MEDION	DE*	112,37 + 1,43
MOULINEX /RM	FR*	5,59 - 11,83
PERSIMMON PLC	GB	3,07 - 0,52
PREUSSAG AG	DE*	35,20 - 0,28
RANK GROUP	GB	2,24
RYANAIR HLDGS	IE	7,50 + 1,35
SAIRGROUP N	CH	184,78 + 0,35
SAS DANMARK A/S	DK	8,72
SEB /RM	FR*	60 + 1,18
SODEXHO ALLIANC	FR*	178,90 + 0,73
TELE PIZZA	ES*	6,15 + 1,99
THE SWATCH GRP	CH	1362,58 + 0,43
THE SWATCH GRP	CH	275,88 - 0,47
VOLVO -A-	SE	23,30
VOLVO -B-	SE	24,14
WWW UK UNITS	IR*	1,10 - 0,90
WILSON BOWDEN	GB	10,25
WM-DATA -B-	SE	5,73
WOLFGANG AG	AT*	32,80
DJ E STOXX CYC GO P		195,47 + 0,02

ALIMENTATION ET BOISSON		
ALLIED DOMEQO	GB	5,60
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,19 - 0,45
BASS	GB	11,68 + 0,14
BBAG OE BRAU-BE	AT*	42,50
BRAU-UNION	AT*	43,05 + 0,12
CADBURY SCHWEPP	GB	6,74
CARLSBERG -B-	DK	31,25 + 2,19
CARLSBERG AS -A	DK	29,50
COCA-COLA BEVER	GB	1,80 - 0,88
DANISCO	DK	38,22 + 1,75
DANONE /RM	FR*	137,30 + 0,37
DELTA HOLDINGS	GR	16,22 - 2,41
DIAGEO	GB	9,49 + 0,51
ELAIS OLEAGINOU	GR	23,19 - 1,45
ERID.BEGH.SAY /	FR*	106,30 + 1,05
HEINEKEN HOLD.N	FR*	39,95 - 0,12
HELLENIC BOTTLI	GR	16,79 - 0,62
HELLENIC SUGAR	GR	14,54
KAMPS	DE*	33,50
KERRY GRP-A	GB	21,72 + 0,37
MONTEDISON	IT*	1,83 - 2,14
NESTLE N	CH	2100,40 - 0,28
KONINKLIJKE NUM	NL*	49,90 + 0,20
PARMALAT	IT*	1,33 + 0,76
PERNOD RICARD /	FR*	60,50 + 0,33
RAISIO GRP -V-	FI*	2,09
SCOTT & NEWCAST	GB	8,32
SOUTH AFRICAN B	GB	7,95 - 0,40
TATE & LYLE	GB	5,07
UNIGATE PLC	GB	4,84
UNILEVER	NL*	52 + 1,86
UNILEVER	GB	6,77 + 0,72
WHITBREAD	GB	9,44 + 1,03
DJ E STOXX F & BV P		226,15 + 0,15



Code	Nom	Changement
VA TECHNOLOGIE	AT*	57,50 + 0,86
VEDIOR NV	NL*	12,65 + 0,40
DJ E STOXX IND GO P		561,71 - 0,45

ASSURANCES		
AEGIS GROUP	GB	2,90 + 0,56
AEGON NV	NL*	79,45
AGF /RM	FR*	56,90 + 0,53
ALLEANZA ASS	IT*	13,15 - 1,13
ALLIANZ N	DE*	377 + 0,53
ALLIED ZURICH	GB	12,63 + 1,95
ASR VERZEKERING	NL*	54,50 - 0,64
AXA /RM	FR*	168,90 + 2,12
BALOISE HLDG N	CH	1029,20 - 1,73
BRITANNIC	GB	14,72
CGNU	GB	16,25 + 0,20
CNP ASSURANCES	FR*	37,23 - 2,03
CORP MAPFRE R	ES*	13,75 + 0,07
ERGO VERSICHERU	DE*	117 - 0,43
ETHNIKI GEN INS	GR	29,42
EULER	FR*	50
CODAN	DK	72,42
FORTIS (B)	BE*	26,92 + 0,31
GENERALI ASS	IT*	34,70
GENERALI HLD VI	AT*	167,50 + 0,60
INTERAM HELLEN	GR	23,47 - 2,29
IRISH LIFE & PE	GB	9,06
FONDARIA ASS	IT*	5,45 + 0,18
LEGAL & GENERAL	GB	2,74 + 1,19
MEDIOLANUM	IT*	17,89 + 0,28
MUENCH RUECKVER	DE*	317 + 0,96
NORWICH UNION	GB	7,98
POHJOLA YHTYMAE	FI*	37
PRUDENTIAL	GB	15,16 - 0,84
RAS	IT*	11,43 - 1,04
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,34 - 0,25
SWISS RE N	CH	2134 + 0,15
SEGUROS MUNDIAL	PT*	58
SKANDIA INSURAN	SE	26,32
STONERAND	NO	7,46
SUN LIFE & PROV H	GB	8,06 - 0,40
SWISS LIFE REG	CH	629,28 - 0,10
TOPPAN GROUP	DK	17,43
ZURICH ALLIED N	CH	528,49
DJ E STOXX INSU P		420,20 + 0,27

BAE SYSTEMS		
BAE SYSTEMS	GB	7 + 1,87
BULL	FR*	9,76 + 1,46
CAB & WIRE COMM	GB	14,13
CAP GEMINI /RM	FR*	193,80 + 3,09
COLT TELECOM NE	GB	38,34 - 1,93
COMPTEL	FI*	23,08 - 0,94
DASSAULT SYST./	FR*	96,95 + 1,20
DIALOG SEMICON	GB	88,50
ERICSSON -B-	SE	21,55
F-SECURE	FI*	12,49
FINMATICA	IT*	69,65 + 0,65
FINMECCANICA	IT*	1,14
GAMBRO -A-	SE	8,15
GETRONICS	NL*	60,85
GN GREAT NORDIC	DK	103,94
INFINEON TECHNO	DE*	88,50 + 1,14
INTRACOM R	GR	38,92 + 1,00
LOGICAM	GB	26,95 + 0,98
MISYS	GB	9,43
NOKIA	FI*	56,85 - 1,90
NYCOMED AMERSHA	GB	10,43 + 4,18
OCE	NL*	17,05 + 0,29
OLIVETTI	IT*	3,95 + 1,02
ROY.PHILIPS ELE	NL*	54 - 1,64
GENERALI ROYCE	GB	3,99 - 1,20
SAGE GRP	GB	8,43 + 0,77
SAGEM	FR*	1328 + 1,41
SAP AG	DE*	175,50 + 0,86
SAP VZ	DE*	215,50 + 1,06
SEMA GROUP	GB	15,01 + 0,54
SIEMENS AG N	DE*	159
SMITHS IND PLC	GB	13,89
MB SOFTWARE	DE*	10,03 + 0,98
POHJOLA YHTYMAE	FI*	71,85 - 0,35
TECNOST	IT*	4,12 + 0,98
TELE 1 EUROPE	SE	13,76
THOMSON CSF /RM	FR*	41,32 - 1,62
TIETOENATOR	FI*	39,98 + 0,43
WILLIAM DEMANT	DK	33,36
DJ E STOXX TECH P		1051,81 - 0,29

SERVICES COLLECTIFS		
AEM	IT*	4,60
ANGLIAN WATER	GB	9,65 - 0,83
BRITISH ENERGY	GB	2,99
CENTRICA	GB	3,56 - 0,90
EDISON	IT*	10,24 + 0,10
ELECTRABEL	BE*	259,70 + 0,04
ELECTRIC PORTUG	PT*	18,29
ENDESA	ES*	21,16 - 0,42
ENEL	IT*	4,49
EVN	AT*	42,20 + 0,48
FORTUM	FI*	4,04
GAS NATURAL SDG	ES*	19,65 + 0,77
IBERDROLA	ES*	13,86 + 0,43
ITALGAS	IT*	4,50 + 0,67
NATIONAL GRID G	GB	8,19 - 2,49
NATIONAL POWER	GB	6,68 - 0,72
OESTER ELEKTR	AT*	110 - 0,85
POWERGEN	GB	8,98 - 1,24
SCOTTISH POWER	GB	8,87 + 0,18
SEVERN TRENT	GB	10,89
SUEZ LYON EAUX	FR*	189,80 + 0,26
SYDKRAFT -A-	SE	18,17
SYDKRAFT -C-	SE	18,11
THAMES WATER	GB	13,48 + 0,72
FENOSA	ES*	19,98 - 0,10
UNITED UTILITIE	GB	10,67 + 0,30
VIAG	DE*	22,45
VIVENDI/RM	FR*	93,95 - 0,05
DJ E STOXX PO SUP P		340,09 - 0,27

Code	Cours	% Var.
27/06	10h23	
Code pays	en euros	26/06

AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	26,38
BASF AG	DE*	40,95 + 1,61
BMW	DE*	31,50
CONTINENTAL AG	DE*	18,10 - 0,82
DAIMLERCHRYSLER	DE*	56,50 + 0,71
FIAT	IT*	27,54 + 0,81
FIAT PRIV.	IT*	17,20 + 0,64
MICHELIN /RM	FR*	34,40 + 2,50
PEUGEOT	FR*	216,20 - 0,09
PIRELLI	IT*	2,75 + 0,36
DR ING PORSCHE	DE*	2875 + 0,35
RENAULT	FR*	44,78 + 1,43
VALEO /RM	FR*	57,40 + 0,44
VOLKSWAGEN	DE*	39,85 + 1,14
DJ E STOXX AUTO P		217,15 + 0,74

BANQUES		
ABBEY NATIONAL	GB	12,42 + 1,31
ABN AMRO HOLDIN	NL*	25,27 - 0,12
ALL & LEICS	GB	9,19 + 1,24
ALLIED IRISH BA	GB	15,12 + 0,43
ALPHA BANK	GR	41,60 + 0,79
P BINTO MAYOR R	PT*	23
BANK AUSTRIA AG	AT*	51,02 - 0,29
BANK OF IRELAND	GB	10,70
BANK OF PIRAEUS	GR	18,84 - 0,47
BK OF SCOTLAND	GB	9,67 - 0,17
BANKINTER R	ES*	54,50 + 0,93
BARCLAYS PLC	GB	26,08 + 0,93
BAYR.HYPO-UVER	DE*	66,20 + 0,99
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,45 - 0,71
BCA FIDURAM	IT*	17,03 + 0,77
BCA INTESA	IT*	4,41 - 0,68
BCA LOMBARDA	IT*	9,04 - 0,66
MONTE PASCHI SI	IT*	4,04 - 0,74
BCA P.BERG-CV	IT*	18,90 - 0,16
BCA P.MILANO	IT*	7,20 - 0,14
B.P.VERONA E.S.	IT*	10,47 - 0,66
BCA ROMA	IT*	1,26 - 0,79
BBVA R	ES*	15,57 + 0,45
ESPIRITO SANTO	PT*	25,97
BCO POPULAR ESP	ES*	32,40 + 0,47
BCO PORT ATLANT	PT*	4,27
BCP R	PT*	5,38
BIPOP CARIRE	IT*	101,50
BNL	IT*	3,64 - 0,82
BNP PARIBAS /RM	FR*	98,40 + 0,92
BSCH R	ES*	10,87
CCF /RM	FR*	148,10 - 0,94
CHRISTIANIA BK	NO	5,58
COMIT	IT*	5,78 - 0,34
COMM.BANK OF GR	GR	46,06 - 0,83
COMMERZBANK	DE*	38,70 - 0,26
CREDIT LYONNAIS	FR*	47,88 - 0,04
DEN DANSKE BK	DK	126,06 + 0,74
DNB HOLDING -A-	NO	4,34
DEUTSCHE BANK N	DE*	84,50 - 0,12
DIXIA	BE*	157,80 - 0,13
DRESDNER BANK N	DE*	42,90 + 0,94
EFG EUROBANK	GR	27,29 + 0,93
ERGO BANK	GR	19,77
ERSTE BANK	AT*	43,50 + 0,09
FOERENINGSSB A	SE	15,75
HALIFAX GROUP	GB	9,59 - 0,67
HSBC HLDG	GB	12,05 + 0,67
IKB	DE*	16,90 + 1,81
KBC BANCASSURAN	BE*	44,10 - 0,18
LLOYDS TSB	GB	10,01 - 1,11
NAT BANK GREECE	GR	42,19 + 1,43
NATEXIS BQ POP.	FR*	74,50 - 0,67
NORDIC BALTIC H	SE	7,54
ROLO BANCA 1473	IT*	19,01 - 0,19
ROYAL BK SCOTL	GB	16,35 - 0,90
SAN PAOLO IMI	IT*	17 + 0,12
S-E-BANKEN -A-	SE	11,65
STANDARD CHARTE	GB	13,40 + 0,12
STE GENERAL-A/	FR*	61,40 - 0,16
SV HANDBK -A-	SE	15,21
SWEDISH MATCH	SE	3,27
UBS N	CH	153,44 + 0,21
UNICREDITO ITAL	IT*	4,86 + 0,41
UNIDANMARK -A-	DK	85,83
XIOSBANK	GR	20,21
DJ E STOXX BANK P		327,71 + 0,24

PRODUITS DE BASE		
ACERIALIA	ES*	10,05 + 2,34
ACERINNOX R	ES*	32,36 + 1,09
ALUMINIUM GREEK	GR	38,03
ANGLO AMERICAN	GB	50,04
ARJO WIGGINS AP	GB	4,10
ASSIDOMAN AB	SE	15,93
BEKAERT	BE*	54,90 + 1,20
BILLITON	GB	4,07 - 0,39
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	37,10 + 0,30
BUNZL PLC	GB	5,78
CORUS GROUP	GB	1,58 + 1,03
ELVAL	GR	6,51 - 0,45
ISPAT INTERNATI	NL*	9,50 + 3,26
JOHNSON MATTHEY	GB	14,35
MAYR-MELNHOF KA	AT*	48,90 + 0,20
METSAE-SERLA -B	FI*	8 + 1,27
HOLMEN -B-	SE	23,24
OUTOKUMPU	FI*	10,65
PECHINEY-A	FR*	43,80 + 0,69
RAUTARUUKKI K	FI*	4,99 + 1,84
RIO TINTO	GR	16,19 - 0,20
SIDENOR	GB	8,17
SILVER & BARYTE	GR	30,22
SMURFIT JEFFERS	GB	1,83 - 1,72
STORA ENSO -A-	FI*	9,41
STORA ENSO -R-	FI*	9,30 + 0,32
SVENSKA CELLULO	SE	20,28
THYSSENKRUPP	DE*	16,93 + 1,99
UNION MINIERE	BE*	38,50 + 1,53
UPM-KYMMENE COR	FI*	27,30
USINOR	FR*	12,69
VIOHALCO	GR	12,02 + 0,75
VOEST-ALPINE ST	AT*	32,42 + 0,68
DJ E STOXX BASI P		159,17 + 0,54

CHIMIE		
AIR LIQUIDE /RM	FR*	133,40 + 1,21
AKZO NOBEL NV	NL*	42,15 + 0,55
BASF AG	DE*	40,95 + 1,61
BAYER AG	DE*	39 + 0,13
BOC GROUP PLC	GB	15,24 - 0,11
CELANESE N	DE*	20,10
CIBA SPEC CHEM	CH	65,90
CLARIANT N	CH	392,17 + 0,33
DEGUSSA-HUELS	DE*	31,60 + 1,94</

VALEURS FRANÇAISES

Le titre Kaufman & Broad progressait de 1,18 %, mardi 27 juin au début de la séance, atteignant 20,4 euros. Le constructeur immobilier a annoncé lundi soir un résultat net de 8,4 millions d'euros pour le semestre clos au 31 mai. Il a confirmé sa prévision d'une croissance du résultat net supérieure à 50 % sur l'ensemble de l'exercice.

L'action Moulinex était réservée à la baisse mardi, lors des premiers échanges. Le groupe d'électroménager a plus que doublé sa perte nette, qui se monte à 817 millions de francs pour l'exercice 1999/2000. Le groupe a, par ailleurs, fait savoir que les conditions d'un accord avec Brandt, filiale de l'italien El.Fi, n'étaient pas réunies (lire page 22).

L'action Thomson-CSF était quasi stable, à 41,41 euros, mardi matin. Le groupe chiffre à 27 millions d'euros la plus-value qu'il enregistrera dans ses comptes du premier semestre suite à un complément de rémunération sur la cession de ses titres CCF intervenue au premier semestre 1999.

Le titre Valeo s'appréciait de 1,05 %, à 57,9 euros mardi matin. L'équipementier automobile français et le japonais Zexel ont signé lundi un accord confirmant leur protocole signé fin 1999. Aux termes de ce texte, Valeo reprendra les activités thermiques habitacles de Zexel en Europe et en Amérique du Sud.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 27 JUIN

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 juillet

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists various companies like BNP, Renault, and others.

Table of international stock market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like American Express, A.T.T., and Barrick Gold.

International

Table of international stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists companies like American Express, A.T.T., and Barrick Gold.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 26 JUIN

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists companies like Abel Guillem, AB Soft, and Access Comm.

Table of new market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like COALA, COHERIS ATIX, and COIL.

Table of new market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like PROSODIE BS, PROLOGUE SOF, and PROXIDIS.

Table of new market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like GRAND MARNIE, GROUPE BOURB, and GROUPE J.C.D.

SECOND MARCHÉ

MARDI 27 JUIN

Cours relevés à 9 h 57

Table of second market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists companies like Ales Gpe Ex, Algeco, and Alten (SvN).

Table of second market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like ASSUR.BQ.POP, ASSYSSYEM, and AUBAY.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 26 juin

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', 'Dates', and 'Cours'. Lists companies like AGIPI, BNP, and CDC Asset Management.

Table of Caisse d'Épargne and Crédit Agricole data with columns for 'Sicav en ligne', 'Valeurs unitaires', 'Dates', and 'Cours'. Lists various investment funds.

Table of CIC and Crédit Lyonnais data with columns for 'Sicav en ligne', 'Valeurs unitaires', 'Dates', and 'Cours'. Lists various investment funds.

Table of SG Asset Management and CDC Asset Management data with columns for 'Sicav en ligne', 'Valeurs unitaires', 'Dates', and 'Cours'. Lists various investment funds.

Advertisement for CDC Asset Management, including logo and contact information.

Advertisement for LCFE de Rothschild, including logo and contact information.

EURO 2000 L'équipe de France de football devait affronter le Portugal en demi-finale du championnat d'Europe des nations 2000, mercredi 28 juin, au stade Roi-Baudouin, à Bruxelles (20 h 45,

France 2). ● **LES BLEUS** témoignent depuis le début du tournoi d'une sérénité et d'une maîtrise collective jugées impressionnantes par les observateurs. ● **DI-DIER DESCHAMPS** (31 ans) a, selon le quo-



tidien *Le Parisien*, pris la décision de mettre un terme à sa carrière internationale à l'issue de la compétition, qui l'a vu atteindre le cap des 100 sélections. ● **LES PORTUGAIS** voient en ce match l'occasion

d'une victoire qui ferait d'eux une des grandes équipes du moment. ● **L'AUTRE DEMI-FINALE** opposera, jeudi 29 mai, à Amsterdam (Pays-Bas), les Pays-Bas à l'Italie (18 heures, TF 1).

Sûre de sa force, l'équipe de France attend le Portugal avec sérénité

Depuis le début de la compétition, les champions du monde démontrent une maturité rare. Les quelques moments de distraction, les quelques erreurs de jugement ou de placement sont à chaque fois corrigées par une maîtrise collective jugée impressionnante par tous les observateurs

WAVRE (Belgique)

de notre envoyé spécial

C'est une équipe de football qui se sent forte, tellement forte qu'elle le fait savoir sans morgue ni fausse modestie. L'un de ses joueurs, Youri Djorkaeff, dit ainsi : « *Seule une erreur individuelle peut aujourd'hui nous faire perdre un match. Collectivement, je ne vois pas qui pourrait nous battre.* » Christophe Dugarry, ajoute : « *La culture tactique que nous avons acquise en allant jouer à l'étranger est tellement ancrée en nous qu'il n'y a, a priori, aucune inquiétude à avoir.* » Même leur maestro, d'habitude si mesuré quand il s'agit de parler de lui-même, n'a pas cillé en prétendant : « *Je suis au sommet de mon art.* » C'était dans les minutes qui suivirent la victoire contre l'Espagne (2-1), dimanche 25 juin, à Bruges. Zinedine Zidane, à qui l'on remettait le trophée récompensant le meilleur homme du match, était bien obligé de reconnaître l'évidence.

Cette confiance qui irradie l'élite du football français planera sur la pelouse du stade du Roi-Baudouin, à Bruxelles (Belgique), mercredi 28 juin, contre le Portugal. Les Bleus sont à 90 minutes (ou 120 minutes en cas de prolongation) d'une première : atteindre la finale d'une grande compétition se déroulant en dehors de la France. Un succès en demi-finale, mercredi, suivi d'un autre succès quatre jours



OLIVIER BERG/AFP

Didier Deschamps (à gauche) et Patrick Vieira ont su contrôler l'Espagnol Gaizka Mendietta.

plus tard contre le vainqueur du match Pays-Bas-Italie, cloueraient pour de bon le bec aux derniers grincheux qui continuent de minimiser les victoires de l'équipe de France à l'Euro 1984 et à la Coupe du monde 1998 sous prétexte qu'elles furent acquises sur le territoire français.

Avant d'affronter le Portugal, les

footballeurs de l'équipe de France ont tous salué la grande qualité de leur prochain adversaire, comme ils le font d'habitude. A l'unisson, ils ont parlé de la vitesse des attaquants luistianiens et de leur sens du jeu collectif. Ils ont cité les noms de Luís Figo, de Sergio Conceição, de Rui Costa. Seul Marcel Desailly s'est distingué. Alors qu'on lui de-

mandait ce qu'il pensait de l'attaquant Nuno Gomes, le défenseur de Chelsea a retourné la question : « *Dans quel championnat joues-tu ?* » Comme on lui répond : « *Au Portugal, à Benfica* », il murmure, superbe d'indifférence : « *Ah oui ? C'est bien.* »

Totalement assumé, le sentiment de supériorité qui habite l'équipe

de France suffit-il pour faire d'elle une formation sans faille ? La première mi-temps difficile de Lilian Thuram face à l'Espagne, durant laquelle l'ailier de poche Pedro Munitis (1,70 m) n'a cessé de le tourmenter, le quart d'heure de mésentente au sein de la défense centrale contre le Danemark, ou encore les approximations en relance d'Emmanuel Petit et Didier Deschamps contre la République tchèque, prouvent le contraire. Les trois pénaltys concédés depuis le début de l'Euro 2000 témoignent, par ailleurs, d'une certaine crispation face à des situations de danger.

JEU FRANCO-ITALIEN

Mais, la chance aidant parfois, comme face à l'Espagne, les champions du monde ont pu rectifier le tir. Leur capacité à se positionner sur le terrain en fonction des situations de jeu a impressionné tous les observateurs. « *On joue de plus en plus à l'italienne, tout en conservant à l'esprit la folie française* », observe Christophe Dugarry. Le Bordelais est de ceux qui poussent à la perfection l'art de passer d'un rôle d'attaquant à celui de défenseur au cours d'une même rencontre. Un domaine dans lequel Youri Djorkaeff a fait d'énormes progrès, lui qu'on disait rétif au repli défensif. Mais même Zinedine Zidane n'est pas en reste. Contre l'Espagne, on le vit dégager de la tête sur des corners adverses et dicter des

consignes de marquage, ce qui est la preuve de la mainmise grandissante de son autorité sur l'équipe de France.

Reste le cas Patrick Vieira. Son poste de milieu récupérateur ne lui autorise guère le droit, en théorie, de s'aventurer au-delà de la ligne médiane. Sauf que le géant (1,91 m) n'aime rien tant que transgresser l'interdit. « *Quand j'étais en équipe de France espoirs, explique-t-il, l'entraîneur, Raymond Domenech, m'a fait comprendre que je devais mettre mes qualités offensives au service du collectif.* » Et, à vingt-quatre ans, il est le joueur-étalon de cette équipe protéiforme qui a fait du *catenaccio* (le verrou à l'italienne) et de la contre-attaque sa religion.

Mercréd, les Bleus auront l'occasion de jouer devant les membres de l'équipe de France, qui vint à bout de son homologue portugaise (3-2) en demi-finale de l'Euro 1984, à Marseille. Les souvenirs liés à ce match, longtemps cité en référence, se sont dissipés dans l'esprit des internationaux d'aujourd'hui. Fabien Barthez, Youri Djorkaeff et Zinedine Zidane, tous adolescents, étaient présents dans les tribunes du Stade-Vélodrome. Aucun, alors, ne se connaissait. Apprentis footballeurs, rêvaient-ils seulement de devenir un jour champions du monde, puis champions d'Europe dans la foulée ?

Frédéric Potet

Les joueurs portugais font retraite à Waterloo

ERMELO (Pays-Bas)

de notre envoyé spécial

Le calme relatif qui entourait depuis le début de l'Euro 2000 les séances d'entraînement de la sélection portugaise est à ranger au rayon des souvenirs. Car depuis la qualification méritée des joueurs d'Humberto Coelho en demi-finale, la folie médiatique s'est abattue sur Ermelo, paisible bourgade située à l'est d'Amsterdam, où la délégation portugaise a élu domicile depuis le début de la compétition et qu'elle a quittée mardi 27 juin, au matin, avec une pointe de regret, pour Waterloo, sa morne plaine, son hôtel de luxe et sa proximité avec Bruxelles, lieu de la demi-finale contre la France.

Luis Figo et ses coéquipiers attendent ce match face aux champions du monde en titre avec gourmandise. Tous parlent de « *respect* » pour cet adversaire haut de gamme, mais personne ne semble craindre outre mesure ce rendez-vous historique pour le football portugais. Même Eusebio, légende vivante et « *ambassadeur* » de la délégation portugaise, paraît confiant. Il y a huit jours, l'ancien attaquant mythique du grand Benfica des années 60 jouait les pronostiqueurs : « *Dans le dernier carré, on retrouvera la France, les Pays-Bas, l'Italie et, bien sûr, le Portugal !* » Aussi déterminé dans ses pronostics qu'il pouvait l'être face au gardien de but adverse, Eusebio croit plus que jamais à un nouvel exploit de la génération dorée. Une génération qui, après avoir tout gagné dans les sélections de jeunes, n'a jamais pu confirmer à l'étage au-dessus.

Accumulant depuis onze ans les titres prestigieux (champions du monde et d'Europe) chez les moins de vingt ans, les juniors et les cadets, les ex-jeunes phénomènes portugais devenus des professionnels endurcis dans les championnats italiens, espagnols, anglais ou dans les grands clubs du pays comme Benfica, le Sporting ou le FC Porto, savent que cet Euro 2000 est l'occasion rêvée pour éviter le syndrome de la génération perdue.

Jamais la sélection nationale n'a paru si proche de concrétiser enfin au plus haut niveau tous les es-

poirs placés en elle. « *Nos joueurs sont parmi les plus talentueux d'Europe, mais tant qu'ils ne réussiront pas un gros coup lors d'un Euro ou d'une Coupe du monde, le football portugais restera, aux yeux des observateurs, comme un football de seconde zone* », dit un proche d'Humberto Coelho, avant de préciser : « *Ce qui a changé depuis quelques mois, c'est l'état d'esprit. Le 12 octobre 1999, lorsque le Portugal a été officiellement désigné comme pays organisateur du prochain Euro en 2004, cela a provoqué un déclic.* »

FIGO OU ZIDANE

Si cette demi-finale de Bruxelles risque de provoquer quelques scènes de ménage dans la famille du sélectionneur portugais, qui est marié à une Française, elle va permettre à Teixeira Dimas, le solide arrière gauche, de revoir une vieille connaissance en la personne de Zinedine Zidane, qu'il a fréquenté à la Juventus Turin : « *Zinedine est un ami, quelqu'un de très attachant. Mais ceux qui tentent de le comparer à Figo font fausse route. Chacun a ses qualités : Figo est imbattable dans les duels à un contre un, Zidane est incomparable dans la direction du jeu. Mais si tous les observateurs font l'éloge de notre jeu d'attaque, j'aimerais leur faire remarquer que notre système défensif est aussi très efficace !* »

Fidèle à sa ligne de conduite, Humberto Coelho a décidé d'aligner son équipe type pour ce match face à la France. Une décision assez risquée, puisque cinq titulaires habituels sont sous la menace d'une suspension. En cas de nouveau carton jaune, des éléments aussi importants que Joao Pinto, Fernando Couto, Cesar Manuel Rui Costa, Costinha Da Costa et Paulo Sousa pourraient se voir privés d'une éventuelle finale. « *Notre groupe a beaucoup de respect pour la France. Mais nous avons tous le sentiment que la victoire est à notre portée !* », souligne Dimas en souriant. Avant d'organiser le premier Euro du XXI^e siècle, les Portugais se verraient bien remporter le dernier Euro du siècle finissant.

Alain Constant

Le regard du gardien de but au moment du penalty

SI MONSIEUR de La Palice avait été aussi naïf que le colporteur la légende et s'il avait connu le jeu de balle au pied, il n'aurait pas manqué le truisme suivant : l'exercice du penalty est un élément déterminant d'une partie de football. Surtout dans une compétition à élimination directe où la cruelle séance de tirs au but s'impose aux équipes qui n'ont pu se départager. Que l'on veuille bien se remettre en mémoire quelques statistiques : lors de l'Euro 1996, les deux demi-finales (France-République tchèque et Allemagne-Angleterre) se terminèrent sur cette épreuve, tout comme la finale de la Coupe du monde 1994 (victoire du Brésil sur l'Italie, 0-0, 3 tirs au but à 2). Il n'est pas non plus anodin de constater que les deux seuls buts qu'a encaissés Fabien Barthez depuis le début de l'Euro 2000 étaient des penaltys.

On le devine, l'exercice favorise largement le tireur au détriment du gardien de but. Lors de la saison 1999-2000 du championnat de France, 42 des 60 penaltys sifflés se sont transformés en buts au tableau d'affichage – soit 70 % de réussite. Le ratio de la cuvée 1998-1999 – 49 penaltys transformés sur 69 tirés – s'avère étonnamment stable : 71 % de réussite. Quelques chercheurs spécialisés dans la physiologie humaine et la science du sport se sont demandés comment rééquilibrer la balance en faveur des gardiens de but. Les données du problème sont simples. Il faut, en moyenne, 500 millisecondes

au ballon pour aller du point de penalty jusqu'au but tandis que le portier met entre 550 et 600 ms à plonger.

La seule chance du « *goal* » consiste à anticiper, mais à le faire intelligemment, en décodant les indices que révèle la posture du tireur de penalty. Dans une étude publiée en 1998, le Britannique Mark Williams, responsable du département science et football à l'Université John Moores de Liverpool, décrit une expérience menée sur deux groupes de gardiens de but, le premier de semi-professionnels, l'autre d'amateurs.

LA HANCHE ET LE PIED PARLENT

Ces footballeurs devaient regarder un vidéo grandeur nature les mettant face à cinq tireurs de penaltys en exercice. Le film était arrêté à quatre reprises : à 120 et à 40 millisecondes avant la frappe, au moment de celle-ci et 40 millisecondes après. A chaque fois, les cobayes étaient censés deviner de quel côté le ballon irait. Bien sûr, les plus chevronnés s'en sortirent mieux que les autres.

Mais l'élément important qui rejallit de l'expérience est que l'on peut lire la direction future de la balle dans la position des hanches du tireur. Si celui-ci est droitier et que son bassin fait face au but juste avant la frappe, il croisera son tir et le gardien devra plonger à droite. Si, en revanche, l'axe passant par ses hanches n'est

pas parallèle avec la ligne de but, le ballon partira de l'autre côté.

D'autres travaux, menés par une équipe universitaire canadienne de Vancouver, ont décelé un autre indice très informatif dans la position du pied d'appui. Celui-ci a tendance à pointer dans la direction que prendra le ballon. Les gardiens de but, concluent ces études scientifiques, ont donc tout intérêt à s'entraîner devant des vidéos en taille réelle avec ces clés en tête. Ces trucs ne donnent toutefois pas la hauteur à laquelle se trouvera la balle au moment où elle atteindra la ligne de but. Le seul indice est, semble-t-il, à chercher dans l'inclinaison du tronc du tireur. Plus il est penché en arrière, plus la balle monte haut. En règle générale, qui tente de transformer le penalty a de bien meilleures chances d'y parvenir s'il vise la moitié supérieure du but. Une analyse de 200 penaltys joués dans des matches internationaux ou européens a montré que 100 % des tirs arrivant dans cette partie du but avaient fait mouche, les gardiens plongeant toujours au ras du gazon. Cela dit, la prise de risque est plus grande comme l'a prouvé l'Espagnol Raul devant Barthez lors du quart de finale du 25 juin. A trop vouloir viser le paradis du tireur de penalty, on a de grandes chances de propulser le ballon dans le ciel.

Pierre Barthélémy

Didier Deschamps renoncera aux Bleus

Le capitaine de l'équipe de France, Didier Deschamps (100^e sélection contre le Portugal, record national), compte mettre un terme à sa carrière internationale (commencée le 29 avril 1989 contre la Yougoslavie [0-0]) à l'issue de l'Euro 2000, affirme *Le Parisien* dans son édition du mardi 27 juin. Selon le quotidien, Didier Deschamps (31 ans), qui évolue dans les rangs du club anglais de Chelsea, aurait annoncé sa décision « *à ses proches et aux joueurs "cadres" de la sélection après la victoire de la France contre l'Espagne (2-1), dimanche 25 juin, en quarts de finale. Mais le secret a été bien gardé. « Même le président Chirac, qui l'a appelé pour le féliciter de la qualification en demi-finale, n'est pas au courant* », assure le journal. L'annonce publique pourrait être faite par le joueur au soir de la finale, dimanche 2 juillet, ou dès mercredi 28 juin si les Bleus ne franchissent pas l'obstacle portugais en demi-finale.

GUCCI
collection printemps/été

soldes à partir du 27 juin 2000

paris 8ème 23, rue royale - paris 1er 350, rue saint honoré

paris 9ème galeries lafayette-haussmann - paris 7ème bon marché, 5 rue de babylone

Patrick Kluivert, un jeune footballeur pressé de retrouver sa dignité d'homme

Longtemps critiqué pour ses écarts, l'attaquant est l'atout majeur de l'équipe des Pays-Bas

Les Pays-Bas, qui affrontent l'Italie, en demi-finale de l'Euro 2000, jeudi 29 juin (18 heures, TF 1), sur la pelouse de l'Arena d'Amsterdam,

comptent sur leur avant-centre, Patrick Kluivert. Après des années de doutes et d'écarts de conduite, le jeune attaquant du FC Barcelone, in-

vesti de la confiance du sélectionneur Frank Rijkaard, semble avoir retrouvé l'envie de jouer, de marquer et de gagner.

HOENDERLOO (Pays-Bas)

de notre envoyé spécial

Patrick Kluivert a quitté Rotterdam avec un record dans sa besace au soir de la nette victoire (6-1) des Pays-Bas sur la Yougoslavie, dimanche 25 juin. Il était désigné comme le premier joueur à avoir inscrit



FOOTBALL

4 buts dans une rencontre de phase finale d'un championnat d'Europe. Comme tous les Néerlandais, il a longuement festoyé pour arroser l'événement. Mais le lendemain, de retour au camp d'entraînement de l'équipe nationale, à Hoenderloo (Pays-Bas), le héros a appris qu'il était officiellement déposé de son record : après avoir visionné les images du match, l'Union européenne de football (UEFA) avait en effet décidé de lui retirer la paternité du troisième but des Pays-Bas, pour l'attribuer à un défenseur yougoslave. Patrick Kluivert s'était dénoncé tout seul devant la presse (*Le Monde* du 27 juin) : « Sur le troisième but, je crois que Dejan Govedarica a touché le ballon. Je ne l'ai pas vraiment marqué. Je suis honnête. »

Trois buts au lieu de quatre. Un exploit plutôt qu'un record. Qu'importe. L'essentiel ne tient pas dans ces statistiques. Patrick Kluivert a dit : « Je suis honnête » et tout le pays s'est ému de l'accès de franchise de l'ancien enfant terrible, le sale garnement qui avait plusieurs fois terni sa réputation et, partant, souillé l'image impeccable de tout le

football néerlandais. Au début de l'Euro 2000, le jeune attaquant de la sélection de Frank Rijkaard était un homme insaisissable. Aux rendez-vous publics, il préférait la tranquillité de sa chambre, la quiétude du cercle familial ou l'anonymat (relatif) des rues commerçantes d'Amsterdam. Il redoutait de voir son passé sulfureux resurgir au détour d'une question. Une fois, une seule, il avait fendu l'armure : « Je dois rester plus tranquille. Je suis quelqu'un qui joue beaucoup avec ses tripes. Je dois apprendre à utiliser ma tête davantage. »

Patrick Kluivert, qui aura vingt-quatre ans la veille de la finale de l'Euro 2000, dimanche 2 juillet, est l'un des plus racés de tous les attaquants du football européen. A côté de ses qualités de buteur réflexe, un peu à la manière de Jean-Pierre Papin, il possède une formidable explosivité, une rare vitesse d'exé-

cuton et une frappe redoutable. Johan Crujff l'avait remarqué quand il n'avait pas dix ans. L'ancien entraîneur de l'Ajax Amsterdam n'a pas été surpris par l'éclosion du garçon originaire du Surinam : « On l'a vu arriver avec sa très bonne vision du jeu et sa technique correcte, se souvient-il. Ensuite, il a connu ce développement qui lui permet d'être à l'aise dans le jeu physique qui se pratique aujourd'hui. »

ÉCHEC EN ITALIE

Lancé chez les professionnels de l'Ajax Amsterdam par Louis Van Gaal, en 1994, le prodige n'a pas encore dix-neuf ans lorsqu'il inscrit le but de la victoire de son club en finale de la Ligue des champions 1995, face au Milan AC. L'arrière central de l'Ajax s'appelle alors Frank Rijkaard, l'idole de son enfance. Mais Patrick Kluivert, adulé trop tôt, idolâtré trop vite, aura du mal à se re-

mettre de ce début de carrière théorique. Quelques mois après son but en or, le jeune homme pressé provoquera un accident de voiture qui causera la mort d'un directeur de théâtre. Il écoperait d'une peine en rapport avec sa notoriété : 250 heures de travaux d'utilité publique. Peu de temps après, il se retrouve impliqué dans une affaire de viol présumé. Un non-lieu le tire d'affaire, mais sa (mauvaise) réputation est établie.

Son passage au Milan AC, de 1996 à 1998, se solda par un échec supplémentaire. Ses admirateurs doutent. Pas ses mentors. Malgré son coup de sang contre la Belgique (il se fait expulser en Mondiovision), Guus Hiddink lui conserve sa confiance pour la fin du Mondial 1998. Il marquera des buts décisifs en quart de finale, face à l'Argentine, et en demi-finale, face au Brésil. Puis Louis Van Gaal, son ancien entraîneur à Amsterdam, l'invite à le suivre au FC Barcelone, où il entend de reconstituer la sélection néerlandaise.

Et, aujourd'hui, Frank Rijkaard vole toujours au secours de la star confirmée. Si son protégé n'a pas réussi à s'imposer dans le championnat italien, la référence du football européen, il a des excuses : « Chaque joueur connaît un mauvais moment dans sa carrière. C'est logique. » Il n'empêche, la carrière sportive de Patrick Kluivert reste entachée par l'échec en Italie. C'est pourquoi il envisage la demi-finale contre la *squadra azzurra*, jeudi 29 juin, à Amsterdam, comme « un défi personnel ».

Eric Collier

A Wimbledon, la Russe Anna Kournikova séduit d'abord, gagne ensuite

Elle a battu au 1^{er} tour la Française Sandrine Testud

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Elle offre à la foule l'un de ses rares sourires, signe des autographes à des fans extatiques, puis s'enfuit vers le vestiaire, soulagée. Anna Kournikova vient d'éliminer la Française Sandrine Testud, tête de série n° 10 au terme d'une partie captivante disputée en deux temps, lundi 26 juin, en raison d'une longue averse (7-5, 5-7, 6-4). Intermittente à 6-5 dans le premier set, le match a pu reprendre après 1 heure et 45 minutes. « A la reprise, je jouais bien et Sandrine ne s'y est pas remise tout de suite », a déclaré la jeune Russe en commentant sa victoire.

TENNIS

Pour ce premier jour à Wimbledon, l'affiche était belle. En raison de récentes performances médiocres, la joueuse russe avait glissé à la 17^e place mondiale et avait été laissée hors de l'élite des 16 têtes de série par les organisateurs. Très à l'aise sur l'herbe, elle s'est révélée l'adversaire dangereuse que Sandrine Testud appréhendait. « Elle est excellente sur le gazon », a commenté la Française, dépitée par cette défaite, et plus encore par sa prestation décevante : « C'est comme ça, ces temps-ci : je ne joue pas juste. »

Anna Kournikova poursuit donc sa route et devait affronter Anne-Gaëlle Sidot, une autre Française, mercredi 28 juin. « Je suis heureuse de m'en être sortie car mes meilleurs souvenirs sont ici, sur ce court central », a expliqué Anna Kournikova. En 1997, elle avait réalisé le meilleur parcours de sa carrière en atteignant les demi-finales. A présent, elle va continuer le tournoi selon une routine qui lui colle à la peau. De match en match, du simple au double - elle le dispute avec la Biélorusse Natasha Zvereva -, elle sera tout d'abord un sex-symbol. Elle avancera nimbée de cette fascination un peu malsaine d'un public qui attend surtout qu'elle dévoile ses épaules ou se

baisse pour lacer ses chaussures.

La jeune Russe cultive et incarne un glamour que les dirigeants veulent absolument imprimer à un circuit qui, pensent-ils, en manque. Anna Kournikova traîne cette réputation de joueuse au talent irrégulier ou, pis, de produit marketing. Après plus de quatre ans passés sur le circuit et deux saisons parmi les 15 meilleures mondiales, elle n'a pas encore gagné de titre. Il est vrai qu'elle répugne à s'aventurer dans des tournois plus modestes où elle serait presque intouchable. Elle préfère frotter son talent aux grands événements, quitte, pour l'heure, à s'y faire battre. Si son jeu est presque parfait, ses émotions le fragilise. Reste qu'elle a du talent et qu'elle est bien fichue.

A dix-neuf ans, elle accepte ces paradoxes avec sang-froid. Elle répond aux questions avec aplomb, elle peut pratiquer la langue de bois avec une maîtrise presque enviable. Anna Kournikova assume. A Wimbledon, elle a beaucoup de travail. Son mérite est grand. Dans ce rendez-vous du Grand Chelem considéré comme le plus prestigieux et le plus chic, le « produit » Kournikova est atteint par des sommes de mauvais goût. Un tabloïd qui n'a que de sportif que son titre alternait, lundi, de nombreux photomontages de la joueuse avec une variation sur des prétendus seins libres, un « privilège » qu'elle partageait avec Martina Hingis.

Les illusionnistes ne sont pas loin de la vérité. Des camions arborant la belle Anna vêtue d'un soutien-gorge, qui annonce : « Seules les balles peuvent rebondir », sillonnent les rues de Wimbledon. « Je veux être un exemple pour les jeunes filles afin qu'elles prennent soin de leur corps », a annoncé la vedette, qui mène sa vie comme elle l'entend, sous le regard de tous ceux qui pensent pouvoir se l'approprier sans jamais pouvoir l'approcher. Et avec raison. Anna Kournikova gagnera quand elle le décidera.

Bénédicte Mathieu

L'EUROPE DU FOOTBALL SANS FRONTIÈRES

L'équipe espagnole de Bossost préfère jouer en championnat de France

TOULOUSE (Haute-Garonne)

de notre correspondant

La coupe du Comminges a bien failli partir en Espagne. Sur le terrain de Saint-Gaudens, la sous-préfecture du sud de la Haute-Garonne, le club de Bossost a échoué, au terme de la saison 1999-2000, en finale de l'épreuve à l'issue d'une rencontre que les joueurs espagnols n'auraient, dit-on, jamais dû perdre.

Avec moins de 5 000 licenciés éparpillés dans les clubs de villages adossés aux Pyrénées, le Comminges n'est pas seulement le plus petit district de France. C'est aussi le plus européen. Trois clubs espagnols disputent tout au long de la saison les rencontres de coupe et de championnat avec leurs homologues commingeois. Bossost, Lès et Vielha se trouvent dans la vallée de la Garonne, comme de nombreux villages du Comminges. Mais de l'autre côté de la frontière, là où se cachent les sources du fleuve.

Passé le pont du Roi, le riu Garona prend des allures de torrent de montagne. Ici, la vallée se nomme val d'Aran. Impossible de dire avec précision si l'on est déjà en Espagne ou encore en France. Le drapeau occitan flotte sur le stade de Bossost, au côté des couleurs espagnoles et catalanes. Dans cette enclave pyrénéenne, qui jouit d'un statut d'autonomie au sein même de la très

autonome Catalogne espagnole, c'est la Gascogne qui pousse un peu sa corne. Sur les panneaux qui indiquent les vestiaires, l'aranais cohabite avec le catalan et le castillan. En val d'Aran, ce patois gascon possède le rang de langue officielle. Francisco Berdié-Pedemarti, le président du club de Bossost, explique que son patronyme a été « hispanisé » mais que ses ancêtres sont probablement français. En guise d'arbre généalogique, il assure détenir des papiers de la Fédération française de football (FFF) qui attestent de la participation de son club au championnat français depuis 1929. « On est quasiment sûr que c'est encore plus ancien, mais on n'a plus de preuves », dit le président.

COLS ET TUNNEL

A l'époque, le val d'Aran était complètement coupé du reste de l'Espagne pendant plus de la moitié de l'année, dès que la neige fermait la route des cols qui s'élèvent à 2 000 m d'altitude. Il faudra attendre 1948 pour que le tunnel de Vielha offre un accès permanent vers les plaines de l'Aragon et de la Catalogne. Pour les footballeurs de Bossost, ce désenclavement arrive trop tard. La géographie a eu raison de l'histoire. Au débouché du tunnel, la plupart des villages ont été littéralement saignés par l'exode rural. La ville la plus proche, Lérida, est à 180 kilomètres. Même Toulouse demeure plus accessible.

Mais à Bossost comme à Saint-Gaudens, les footballeurs pyrénéens ne veulent pas jouer avec ces lointains citadins. Les clubs aranais sont donc venus grossir les rangs d'un district résolument rural, fier de sa singularité et jaloux de son autonomie. On y pratique un football des clochers au pays du rugby. Dans cette enclave pyrénéenne de la planète football, Bossost fait figure de petite capitale. C'est en quelque sorte le « Monaco du Comminges ».

Les clubs français envient sa richesse apparente : une belle pelouse éclairée, des vestiaires refaits à neuf en 1997 et, bientôt, des tribunes couvertes. Les abords du stade respirent la nouvelle prospérité économique du val d'Aran, fondée sur un « tourisme vert » haut de gamme et une station de ski huppée qui accueille chaque hiver le roi d'Espagne. A l'instar du grand Barcelone, Bossost a même ses *socios*, qui paient à l'année pour soutenir leur équipe. Le président du club revendique cent soixante-dix abonnés. Un chiffre à comparer aux huit cents habitants de la commune. Mais Francisco Berdié-Pedemarti renie avec énergie l'image du club « à gros budget » qu'on lui accole, de l'autre côté de la frontière. « On ne perçoit ni les subventions françaises ni les espagnoles, se désolait-il. En Espagne, on est des étrangers. »

Stéphane Thépot

GASTRONOMIE

Publicités

PARIS 5^e

«Un des restos indiens plus connus» (TELERAMA)

MAHARAJAH

72, bd Saint-Germain 5e
139 F - 185 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 5^e

L'Atlas

Gastronomie Marocaine
Salon de réception. Traiteur
12, boulevard Saint-Germain
01.46.33.86.98 - F/lundi

PARIS 6^e

LE POLIDOR depuis 1845

Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire

Menu midi 55 F, 110 F et
Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
01.43.26.95.34 - O.T.L. jusqu'à 0h30

PARIS 7^e

LA TERRASSE

Face à l'École Militaire qualité et tradition au 1^{er} étage son restaurant gastronomique.

Menu 180 F (vin compris).
Menu prestige à 225 F avec homard.
- Banc d'huîtres -
2 pl. de l'École Militaire - 01.45.51.62.60

PARIS 7^e

NABUCHODONOSOR

Maison Rousseau

«Une cuisine de plaisir, peu onéreuse» JC. Ribaut.

Bistrot de tradition avec formule déjeuner à l'ardoise (entrée + plat ou plat + dessert) 120 F. Carte 200/250 F

4, avenue Boquet - (Pont de l'Alma)
Rév. 01.45.56.97.26 - Salle climatisée
Fermé samedi midi et dimanche

PARIS 8^e

SHOZAN

Fusion Franco Japonaise

«Au Shozan, une tentative "très correcte" de métissage entre le Japon et la France»

JP Quelin

Menus : Déjeuner : 160 - 230 F
Dîner : 400 F Carte : 320 F

11, rue de la Tremouille
M^o Alma Marceau
Rév. : 01 47 23 37 32
Fax : 01 47 23 67 30
Fermé Samedi midi et dimanche

PARIS 9^e

LES AGAPES

SPEC. du TERROIR et CATALANES

FORMULE 105 F - MENU 130 F
GRATIN de PÉTONCLES - GAZPACHO
CLIMATISÉ - 01.40.16.16.07
43, rue Le Peletier - F/Sam. Dim.

PARIS 14^e

Bistrot Montsouris

Une bonne table dans un cadre chaleureux

«La Carte s'est gentiment encanaillée» JC Ribaut.

Oeufs meurette, tourteau frais en salade, tête de veau ravigote, morue poêlée, Fanchouise.

Suggestion de marché à l'ardoise. Formule 108 F. Carte 200 F
27, av. Reille - 01.45.89.17.05 - Fermé Dim./Lundi

Le Plateau Rouge

248 Fr. 37.81 €

1/2 Homard frais du Canada, Langoustines roses
1/2 Tourteau, Grosses crevettes roses et petites grises
Araignée de mer, Coquille de saumon froid

Le Procope 13 rue de l'Ancienne-Comédie
L'Arbucy 25 rue de Bucy
Charlot 12 place de Clichy
Chez Jenny 39 bld du Temple
La Taverne 24 bld des Italiens
Brasserie Lorraine 2 place des Ternes

Ouvert Jour & Nuit

L'Alsace 39 Champs-Élysées
Le Grand Café 4 bld des Capucines
Au Pied de Cochon 6 rue Coquillière

"GASTRONOMIE", renseign. publicité : 01.42.17.39.63

RESTAURANTS DE HAUTE MER

le bar à huîtres

EUROPE, le menu "Homard Bleu" 209 F 31,55 €

AFRIQUE, les Gambas sauvages

ILE D'OLÉRON les Fines de Claires

MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse • Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue S' Jacques • S'Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais • Bastille • 01 48 87 98 92

http://www.lebarahuîtres.com

Versailles palace

Retour au calme sur les lieux d'un massacre

CE MATIN-LÀ, c'est une tempête comme il était interdit d'en imaginer de semblable qui allait souffler sur les trois cents bougies anniversaire de la mort d'André Le Nôtre (1613-1700). Versailles basculait dans le chaos, rendant beaucoup moins claires les convictions intimes d'un monarque jardinier de droit divin et celles de son confident en perspectives et alignements savants. On ne comprenait plus rien à l'affaire, ce qui indiquait a contrario de quelle complicité remarquable le site avait bénéficié pour paraître aussi magistralement naturel.

Six mois tout juste après l'ouragan – et après les soins de première urgence, qui peuvent faire croire que rien d'absolument irrépréhensible ne s'est vraiment produit –, les méfaits de la catastrophe sont encore plus criants. C'est d'en bas, du bassin d'Apollon, que tout le tragique se dévoile. Là-haut, nu, encore blanc de peur, le château sans ses bosquets. Sans ses masques, sa cour, ses paravents à lui ; tout ce qui lui permettait de faire durer le plaisir en se laissant découvrir le plus tard possible dans la montée. Sur cet horizon trop large et non prévu, on le prend pour une maquette en attente de positionnement. Misère, encore cinquante ans de patience pour retrouver le paysage des origines ! Navrant.

En attendant que les centenaires repoussent, Gérard Vié continue honnêtement à ravir son contingent de décideurs haut de gamme, encore et toujours attirés par sa cuisine en écran servie du sommet de ses Trois Marches, restaurant fleuron du Trianon Palace, hôtel de luxe installé en lisière du domaine royal.

LARD ET CAVIAR

Il y est embossé depuis 1991 et y a appelé tout ce que la planète Terre était capable de produire en colosses triomphants affamés de gastronomie autant que de gloire. Ici, l'omniprésence de Louis le quatorzième est un encouragement à ne pas lésiner sur les moyens, si l'on se souvient que le Soleil était possédé en tout d'un appétit remarquable et notamment à table où il faisait – gabelle, disette et famine ou pas – l'admiration de tout un royaume. C'est à l'évidence un encouragement pour ces mangeurs de marque de venir jouter ici avec un prince aux man-

DESSINS DESCLOZEAUX



dibules et à la discipline d'acier. A qui le battra.

Etrange parcours que celui de Gérard Vié. Il avait été propulsé vers les cimes, dans le début des années 70, par les frères Gault et Millau, alors à la chasse aux jeunes talents avec lesquels devait s'élancer leur croisade en partance pour la « nouvelle cuisine ». Succès minute et médiatisation débordante pour cette toque en herbe, qui va vivre sous ce parrainage tombé du ciel, jusqu'à ce que le Michelin cale sur l'attribution de la troisième étoile. Il ne sera pas le seul dans ce cas à cavalier longtemps et sans beaucoup d'illusions à la poursuite de la consécration suprême, ce qui donnait aux premiers éloges un goût d'inachevé.

Mais il était entré dans le cercle des nantis et tenait à y rester. Vie brillante et bien remplie dans le deuxième tiers-temps de son cursus de chef à la mode. Le voici donc, depuis dix ans, patron incontesté

de cette principauté sous capitaux japonais, en charge de séduire un public à la fois des moins originaux et des plus difficiles qui soient, sous le prétexte que tout ce qui brille doit être or. Faut que ça rutille. Combat sportif où ses origines languedociennes bataillent pied à pied contre le convenu trop convenable. Personne n'étant vraiment à plaindre, il ne s'en sort pas si mal à naviguer entre la galette de pommes de terre au lard arrondie de caviar sevruga et le ragoût de homard cuisiné au vin des côtes de Gascogne. Régionalo-jet-set.

Grandeur et servitude de la haute cuisine française. Ambassadeur et otage de l'endroit, Vié trouve ses marques sur une ligne mélodique saisie entre le sérieux et l'ironie

acide du travail bien fait. Tout le monde s'y retrouve. Comme le foie gras de canard poêlé au pamplemousse rose, l'assiette de filets de lisette marinés servis tièdes sont des impertinences lancées au Grand Siècle, vite rattrapées par le pigeon farci ou le tronçon de turbot cuit à l'os accompagné d'un tajine d'artichauts poivrade. Gérard Vié ou l'art de ne pas se laisser dévorer tout cru par un endroit aux limites du trop bon goût.

Jean-Pierre Quélin

★ Les Trois Marches, 1, boulevard de la Reine, 78000 Versailles, tél. : 01-39-50-13-21. Menus : midi, 295 F (45 €) ; soir, 750-825 F (114-126 €). Carte : 750-850 F (114-130 €).

BOUTEILLE

AOC sancerre 1998

Cuvée Les Romains Gitton Père & Fils

■ Un vignoble millénaire planté par les moines, une voie de communication – la Loire –, puis le canal de Briare et aussi quelques légendes et du bon vin : Sancerre est un de ces terroirs où on est « heureux comme Dieu en France », comme disent nos voisins allemands. Un terroir qui favorise l'expression du sauvignon blanc et dont Marcel, le père, et Pascal Gitton, le fils, respectent chaque nuance au point de vinifier séparément chacune des dix-huit parcelles qui composent leur domaine de 37 hectares. Ainsi, la cuvée Les Romains (0,8 hectare), provenant d'un terrain bien exposé à l'ouest, élevée en fûts de demi-muids de chêne âgé, présente-t-elle les caractéristiques d'un sancerre racé : une robe cristalline, limpide, aux reflets dorés ; un nez qui ne s'exprime qu'à la température idéale de dégustation (entre 12 et 13 degrés) et se prolonge, en bouche, sous la forme de cette convention que l'on nomme le goût de pierre à fusil, soit un équilibre entre l'acidité, une certaine âpreté et la rondeur propre à ce vin fruité. Dégustée avec un crottin de Chavignol, autre appellation d'origine contrôlée du Sancerrois, cette bouteille peut révéler des parfums floraux variés et des notes parfois épicées ; à défaut de l'aloise de la Loire, poisson aujourd'hui pratiquement disparu, ce vin affectionne les produits de la mer, particulièrement les crustacés, mais aussi la volaille et certaines recettes traditionnelles du Berry voisin, comme le lapin en barbouille.

★ Sancerre 1998, cuvée Les Romains : 69 F, 10,5 €, la bouteille au départ de la propriété. Gitton, Père & Fils, Chemin de Lavaud, 18300 Ménétréol. Tél. : 02-48-54-38-84.

TOQUES EN POINTE

Gastronomie

LE JULES VERNE

■ Dans sa résille lumineuse qui égrène les heures, la tour Eiffel attend avec placidité le changement de millénaire. En cuisine, Alain Reix semble avoir retrouvé des raisons de donner aussi un spectacle culinaire qui tranche avec la haute tradition de luxe de l'établissement. Le menu du déjeuner (servi en semaine seulement) est déjà une fête avec la charlotte de pommes de terre et tête de veau en ravigote, le jarret de veau braisé ou le suprême de pintadeau confit. Le menu dégustation ou la grande carte sacrifient aux produits recherchés et coûteux. Mais il ne s'agit pas seulement d'un spectacle, dans et autour de l'assiette. La superposition de harengs de la Baltique en salade de pommes rattes, le petit pain soufflé aux tourteaux, toujours apprécié, ou le tartare de saumon, langoustines et thon en gelée de fenouil sont des plats de belle envolée et techniquement impeccables. Dans l'emploi maîtrisé des épices, Alain Reix renoue avec son enfance outre-mer : tagine de saint-pierre, jus aux épices douces et semoule aux fruits secs ou bien filet de bar de ligne en papillote et laitue braisée aux agrumes. Sans oublier un grand classique d'une étonnante jeunesse : la noix de ris de veau braisée et homard bleu en cocotte au jus d'olives. La vue sur Paris, magique, compense le vieillissement du décor trentenaire, mais l'esprit de Jules Verne est respecté par la présence discrète d'un service efficace et moderne. Grande cave. Menu : 290 F, 44,2 €. Dégustation : 680 F, 103,7 €. A la carte, compter 800 F, 122 €.

★ Tour Eiffel, 2^e étage, 75007 Paris. Tél. : 01-45-55-61-44. Ascenseur particulier.

Bistrots

BISTROT SAINT-HONORÉ

■ Le quartier a retrouvé son visage urbain après des années de travaux. François-Joseph Christian, dans son bistrot rustique, a su conserver sa clientèle d'amateurs de jambons (Parme, Serrano, Morvan), de persillé de Bourgogne et de plats mijotés (le veau à la berrichonne, le navarin d'agneau). De l'agneau de Pauillac, en saison, il propose la selle, le carré ou le gigot. Cuisine d'autrefois ? Elle a ses inconditionnels, les amateurs de rognon de veau à la dijonnaise, cuit entier en cocotte et finement moussé. La poire vigneronne complète le judicieux menu à 150 F (22,9 €). A la carte, compter 250 F (38,1 €).

★ 10, rue Gomboust, 75001 Paris. Tél. : 01-42-61-77-78. Fermé le dimanche.

FAUCHER

■ La cuisine de Gérard Faucher est de celles dont on retient une nuance, un détail, ou bien la réussite d'un plat. Une griffe, personnelle comme celle du peintre dont on reconnaît les harmonies avant d'avoir identifié la signature. C'est la salade de tourteaux décortiqués et de courgettes émincées, aux chairs délicatement assaisonnées, sans le moindre artifice, ou encore le millefeuille d'épinard et bœuf cru digoinaise. Voilà deux entrées fétiches de ce cuisinier qui recherche des accords entre les produits dont l'évidence est déjà gage de réussite. A chaque plat sa logique gustative, sans concession à la mode, sans télescopage entre produits français et exotiques, ou opposition gratuite entre le salé et le sucré, le cru et le cuit. Des plats qui sont un mélange subtil d'ancienne et de nouvelle cuisine, et qui ne s'embarrassent ni des toquades ni des terrorismes. Cave alléchante. L'accueil de Nicole Faucher et le service, sous la terrasse ombragée de l'avenue, sont un autre atout de ce bistrot chic des beaux quartiers. Menus : 250 F, 38,1 € (au déj.) et dégustation 500 F (76,2 €). A la carte, compter 400 F (61 €).

★ 123, avenue de Wagram, 75017 Paris. Tél. : 01-42-27-61-50. Fermé samedi midi et dimanche.

Jean-Claude Ribaud

La grenade

Fin juin, début juillet, dans le sud de la France, les grenadiers sont en fleurs. Ce ne sont plus ces boutons sur l'arbre que décrivait Albert Camus, « clos et côtelés comme de petits poings fermés qui contiendraient tout l'espoir du printemps ». A l'heure de l'été, les grenadiers portent en effet dans leur feuillage luisant de grandes fleurs en forme de trompettes. Le fruit ne viendra que dans quelques mois. C'est de l'autre hémisphère, du Chili par exemple, que proviennent en ce moment la plupart des grenades que l'on trouve ici à la vente, l'Espagne, Israël et la Turquie nous fournissant pendant les mois d'hiver. En France, les vergers de grenadiers ont presque totalement disparu. La mode en est-elle passée ? Si ce fruit fait encore aujourd'hui les délices de la cuisine iranienne, peu de nos recettes font appel à lui. Pourtant, quel trésor ! Gainé d'un cuir brun aux larges aplats vermillon, ferme, au milieu de cloisons souples, semblables à des peaux de chamois, une profusion de petits rubis sucrés et acides à la fois. Ce sont ces pépins gorgés de pulpe qui lui ont valu autrefois son nom de « pomme à grains » ou de « millegraine ».

Ces baies vermeilles s'utilisent crues plus que cuites, sinon elles perdent rapidement leur parfum. On peut tout au plus les glisser quelques secondes dans une poêle ou un plat au moment de déglacer le jus de cuisson d'une viande blanche, d'une volaille, ou pour les ajouter à la fin de la cuisson d'un riz. Version sucrée, les grains d'une seule grenade suffisent pour agrémenter une salade de fruits pour quatre.



On peut aussi passer ces petites billes de pulpe au mixeur pour obtenir un jus délicatement acidulé. S'agit-il de la grenadine ? Dans son ouvrage *Les Fruits de France*, publié en 1925, Henri Leclerc semble pencher pour cette hypothèse. Selon lui, « le suc exprimé de la grenade sert à préparer un sirop des plus agréables, qui, étendu d'eau, fournit un breuvage dont la teinte rappelle l'incarnat des aurores et des couchers de soleil ». Cette boisson est bien sûr totalement obsolète. Aujourd'hui, il n'y a pas plus de beurre en broche que de grenade dans la grenadine. Les fabricants interrogés confirment que cette appellation est désormais « fantaisie », la grenade étant remplacée depuis longtemps par un mélange de fruits rouges.

A la maison Monin, qui fabrique du sirop de grenadine depuis 1912, la formule est un assemblage de framboise, sureau, mûre, myrtille, groseille, vanille et jus de citron. Chez Teisseire, le mélange comporte de la vanille et quatre fruits rouges (le cassis remplace la mûre et la myrtille). On y précise toutefois que « toutes les grenadines ne se ressemblent pas. Celle fabriquée pour la Belgique est plus acidulée et possède un parfum nettement plus "bubble-gum", ce qui n'est pas du goût des Français. »

Guillaume Crouzet

★ Grenade en provenance du Chili : 35 F, 5,3 €, environ, le kilo.

PÉRIEUX/CONTEIX

Un peu de fraîcheur et quelques nuages

MERCREDI. Un anticyclone est situé sur les îles britanniques. Dans ce champ de pression relativement élevé circule une perturbation de faible activité. Elle ne donnera que quelques gouttes entre la Normandie et les Alpes. Avec un vent orienté au nord sur un grand quart nord-est les températures sont parfois un peu fraîches.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur la Bretagne et les pays de Loire, nuages et belles éclaircies se partageront le ciel. Sur la Basse-Normandie, les nuages seront plus nombreux avec des ondées le matin. Il fera entre 20 et 25 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur l'Ile-de-France et le Centre les nuages accompagnés de quelques gouttes le matin laisseront place à quelques éclaircies l'après-midi. Plus au nord on profitera de belles périodes ensoleillées. Il fera 19 à 25 degrés.

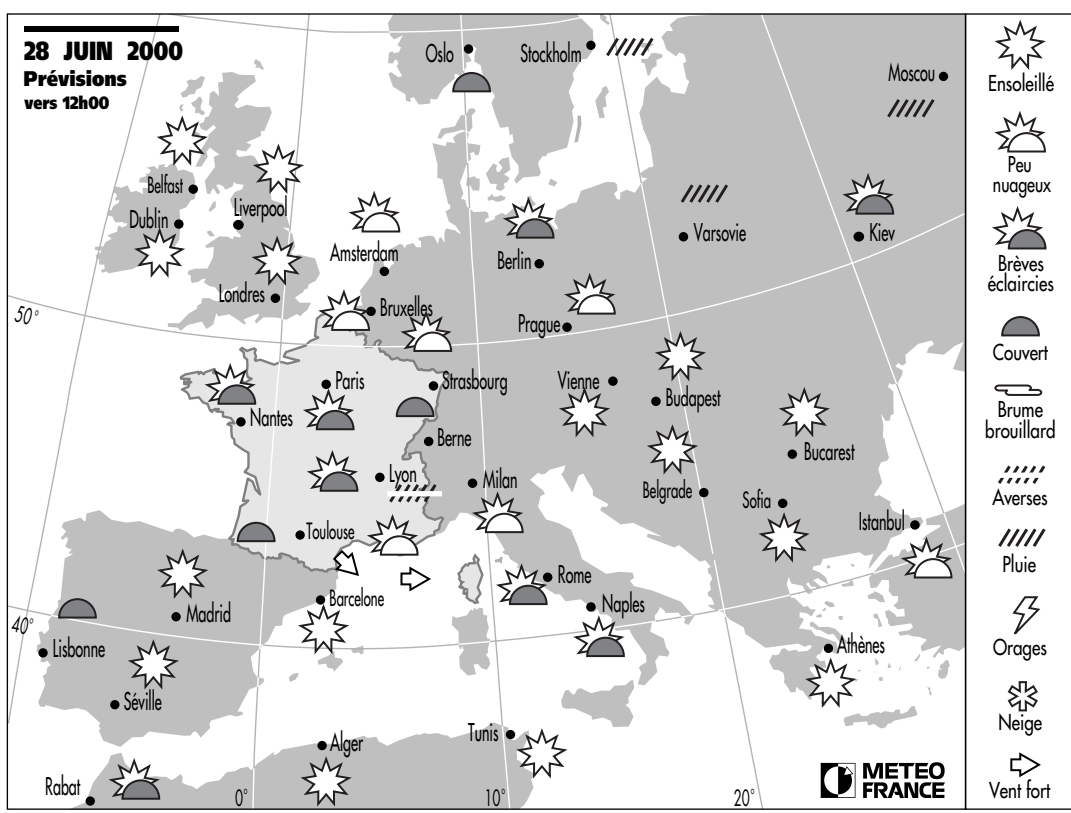
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur

Franche-Comté et Bourgogne les nuages seront nombreux avec des ondées. Sur Champagne, Lorraine et Alsace, le soleil dominera. Il fera entre 19 et 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les passages nuageux alterneront avec des périodes de soleil. Des nuages d'origine maritime apporteront un peu de grisaille près des côtes de l'Aquitaine. Il fera entre 20 et 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin et l'Auvergne les passages nuageux n'empêcheront pas une journée assez bien ensoleillée. Sur Rhône-Alpes les nuages seront plus nombreux avec des averses. Il fera entre 21 et 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les passages de nuages d'altitude n'altéreront pas l'impression de beau. La tramontane, le vent d'ouest le long des côtes varoises et le vent de sud-ouest entre la Corse et le continent souffleront jusqu'à 60 ou 70 km/h.



Publicité

http://www.ebookers.com/fr

Vos vacances au soleil, en un Clic avec

Ensoleillé
Peu nuageux
Brèves éclaircies
Couvert
Brume brouillard
Averses
Pluie
Orages
Neige
Vent fort

ebokers.fr
Vous êtes déjà là-bas

© 2000 ebookers.com plc. Licence L105497001

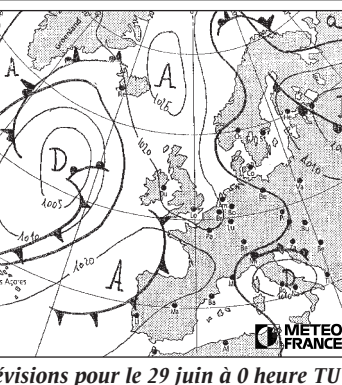
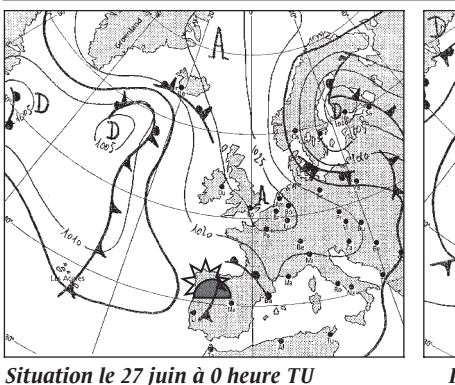
PRÉVISIONS POUR LE 28 JUI 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	18/26 S	NANCY	9/21 C
BIARRITZ	16/22 C	NANTES	13/24 N
BORDEAUX	16/24 N	NICE	21/27 S
BOURGES	13/24 N	PARIS	13/24 N
BREST	12/21 N	PAU	15/22 C
CAEN	12/20 N	PERPIGNAN	19/27 S
CHERBOURG	13/19 N	RENNES	12/23 N
CLERMONT-F.	15/24 N	STRASBOURG	9/22 C
DIJON	12/23 P	TOULOUSE	18/26 N
GRENOBLE	16/24 P	TOURS	13/24 N
LILLE	9/20 N	FRANC-FORT	9/22 S
LIMOGES	14/22 N	GENÈVE	16/24 P
LYON	16/24 P	HELSINKI	14/21 S
MARSEILLE	19/29 S	NOUMEA	17/20 S

PAPEETE	21/26 C	KIEV	11/15 N	VENISE	19/27 N	LE CAIRE	22/34 S
POINTE-A-PIT.	25/31 C	LISBONNE	18/24 C	VIENNE	11/21 S	NAIROBI	16/24 C
ST-DENIS-RÉ.	18/24 S	LIVERPOOL	12/21 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	2/21 S
		LONDRES	13/22 S	BRASILIA	14/28 S	RABAT	17/26 N
		LUXEMBOURG	9/21 S	BUENOS AIR.	10/14 P	TUNIS	24/35 S
		MADRID	19/36 S	CARACAS	25/31 S		
		MILAN	19/28 S	CHICAGO	13/23 C		
		MOSCOW	18/21 P	LIMA	15/19 C		
		MUNICH	7/20 S	LOS ANGELES	19/26 S		
		NAPLES	20/29 N	MEXICO	13/24 C		
		OSLO	6/14 C	MONTREAL	16/22 S		
		PALMA DE M.	21/32 S	NEW YORK	20/26 C		
		PRAGUE	7/17 S	SAN FRANCIS.	15/23 S		
		ROME	18/27 N	SANTIAGO/CHI	4/9 S		
		SEVILLE	20/35 S	TORONTO	15/23 C		
		SOFIA	11/23 S	WASHINGTON	18/23 P		
		ST-PETERSB.	13/20 C	AFRIQUE			
		STOCKHOLM	9/15 P	ALGER	23/35 S		
		TENERIFE	16/22 S	DAKAR	25/30 S		
		VARSOVIE	9/18 P	KINSHASA	19/30 S		

11/15 N	19/27 N	22/34 S
18/24 C	11/21 S	16/24 C
12/21 S	14/28 S	2/21 S
13/22 S	10/14 P	17/26 N
9/21 S	25/31 S	24/35 S
19/36 S	13/23 C	
19/28 S	15/19 C	
18/21 P	19/26 S	
7/20 S	13/24 C	
20/29 N	16/22 S	
6/14 C	20/26 C	
21/32 S	15/23 S	
7/17 S	4/9 S	
18/27 N	15/23 C	
20/35 S	18/23 P	
11/23 S		
13/20 C		
9/15 P		
16/22 S		
9/18 P		



PRATIQUE

Conseils pour éviter la « turista », la maladie du voyageur

EFFECTUER la visite du Musée du Bardo à Tunis avec des va-et-vient impérialistes et incessants entre les mosaïques et les toilettes fut un cauchemar pour cet enseignant qui encadrait un voyage scolaire. Pour être fréquente – et le plus souvent bénigne –, la maladie du voyageur, communément appelée « turista », n'en est pas moins fort désagréable. « Cette diarrhée d'acclimatation touchant 20 à 60 % des visiteurs, selon les pays, est d'autant plus gênante que l'emploi du temps du touriste est minuté. Le voyageur doit prévoir ce risque, qui menace surtout le début du séjour, et en limiter les conséquences », expliquait Maxime Armengaud, président de l'association Emporiatrice, lors d'un colloque organisé en décembre 1999 par le Collège international du voyage.

D'aucuns attribuent la « turista » à l'anxiété liée au dépaysement, qui peut se traduire différemment selon les individus. Mais la principale responsable est l'alimentation, souvent très différente du régime habituel et préparée dans des conditions d'hygiène précaires. Salades et crudités lavées avec une eau polluée ou manipulées par des mains souillées suf-

fisent à transmettre des germes comme les *Escherichia coli*. Le risque est aussi présent sous nos latitudes : il n'est pas rare de voir, dans des sandwicheries et restaurants, le personnel saisir avec les doigts les rondelles de tomates et des feuilles de laitue. Mais le danger est plus grand dans les pays à faible niveau d'hygiène.

On n'est à l'abri nulle part, même dans les grands hôtels internationaux. Au contraire, « les cas de « turista » disparaissent dès qu'on quitte l'hôtel pour prendre ses repas chez l'habitant parce qu'on y trouve des plats locaux servis chauds », constate Maxime Armengaud.

Prévenir et guérir

● **Avant le départ.** Garnir sa trousse à pharmacie de pastilles pour désinfecter l'eau, de médicaments anti-diarrhéiques (loperamide ou acétophan) et de lingettes parfumées ou de *Pharmadoses* à l'alcool pour se désinfecter les mains. Pour parer à toute éventualité, emporter un antiseptique de type Ecrefuryl (Nifuroxazide). On peut également se rendre à une

consultation de médecine du voyage. Adresses auprès de la Société de médecine des voyages, tél. : 01-40-61-38-46 ou sur Internet : www.edisan.timone.univ.mrs.fr/edisant/

● **En cas de turista.** Boire abondamment pour éviter la déshydratation. Utiliser des sels de réhydratation orale (sachets ou comprimés à diluer). Dans les formes plus sévères, une consultation médicale est recommandée.

notamment). « Des homards attendus pour une réception à Bucarest ont été bloqués en douane et étaient impropres à la consommation au moment de leur livraison », se souvient-il. Dans certains pays, les produits locaux sont imposés : huile d'olive, dattes, jus d'orange et pâtisseries en Tunisie. « Faire appel aux ressources locales est la meilleure solution, à condition qu'il y ait une réelle traçabilité du produit », conclut Robert Charmasson, ajoutant qu'il serait intéressant de créer des emplois de boucher dans les hôtels des pays en voie de développement, où l'abattoir se résume à une cahute devant laquelle patientent les vau-

teurs. Une autre difficulté concerne l'équipement des cuisines et la formation du personnel aux règles d'hygiène. Des actions de prévention entreprises à la Jamaïque de septembre 1997 à octobre 1998 dans onze hôtels ont permis de réduire la fréquence moyenne de la diarrhée du voyageur. Ces actions avaient pour but d'améliorer les pratiques de nettoyage et d'asepsie, la surveillance de la chaîne du froid et le traitement des aliments pendant et après la préparation en

cuisine. « Il reste des progrès à faire en matière de gestion des déchets et de lavage des mains. Celui-ci a gagné du terrain, mais il est tributaire des installations sanitaires insuffisantes dans les cuisines », indique David Ashley, coordonnateur du programme.

Premier réflexe : se laver les mains le plus souvent possible

Pour le voyageur, le meilleur moyen d'éviter la « turista » consiste à renoncer à la consommation des légumes crus et des aliments cuits consommés froids. « Ne mangez que des plats servis brûlants », conseille Maxime Armengaud. De même, on pèlera les fruits, et on ne boira que de l'eau capsulée et ouverte devant soi, en prenant bien soin de ne pas la refroidir avec des glaçons. En cas de doute, utiliser des filtres portatifs ou un produit désinfectant pour rendre l'eau potable, ou encore, si

c'est possible, la faire bouillir pendant cinq minutes. Quant au lait, il doit être pasteurisé ou bouilli. Proscrire également les crèmes glacées, mayonnaises, œufs insuffisamment cuits, abats et fruits de mer qui peuvent communiquer l'hépatite A s'ils ont filtré de l'eau contaminée.

Enfin, il faut se laver les mains le plus souvent possible, et impérativement avant de passer à table et au retour des toilettes. La deuxième source de contamination est en effet le contact avec des poignées de porte souillées par les germes fécaux. « En cas de diarrhée dans un groupe de voyageurs, il est indispensable de renforcer les mesures d'hygiène, notamment le lavage des boutons ou poignées de porte et des surfaces potentiellement contaminées », peut-on lire dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire édité par la direction générale de la santé. « En effet, si les premiers cas sont dus à une intoxication d'origine alimentaire, les suivants sont, en revanche, souvent des cas secondaires attribuables à une dissémination manuportée des germes. »

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 153

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Plus ou moins généralisée pour boucher les trous. – II. La dernière ramasse tout sur son passage. Papillon à Madagascar. – III. Mouvement en pleine mer. Dix à la table. – IV. On la ferme et elle se tait. Faiseur de bruit au Nord. Figure héraldique. – V. Protections au sol et en vol. Associé. – VI. Indispensables pour de bons départs. – VII. Brille sur le Nil. Retourne sa veste. Personnel. – VIII. Difficile à perdre puisqu'il revient souvent. A

VERTICALEMENT

disparu de la carte européenne. Petit à un bout. – IX. Petite quantité. Met l'article en valeur. – X. Entre la Chine et l'Inde. Dégénérées. Anglais du genre collant et protecteur. – 2. Plein comme un harang. Pli secret – 3. Sans intérêt. Petite galette. Pour mettre sa petite galette à l'abri. – 4. Aller bon train. Voyelles. – 5. Faire mieux après changement. – 6. Qui aime. – 7. Bien descendue. Qui s'impose.

– 8. Conduit intérieur. Résultat d'entreprise. – 9. Possessif. Enzyme. Pour se comparer aux meilleurs. – 10. Que l'on n'aura pas à rendre. A respecter. Roule sur la piste. – 11. La blanche serait plus stupide. Accepter. – 12. Des états difficiles à contrôler.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 152

HORIZONTALEMENT

I. Manipulation. – II. Éliminatoire. – III. Ri. Poison. Ic (ci). – IV. Cétones. Dior. – V. Unes. Soprano. – VI. Rates. Les. – VII. Ite. Uvéa. Ibo. – VIII. Air France. II. – IX. Lô. Ifs. Epile. – X. Enflées. Iles.

VERTICALEMENT

1. Mercuriale. – 2. Aliénation. – 3. Ni. Téter. – 4. Impose. Fil. – 5. Pion. Surfe. – 6. Unies. Vase. – 7. Lasso. En. – 8. Ato. Place. – 9. Tondre. Epi. – 10. II. Iasi. II. – 11. Orion. Bile. – 12. Nécropoles.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE PROBLÈME N° 180

Un magistrat tout en rondeur

SUITE et fin des noms en -IE que l'on peut compléter avec une flexion verbale en Z : SAUTERIEZ, SCIERIEZ, SELLERIEZ, SUCRERIEZ, JALOUSIEZ, TARGUIEZ (*targu[e]*: *tourègue*), TOLERIEZ, TUILERIEZ (*couvririez de tuiles*), VENERIEZ, VITRERIEZ, VOILERIEZ.

1. Tirage : EGILORT.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.
b) Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres en le complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) Avec le tirage CHOMAIS, trouvez cinq huit-lettres en vous appuyant sur les cinq lettres du mot AUNER (*mesurer à l'aune*).

Solutions dans *Le Monde* du 5 juillet.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B															
C															
D															
E															
F															
G															
H															
I															
J															
K															
L															
M															
N															
O															

Solutions du problème paru dans Le Monde du 21 juin.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) LIVRES, H 10, 39 – VERS ou

VELU, I 1, 39, faisant EMANA.
b) REVULSAI, A 2, 65, ou l'ana-gramme LEVURAI – REVULSIF, 4 A, 80.
c) TURBINES, B 7, 82 – ABSTENIR, A 8, 83 – BRISANT, I 1, 86, faisant EMANA.

Michel Charlemagne

CINÉMA Des innombrables raisons qui décident de l'arrivée des films sur nos écrans, la gestion des catalogues de droits n'est pas la moins importante, ni la moins opaque. Elle est un élément central de ces grandes manœuvres financières que connaît aujourd'hui l'industrie du cinéma et qu'illustre l'entrée en Bourse du principal distributeur français, Bac Films. Elle commande aussi le futur des meilleurs films : parce que leur auteur s'en était très tôt soucie, ceux de François Truffaut ont suivi une trajectoire qui connaît aujourd'hui un heureux dénouement, *happy end* signalé par une première réédition vouée à ensoleiller ce début de saison estivale. Cette même saison est peut-être à l'origine de l'arrivée simultanée de deux films champêtres, que tout oppose : belle réussite des *Terriens*, film-ovni inspiré par un phénomène spatial, l'éclipse de 1999 ; comédie semblant atteinte d'encéphalite spongiforme avec *La Vache et le Président...* Hors saison mais en pleine lumière, il reste le cas ultra-médiatique de *Baise-moi*, de Virginie Despentes et Coralie Trinh Thi, film enrôlé dans les débats sociologiques avant même d'avoir été vu et qui s'avère plus imprévu, plus inclassable que ce qu'en laissait entendre sa réputation.

L'ÂME SŒUR. Film suisse de Fredi M. Murer. Avec Thomas Nock, Johanna Lier, Dorothea Moritz, Rolf Illig, Tilli Breidenbach, Joerg Odermatt. (2 heures.)

Réalisé en 1985, Léopard d'or au Festival de Locarno la même année, puis distribué (trop rapidement) en France dans la foulée, *L'Âme sœur* est une œuvre étrange et envoûtante, un film à nul autre pareil, sans doute le meilleur jamais réalisé par le cinéaste suisse Fredi Melchior Murer. Auteur d'une œuvre moins bien connue en France que celle de ses compatriotes Alain Tanner ou Daniel Schmid, Murer, né en 1940 à Beckenried, en Suisse alémanique, est longtemps demeuré – entre cinéma expérimental et documentaire – à l'écart du système de production dominant. Un documentaire plutôt humoristique (*Nous, montagnards des montagnes ne sommes pas vraiment coupables*, 1974), suivi d'un premier long métrage de fiction plus grave (*La Zone grise*, 1978) vont changer cette donne, et cristalliser auprès d'un public désormais élargi le thème de prédilection de l'auteur : la tradition austère et catholique des montagnards de son canton natal à l'épreuve de la modernité.

ZOOM

Le meilleur film de Fredi M. Murer : une chronique naturaliste qui tourne à l'horreur féerique

de montagne. Le père et la mère, paysans secs et durs au travail, vivent leur isolement dans le mépris des « gens de la plaine » et la fierté mélancolique d'une tradition maintenue en dépit des tentations de la ville. Leurs enfants, réquisitionnés au travail et aux jours de cette altière solitude, cognent jusqu'à l'ivresse leur adolescence à la rocaïlle des cimes environnantes.

N'ayant d'autre âme à connaître, ni d'autre chair à étreindre que la leur, la sœur aînée Belli et son jeune frère sourd-muet de naissance, garçon ensauvagé, finissent par s'aimer, dans l'incestueuse altitude d'une nuit d'été. Belli enceinte, la chronique naturaliste tourne bientôt à l'horreur féerique de la légende.

Tourné dans la région natale de l'auteur, le Canton d'Uri, doublé dans le dialecte local, *L'Âme sœur* est tout sauf un film de terroir. Son titre original – *Höhenfeuer* (« Le Feu des cimes ») – dit assez quelle brûlure couve sous sa glace. Des affinités électives du romantisme jusqu'au suicide de Adolf Hitler dans son bunker, c'est tout le drame d'une modernité exaltée par l'es-seulement, tentée par la réclusion et le néant. Senancour, dans *Obermann*, annonçait ainsi le jeune garçon de *L'Âme sœur* dès 1804 : « Il y a dans moi un dérangement, une sorte de délire, qui n'est pas celui des passions, qui n'est pas non plus celui de la folie : c'est le désordre des ennuis (...) comme l'homme frappé dès longtemps d'une surdité accidentelle, et dont l'œil avide se fixe sur tous ces êtres muets qui passent et s'agitent autour de lui. »

Jacques Mandelbaum

RENCONTRE

M. Poiroux, directeur d'Europa Cinémas

« Quel bilan tirez-vous des actions d'Europa Cinémas, que vous dirigez depuis sa création en 1992 ?

– La vocation de cette association, sous l'égide du plan Média de l'Union européenne, est d'aider la diffusion des films européens grâce à des encouragements financiers aux salles qui adhèrent à notre réseau. Le premier bilan concerne les moyens mobilisés : nous sommes passés de 800 000 € à 4,3 millions, ce qui traduit l'engagement de l'Union européenne dans ce domaine. Le deuxième bilan concerne la taille du réseau mis en place : d'une centaine d'écrans dans 12 pays, nous sommes passés à 803, dans 17 pays.

– Quels résultats en termes de fréquentation ?

– 20 millions d'entrées en 1999, ayant généré 100 millions d'euros de recettes. Mais il y a des résultats encore plus importants : dans les salles que nous soutenons, la moyenne des séances consacrées à des films européens est de 64 %, dépassant donc les 50 % requis pour bénéficier de notre aide. Et elle engendre une fréquentation également de 64 %, ce qui prouve que, programmés dans de bonnes conditions, les films européens attirent autant de public que les films américains. Ensuite, alors que la moyenne est de moins de 10 % de séances consacrées dans l'ensemble des salles aux films européens non nationaux, elle est de 40 % dans les salles Europa, qui jouent donc un rôle central dans la diffusion internationale des films européens.

– Votre action ne se limite plus à l'Union européenne ?

– A la demande d'Eurimage, qui dépend du Conseil de l'Europe, et en relation avec le Quai d'Orsay, nous l'avons étendue à l'ensemble du continent (pays de l'Europe centrale compris, Russie et désormais ensemble des pays de l'ex-URSS). A présent, dans le cadre du processus de Barcelone, qui a instauré Euromed, partenariat de l'Union avec l'ensemble des pays méditerranéens, nous instituons le même dispositif dans 12 pays : Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Liban, Israël, territoires palestiniens, Syrie, Jordanie, Turquie, Chypre et Malte. Cette aide a des effets considérables dans des zones qui étaient en voie de désertification cinématographique, ou de monoculture hollywoodienne. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Le cinéma de Truffaut, un trésor préservé avec amour et détermination

MK2, propriétaire des Films du Carrosse, présente trois rétrospectives consacrées à l'auteur des « Quatre Cents Coups » et prépare leur édition en DVD

EN RACHETANT les Films du Carrosse, Marin Karmitz a découvert « un catalogue en parfait état », géré avec un « soin familial ». Seize ans après la mort de François Truffaut, en 1984, la société qu'il avait fondée gardait encore la marque de son plus cher souci : faire vivre les films. Si, en l'an 2000, le patron de MK2 peut s'approprier à lancer un ambitieux programme de ressortie des films de François Truffaut, qui sera suivi d'une non moins ambitieuse entreprise d'édition sur DVD, c'est parce que le cinéaste avait pris soin d'établir les règles de gestion de son patrimoine et aussi de trouver la personne la mieux à même d'en préserver l'intégrité.

Madeleine Morgenstern fut l'épouse de François Truffaut ; elle est la mère de ses deux filles aînées. Divorcée du cinéaste, elle était restée proche de lui au point que, à l'approche de sa fin, celui-ci lui a confié la gestion des Films du Carrosse. « Je n'étais pas éloignée du cinéma », dit modestement M^{me} Morgenstern, fille d'Ignace, producteur et distributeur, patron des sociétés Cocinor et Sedif. Dans cette tâche, elle a été secondée par Marcel Berbert, le gestionnaire de François Truffaut (on l'entrevoit dans le rôle d'un assureur dans *La Nuit américaine*).

Le cinéaste avait voulu qu'après sa mort les Films du Carrosse cessent toute activité de production. « Il n'avait aucun autre bien à léguer à ses trois filles. Il était important que sa valeur se maintienne, explique Madeleine Morgenstern. Mais nous n'étions pas une pure société de catalogue, qui se serait contentée de vendre les films à la télévision. Je savais que les films devaient rester sur pellicule. » Pour la partie de la filmo-



RAYMOND CAUCHETIER/KIPA

Jeanne Moreau et François Truffaut sur le tournage de « Jules et Jim » (1961). Le film figure au répertoire de la rétrospective.

graphie de Truffaut dont les Films du Carrosse détenaient la totalité des droits, la tâche ne fut pas très compliquée, même si certains films sont toujours restés moins profitables que d'autres – « les films-cultes ne rapportent pas grand-chose », concède M^{me} Morgenstern.

En revanche, il fallut mener un

combat difficile pour reprendre le contrôle de la destinée des films coproduits avec les grands studios américains : *Fahrenheit 451*, avec Universal ; *La Nuit américaine*, avec Warner ; *Une Belle Fille comme moi*, avec Columbia ; *La mariée était en noir*, *La Sirène du Mississippi*, *L'Enfant sauvage*, *L'Argent de poche*, *L'Homme qui*

aimait les femmes, *L'Histoire d'Adèle H.* et *La Chambre verte*, avec MGM/UA. « François était très mécontent de la manière dont MGM/UA s'occupait de ses films. Il a entamé une procédure pour récupérer les droits. » Profitant des remous créés par la reprise puis la cession de MGM/UA par le financier italien Giancarlo Paret-

ti, Madeleine Morgenstern réussit enfin à récupérer les droits des films coproduits par la major.

En revanche, *La Nuit américaine* reste hors d'atteinte. Le film a été financé par une avance du distributeur, Warner, qui était également le coproducteur. « Depuis sa sortie, en 1973, le film n'a pas rapporté un centime à François et à ses ayants

droit, ni en droits d'auteur ni sur sa part de coproducteur. » Dès la sortie du film, Les Films du Carrosse durent non seulement commencer à rembourser à la Warner l'avance consentie pour financer le film, mais aussi payer des intérêts sur les sommes qui restaient dues. Le taux pratiqué garantit que le simple coproducteur qu'étaient les Films du Carrosse reste éternellement débiteur du producteur-distributeur américain. Au moins le film est-il resté visible en salle et à la télévision. On ne peut en dire autant d'*Une belle fille comme moi*. Coproduites par la Columbia, les tribulations de Bernadette Lafont ont disparu corps et biens. En France, la Columbia détient toujours deux copies « en très mauvais état ». Les négatifs sont à Los Angeles. Tout comme ceux de *Fahrenheit 451*, dont Madeleine Morgenstern a récupéré les droits pour la France.

« UNE VIE DE FILM »

Ce travail de fourmi n'a pas été accompli pour tous les cinéastes, dont certains sont restés toute leur vie victimes de contrats mal négociés. Les Films du Carrosse ont récupéré une partie du catalogue des sociétés d'Ignace Morgenstern, dont *Hôtel du Nord*, de Marcel Carné. « *Carné n'a jamais touché un centime sur ce film*, raconte Madeleine Morgenstern. *Vers la fin de sa vie, il n'avait plus le sou et son agent m'a demandé de faire un avenant au contrat qui lui permettrait de percevoir des droits d'auteur. J'ai accepté. »*

Parce qu'elle a « l'âge qu'aurait François aujourd'hui », Madeleine Morgenstern a décidé de mettre en vente les Films du Carrosse après avoir mis au net la situation juridique de chaque film. Et c'est Marin Karmitz qui a eu sa préférence, « parce qu'il a des cinémas, qu'il est le seul qui puisse et veuille faire que les films aient une vie de film ». Le patron de MK2 s'approprie à sortir la quasi-totalité du catalogue (seuls *L'Enfant sauvage*, *L'Argent de poche* et *Fahrenheit 451* ne sont pour l'instant pas programmés) en trois cycles : « Truffaut, l'homme qui aimait les femmes » ; « Antoine Doinel et Truffaut » et « La Série noire ». « Nous voulons utiliser la sortie en salles comme un tremplin pour la relecture, explique Marin Karmitz. Mais l'élément le plus intéressant est la publication en DVD. Pour nous, c'est un peu La Pléiade, pour les préfaces, les notes. Le responsable de ce travail est Serge Toubiana [auteur, avec Antoine De Baecque, d'une biographie de Truffaut]. » Pour MK2, le DVD permet d'établir une stratégie à long terme : « Déjà, dans plusieurs pays d'Europe – en Italie par exemple –, il est impossible d'envisager une sortie en salles », regrette Marin Karmitz.

J.-M. F.

Thomas Sotinel

Le cinéaste qui n'assujettit pas les femmes

LA RÉTROSPECTIVE s'appelle « François Truffaut, un homme qui aimait les femmes ». L'intitulé, destiné à justifier un premier tri dans les œuvres de l'auteur des *400 coups* (avant d'autres programmes, annoncés pour la rentrée), joue sur le titre d'un de ses films qui a changé de sens depuis sa réalisation, devenu affirmation d'hétérosexualité plus que de donjuanisme. Surtout, il fait référence à la vie personnelle du cinéaste davantage qu'il ne rend compte de son œuvre. L'homme Truffaut aimait les femmes, c'est bien possible et même établi par de nombreux témoignages comme par sa biographie. Cela n'est pas très original. Et, surtout, moins significatif qu'il n'y paraît de son travail de réalisateur. Ce dont témoignent, paradoxalement, les huit films qui composent

ce premier « Programme Truffaut » proposé par MK2 dans quatre salles à Paris et dans une dizaine de grandes villes de province.

A regarder cet ensemble, que voit-on ? D'abord qu'il manque plusieurs héroïnes. Marie-France Pisier, inoubliable jeunesse musicale de France dans *L'Amour à 20 ans* et invitation à la fugue quelques lustres plus tard dans *L'Amour en fuite* ; « Monsieur » Delphine Seyrig et Claude Jade-san, partenaires courtisées par Jean-Pierre L  aud dans *Baisers vol  s*. Ces trois-l   seront r  unies dans un cycle futur consacr      Antoine Doinel-Jean-Pierre L  aud. Mais o   est pass  e Bernadette Lafont, amoureuse inaugurale des *Mistons* et inoubliable *Belle fille comme moi* ? Et la *Sir  ne* Deneuve, pourtant l'une des rencontres f  minines les plus im-

portantes de la vie de Truffaut ? Et encore *La mari  e   tait en noir*, enti  rement construit pour, et autour de Jeanne Moreau – pour ne pas parler de Julie Christie dans *Fahrenheit 451* ? Et Marie Dubois dans *Tirez sur le pianiste*, et Fanny Ardant dans *Vivement Dimanche* ! ?

TRAIT  ES COMME LES HOMMES

Une r  trospective plus compl  te aurait montr  ... pas grand-chose de plus sans doute. Elle aurait corrobor   ce que sugg  re cette s  lection,    savoir que les femmes ne sont pas un th  me du cin  ma de Fran  ois Truffaut. Et c'est tout    son honneur. Des femmes tiennent une place centrale dans nombre de ses sc  narios, elles b  n  ficient de r  les remarquablement   crits, sont interpr  t  es par la plupart des meilleures com  diennes fran  aises de

leur temps – parmi les films pr  sent  s, Jeanne Moreau dans *Jules et Jim* (1961), Fran  oise Dorl  ac dans *La Peau douce* (1964), Isabelle Adjani dans *L'Histoire d'Ad  le H* (1975), Nathalie Baye dans *La Chambre verte* (1978), Catherine Deneuve dans *Le Dernier M  tro* (1980), Fanny Ardant dans *La Femme d'  c  t  * (1981). Les femmes, dans les films de Truffaut, ne sont pas un « sujet ».

L'  rotisme est un sujet, le d  sir, le f  tichisme, le myst  re des rapports entre les sexes sous l'aile de plus en plus pr  sente de la mort sont des sujets, l'ambivalence (« *ni avec toi ni sans toi* », « *un bonheur et une douleur* ») est un sujet central de ce grand cin  aste contemporain. Les femmes, elles, sont des   tres humains, magnifiquement trait  s, comme les hommes,

comme les enfants. S'il en faut deux exemples parmi tant d'autres, ce seront les deux films de cette r  trospective o   les personnages f  minins ont un r  le moins important, o   le c  ur du film est    l'  vidence un homme (Truffaut lui-m  me bien s  r, figur   une fois par Denner, une fois par L  aud) : *L'homme qui aimait les femmes* (1977), o   chacune des nombreuses protagonistes b  n  ficie d'une d  licatesse de traitement assez sid  rante dans un cadre qui incite tant au simplisme ; *Les Deux Anglaises et le continent* (1971) o  , dans les pas de Henri-Pierre Roch  , le cin  aste compose avec Kika Markham et Stacey Tendeter le plus d  licat, cruel et sensuel diptyque dont on puisse r  ver.

Brigitte Helm, éternelle icône de Fritz Lang

IL Y A UN PARADOXE à découvrir une rétrospective comme celle proposée, du 23 juin au 2 juillet, par le Festival de La Rochelle : elle est consacrée à une comédienne

PORTRAIT

Le Festival de La Rochelle consacre une rétrospective à la comédienne éphémère

connue pour un seul rôle. Brigitte Helm est le robot sensuel et incarné de *Metropolis*, de Fritz Lang. La suite de sa carrière n'égala jamais ces débuts sensationnels. La comédienne tourna dans une trentaine de films entre 1926 et 1932. Les metteurs en scène se battaient pour faire tourner cette jeune femme au charme sophistiqué dont la beauté froide et mystérieuse semblait en phase avec son époque, mais Brigitte Helm semblait se désintéresser de cette stardification. Josef von Sternberg lui proposa le rôle principal de *L'Ange bleu*, qu'elle refusa et qui échut finalement à Marlene Dietrich.

Le cinéma ne fut jamais une priorité pour Brigitte Helm, tout juste une occasion qu'elle saisit pour installer une présence fugace et presque irréaliste à l'écran. Ses apparitions en jeune fille aveugle dans *L'Amour de Jeanne Ney* de G.W. Pabst, en baronne blasée dans

L'Argent, de Marcel L'Herbier, en femme mystérieuse et évanescence dans *L'Atlantide*, de Pabst, n'éclipserent jamais l'ouvrière de *Metropolis* transformée en robot maléfique. Même la version colorisée du film de Lang, adjointe de l'effroyable bande-son signée par le compositeur de Disco Giorgio Moroder, n'altérera jamais l'un des moments les plus extraordinaires du film, à savoir la métamorphose de Brigitte Helm en créature extravertie se livrant à une danse lascive et débridée. Cette capacité à abriter une face sainte et un côté putain dans son jeu explique la fascination jamais démentie exercée par l'actrice.

Comme à l'écran, il y avait deux Brigitte Helm dans la vie. Le sex symbol qui passait deux mois en prison pour conduite dangereuse. Et l'autre, baptisée Brigitte Eva Gisela Schittenhelm – son véritable patronyme –, née en 1908, fille d'un officier prussien, et qui, malgré quelques leçons d'art dramatique, regardait le cinéma comme une activité immorale. Une mère moins regardante sur les principes enverra des photos de sa fille à Thea von Harbou, la femme de Fritz Lang et scénariste de *Metropolis*. Sélectionnée pour un essai, Eva Schittenhelm devint Brigitte Helm. Bien qu'il ne fut pas toujours le sadique que l'on se plaisait à décrire – l'équipe de tournage de *Furie*, son premier film américain, dégoûtée

des méthodes autoritaires du réalisateur allemand, avait méticuleusement préparé son assassinat avant de se raviser –, Lang infligea néanmoins un traitement de choc à la jeune débutante. Un tournage de dix-huit mois sans un seul jour d'interruption ; des exigences démesurées de la part de Lang, comme de revêtir neuf jours l'armure de son robot alors qu'on n'y aperçoit jamais son visage – « J'ai besoin de sentir que vous êtes à l'intérieur de ce robot », lui explique le réalisateur – ou de voir son costume prendre feu. Tout cela dégoûtera Brigitte Helm de retourner avec Lang.

A l'inverse de Marlene Dietrich, Brigitte préfère rester en Allemagne plutôt que de s'expatrier à Hollywood. Elle arrête sa carrière en 1935 après que les nazis se sont assurés le contrôle de l'industrie cinématographique allemande. Son mariage avec Hugo von Kunheim, un opposant nazi, l'amène à quitter l'Allemagne pour l'Italie en 1942. Elle ne réapparaîtra plus à l'écran, refusant pratiquement toutes les demandes d'interview. Brigitte Helm s'était, jusqu'à sa mort en 1996, installée dans une posture à la Garbo, sans jamais bénéficier de la mythologie entourant l'actrice suédoise. A la différence de Garbo, Brigitte Helm est restée un sphinx dont peu de gens ont cherché à déchiffrer le mystère.

Samuel Blumenfeld



Brigitte Helm, qui incarne le robot sensuel de « Metropolis », a tourné entre 1926 et 1932.

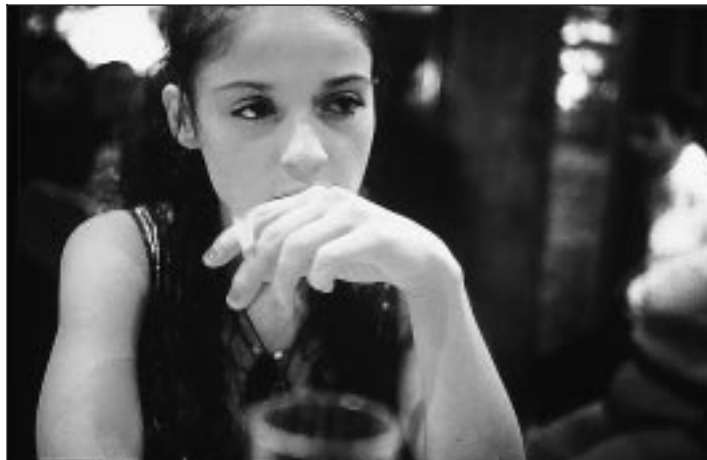
Un film infirme et fier de l'être

Baise-moi. L'adaptation cinématographique du roman de Virginie Despentes confond le sexe et la mort dans un même désespoir

Film français de Virginie Despentes et Coralie Trinh Thi. Avec Raffaëla Anderson et Karen Bach. (1 h 16.)

Le film explose une première fois au visage de qui le regarde par une séquence qui va à rebours du titre : un viol. Manu (Raffaëla Anderson) est partie avec une amie se saouler à la bière sur un quai. Une bande d'hommes les enlève, les emmène dans un hangar. L'amie résiste ; elle est violemment frappée. Manu se laisse faire, indifférente. Elle explique, après, que son sexe est comme une voiture garée dans une cité : elle est sûre qu'il sera forcé, elle n'y a rien laissé de précieux. Elle le dit, elle l'a montré aussi, pour de vrai.

Baise-moi est – ainsi qu'il est impossible de l'ignorer ces jours-ci – un film hard, dans lequel l'acte sexuel n'est pas simulé mais accompli. Le film mérite aussi ce label parce que les scènes d'accouplement sont filmées à la manière du cinéma X, en gros plans anatomiquement détaillés. Avec ce viol initial, Virginie Despentes (auteur du roman éponyme) et Coralie Trinh Thi, les réalisatrices, posent clairement leurs conditions aux spectateurs : voilà un film pornographique, mais jamais nous ne sé-



Face aux intenses exigences de Virginie Despentes et de Coralie Trinh Thi, les deux actrices sont étonnantes.

communes d'alcool et de cannabis. Très vite, elles choisissent de tuer pour vivre. Une femme devant un distributeur automatique de billets, un armurier. Mais aussi de tuer pour assouvir une vengeance obscure : un homme qu'elles embarquent dans une chambre d'hôtel et qu'elles frappent à mort lorsqu'il leur demande d'utiliser un préservatif. La violence suit une courbe exponentielle, jusqu'au massacre de la clientèle et du personnel d'une boîte échangeuse, jusqu'à la fin logique du film, sur la-

elles font toutes deux leur métier d'actrice.

Et les réalisatrices, qui elles aussi débutent dans ce métier ? Elles énoncent clairement leurs intentions. La scène du viol vaccine durablement contre la salacité et le voyeurisme. L'exactitude de la description de la vie quotidienne (excellente description d'un bistrot au tout début du film), la justesse des dialogues canalisent les outrances du scénario. On aimerait en dire autant de la manière de filmer. La vidéo digitale – utilisée tout au long du film – est peut-être un outil économique, c'est aussi une magnifique excuse pour faire n'importe quoi. Le parti pris de base est celui de la laideur, parfaitement cohérent avec le propos, mais l'imprécision de la lumière et du cadre mine souvent les efforts de la narration.

On a par exemple l'impression que le film devrait être jalonné de moments moins négatifs : hormis une scène entre les deux femmes, la rapide séduction de deux beaux jeunes gens et la rencontre avec une jeune femme qui les héberge ne se distinguent en rien, dans leur rythme, dans leur ton, des scènes les plus sordides. La manière de filmer les rapports sexuels donne au moins à réfléchir et devrait entraîner – si *Baise-moi* remporte un succès commercial proportionnel à son succès médiatique – une baisse rapide de la consommation de vidéo X. Les scènes de violence sont en revanche au-dessus des forces cinématographiques des réalisatrices. Celles-ci font un grand emploi de ralentis et de jaillissements d'hémoglobine, transformant les victimes en corps sans réalité, jusqu'au Grand-Guignol de l'ultime massacre. Sur la fin du film, ces incertitudes finissent par contrarier tout à fait les ambitions initiales de *Baise-moi*, film infirme qui brandit son infirmité à la face du monde.

T. S.

Le parti pris de base est celui de la laideur, parfaitement cohérent avec le propos, mais l'imprécision de la lumière et du cadre mine souvent les efforts de la narration

parerons cette pornographie de la violence qui l'accompagne. Pas plus que nous laisserons oublier que les femmes (pour les hommes, c'est une tout autre histoire) montrées à l'écran sont des êtres humains, des êtres humains de cinéma, des personnages. C'est ce qui fait l'étrange rectitude morale de *Baise-moi*.

Aux antipodes des apologies adolescentes et américaines de la violence prise comme un sport de l'extrême, le film observe le lent suicide de ses deux personnages et les dommages collatéraux considérables qu'il entraîne sans vraiment de complaisance, avec pas mal d'affection pour ces deux femmes que l'on découvre abimées par les autres, qui choisissent la course à l'abîme. Après avoir été violée, Manu rencontre Nadine (Karen Bach). La première vient de tuer l'un des seuls hommes qui lui témoignait un peu de considération, la seconde d'étrangler sa colocataire, qui lui reprochait, entre autres, d'épuiser les réserves

quelle se brisent les deux vies.

Les deux femmes forment un couple assez frappant, une pile électrique et un bloc un peu mou de résistance passive, traversés de crises de violence. Manu et Nadine sont jouées par des actrices venues du X. Raffaëla Anderson et Karen Bach sont étonnantes : tout à fait naturelles dans les scènes de liaison (presque toutes situées aux marges de la société urbaine, toutes écrites avec une extrême justesse), elles font de beaux efforts pour se maintenir dans les paroxysmes que le scénario exige d'elles. Raffaëla Anderson prend plus de risques, émeut plus violemment, mais dérape plus souvent. Karen Bach est plus constante, drôle parfois, très convaincante dans les scènes d'exposition qui la montrent comme un parasite insupportable. Elle a plus de mal à faire croire à sa métamorphose en tueuse. Quelles que soient leurs imperfections face aux intenses exigences de Virginie Despentes et Coralie Trinh Thi,

François Pinault
et
PRODUCTIONS DU 18 JUIN
remercient
les
580 000
spectateurs,
les **200** comédiens,
les **600** techniciens
et les partenaires média
qui ont contribué au
succès de nos spectacles
de la saison
1999/2000
DE GAULLE
Celui qui a dit "NON"
et
JESUS
"La Résurrection"
mis en scène par
ROBERT HOSSEIN

HORS CHAMP

■ **EXPLOITATION : un train pour sauver La Scala.** Afin d'empêcher la transformation de l'ancien cinéma parisien La Scala en temple de la secte pentecôtiste brésilienne, son actuel propriétaire, Maurice Tinchant, et la Société des réalisateurs de films (SRF) organisent le 27 juin un rassemblement devant la salle du 10^e arrondissement. Les manifestants prendront un petit train automobile de La Scala au ministère de la culture pour solliciter le soutien de Catherine Tasca.

■ **INTERNET : Schockwave.com pactise avec un fournisseur de « talents ».** Ce site, pour lequel travaillent les metteurs en scène David Lynch et Tim Burton, vient de signer un accord avec Artists Management Group qui représente 125 artistes d'animation, parmi lesquels les créateurs des *Razmoket*, ainsi que ceux à l'origine des séries *Dilbert*, *Men in Black* et *Godzilla*. En injectant 10 millions d'euros dans cet accord, Schockwave.com compte s'approprier des talents pour développer sur son site des programmes originaux.

■ **CINÉMATHEQUE : la succession de Dominique Païni à la direction de la Cinémathèque française** est ouverte. « Conformément au vœu de l'assemblée générale », qui a élu cette semaine le cinéaste Jean-Charles Tacchella au poste de président de la Cinémathèque française pour succéder à Jean Saint-Geours, les candidats sont invités à adresser leur demande par écrit avant le 7 juillet.

Une ambitieuse installation cinématographique à Aubervilliers

Un studio de cinéma intégré va ouvrir en décembre 2000 aux portes de Paris et tenter de concurrencer la primauté anglo-saxonne

C'EST UN PROJET d'envergure ; plus encore, c'est une première en France, où l'infrastructure des studios de cinéma – fondée sur la séparation des plateaux proprement dits et des multiples prestations de service nécessaires à la réalisation d'un film – nuit à la compétitivité de ce secteur pour le plus grand profit des studios intégrés anglais, qui ont monopolisé jusqu'à aujourd'hui la plupart des gros tournages (surtout hollywoodiens) sur le sol européen.

Alors que l'on constate depuis quelques années un très net regain en France des tournages en studio, tendance qui devrait s'accroître avec le développement du numérique, deux sociétés sont à l'origine de cet ambitieux pari de réunir sur un même site tous les éléments et le savoir-faire potentiellement utiles à la fabrication d'un film. Il s'agit de Ciné Lumières de Paris – créé en 1955 et devenu l'un des plus gros prestataires de matériel électrique pour les productions audiovisuelles – et du Groupe Image, fondé en 1980, qui couvre toute la chaîne numérique dans ce même domaine.

La présentation détaillée du projet, qui a eu lieu mercredi 21 juin

dans les locaux du Groupe Image à Boulogne, réunissait notamment Jack Ralite, sénateur-maire (PCF) d'Aubervilliers, Sylvine Bailly, directrice de Groupe Image, Pierre Chevalier, directeur de Ciné Lumières de Paris, et Olivier Fassio, architecte.

ENTRE PARIS ET ROISSY

Implantés sur un site vierge en bordure du canal Saint-Denis à Aubervilliers, le premier atout des studios est d'ordre géographique, puisqu'ils sont situés à dix minutes de Paris par le RER et à proximité de l'aéroport de Roissy. Construits en un premier temps sur une surface de 20 000 mètres carrés (une extension à 30 000 m² est envisagée), ils comprendront sept plateaux (de 350 à 2 000 m²), des ateliers techniques, des bureaux et des loges qui regrouperont sur un même lieu toutes les activités afférentes au cinéma, depuis le tournage jusqu'à la post-production. Réalisés en concertation avec les professionnels sur le modèle intégré des studios anglo-saxons, ils auront de surcroît comme avantage, précise Sylvine Bailly, d'y ajouter la chaîne du numérique.

En attendant l'ouverture des

Studios d'Aubervilliers, prévue pour décembre 2000, l'heure est donc à l'enthousiasme, puisque ce projet, ainsi que l'a rappelé Jack Ralite, « va s'intégrer au grand projet urbain mené depuis quinze ans par Aubervilliers, et, en s'ajoutant aux autres studios existant en plaine Saint-Denis, constituer la plus grande infrastructure cinématographique de France ».

Un enthousiasme que semblent conforter les nombreuses demandes d'installation de prestataires de services d'ores et déjà enregistrées par le groupe, qui envisage ainsi de ravir à ses concurrents d'outre-Manche les gros tournages européens, mais plus encore une partie de cette manne hollywoodienne qui constitue, en matière d'industrie du cinéma, le vrai nerf de la guerre. A cet égard, si l'on veut bien se rappeler que les deux raisons principales qui font venir Hollywood en Angleterre sont la communauté de langue et le moindre coût de production lié à une législation du travail incomparablement plus libérale qu'en France, il faudra, en temps utile, juger sur pièces.

J. M.

Regarde passer les vaches

La Vache et le président. Un film bovin qui ne sait où il va

Film français de Philippe Muyl. Avec Bernard Yerles, Florence Pernel, Mehdi Ortelsberg. (1 h 30).

Ce film s'affirme très rapidement comme le plus mauvais long métrage jamais réalisé dont le titre commence par « La Vache et le pr... ». Non que les aventures de Fernandel et Marguerite aient laissé le souvenir d'un chef-d'œuvre, mais elles furent réalisées en un temps où l'on pensait encore à mettre de l'huile dans les rouages comiques.

La Vache et le président commence comme un téléfilm de qualité. Les personnages sont légèrement décalés par rapport aux attentes d'un public assoiffé de divertissement sans conséquence. Sur une ferme bretonne, un jeune et bel agriculteur (Bernard Yerles) vit tristement son veuvage en compagnie de son fils (Mehdi Ortelsberg) et de ses vaches. Le paysan n'a rien de plouc, et c'est bien comme ça. La ferme est joliment photographiée, l'enfant vif, même si son sourire attendrissant est un peu trop souvent sollicité. Que peut-il bien leur arriver ?

T. S.

Nouvelles de nos compatriotes à la lumière de l'éclipse

Les Terriens. L'astre de la fiction interfère heureusement avec celui du documentaire

Film français d'Ariane Doublet. Avec Albertine, Françoise, Gilbert et Francis Lethuiller, Annick, Valérie et Philippe Olivier, Louis Lefebvre, Pierre Désert, Georges Peltier. (1 h 24).

En principe, c'est simple. Au cinéma, il y a le documentaire – quelqu'un va avec une caméra enregistrer ce qui existait d'ordinaire en son absence – et la fiction – quelqu'un fabrique des conditions spéciales pour faire un film. Ce « principe », comme on sait, est faux : tout documentaire est une mise en scène ; toute fiction est (aussi) l'enregistrement de ses conditions de fabrication. Mais ce principe a son utilité pour évaluer comment fonctionne tel ou tel film, à l'occasion réfléchir au processus même du cinéma. On peut aussi, c'est plus rare, et difficile, et excitant, et même rigolo, mettre en crise ce bon vieux principe lorsque la fiction fait irruption dans la réalité elle-même.

C'est-à-dire lorsqu'il se produit un événement réel qui à la fois bouleverse la vie quotidienne et permet de mieux la percevoir, à condition qu'un(e) cinéaste ait eu l'idée, ou la chance, de venir filmer justement cela, à ce moment-là. Qui est (toujours en principe) imprévisible. Sauf, et c'est le génial et simplissime œuf de Colomb d'Ariane Doublet, le mouvement des astres et notamment l'éclipse totale du 11 août 1999, de glorieuse mémoire médiatique et lunetière.

Or il advint, comme quoi le monde n'est pas toujours si mal fait, qu'un village de Normandie où la réalisatrice a ses habitudes, Vattetot (Seine-Maritime), dans le pays de Caux, se trouvait dans la zone d'intensité maximale de l'éclipse. Quelques semaines auparavant, Ariane Doublet alla y installer sa caméra, commençant un dialogue filmé avec une dizaine d'habitants. Appartenant à trois générations, ils sont paysans, enseignants, retraités ; ils parlent de leur travail, de leur vie, de leur relation à la nature, du temps qu'il fait et fera, de la fabrication du bon beurre et du bon usage du vocabulaire. Là entre en jeu une des conditions indispensables au bon fonctionnement de cette opération : qu'il se trouve un(e) véritable cinéaste pour les regarder et les écouter.

C'est, de toute évidence, le cas d'Ariane Doublet : sans la qualité de son regard – et de son écoute –, son sens de la composition des images, de l'organisation des du-

Les voilà – encore une idée typiquement télévisuelle – rattrapés par l'actualité. L'une des vaches du troupeau présente tous les symptômes de l'encéphalite spongiforme bovine, ce qui oblige les services vétérinaires à ordonner l'abattage de tout le troupeau. Y compris de Maeva, la vache de compagnie de l'orphelin, qui a trouvé en elle un substitut maternel. Celui-ci entreprend donc un voyage à la capitale afin de demander la grâce de la bête au président de la République.

UN « INDIEN » BIGOUDEN

On voit bien où Philippe Muyl veut en venir : une version bigoudène d'*Un Indien dans la ville*. Mais on reste tout déconcerté par l'incohérence d'un scénario qui devrait rouler tout seul, au point. Les règles les plus élémentaires de la cohérence sont méprisées, les personnages sont dessinés en dépit de toute logique, les quelques trouvailles (comme la rencontre de la vache avec une communauté d'immigrants indiens) gaspillées. Le scénario est lui aussi spongiforme. Même le très jeune public, explicitement sollicité, risque d'être déconcerté.

MIDI-PYRENEES, le talent donne des ailes



C'est fait. Les Groupes EADS* et BAE SYSTEMS, partenaires dans Airbus industrie, ont décidé la création d'Airbus en Société intégrée et lancé la commercialisation de l'Airbus A3XX. Il sera assemblé sur le site d'AeroConstellation dans l'agglomération toulousaine.

Cette grande décision européenne confirme l'excellence des hommes et des entreprises de notre région.

Le XX^e siècle a vu la naissance de l'aviation civile en Midi-Pyrénées. Aujourd'hui, 20 maîtres d'œuvre, 490 entreprises sous-traitantes, comptant plus de 35 000 salariés, font de la région et de ses

8 départements le pôle clé de l'aéronautique européenne.

Il était donc logique, qu'au XXI^e siècle, le plus gros porteur jamais imaginé pour parcourir tous les continents dans les décennies à venir, soit assemblé et mis en vol dans la région Midi-Pyrénées.

En accueillant l'aéronautique du futur, en développant la recherche et les technologies de demain, Midi-Pyrénées va

construire une grande part de l'avenir de l'Europe.

Plus que jamais notre région est terre d'innovation.

Forte de ses 110 000 étudiants, de ses 10 000 chercheurs et de centaines d'entreprises innovantes, en ce domaine comme en d'autres, elle attire et accompagne celles et ceux qui font le pari de la création et du talent.

Martin MALVY

Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées

CONSEIL REGIONAL MIDI-PYRENEES

Vous êtes entrepreneur, vous souhaitez investir et vous installer en Midi-Pyrénées.

Pour en savoir plus sur les opportunités que vous offre notre région : Contactez l'agence régionale de développement Midi-Pyrénées Expansion : 05 61 12 57 12
Web Conseil Régional Midi-Pyrénées : cr-mip.fr Web Midi-Pyrénées Expansion : invest-in-midi-pyrenees.com

*EADS : European Aeronautic Defence and Space Company, 1^{er} groupe aérospatial européen né de la fusion d'Aérospatiale Matra, DaimlerChrysler Aerospace et CASA.

J. -M. F.

HORS CHAMP

■ **OSCARs**: les Oscars déménagent en 2002. La cérémonie des Oscars se déroulera pour la dernière fois en mars 2001 à l'auditorium Shrine de Los Angeles, avant de prendre place dans un nouveau temple cinématographique actuellement en construction, a annoncé mardi 20 juin l'Académie des arts et des sciences du cinéma. Le nouveau site californien, qui devrait être inauguré courant 2001, comportera, outre des salles de cinéma, des restaurants et des boutiques.

■ **BOYCOTTAGE**: les films diffusés sur Internet avant de sortir en salles ne pourront pas prétendre aux récompenses des Oscars. Cette décision de boycotage intervient après que, le 5 juin dernier, le film d'animation *TITAN AE* (sortie le 18 octobre en France) a été diffusé en numérique sur un réseau à débit rapide depuis les studios californiens de la Fox pour être présenté à Atlanta (Géorgie), soit à l'autre bout des Etats-Unis.

■ **FESTIVAL**: une semaine du cinéma français intitulée « Cinéma de l'été » sera organisée à Alger du 15 au 21 septembre. Il s'agira de la programmation en plein air de sept films français de l'année. Parallèlement, la Cinémathèque d'Alger présentera « La semaine des cinéastes ». Enfin, un artiste français et un artiste algérien seront également honorés. La sélection « Cinéma de l'été » sera présentée dans quatre autres villes d'Algérie: Oran, Bejaïa, Constantine et Tlemcen.

Bac Films à l'épreuve de la Bourse

La société de production et de distribution entre au Nouveau Marché

RARES SONT les entreprises de cinéma cotées en Bourse en France: Gaumont fait un peu figure d'exception, depuis le retrait de Pathé par Jérôme Seydoux. Aussi l'annonce par Jean Labadie de l'introduction de sa société Bac Majestic (qui chapeaute ses activités de production, de distribution et de diffusion) au Nouveau Marché de Paris, le 4 juillet, fait-elle figure d'événement.

Le personnage est controversé. Cet ancien collaborateur de Marin Karmitz est connu pour acheter des films à tour de bras, sans regarder à la dépense. Cette année, à Cannes, il a notamment acquis les droits pour la France du prochain Soderberg, du long métrage dont les frères Coen - de vieilles connaissances - viennent de commencer le tournage et... d'un documentaire sur Manchester United! Sans oublier le catalogue de l'intégrale de Wim Wenders. Bilan des courses: 10 millions de dollars, qui vont venir s'ajouter aux 150 millions de francs d'endettement de Bac Majestic: trois fois le montant de ses fonds propres...

Fuite en avant? M. Labadie balait les critiques: «*Oui, je paie cher, mais j'achète vite et beaucoup*», déclare-t-il au *Monde*. Cette tactique lui a permis de devenir le partenaire privilégié - d'aucuns disent l'affidé - de grands opérateurs du secteur, comme Miramax, Icon ou Canal+

Jusqu'ici, ses banquiers l'ont suivi, car son feeling leur a toujours permis de rentrer dans leurs fonds. Du *Diable au corps*, de Marco Bellocchio, dont les 700 000 entrées avaient permis de lancer la société en 1986, à *La vie est belle*, de Roberto Benigni, Grand Prix du jury à Cannes en 1998 et Oscar 1999 du meilleur film étranger, en passant par *Microcosmos* ou *Scream 2* et 3, M. Labadie peut revendiquer une moisson éclectique de prix et d'entrées.

DEVENIR LE 1^{ER} INDÉPENDANT

Pour s'assurer un retour maximal sur ses investissements, y compris les plus risqués, Bac s'est lancé dans une coûteuse intégration de toutes les étapes de l'exploitation d'un film. De la coproduction «*sur scénario*» à la vente de cassettes vidéo, DVD et produits dérivés, en passant par les salles et la diffusion télévisée. Une stratégie qui l'a amené à devenir exploitant de salles, avec l'embryon d'un réseau haut de gamme Majestic à Paris (Passy, Bastille...) et un format plus populaire de «*multiplexes de proximité*» pour les villes de 100 000 à 200 000 habitants. Trois complexes de ce type sont en construction, à Arras, Douai et Nîmes. Bac a aussi racheté l'Elysée Biarritz, sur les Champs-Élysées, pour y faire une salle de projections privées et «*événements*», s'est doté de deux sites in-

ternet, pour vendre des produits dérivés et des places de cinéma, et a conclu un partenariat avec le producteur de jeux vidéo Cryo Interactive, dont le patron, Jean-Martial Lefranc, est actionnaire à 20% de Bac Majestic.

Objectif affiché: faire de Bac Majestic «*la première major indépendante française*», en portant son chiffre d'affaires de moins de 400 millions de francs en 1999 à «*1 milliard en 2002*». Revers de la médaille: ce taux d'endettement de 300%, financé par du crédit à court terme, donc cher, qui contraint Bac à prendre des hypothèques sur son catalogue de plus de 150 films, et à obérer son indépendance. M. Labadie a ainsi cédé à Studio Canal 51% de sa principale filiale, Bac Distribution, qui génère les deux tiers de son chiffre d'affaires. Et Miramax va prendre 1,9% de Bac Majestic, tout en reconduisant ses accords de distribution avec Labadie pour trois ans.

«*Pourquoi croyez-vous que je souhaite aller en Bourse?*», dit-il. Il espère lever 100 à 200 millions de francs grâce à l'introduction de «*20 à 25%*» du capital de son groupe, dont il détient personnellement 77%. Reste à convaincre les boursiers. «*Ce ne sera pas pire que de convaincre les banquiers*», ironise Jean Labadie.

Pascal Galinier

Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Gladiator	1	890 543	695	=	890 543
2 Jet Set	2	296 665	518	▽ - 13 %	719 945
3 Promenons-nous dans les bois	2	142 919	228	△ 4 %	312 151
4 Fous d'Irène	1	138 744	485	=	138 744
5 Sexe attitudes	1	103 687	202	=	103 687
6 Meilleur espoir féminin	4	95 965	458	△ 22 %	761 883
7 Mon voisin le tueur	7	84 420	340	△ 26 %	1 344 140
8 28 jours en sursis	1	60 870	181	=	60 870
9 Erin Brockovich	9	43 474	264	△ 27 %	2 205 757
10 American Psycho	3	40 471	186	▽ - 17 %	260 208

* Période du mercredi 21 juin au dimanche 25 juin inclus

Attention, les chiffres de cette semaine ne sont que des indicateurs de tendance: s'arrêtant au dimanche 25 au soir, ils ne prennent en compte que le premier jour de la Fête du cinéma. La première tendance est claire: elle s'appelle *Gladiator* et, comme prévu, rime avec «*trionphator*» - d'autant plus que le film avait déjà engrangé quelques munitions en pré-sortie, le mardi. La deuxième tendance est moins nette: le score de *Fou(s) d'Irène* doit attendre confirmation, le film avec Jim Carrey n'étant, lui, sorti que le vendredi. Il faudra attendre une semaine de plus pour savoir s'il fait aussi bien qu'aux Etats-Unis, où il domine le box-office. Dans ce contexte qui ne leur était pas forcément favorable, plusieurs films français figurent à nouveau parmi le peloton de tête: *Jet Set* confirme son succès; *Promenons-nous dans les bois* résiste correctement, tout en restant très loin des scores de ses modèles (*Scream 3*, en est, lui, à 2,6 millions d'entrées) et *Meilleur Espoir féminin* s'accroche. Il reste dommage qu'aucune production française à vocation commerciale ne se soit présentée au départ de la Fête du cinéma. L'un des bénéficiaires de cette situation sera *Taxi 2* qui, grâce à cette opération promotionnelle, confirme son statut de succès de l'année en s'appropriant à franchir la ligne symbolique des 10 millions d'entrées.

Source: "Ecran total"

NOUVEAUX FILMS

SUR UN AIR D'AUTOROUTE

■ Jeff (Sacha Bourdo), musicien au chômage, se fait engager comme agent d'entretien sur une autoroute. Un disque jeté d'une voiture, alors qu'il se tient sur le bord de la voie, lui tranche net l'oreille gauche, aussitôt emportée par le souffle d'un poids lourd. La course de Jeff après son organe vagabond - la greffe n'étant plus envisageable passé un délai de quatre heures - constitue l'argument principal du film, selon deux grands axes. Le premier, purement scénaristique, consiste en une succession d'anecdotes autoroutières sans grand intérêt, accumulant à grande vitesse des personnages plus inexistantes les uns que les autres. Le second, plus déconcertant, part du postulat que Jeff, privé de son oreille, n'en entend pas moins à distance les sons que celle-ci continue de capter dans son errance, depuis le fond d'une cuvette de WC jusqu'à l'intérieur d'un sandwich-mayonnaise. Il s'ensuit un travail particulier sur la bande sonore, composée du «*point de vue*» de l'oreille supposée autonome: le film, qui privilégie le comique sur l'étrange, trouve naturellement ses limites dans l'artificialité de la trouvaille.

J. M.

★ *Film français de Thierry Boscheron. Avec Sacha Bourdo, Aure Atika, Philippe Nahon. (1 h 30.)*

LE CONTE DU VENTRE PLEIN

■ Melvin Van Peebles est un cinéaste noir américain qui - après assez de tribulations pour alimenter une demi-douzaine de bouquins, qu'il a d'ailleurs

écrits - a commencé sa carrière de réalisateur par un film français, *La Permission*. Un petit tiers de siècle plus tard, le voici réalisant un film français, drôle de fable outrée et tendue, ironique et rebelle, située à l'époque de ces mêmes débuts, c'est-à-dire en 1967. On y voit un curieux couple de gargottiers grimaçants adopter une Cosette noire et orpheline pour couvrir les égarements de leur propre fille, l'exploiter, la cajoler, la séquestrer, tandis qu'au fil de rebondissements naïfs ou grotesques se dessine une sorte de fresque impressionniste noyée dans les couleurs orange-caca d'oie et la lumière électrique. On s'agace et puis on rit, on s'énerve et puis on s'émeut, la stylisation rattrape par la manche les à-coups du scénario, le burlesque du jeu sauve les tunnels de certaines scènes, l'ironie des situations parvient à ne jamais oublier une certaine générosité du regard et à refuser la tentation du cynisme. Ça ne ressemble à rien, et c'est bien ainsi.

J. -M. F.

★ *Film français de Melvin Van Peebles. Avec Meiji U Tum'si, Andréa Ferreol, Jacques Boudet, Claude Perron. (1 h 45.)*

GANGSTA COP

■ Un policier s'est infiltré dans le milieu des trafiquants de drogue de Cincinnati. Son objectif est de réussir à faire tomber l'empereur des dealers de la ville, un impitoyable seigneur de guerre qui se fait surnommer «*Dieu*». Malgré ce pseudonyme, il y a peu d'ambition métaphysique dans le film de Mickael Rymer, qui se



Dans «*Gangsta Cop*», l'empereur des dealers de Cincinnati, est incarné par LL Cool J (à gauche), superstar du rap.

contente de jouer quelques variations sur l'air connu du flic immergé dans le monde de la pègre, menacé à tout moment d'être découvert, attiré par la séduction du mal et tenté par l'absorption dans un univers qu'il est censé combattre. Sujet pas plus bête qu'un autre, que le récit et la mise en scène traitent de façon mécanique et peu incarné malgré quelques furtifs moments réussis, notamment dans la peinture des bas-fonds de la ville. Evoquant vaguement le fantôme de la blaxploitation, *Gangsta Cop* est un curieux et désarmant mélange de violence et de sentimentalisme.

J.-E. R.

★ *Film américain de Mickael Rymer. Avec Omar Epps, LL Cool J, Stanley Tucci. (1 h 37.)*

THE SKULLS: SOCIÉTÉ SECRÈTE

■ Un carton d'avertissement nous précise, avant le début du film, que les sociétés secrètes et autres fraternités universitaires occupent un poids grandissant

aux Etats-Unis, trois anciens présidents en étant d'ailleurs issus. A en croire la fiction qui nous est proposée, il y a là danger pour la démocratie. Luke McNamara intègre une organisation clandestine composée d'étudiants de son collège. Cette société, au mode de fonctionnement d'inspiration fasciste, est supposée lui permettre de tisser des relations influentes. Elle se révèle également très dangereuse pour tous ceux qui en contestent le pouvoir. Ce thriller a le mérite de s'appuyer sur une base réaliste pour développer une intrigue cohérente, qui n'est jamais minée par des scènes d'action inutiles. Une interprétation outrancière, une mise en scène très télévisuelle, usant trop abondamment des dialogues pour faire avancer l'action, marquent les limites d'un petit film de série, par ailleurs plaisant à regarder.

S. Bd

★ *Film américain de Rob Cohen. Avec Joshua Jackson, Paul Walker, Hill Harper, William Petersen. (1 h 50.)*

SORTIR

PARIS

Prysm avec Norma Winstone Marc Ducret

Tandis que les premières caravanes festivières se mettent en route avec leurs vedettes américaines (La Villette, Vienne, La Haye...), les clubs parisiens dressent un état des lieux de la scène française. En deux soirées consécutives, l'attention se portera au Sunset sur Prysm (le pianiste Pierre de Bethmann, le contrebassiste Christophe Wallemme et le batteur Benjamin Henocq, auxquels se joindra la chanteuse Norma Winstone). Et au Duc des Lombards, sur le trio du guitariste Marc Ducret avec le contrebassiste Bruno Chevillon et le batteur Eric Echampard. Deux manières de se situer par rapport aux musiques improvisées et de jouer avec les influences croisées du rock et du jazz. *Sunset, Duc des Lombards, 60 et 42 rue des Lombards, Paris (1^{er}). Les 28 et 29 juin.*

PERPIGNAN

Les Estivales

Rendez-vous annuel des cultures méditerranéenne et latino-américaine, la cité catalane entend bien garder sa renommée de capitale culturelle. Pour la 13^e année, les spectacles présentés lors des *Estivales* forment le lien entre les civilisations méridionales, tout en valorisant leur patrimoine artistique. *Estivales de Perpignan (66), 45, rue Rabelais. Du 27 juin au 29 juillet. Tél. réservation: 08-25-01-42-42.*

ALOUÉ (16)

Rencontres d'Été

Alloué, petite commune charentaise, rend hommage à la comédienne Maria Casarès en organisant des Rencontres autour des thèmes «*Carte blanche aux comédiens*», «*Présence de l'Espagne*», «*Résidence*». *Rencontres d'Été, La maison du comédien-Maria Casarès, Domaine de la Vergne, 16490 Alloué. Du 24 juin au 8 juillet. Tél.: 05-45-31-81-22.*

GUIDE

REPRISES

Easy Rider

De Dennis Hopper, avec Peter Fonda, Dennis Hopper, Jack Nicholson. Américain, 1968 (1 h 30).
VO: Action Ecoles, dolby, 5^e (01-43-29-79-89).
Panique à Needle Park (*)
De Jerry Schatzberg, avec Al Pacino, Kitty Winn. Américain, 1971, copie neuve (1 h 50).
VO: Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40); La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél.: 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre: les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Cyrano
d'Edmond Rostand, mise en scène de Henri-Paul Korchia, avec Jean-Luc Borg. Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6^e. M^o Vavin, Notre-Dame-des-Champs, Montparnasse-Bienvenue. A partir du 28 juin. Du mercredi au samedi, les lundi, mardi, à 21 h 30. Tél.: 01-45-44-57-34. Durée: 2 h 20. 70 F. Jusqu'au 16 septembre.
Hamlet
d'Ambroise Thomas. Thomas Hampson (Hamlet), Natalie Dessay (Ophélie), José Van Dam (Claudius), Michelle DeYoung (Gertrude), Marc Laho (Laërte), Jean-Luc Maurette (Marcellus), Philippe Fourcade (Horatio), Chœur et Orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 28, 19 h 30. Tél.: 01-40-28-28-40. De 70 F à 670 F.

Martha Argerich, Lilya Zilberstein (piano).

Mozart: *Sonate pour piano KV 448. Ravel: Ma mère l'oye. Rachmaninov: Pièces pour deux pianos op. 11. Brahms: Sonate pour deux pianos op. 34. Saint-Denis (93). Maison de la Légion d'honneur, 5, rue de la Légion-d'honneur. M^o Basilique-de-Saint-Denis. Le 28, 21 heures. Tél.: 01-48-13-06-07. De 120 F à 200 F.
C^o VTM, C^o Anonyme, C^o Aloïs Christine Van Maerem. Flavio Tortoli: *Imago*. Sidonie Rochon: *Comment rêver le monde quand on n'est que deux*. David Lerat: *Volis-Vocis*.
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9^e. M^o Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. Le 28, 21 heures. Tél.: 01-48-07-13-39. De 100 F à 140 F.*

DERNIERS JOURS

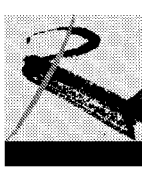
29 juin:
L'Orient Express Moving Shnorers, Orchestre Klezmer.
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris (11^e). 80 F. et 60 F. Tél.: 01-43-57-24-24.
Festival international du documentaire Marseille/Fictions du réel.
Théâtre national de Marseille-La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, Marseille (13). Tél.: 04-95-04-44-90.
30 juin:
Festival Son Cubano.
La Bodeguita del Medio, 10, rue des Lombards, Paris 4^e. Tél.: 01-44-59-66-90.
1^{er} juillet:
Escorial. Trois acteurs, un drame de Michel de Ghelderode, mise en scène de Vincent Boussard, avec François Beaulieu, Pierre Vial et Yann Goven (Escorial); François Beaulieu, Christine Fesen, Jean Dautremay, Pierre Vial et Yann Goven (Trois acteurs et un drame).
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. M^o Palais-Royal-Louvre. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, lundi, à 18 h 30. Tél.: 01-44-58-98-58. De 45 F* à 80 F.

www.radioclassique.com

NOUVELLE VAGUE SUR LE WEB, SYMPHONIE ET ÉCONOMIE

CONNECTEZ-VOUS SUR TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA MUSIQUE CLASSIQUE ET LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

- 👉 Agenda des concerts,
- 👉 Les nouveautés discographiques,
- 👉 Chaque jour, l'interview d'un grand patron en images,
- 👉 Nos conseils boursiers...



RADIO CLASSIQUE

EN VUE

■ Après avoir vaincu la championne tatar du bras de fer, **Vladimir Poutine**, visitant une foire du Tatarstan, a récupéré une pièce de monnaie avec ses dents.

■ Les conseillers du premier ministre à Matignon rencontrent, mardi 27 juin, lors d'un match de football au stade Duchauvel à Créteil, une équipe d'artistes d'outre-mer.

■ **Charles Taylor**, président du Liberia, a frété un vol charter de journalistes pour constater la mort naturelle, vendredi 23 juin, à Abidjan, du vice-président **Enoch Dogolea**.

■ Une commission judiciaire marocaine enquêta sur un prêt de plusieurs millions de dollars consenti par la Caisse du crédit agricole pour la construction d'un chantier naval à Marrakech, ville située à plus de 200 kilomètres de la mer.

■ Dimanche 25 juin, une Marocaine de Casablanca a accouché sur le trottoir en face de l'hôpital payant Sidi Bernoussi, qui avait refusé de l'admettre.

■ Grâce à sa femme **Angela**, qui avait obtenu d'une maternité de Londres un accouchement provoqué, **Gavin Moon**, 29 ans, atteint d'un cancer en phase terminale, a pu tenir dans ses bras sa petite fille **Imogen**, avant de mourir.

■ Mgr **Carlos Ximenes Belo**, Prix Nobel de la paix, qui trouve « à peine acceptables » les méthodes de contraceptions naturelles, demande à l'ONU de suspendre ses distributions de pilules et de préservatifs.

■ « Ne nous laissez pas, ne quittez pas l'Eglise pour une femme », les fidèles de Vaiano, en Italie, couvrent les rues d'affichettes, inquiets de l'absence prolongée de leur nouveau curé, échaudés par l'ancien envolé avec une ouaille.

■ Alors que les amis des bêtes portent plainte et que la petite maîtresse de **Lillo**, enterrée dans son jardin, lui fabrique des croix de bois et le couvre de fleurs, le Tor de Quinto, club de football, champion régional des juniors, propose un entraînement gratuit aux trois adolescents désœuvrés qui ont shooté, vendredi 23 juin, à Villanova di Guidonia, en Italie, dans un chaton, boule de poils de quatre mois.

■ Lundi 26 juin, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la drogue, la Chine, lançant son cri d'alarme, a exécuté dix trafiquants.

■ L'employeur d'un jeune diplômé de l'université Fudan de Shanghai qui, « ayant ses organes masculins en horreur », s'était mutilé pour changer de sexe a licencié **Qin Huiyin** pour « erreur grave et immoralité ».

Christian Colombani

L'Espagne droguée

Le quotidien « El Pais » a obtenu copie d'un rapport de l'organisme chargé de lutter contre la toxicomanie. Les chiffres sur le nombre et l'âge des usagers sont effrayants

SOUS LE TITRE « Nuits de drogues et d'alcool », c'est une enquête gênante, pour la bonne conscience de la société espagnole, basée sur un rapport inédit du Plan national contre les drogues, que vient de publier le quotidien *El Pais*. D'autant qu'il affirme que les drogues sont devenues, dans la péninsule, « une partie intégrante de la vie quotidienne ».

Comment ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 41 % des jeunes Espagnols, entre 15 et 29 ans, rapporte *El Pais*, ont aspiré une "ligne" de cocaïne ; 37 % ont dansé sous l'effet d'une pastille d'ecstasy

et enfin, un mineur sur trois se saoule, une fois par semaine. Le résultat : 29 % des jeunes Espagnols ont pour principal objectif de se droguer – "ponerse" – lorsqu'ils sortent.

Certes, la consommation simultanée de plusieurs substances n'est pas nouvelle, écrit le journal, en faisant état d'une étude de la Commission européenne de 1998, dans laquelle il était précisé, déjà, que 50,6 % des jeunes Européens usaient de mélanges. Mais, selon les nouveaux chiffres auxquels *El Pais* a eu accès, ce sont les jeunes Espagnols les plus affectés par ce



phénomène, qu'ils ont mis « à la mode », d'avaler des mélanges de pastilles chimiques et d'alcool, auxquels ils donnent des noms de voitures (Ferrari, Mercedes) : 10 % d'entre eux arrivent même à com-

biner alcool et trois drogues à la fois (cannabis, ecstasy et cocaïne), contre 2,8 % du reste des Européens ; 38 % avouent avoir goûté au LSD et 50,8 % ont conduit une voiture sous l'effet de l'alcool. Rien d'étonnant si l'Espagne est le deuxième consommateur européen (derrière le Royaume-Uni) de cocaïne et le quatrième d'ecstasy.

De plus c'est très jeune, que les Espagnols entrent dans le monde de la drogue : l'usage de la cocaïne concerne 5 % des adolescents. Ce qui fait dire à une spécialiste, citée par *El Pais* : « Ils ont peu de points

de désaccord avec leurs parents, ni politiques ni idéologiques, aussi ils choisissent la nuit, comme élément de rupture, pour se différencier du monde des adultes. Le problème, c'est qu'ils sont arrivés à un point où ils ne conçoivent plus aucun divertissement sans drogue. »

MONDE PARTICULIER

Circonstance aggravante, en Espagne, les nuits de fête se prolongent tard dans la matinée et, comme l'explique, à *El Pais*, le sociologue Javier Elso : « C'est en Espagne que les jeunes s'émancipent le plus tard, ils quittent la maison à vingt-neuf ans, en moyenne. »

D'où leur besoin de se créer un monde particulier. Et Javier Elso d'ajouter : « La Movida madrilène, par exemple, a laissé une culture de la nuit, à laquelle s'ajoute l'intérêt des patrons de bars qui ont intenté des recours légaux pour pouvoir fermer une demi-heure plus tard, parce qu'ils savent que la dernière heure est la plus rentable. »

Quant au profil de ces jeunes, il est tout aussi surprenant : les plus accrochés à la drogue, ceux qui l'ont intégrée dans leur mode de vie, ne sont pas des marginaux, mais des étudiants (43,4 %), avec un niveau social élevé et le plus souvent de bonnes perspectives de travail. Conclusion du directeur de l'Agence antidrogue de Madrid : « Il va falloir s'habituer à ce nouveau problème. C'est le prix de notre société du bien-être, de l'hédonisme social. En Somalie, ce n'est pas près d'arriver. »

Marie-Claude Decamps

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Parce qu'il serait la traduction d'une manière de voir l'Europe, ce projet de constitution risque fort d'être pour l'heure un facteur de division entre ceux qui aspirent à faire de l'Europe un grand Etat fédéraliste, à la manière de François Bayrou par exemple, et ceux qui n'imaginent cette Europe que comme une fédération d'Etats-nations comme Jacques Chirac et ses amis du RPR. Enfin, l'on peut se demander s'il n'est pas trop tôt pour donner une Loi fondamentale à l'Europe tant celle-ci est encore aujourd'hui en gestation avec, notamment, son problème de l'élargissement. La dotation d'une Constitution, est-ce en accélérer la construction ou au contraire la trop tôt figer ? Telle est aujourd'hui la question.

LES ÉCHOS

Favilla

■ A l'annonce par Jack Lang de la série de mesures qu'il entend appliquer à l'école, on se doute bien que son passage rue de Grenelle ne sera pas marqué par la « grande réforme de l'éducation » dont on débat toujours et qu'on ne fait jamais. Ce n'est pas forcément un mal. (...) On dira qu'il y a là beaucoup de déjà-vu. (...) L'essentiel est que l'échantillon choisi ne contienne ni incongruité ni contresens. On a le droit aussi de relever toute la ruse de la démarche, mais ce serait nier à un ministre le droit d'être politique.

LA TRIBUNE

Gilles Bridier

■ Une opération de communication qui commence à Tokyo, passe par l'Europe et se termine à Washington, soutenue par Bill Clinton et Tony Blair en duplex. Il sera dif-

ficile de faire plus fort lorsque le « grand livre de l'homme » sera entièrement déchiffré (...) et que l'on saura en tirer les leçons, ce qui n'est pas encore le cas. Scientifiquement, l'œuvre est colossale et capitale. Mais on le savait déjà. (...) Sans éthique pour diffuser le progrès scientifique, sait-on seulement comment le diffuser ? L'opération de communication visait-elle avant tout à cacher cette lacune pour ne pas laisser des sociétés comme Celera, qui affiche des ambitions très mercantiles, s'emparer du sujet ? Dans ce cas, sauf à inviter la recherche publique et privée à coopérer, les propos tenus hier ont entretenu l'incertitude.

LIBÉRATION

Antoine de Gaudemar

■ Tandis que, ailleurs en Europe, le contrôle aérien est géré par des agences, sous tutelle de l'Etat

mais ouvertes aux capitaux privés (notamment ceux des compagnies aériennes), il reste en France un vrai service public. Ce qui explique pourquoi le projet défendu par Loyola de Palacio y est aussi fraîchement reçu (...). Nourrie d'appréhensions sans doute justifiées, mais aussi de malentendus, la grève d'hier a en tout cas le mérite de mettre sur le devant de la scène l'urgence de nouvelles solutions à l'explosion du trafic aérien. Car l'avion, moyen de transport de plus en plus banal – toutes les statistiques le prouvent –, est aujourd'hui menacé par son propre succès. (...) La nature structurelle et la dimension internationale du problème sont telles que l'Europe semble, en l'occurrence, tout à fait adaptée à ce besoin de rationalisation et de cohérence entre les différents systèmes nationaux en vigueur.

www.bpent.com/fbi

Un canular jouant sur la peur – bien réelle – du fichage planétaire



AU COURS du mois de mai, de nombreux internautes français ont reçu par courrier électronique ce message intrigant : « Le FBI américain a mis en ligne un fichier où ils disent détenir des photos de 76 % de la population des pays du G7. Vous pouvez vérifier si vous y êtes. En général, les photos datent un peu, mais c'est incroyable. Me concernant, il s'agit d'une photo de mon permis de conduire, donc pas très récente. C'est fou, ce truc ! »

Entre les écoutes du système Echelon, les rumeurs de fichage et de traçage généralisé des internautes à des fins commerciales et les innombrables cas de violation de la vie privée par des moyens électroniques, certains en arrivent à croire que tout est devenu possible.

A réception d'un tel message, l'internaute, poussé par un mélange de curiosité et d'inquiétude, ne va pas résister à l'envie d'aller voir de quoi il retourne. Comme il le redoutait (ou le souhaitait), il découvre que le site se présente comme une base de données sauvage, et sans doute volée. Pas de page de présen-

tation, pas de nom d'auteur, simplement un formulaire interactif très administratif : le visiteur doit inscrire son nom, ainsi que son code postal s'il est américain ou le nom de son pays de résidence. Il est alors informé que plusieurs photos répondent à sa requête, et un

nouveau formulaire lui demande de préciser la couleur de ses yeux et son année de naissance. Un nouveau clic, puis une attente qui s'éternise, et enfin une photo s'affiche : celle d'une splendide guenon gorille allaitant son petit, avec en légende : « Vous aviez alors trois

mois ! » Soulagement teinté de déception.

En jouant sur l'attrait du mystère à la limite de l'irrationnel et sur la paranoïa naissante face à la puissance démesurée du réseau, on gagne à tous les coups. Peut-être aussi déclenche-t-on un réflexe narcissique chez l'internaute de base, qui aurait aimé exister quelque part dans l'immensité du cyberespace.

Après recherches, on découvre que le site FBI a été conçu par une petite société informatique californienne baptisée Blue Planet. Contactés par courrier électronique, ses responsables expliquent qu'il s'agit d'une simple plaisanterie, conçue et développée en deux heures. Ils ne savent pas comment leur canular a contaminé l'Europe, mais assurent recevoir plus de cinq mille visites par jour. Une chose est sûre, un internaute français s'est donné la peine de traduire et d'adapter le fameux message. Peut-être pour se venger d'avoir été berné ?

Julien Lami

SUR LA TOILE

DROITS DE L'HOMME

■ L'association Amnesty International a ouvert une version en arabe de son site Web principal, qui vient s'ajouter aux versions en anglais, français et espagnol. www.amnesty.org

QUÉBEC

■ Le gouvernement provincial du Québec a annoncé le dépôt d'un avant-projet de loi visant à reconnaître aux documents électroniques la même valeur légale que les textes sur papier. – (Reuters.)

HÔTELLERIE

■ La chaîne Châteaux et Hôtels de France a ouvert un nouveau site permettant une recherche multicritère par mot-clé (régions, prestations, type d'activités, thème de séjour...). Chaque établissement possède en outre son propre minisite. www.chateauxhotels.com

ESPAGNE

■ Le gouvernement espagnol a annoncé la mise en place, à partir du 1^{er} novembre, d'un forfait d'accès illimité à Internet de 18 h à 8 h en semaine et à toute heure pendant le week-end et les jours fériés, pour 16,53 euros par mois. (AFP.)

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

• Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

• Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/14,64*
3 semaines (19 n°)	139/21,19*
1 mois (26 n°)	173/26,37*
2 mois (52 n°)	378/57,63*
3 mois (78 n°)	562/85,68*
12 mois (312 n°)	1 980/301,85*

Offre valable jusqu'au 31/12/00

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 TTC la minute)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint

Carte bancaire n° : _____

Date et signature obligatoires :

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements

60646 Chantilly Cedex

Dialogue de sourds par Luc Rosenzweig

ILS ONT du courage à France 2 : prenant à la lettre l'axiome selon lequel il n'y a pas que le football dans la vie, les responsables de la chaîne publique ont permis à Arlette Chabot et à Alain Duhamel, avec leur émission « Mots croisés », de perturber l'europhorie générale en abordant un sujet grave. De se glisser entre la Gay Pride et les demi-finales de l'Euro 2000 pour inviter le public à s'interroger sur l'opportunité d'accorder une libération conditionnelle à Patrick Henry, condamné à perpétuité en 1977 pour assassinat d'enfant.

Le cas Patrick Henry a pour lui l'avantage d'apparaître limpide. Voilà un homme qui, à l'époque de son crime, a fait en sorte de passer pour le pire des salauds : cela était rappelé par la rediffusion, en prélude au débat, de l'interview hallucinante qu'Henry, considéré alors comme simple témoin dans l'enquête, avait donnée à la télévision. Il souhaitait l'arrestation rapi-

de et le châtement exemplaire du coupable.

Voilà un homme qui, à l'issue d'un quart de siècle derrière les barreaux, est devenu, de l'avis général de ceux qui le fréquentent, un prisonnier modèle, passant des diplômes, exerçant une influence positive sur ses codétenus, bref le client idéal pour prouver que le système pénitentiaire français n'est pas seulement l'école du crime. S'il n'était pas Patrick Henry, ayant marqué durablement la mémoire et l'histoire de son pays pour avoir permis à Robert Badinter, son avocat, de faire un pas de géant vers l'abolition de la peine de mort, il serait sans doute déjà dehors, dans l'indifférence générale. La simple évocation de sa libération déchaîne encore des passions, qui se sont traduites sur le plateau de « Mots croisés ».

D'un côté, ceux qui pensent, à l'image de l'ex-commissaire Charles Pellegrini, qui arrêta Henry, que la punition du crime passe avant la

rédemption du criminel. C'est le principe des oubliettes : puisque l'on a fait la bêtise d'abolir la peine de mort, qu'on le mette au trou et que l'on jette la clé. En face, il y a ceux, parmi lesquels on trouve la quasi-totalité des professionnels de la justice, qui estiment que l'enfermement sans espoir de sortir un jour est une absurdité, facteur de danger dans les établissements pénitentiaires et à l'extérieur.

Entre ces deux positions, le dialogue est évidemment impossible. On aurait aimé entendre, à l'occasion de ce débat, la position de celle à qui il revient de trancher du cas Henry, la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, ou, à défaut, de quelqu'un habilité à parler en son nom. Ne lui en veillons pas trop d'avoir dit « Je passe » à Duhamel et Chabot, et souhaitons qu'elle entende les arguments de son adversaire Christine Boutin, aussi ardente partisane de la libération conditionnelle qu'elle fut larmoyante pourfendeuse de pacs.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** L'Obsession du voyage chez les Grecs. **Forum**
- 22.00** La Restauration des tableaux anciens. **Forum**
- 23.00** Le Couple franco-allemand. Invités : Jacques Delors ; Peter Hartman. **Forum**

MAGAZINES

- 18.20** Nulle part ailleurs. Invités : Bentley Rythm Ace. **Canal +**
- 18.30** L'Invité de PLS. **LCI**
- 19.00** Archimède. **Arte**
- 21.00** Questions pour un champion. Les Masters de bronze. **France 3**
- 21.00** Le Gal Savoir. Les grands débats. La République est-elle en danger ? Invités : Jean-Pierre Chevènement ; Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde* ; Jean Raspail ; Jorge Semprun. **Paris Première**
- 22.15** Ça se discute. Le monde des sourds est-il un monde à part ? **TV 5**
- 23.25** Top bab. Invité : Alice Cooper. **Canal Jimmy**
- 23.40** Les Aventuriers de la science. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 20.15** Putain d'Europe ! [11/20]. Jeux sans frontières. **Arte**
- 20.45** La Vie en face Le petit Dieter a la tête dans les nuages. **Arte**

Le Monde
TELEVISION

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal
L'émission d'Arèle Butaux, en direct du studio Charles Trenet, laisse ce soir carte blanche à Sonia Vieder-Atherton, violoncelliste française née à San Francisco au début des années 60, qui s'impose tranquillement par une rare puissance de rayonnement. Elle a composé des musiques de film pour Chantal Akerman et accompagné Samy Frey dans des lectures de L'Écclésiaste.

- 21.00** Radovan Karadzic, poète, médecin et criminel de guerre. [2/2]. **Histoire**
- 21.25** Burt Lancaster. La volonté de réussir. **Odyssée**
- 21.35** Grands voyages du passé. Le voyage de Jason. **Planète**
- 22.00** John Dos Passos. [2/3]. **Histoire**
- 22.30** La Chine, dragon millénaire. [5/13]. Le bois de laurier. **Odyssée**
- 23.00** L'Exécution à l'américaine. **Planète**
- 23.00** Nelly Bly. A la conquête du journalisme. **Odyssée**
- 23.45** Vietnam. [3/6]. Dien Bien Phu (1953-1954). **Histoire**
- 0.50** Maxwell, le naufrage d'un nabab. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

- 21.00** Boxe. Combat international. Poids super-plumes: Pedro Octavio Miranda (Esp.) - Peter Judson (GB). **Eurosport**
- 22.30** Boxe. Championnat de France. A Dijon. **Pathé Sport**

MUSIQUE

- 19.05** Angoulême 1999. Toto la Momposina. **Muzzik**
- 19.55** Angoulême 1999. Estrella de la Charanga & Magaly Bernal. **Muzzik**
- 21.00** Turandot. Opéra de Puccini. Mise en scène de Giuliano Montaldo. Vérone 1983. Par l'Orchestre des Arènes de Vérone, dir. Maurizio Arena. **Mezzo**

ARTE

20.45 La Vie en face
Le récit du rescapé Dieter Dengler foudroie l'entendement. Ce documentaire de Werner Herzog, réalisé en 1997 et intitulé *Le petit Dieter a la tête dans les nuages*, raconte en quatre parties l'histoire d'un homme qui a vu son rêve se transformer en cauchemar. Fou d'aviation, Dieter Dengler avait réussi à devenir pilote de l'armée de l'air américaine en 1966 avant d'être capturé au Vietnam.

- 21.00** Primavera concertistica di Lugano. Avec Teresa Berganza, soprano. Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Nino Bonavolonta. **Muzzik**
- 23.00** Don Giovanni. Opéra de Mozart. Cologne, 1991. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Cologne, dir. James Conlon. **Mezzo**
- 0.00** Hanna Schygulla à la Cité de la musique 1999. Avec Matthieu Gonet, piano. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 20.30** Le Voyage de Pénélope. Patrick Volson. **Festival**
- 22.15** La Bougeotte. Jean-Claude Morin. **Festival**
- 22.40** Au cœur du scandale. David Greene. **TF 1**
- 22.50** La Fugue. Chuck Bowman. **M 6**

COURTS MÉTRAGES

- 0.35** Libre Court. Zoé. Sophie Cantier. **France 3**

SÉRIES

- 20.45** Le Caméléon. [2/2]. Donotera. **O.** Le monde change. **Série Club**
- 21.35** That 70's Show. Au feu ! **Canal Jimmy**
- 21.40** Ally McBeal. Turning Thirty. **Téva**
- 22.00** Friends. The One with the Ring (v.o.). **Canal Jimmy**
- 22.30** Suspect n° 1. Erreur de jugement [1/2]. **France 2**

CINECLASSICS

22.15 L'Évadé du bain
Version intégrale, en deux parties, de l'adaptation italienne en forme de mélodrame des *Misérables* de Victor Hugo. Un homme simple, sorti du bain et repoussé par tous, se convertit au bien grâce à l'évêque de Digne. Il devient industriel bienfaiteur et maire d'une petite ville. Mais un policier le traque pour un délit ancien. Le lyrisme du réalisateur Riccardo Freda bat son plein. En v.o.

FILMS

- 14.15** A double tour. Claude Chabrol (France, 1959, 105 min). **TV 5**
- 14.20** Racket. John Cromwell et Nicholas Ray (EU, 1951, N., 90 min). **Ciné Classics**
- 14.25** Bobby Deerfield. Sydney Pollack (EU, 1977, 125 min). **Cinéfaz**
- 17.05** Prête à tout. Gus Van Sant (Etats-Unis, 1994, 110 min). **Cinéstar 2**
- 18.15** A double tour. Claude Chabrol (France, 1959, 100 min). **TV 5**
- 18.55** Meurtre dans un jardin anglais. Peter Greenaway (GB, 1982, v.o., 120 min). **Cinéfaz**



- 20.30** Les Goonies. Richard Donner. Avec Sean Astin, Josh Brolin (Etats-Unis, 1985, 115 min). **Ciné Cinémas 1**
- 20.40** Gazon maudit. Josiane Balasko (France, 1995, 110 min). **TSR**
- 21.00** Le Sauvage. Jean-Paul Rappeneau (Fr., 1975, 105 min). **Ciné Cinémas 3**
- 22.15** L'Évadé du bain. Riccardo Freda [1/2] (It., 1947, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**
- 22.30** Les Yeux noirs. Nikita Mikhalkov (It., 1986, v.o., 115 min). **Paris Première**
- 22.45** Taxi Blues. Pavel Lounguine (Fr. - URSS, 1990, v.o., 105 min). **Cinéfaz**
- 23.45** L'Évadé du bain. Riccardo Freda [2/2] (It., 1947, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**
- 0.05** Le Colosse de Rhodes. Sergio Leone (Italie, 1960, 125 min). **Arte**
- 0.15** Midnight Run. Martin Brest (Etats-Unis, 1988, 125 min). **Cinéstar 2**

MERCREDI 28 JUIN

FILMS

- 13.55** Printemps précoce. Yasujiro Ozu (Japon, 1956, N., v.o., 145 min). **Cinétoile**
- 13.55** Je m'appelle Victor. Guy Jacques (Fr. - Bel., 1993, 110 min). **Cinéstar 2**
- 14.00** Horton, drôle de sorcier. Harry Bromley-Davenport (EU, 1997, 70 min). **Canal J**
- 14.00** Violette et François. Jacques Rouffio (France, 1977, 100 min). **Ciné Cinémas 2**
- 14.50** Complots. Richard Donner (EU, 1997, 130 min). **Ciné Cinémas 1**
- 15.00** Trois sœurs. Margarethe von Trotta (All. - Fr., 1988, v.o., 110 min). **Ciné Cinémas 3**
- 15.35** Anaconda, le prédateur. Luis Llosa (Etats-Unis, 1997, 90 min). **Cinéstar 1**
- 16.20** Exodus. Otto Preminger (EU, 1960, 190 min). **Cinétoile**
- 16.35** L'homme qui venait d'ailleurs. Nicolas Roeg (GB, 1976, 120 min). **Cinéfaz**
- 16.50** Les Goonies. Richard Donner (EU, 1985, v.o., 110 min). **Ciné Cinémas 3**
- 18.20** Le Sauvage. Jean-Paul Rappeneau (Fr., 1975, 105 min). **Ciné Cinémas 1**
- 19.30** Première victoire. Otto Preminger (EU, 1965, N., 155 min). **Cinétoile**



- 20.30** Racket. John Cromwell et Nicholas Ray. Avec Robert Ryan, Robert Mitchum (EU, 1951, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**
- 21.00** Midnight Run. Martin Brest (Etats-Unis, 1988, 125 min). **Cinéstar 2**
- 22.05** Attaque ! Robert Aldrich (EU, 1956, N., 105 min). **Cinétoile**
- 22.10** Prête à tout. Gus Van Sant (Etats-Unis, 1994, 105 min). **Cinéstar 1**



- 23.25** Darling. John Schlesinger. Avec Julie Christie, Dirk Bogarde (GB, 1966, N., v.o., 125 min). **Ciné Classics**
- 0.35** Kill Me Again. John Dahl (Etats-Unis, 1989, v.o., 100 min). **Cinéstar 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35** Sunset Beach. **18.25** Exclusif. **19.05** Le Bigdil. **20.00** Journal, Tiercé, Météo. **20.55** Quatre garçons pleins d'avenir. Film. Jean-Paul Lilienfeld. **22.40** Au cœur du scandale. Téléfilm. David Greene. **0.55** Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

- 16.55** Des chiffres et des lettres. **17.25** et **22.25** Un livre, des livres. **17.30** Nash Bridges. **18.20** Friends. **19.15** Qui est qui ? **19.50** Un gars, une fille. **20.00** Journal, Météo. **20.50** Vent de panique. Film. Bernard Stora. **22.30** Suspect n° 1. Erreur de jugement [1/2]. **0.20** Journal, Météo. **0.45** Futur antérieur. La Justice est-elle juste ?

FRANCE 3

- 17.45** C'est pas sorcier. **18.20** Questions pour un champion. **18.47** La Météo des plages. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.05** Tout le sport. **20.10** et **22.50** Le Journal de l'Euro. **20.25** Défi de famille. **21.00** Questions pour un champion. Les Masters de bronze. **23.05** Météo, Soir 3. **23.40** Les Aventuriers de la science. **0.35** Libre court. Zoé. **0.55** Le Magazine olympique.

CANAL +

- 16.10** Un spécialiste, portrait d'un criminel moderne. Film. Eyal Sivan (v.o.). **► En clair jusqu'à 20.40**
18.20 Nulle part ailleurs. **20.30** Le Journal du cinéma. **20.40** Ça commence aujourd'hui. Film. Bertrand Tavernier. **22.40** Pile et face. Film. Peter Howitt (v.o.). **0.15** Le Trésor des montagnes bleues. Film. Harald Reinl.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 15.45** Sylvia. **16.40** Mission sauvetages. **17.35** Sunset Beach. **18.25** Exclusif. **19.05** Le bigdil. **19.55** Hyper Net. **20.00** Journal, Tiercé, Météo. **20.55** Rien d'autre que l'amour. Téléfilm. John Erman. **23.00** Cruelle justice. Téléfilm. Gregory Goodell. **0.40** Minuit sport. **1.15** TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 16.55** Des chiffres et des lettres. **17.30** Nash Bridges. **18.20** Friends. [1 et 2/2]. **19.15** Qui est qui. **19.45** Un gars, une fille. **19.50** et **20.25** Tirage du Loto. **19.55** Journal. **20.20** Image du jour : Euro 2000. **20.40** Football : Euro 2000. **20.45** Football. Demi-finale. France - Portugal. En direct du Stade du Roi-Baudouin, à Bruxelles. **22.45** Suspect n° 1. Erreur de jugement [2/2]. **0.25** Journal, Météo.

FRANCE 3

- 16.05** Les Minikeums. **17.45** C'est pas sorcier. **18.20** Questions pour un champion. **18.47** La Météo des plages. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.05** Tout le sport. **20.10** Le Journal de l'Euro. **20.25** Défi de famille. **21.00** Des racines et des ailes. Spéciale vacances ; Croisières pour tous ; Las Vegas sur Seine ; Versailles secret. **22.40** Météo, Soir 3. **23.10** Les Lieux du crime. Téléfilm. Terence H. Winkless. **0.45** Aléas. Trouble fête ; Princesse Mimi ; Ch'est la vie ; Bistouris et pinceaux.

CANAL +

- 15.05** Blague à part. **15.30** Seinfeld. **15.55** Invasion planète Terre. [6/22]. The Fields. **16.35** Le Journal du cinéma. **16.45** Les Etranges Conversations de Meggan. Téléfilm. Jeffrey Woolnough. **► En clair jusqu'à 21.00**
18.15 Flash infos. **20.30** Le Journal du cinéma. **21.00** L'Objet de mon affection. Film. Nicholas Hytner. **22.45** L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux. Film. Robert Redford (v.o.). **1.30** Surprises.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00** Archimède. **19.45** Météo, Arte info. **20.15** Putain d'Europe ! **20.45** La Vie en face. Le petit Dieter a la tête dans les nuages. **22.00** Comedia. Louis II de Bavière. **23.15** Louis II de Bavière et le spectacle musical Neuschwanstein. **0.05** Le Colosse de Rhodes. Film. Sergio Leone.

M 6

- 18.25** Lois et Clark. **19.15** Cosby Show. **19.50** I-minute, Le Six Minutes, Météo. **20.05** Notre belle famille. **20.40** E = M 6 découverte. Spéciale 200°. **20.50** Toutes les télé. Spécial vacances. **22.50** La Fugue. Téléfilm. Chuck Bowman. **0.30** Zone interdite. Homosexualité, pacs et adoption.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Accord parfait. **21.30** Fiction 30. *Il disait...*, de Franck Venaille. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.00** Du jour au lendemain. Jacques Rancière (*Le Partage du sensible*). **0.35** Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Un mardi idéal. Carte blanche à Sonia Wieder-Atherton, violoncelliste. **22.30** Jazz, suivez le thème. **23.00** Le Conversatoire. En direct du Café Beaubourg, à Paris. **0.00** Tapage nocturne. Electroniques.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15** Les Soirées. Introduction et variations pour flûte et piano sur *Trockne Blumen* D 802, de Schubert, E. Pahud, flûte, E. Le Sage, piano. **20.40** Marie-Antoinette et ses musiciens. Œuvres de Baur, Gluck, Saint-George, Haydn, Viotti, Krumpholtz, Dusek. **22.45** Les Soirées... (suite). Regards sur le XX^e siècle : l'Orchestre symphonique de Paris, le 19 octobre 1928. Œuvres de Franck, Mendelssohn, Honegger, Bach, Debussy.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.05** Demain, l'Europe élargie ? **Forum**
- 22.05** Danse, où est la modernité ? **Forum**
- 23.00** Jumeaux, double ou couple ? **Forum**

MAGAZINES

- 13.50** La Cinquième rencontre... L'homme et son univers : la médecine : Pollution et allergies. **La Cinquième**
- 13.55** C'est mon choix. Je suis le roi de la drague. **France 3**
- 14.15** Les Années belges. Qui a tué Patrice Lumumba ? **TV 5**
- 14.20** Le Club. Jean-Charles Tacchella. **Ciné Classics**
- 17.00** Les Lumières du music-hall. Barbara. Eddy Mitchell. **Paris Première**
- 18.20** Nulle part ailleurs. Avec Édouard Baer ; Jackie Berroyer ; Nils Petter Molvær ; Clément Sibony ; Andrea Ashworth ; Isabelle Carré. **Canal +**
- 18.30** L'Invité de PLS. **LCI**
- 20.45** Les Mercredis de l'Histoire. Nos ancêtres les Lapons. **Arte**
- 21.00** Des racines et des ailes. Spécial vacances. Croisières pour tous. Las Vegas sur Seine. Versailles secret. **France 3**
- 22.40** La Route. Best of. **Canal Jimmy**
- 0.45** Aléas. Trouble fête. Princesse Mimi. Ch'est la vie. Bistouris et pinceaux. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 17.15** Corot, la nature dans l'atelier. **Odyssée**
- 18.00** L'Actors Studio. Norman Jewison. **Paris Première**
- 18.10** Les Expéditions du commandant Cousteau. Le Mississippi, un allié récalcitrant. **La Cinquième**
- 18.10** Nelly Bly. A la conquête du journalisme. **Odyssée**
- 18.15** Légendes des tribus perdues. [12/13]. Les Karaites de Pologne et de Lituanie. **Planète**
- 18.15** Radovan Karadzic, poète, médecin et criminel de guerre. [1/2]. **Histoire**
- 18.45** Un temps d'avance. [12/12]. Le F 16 et ses évolutions. **Planète**
- 19.00** Connaissance. A la vôtre ! [1/3]. Le rhum cubain. **Arte**
- 19.05** Russia, from Red to Black. **Odyssée**
- 19.15** John Dos Passos. [1/3]. **Histoire**

Le Monde
TELEVISION

M 6

20.50 Au nom de l'amour
Diffusion des deux épisodes de ce téléfilm britannique de Ferdinand Fairfax. Zoé et Chris, un jeune couple, emménagent dans un bel appartement. Le bonheur sera de courte durée car Zoé retrouve Luc, un ancien amant avec qui elle a eu une liaison. Il veut la reconquérir et commence à la harceler en dressant autour d'elle une inextricable toile. Mais cette belle démonstration de suspense est trop longue.

PLANÈTE

21.25 Ça déménage à Montréal
Chaque 1^{er} juillet, la ville québécoise est le théâtre d'un gigantesque mouvement migratoire : ce jour-là, « ça déménage à Montréal ». Une coutume vieille de deux cents ans. Et, pour ne pas faciliter les choses, ce grand chambardement coïncide avec la fête nationale du Canada. Pour son documentaire, Stuart Craig a suivi des locataires aux prises avec un déménageur plutôt irascible.

CANAL +

22.45 L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux
Grace Mac Lean, quatorze ans, sort d'un terrible accident qui a grièvement blessé son cheval, Pilgrim. Sa mère, Annie (Kristin Scott Thomas) décide de sauver l'animal et se lance à la recherche d'un dompteur (Robert Redford) susceptible de guérir l'animal de sa peur et de son hostilité. Une romance écologique réalisée, en 1998, par Robert Redford.

Les cotes des films

- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Les détresseurs

par Pierre Georges

QUEL DOMMAGE, tout de même, que de n'avoir point servi François Mitterrand ! De n'avoir pas été l'ombre de son ombre, son médecin, son chauffeur, son garde du corps, son barbier, son coiffeur, son chef du protocole, son blanchisseur, son jardinier, son chambellan des chasses et plaisirs, son labrador même ou le gardien de ses ânes. Quel dommage et quelle occasion manquée de commettre un chef-d'œuvre !

C'est dit. Ils iront tous écrire sur sa tombe. Du bien, du mal, du vrai, du faux, du croustillant ou du réchauffé, du sensationnel ou du pitoyable. Tous, en l'illustre compagnie littéraire du cimetière de Jarnac, à rédiger leurs Mémoires d'ouvre-tombe. François Mitterrand était prince vivant, le voici sujet mort. Sujet de et à toutes les révélations, toutes les confidences, toutes les fantaisies et toutes les licences.

On aurait pu croire que la mort avait le dernier mot. elle n'en eut que le premier au premier chapitre d'une avalanche de livres, encore et encore, pour dire avec Beaumarchais qu'il n'y a pas de grand homme pour son valet. Ils se bousculent, tous, au portillon, au postillon d'encre, pour noircir et noircir encore, un peu plus que du papier. François Mitterrand, plus petit mort que vivant, voici le filon éditorial, la pompe à best-seller directement branchée sur caveau de famille.

Tout cela est parfait ! D'une perfection abjecte de détresseurs de mémoire, experts dans l'art de résumer un homme à ses apparences et de le ramener à cet état fameux du « misérable petit tas de secrets ». Tout cela donne la nausée, l'envie de crier halte, cessez-écrire ! Non pas que l'on se sente ici investi d'un quel-

conque devoir de mémoire. Ou promu vigile chargé du tri entre ce qui peut, et doit s'écrire sur et pour l'Histoire, et ce qui ne doit pas se vomir, dans ces vomissements d'encre. Simplement, on peut ne pas aimer cette entreprise systématique de dépeçage d'un défunt, couché sur papier comme sur le marbre d'un institut médico-littéraire.

Les grands hommes, grands au sens de l'illustre, parent parfois être petits, ridicules ou étranges. La belle découverte ! Tenez, par exemple, lorsque Mao mourut il se trouva un médecin, son médecin déjà, pour faire tomber l'idole et pour dire que le Grand Timonier n'était pas si grand que cela qui adorait la chair fraîche et les très jeunes filles en fleur. Il faut ne pas désespérer. Sans doute se trouvera-t-il, un jour, un vrai porteur de la vraie vérité pour truster « la vie amoureuse de François Mitterrand à travers les gares et âges ! »

Tout cela pour dire que les absolues révélations, dans *le Vrai Papier Journal*, de M^{me} Elisabeth Teissier, astrologue à la ville et à la cour, ne nous ont pas outre-mesure surpris et renversés. C'est un fait. Elle le dit et le prouve, avec ses enregistrements, autorisés ou non : Elisabeth Teissier fut bien consultée par François Mitterrand. Le fut-elle pour elle-même ou pour ses astres ? Autrement dit, le président éprouva-t-il un petit penchant pour celle qu'il compara, vil flatteur, à l'Ava Gardner de la voyance ? Ou comme, tant d'autres politiques de tous temps, s'adonna-t-il à cette étrange quête qui saisit fréquemment les gouvernants à se voir gouverner par les astres ? Les astrologues sont vieux comme le pouvoir. Mais disent-ils pour autant toute la vérité du pouvoir ?

Martine Aubry prépare un décret pour proroger l'actuelle convention d'assurance-chômage

La ministre se donne du temps pour discuter avec les partenaires sociaux

L'AFFAIRE prendra un peu plus de temps que ne le souhaitait le Medef : le 1^{er} juillet, la nouvelle convention d'assurance-chômage, défendue par le patronat, la CFDT et la CFTC, n'entrera pas en vigueur. La ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, vient en effet de transmettre au Conseil d'Etat un projet de décret visant à proroger l'actuelle convention, qui expire au 30 juin. Le décret deviendra caduc dès lors qu'un nouveau texte sera « agréé ».

La ministre a discrètement prévenu, lundi 26 juin, les partenaires sociaux. Ce décret, qui sera publié au *Journal officiel*, ne constitue pas une agression, leur a-t-elle expliqué, mais un acte de précaution pour éviter un vide juridique. Après la signature, le 20 juin, entre le patronat et deux syndicats, du protocole d'accord sur la réforme d'assurance-chômage, les partenaires sociaux sont en train de rédiger un second docu-

ment - la convention - afin de préciser les mesures du PARE, le plan d'aide au retour à l'emploi. Le 29 juin, une commission mixte paritaire, associant le patronat et toutes les organisations syndicales est d'ailleurs prévue pour finaliser le texte qui sera envoyé le 30 à M^{me} Aubry. C'est sur cette base que le gouvernement devra se déterminer pour donner son agrément, sachant que plusieurs dispositions nécessitent, en plus, un passage devant le Parlement. Les syndicats non signataires, CGT, FO et CGC, ont de leur côté prévu de faire des contre-propositions dès le 28 juin. Mais pour le ministère, ces délais sont un peu courts.

UN ACCORD « INJUSTE »

Lundi, le député communiste Maxime Gremetz (Somme) a annoncé avoir écrit à M^{me} Aubry pour lui demander de ne pas agréer la future convention qu'il qualifie de « régression sociale ».

Dans cette lettre, M. Gremetz dénonce un accord « injuste » qui « veut contraindre les chômeurs à accepter sous la menace n'importe quel emploi à n'importe quelle condition ». Le même jour, Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a affirmé sur LCI que le Medef ne pouvait pas « dicter sa loi au plus grand nombre et à l'Etat ». L'organisation patronale doit « faire preuve de dialogue. On ne peut pas faire un compromis sur le dos de la majorité des Français », a-t-il ajouté en expliquant que le « gouvernement n'a jamais souhaité l'étatisation » de l'Unedic. Lundi toujours, lors de la réunion de la commission de la négociation collective, M^{me} Aubry a été interpellée par la CGT pour organiser de nouvelles négociations tripartites patronat-syndicats-Etat. La ministre a répété qu'elle attendait la convention. Le décret lui permet de gagner du temps, et d'engager des négociations officielles.

Le PARE n'engage en effet pas seulement l'Unedic mais également le service public de l'emploi, c'est-à-dire l'ANPE et l'AFPA (formation professionnelle des adultes). Par ailleurs, il ne fait aucune place au règlement financier entre l'Etat et le régime d'indemnisation auquel M^{me} Aubry et le ministre de l'économie, Laurent Fabius, attachent une grande importance. Enfin, le décret permet à la ministre de l'emploi d'anticiper au cas où les syndicats non signataires feraient jouer leur droit d'opposition, ce qui nécessiterait une deuxième consultation du comité supérieur de l'emploi (*Le Monde* du 17 juin). La même démarche a déjà été utilisée par Pierre Bérégozovoy en 1982, les partenaires sociaux n'étant pas parvenus à se mettre d'accord entre eux. Un décret avait alors été pris, permettant que l'Unedic soit gérée par l'Etat pendant six mois.

Isabelle Mandraud

M. Jospin s'attelle au renforcement de la sécurité maritime

PLUSIEURS des orientations dessinées par le gouvernement, le 28 février à Nantes, devaient être précisées et complétées au Comité interministériel de la mer (CIM), réuni par Lionel Jospin mardi 27 juin. Le premier ministre devait notamment tirer le bilan du naufrage de l'*Erika* et de la marée noire (*lire page 13*), définir la politique gouvernementale en matière de sécurité maritime et décider une relance de la marine marchande.

Un programme d'investissements de quelque 230 millions de francs (35 millions d'euros) sur

trois ans a été mis au point pour améliorer les équipements radar dans les centres régionaux opérationnels de sécurité et de sauvetage (Cross), pour renforcer les échanges d'informations, mieux repérer les parcours des navires de pêche européens. Un centre européen de coordination du trafic maritime (ayant compétence pour les chalutiers, les cargos et les plaisanciers) sera installé au cap Jobourg, au nord du Cotentin.

Pour mieux prévenir tout incident, la France va demander à ses partenaires européens puis à l'Or-

ganisation maritime internationale (OMI) que les capitaines se signalent lorsqu'ils pénètrent dans la zone économique exclusive (ZEE) de 200 milles. Le système informatique Equasis, qui permet aux autorités européennes de connaître les caractéristiques techniques des navires, sera complété par une seconde banque de données, Navisur, retraçant l'histoire des bâtiments en termes de sécurité et de contrôle par les sociétés privées de classification, mises sur la sellette après l'affaire de l'*Erika*.

Le premier ministre va rédiger une circulaire pour indiquer le rôle de chaque administration dans la surveillance des pêches, tant au large que dans la bande côtière des 3 milles (où les conflits d'usage avec les exploitants d'éoliennes ou les entreprises d'extraction de sables et graviers sont nombreux). Une autre circulaire du premier ministre aux préfets va préciser les mesures relatives à la lutte contre les pollutions accidentelles du milieu marin et aux plans Polmar terre et mer, pour remettre à jour celle du 17 décembre 1997. Les pouvoirs des sept préfets de zones de défense chargés de coordonner les plans de secours seront renforcés. De nombreuses anomalies étaient en effet apparues après la marée noire de l'*Erika* entre la préfecture maritime de Brest et le secrétariat général à la mer, dépendant de Matignon, et entre les différents préfets des départements menacés, puis souillés par les nappes.

Pour la marine marchande, le gouvernement devrait donner un coup de pouce aux armateurs qui choisissent le registre national des Kerguelen (permettant d'embaucher des marins étrangers), en allégeant les charges sociales patronales, à condition que des accords paritaires soient signés dans les entreprises. Sur les plates-formes logistiques (activités fortement créatrices d'emplois), les entreprises pourront bénéficier de la prime d'aménagement du territoire (PAT).

Jacques Monin

François Grosrichard

« Le Monde » et ses alliés prennent le contrôle de « Midi libre »

MONTPELLIER

de notre correspondant

Le groupe Midi libre, qui édite *Midi libre* (Montpellier), *L'Indépendant* (Perpignan) et *Centre Presse* (Rodez), a tourné une page de son histoire, lundi 26 juin, en adoptant à l'unanimité, lors d'une assemblée générale extraordinaire, une réforme de ses statuts qui permet désormais au *Monde* et à ses alliés de prendre le contrôle du quotidien régional.

Les actionnaires ont tout d'abord décidé de transformer la société en commandite par actions créée par la famille Bujon en 1991 pour empêcher Robert Hersant de s'emparer du journal, pour la remplacer par une société anonyme calquée sur le modèle du *Monde*, avec un directoire et un conseil de surveillance. Ils ont ensuite fait sauter la clause qui interdisait jusqu'ici à tout actionnaire de détenir plus de 15 % du capital. Dans la foulée, un conseil de surveillance de quinze membres a été constitué. Sa composition reflète tout d'abord

la prééminence du *Monde* à qui quatre postes ont été réservés. L'un sera occupé par Jean-Marie Colombani, qui devrait prendre la présidence du conseil de surveillance. L'autre échoit à Alain Rolat, son conseiller. A leurs côtés siègeront Noël-Jean Bergeroux, directeur adjoint et membre du directoire, représentant de la SA Le Monde, et Eric Piailoux, directeur exécutif du *Monde*.

GESTION « PARTICIPATIVE »

La Marloise de participations, filiale de La Banexi, sera quant à elle représentée par Jean-Clément Texier, président de Banexi communication. Des postes ont encore été réservés à des membres de *La Stampa*, d'*El País* et du groupe suisse Edipresse, tous alliés du *Monde* qui donneront au nouveau conseil une dimension européenne. Tandis que des actionnaires tels que la Caisse d'épargne du Languedoc-Roussillon, Groupama ou Crédit agricole lui permettront de conserver un ancrage local.

Il y a un an, *Le Monde* avait fait son entrée dans le capital de *Midi libre* à hauteur de 10 % en rachetant les actions d'Havas. Au-delà de l'intérêt porté par le quotidien aux rotatives du journal, il s'agissait alors, expliquait Jean-Marie Colombani, d'« innover en lançant l'idée neuve de confédération » afin de développer une complémentarité entre deux quotidiens, l'un national et l'autre régional. Les ambitions du *Monde* se sont précisées lorsque l'occasion de prendre le contrôle du groupe s'est présentée. Le reclassement des actions de la famille Bujon, puis celles de Pierre Fabre, ont permis de constituer un pacte d'actionnaires réunis autour du *Monde*. Pacte dont le portefeuille sera géré par une nouvelle société. L'opération s'est déroulée en accord avec José Frèches, jusqu'ici PDG du journal, et ce d'autant plus facilement que plusieurs membres du conseil d'administration désiraient se séparer de leurs actions.

Le nouveau conseil de surveil-

DÉPÊCHES

■ **FISCALITÉ** : François Hollande estime qu'il faut « privilégier les baisses d'impôt » si la croissance offre de nouvelles marges de manœuvre au gouvernement. Invité de RTL, mardi 27 juin, le premier secrétaire du PS a toutefois admis qu'il fallait aussi « aller vers le désendettement de l'Etat et vers le déficit le plus faible possible, et sans doute un déficit zéro, si nous sommes aidés par une conjoncture favorable ».

■ **NUCLÉAIRE** : une erreur dans la procédure de pilotage, appliquée à six reprises depuis février 1999, dans la centrale de Dampierre (Loiret) a été classée, lundi 26 juin, par l'Autorité de sûreté nucléaire comme incident de niveau 2 (sur 7) de l'échelle des événements nucléaires. Elle entraînait l'indisponibilité d'un circuit de sauvegarde destiné à assurer le refroidissement du réacteur, lors de sa mise à l'arrêt, en cas de fuite dans le circuit primaire.

Tirage du *Monde* daté mardi 27 juin : 495 954 exemplaires 1 3

CERRUTI

Soldes

Homme : 27 rue Royale, Paris 8°

Femme : 15, place de la Madeleine, Paris 8°
17, avenue Victor Hugo, Paris 16°
42, rue de Grenelle, Paris 7°



NOTRE

Béatrice Jérôme

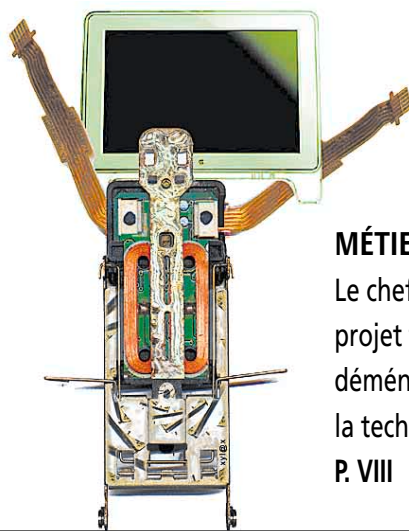


PORTRAIT
Au cœur des places de marché électroniques, Sanjiv Sidhu, PDG d'i2 Technologies.
P. IV

TECHNIQUES

Mélanger des images filtrées pour projeter sur écran géant des films en relief et en couleurs.

P. V



MÉTIERS

Le chef de projet transfère la technique.

P. VIII

MULTIMÉDIA

Le temps Internet divise 24 heures en 1 000 battements qui font chacun 86,4 secondes.

P. VI

86,4



ENTREPRISES

Nokia, premier vendeur mondial de téléphones portables.

P. V

ENQUÊTE

Internet, un vote pour la régulation

Pour la première fois, une élection aura lieu sur le Réseau pour désigner les représentants d'un nouvel organisme de régulation d'Internet

HORREUR! Les spécialistes sont unanimes: Internet dans sa forme actuelle manque d'espace. D'après eux, seulement 7 % des adresses allouées aux machines branchées sur la Toile seraient encore disponibles. Une misère, en comparaison des besoins à venir. Alors, que faire? Contrairement au mythe selon lequel le Réseau des réseaux serait incontrôlable, il s'est de lui-même organisé et structuré autour de nombreuses associations privées ou publiques. En revanche, aucune instance centrale composée d'hommes et de femmes ne joue le rôle de gouvernement virtuel capable de prendre des déci-

sions globales. Trop compliqué ou trop éloigné de l'esprit fondateur, arguaient les tenants du laissez-faire. Pourtant, les choses bougent. En effet, en septembre, et pour la première fois de son histoire, une élection aura lieu sur l'ensemble du Réseau pour désigner les représentants d'un nouvel organisme de régulation. Son nom: Iccann, pour Internet Corporation for Assigned Names and Numbers. Des termes pour le moins arides, qui masquent la réelle signification d'une institution aux compétences inédites. Créée en 1998 sur une initiative du gouvernement américain, l'Iccann a pour mission de prendre le contrôle,

à partir de l'automne 2000, du cœur technique du Réseau. Il s'agit de gérer les adresses Internet (numéros IP) et d'administrer l'attribution de nouveaux noms de domaine comme, par exemple, «.bank», «.news» ou «.eu». C'est-à-dire tout ce qui permet aux sites d'être accessibles et aux courriers électroniques d'arriver aux destinataires.

Au-delà d'une lecture technique, les défis de cette organisation à but non lucratif sont politiques et économiques. Posséder une telle base de données confère un pouvoir quasi absolu sur l'utilisation du Net. Une attribution qui pourrait bien, selon certains économistes, se révéler, dans les décennies à venir, aussi importante que l'exploitation des ressources pétrolières. Et même si la présidente par intérim de l'Iccann, Esther Dyson, s'en défend en martelant que «l'organisation ne veut pas être un gouvernement», celle-ci en prend sérieusement les contours.

« Quiconque contrôle les noms de domaine possède une influence sur l'utilisation du cyberspace par les internautes, souligne Alan Davidson, membre du Centre pour la démocratie et la technologie (CDT). Les DNS sont des panneaux de signalisation et des cartes de visite. Donc une partie de l'identité de chaque utilisateur d'Internet. »

« Il est encore difficile d'apprécier les réelles compétences de l'Iccann, estime Christian Ahlert, jeune spécialiste allemand de l'organisation. C'est une nouvelle administration centrale obligée de travailler en bonne intelligence avec les institutions préexistantes, et dont la tâche est immense. » Et de citer quelques aberrations du Réseau. « Prenez le nombre d'adresses IP accordées à l'université de Stanford, il dépasse celui de la Chine, ou encore l'exemple de certains pays comme la Moldavie (.md) et Tuvalu (.tv), qui n'hésitent pas à vendre leur code pays pour pallier la pénurie des .com aux Etats-Unis! »

A ce jour, près de 22 000 cybercitoyens se sont inscrits pour élire les futurs membres de l'organisation. Cinq cents Français, 200 pour l'ensemble du continent africain... C'est peu comparé aux 300 millions d'internautes. Mais une campagne médiatique sur le Réseau peut avoir de l'effet. Comme en Allemagne, où près de 6 000 électeurs se sont fait connaître, pratiquement autant que d'Américains, après une intervention de différents journaux tels que *Der Spiegel* et *Die Zeit*. Un changement fort par rapport à une époque où la plupart des organismes ou associations de régulation d'Internet étaient surtout peuplés d'Améri-

cains. « L'Iccann doit être reconnue, estime le président de l'Internet Society (ISOC), Donald Heath. En revanche, l'organisation est trop proche des acteurs du marché et pas assez de la communauté Internet. Elle devrait ouvrir un nombre important de nouveaux noms de domaine. Et non un ou deux, comme elle semble vouloir le faire. » Un sujet qui sera au cœur de la prochaine réunion de l'Iccann, le 13 juillet à Yokohama, au Japon.

Animal hybride entre communauté virtuelle et réelle structure gouvernementale, l'Iccann est chargée de veiller au bon fonctionnement de la Toile. Une occasion unique pour les internautes de prendre part à une décision concernant l'avenir du cyberspace. C'est aussi une preuve de leur maturité. « Il s'agit bien plus que d'un simple vote, résume Esther Dyson. Même si cela se passe mal, nous avons beaucoup appris concernant la démocratie en ligne. »

Nicolas Bourcier



GOVERNANCE

Les cinq principales organisations qui modèlent la Toile de demain.

P. II



GEORGES HAFFNER

Automne 2000: les internautes du monde entier éliront les représentants de l'Iccann, l'organisation chargée d'administrer le Réseau. Une instance de régulation qui, pour la première fois, pourrait casser le monopole américain.

LE JEU DE L'ÉTÉ :
SVM organise une chasse au trésor sur le Web

Tous les indices dans ce numéro!

UN DOSSIER COMPLET POUR DEVENIR UN FIN LIÈRE DU NET

en vente depuis le 28 juin 2000 chez votre marchand de journaux

La régulation en quelques mots

■ JON POSTEL

S'il existe un homme-clé dans l'histoire d'Internet, c'est bien lui. Jon Postel, décédé en octobre 1998, fut non seulement un des créateurs du Réseau, au même titre que Vinton Cerf et Robert Kahn, mais surtout son administrateur. Fondateur de l'IANA (Internet Authority for Assigned Numbers), le premier organe chargé de la gestion des adresses IP, il a défini et appliqué les règles en vigueur aujourd'hui pour l'attribution d'un nom de domaine. Concrètement, chaque machine connectée à Internet est identifiée par plusieurs chiffres – son adresse IP. A cette même adresse correspond un nom logique dont la terminaison est l'élément le plus connu. Il s'agit des .com, .org, .net ou encore .fr. La correspondance entre les deux types d'adresses est assurée par des serveurs de noms (DNS), et Jon Postel a proposé pour ces machines une organisation qui permette de tenir à jour une liste de l'ensemble des adresses IP attribuées. Différents organismes ont été chargés de l'attribution de sous-ensembles d'adresses contre la gestion de registres transmis à treize machines principales. En 1998, soucieux de libérer la gestion des noms de domaine de la tutelle du gouvernement américain, Jon Postel a proposé la création de l'Icann.

■ NETIQUETTE

Avant qu'il ne fasse l'objet de développements commerciaux importants, au début des années 90, Internet est essentiellement fréquenté par des universitaires. Cette population partage les mêmes valeurs de réciprocité, gratuité de l'information, qu'elle échange par le biais du Réseau. Elle s'autorégule et met en place des règles pour une utilisation harmonieuse des outils qu'elle a à sa disposition. Règles que les nouveaux venus sont invités à consulter avant de prendre part à une quelconque activité, d'envoi de courrier électronique, d'échange sur les forums de discussion ou de téléchargement de fichiers. La Netiquette, qui n'est aujourd'hui plus connue que dans les groupes de discussion (Usenet), est cet ensemble de règles. Elle s'exprime à travers des « commandements », en provenance du Computer Ethics Institute, tels que « Tu n'emploieras pas l'ordinateur pour nuire à autrui » ou « Tu ne fouineras pas dans les fichiers d'autrui », mais aussi à travers les fameux smileys, ou « binettes », en français, qui permettent de moduler les propos échangés à travers le Réseau. Dans les groupes de discussion, des règles spécifiques peuvent être adoptées, mais certaines sont valables pour tous, telle que l'interdiction de publier des messages à caractère publicitaire.

Glossaire

Registral

Organisme d'enregistrement de noms de domaine. L'attribution des noms de domaine est assurée par l'Internet Control for Assigned Names and Numbers (Icann), organisme international basé en Californie. L'Icann a confié, à ce jour, à 122 organisations de divers pays, la tâche d'enregistrer les noms de domaine. Le registral vérifie la disponibilité du nom de domaine et l'enregistre moyennant une somme d'argent. En France, aucune condition particulière n'est requise pour l'attribution de noms de domaine .com, .net ou .org. Dans ce cas, la règle du « premier arrivé, premier servi » s'applique. En revanche, l'extension .fr est réservée aux entreprises enregistrées au registre du commerce.

DNS

Domaine Name Server, en français : serveur de nom de domaine. C'est un ordinateur qui gère les adresses des machines présentes sur un réseau. Il permet de convertir un nom de domaine de type www.nom.com en une adresse IP (Internet Protocol) de type « 192.168.0.1 », appelée également numéro DNS. Chaque machine reliée à la Toile possède une adresse IP.

■ COMMUNICATION DECEENCY ACT

En 1996, une nouvelle loi américaine sur les télécommunications s'intéresse à Internet et à la décence des propos qui peuvent être échangés sur le Réseau. Connu sous le nom de Communication Decency Act, un volet particulier rend passible de poursuites toute personne qui en utilisant les « facilités des appareils de télécommunications » permet l'accès à des communications obscènes ou indécentes pour les mineurs. De nombreuses protestations s'élèvent et la résistance s'organise sous la forme d'une campagne, dite du « ruban bleu », pour la liberté d'expression en ligne, lancée par l'Electronic Frontier Foundation (EFF). Bill Clinton ratifia la CDA, mais la Cour suprême le déclarera finalement anticonstitutionnel en juin 1997, car contraire au premier amendement sur la liberté d'expression. Cette première tentative de régulation du contenu dans le cadre d'une loi nationale sera suivie d'une autre affaire, qui se déroule en France en février 1999. Là, c'est l'hébergeur Altern, prestataire technique – qui se retrouve dans ce cas assimilé à un éditeur –, qui est condamné pour avoir laissé en libre accès des photos de l'actrice Estelle Halliday nue.

■ PRETTY GOOD PRIVACY

Dans une vision plus technique de la régulation, et toujours sur fond de libertés individuelles, le logiciel PGP (plutôt bonne intimité), mis au point par l'ingénieur en informatique Phil Zimmermann, en 1991, a permis de percevoir les limites de la souveraineté des Etats dès lors qu'ils sont confrontés à un réseau comme Internet. PGP est un logiciel de cryptage. Il repose sur un système de clés et est pratiquement incassable – d'où l'ironie de son nom. Dès sa conception, Phil Zimmermann l'a laissé en libre accès afin que chacun puisse s'en servir pour assurer la confidentialité de ses échanges sur le Réseau. Il est ainsi tombé sous le coup de la loi américaine, qui a assimilé la diffusion du logiciel à un trafic d'armes – l'exportation des outils cryptographiques n'étant pas autorisée quand la clé dépasse une longueur de 56 bits. En janvier 1999, la France a libéralisé l'usage de la cryptographie en abolissant le système de dépôt de clé secrète auprès d'un « tiers de confiance » qu'elle avait institué en 1996 pour des clés supérieures à 40 bits. Dans la foulée, les Etats-Unis ont décidé d'assouplir leurs règles sur l'exportation des logiciels de cryptage, pour ne « pas pénaliser les entreprises américaines ».

Co. M.

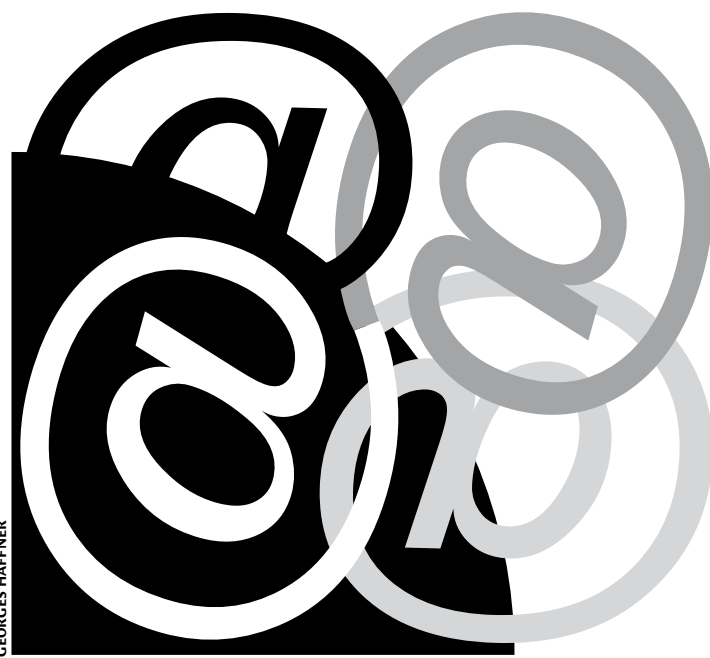
L'Icann dans l'œil du cyclone

POUR la première fois dans l'histoire d'Internet, une instance supranationale censée réguler l'attribution des noms de domaine sera élue en septembre prochain. L'Icann va récupérer le serveur « racine », l'Authority Root Server, qui contrôle l'arborescence des serveurs de noms de domaine, précédemment géré par le NSI, une entreprise américaine qui héberge 85% des noms de domaine internationaux en .com, .org, .net.

Grande particularité de cette nouvelle autorité : l'Icann est le seul lieu où existe un pouvoir vraiment centralisé sur Internet. « A ce titre, il est très important, parce que tous les gouvernements du monde cherchent un "responsable", et que le seul point d'Internet à ce jour suffisamment centralisé est le système des noms de domaine », explique Laurent Chemla, cofondateur du vendeur de noms de domaine Internet Gandi. Il nuance cependant ce pouvoir : « Il est limité et sans réelle légitimité. Rien, sinon la difficulté technique, n'empêcherait que, demain, tous les humains qui gèrent des serveurs de noms de domaine sur Internet décident ensemble [en pratique une petite majorité suffirait, voire une minorité qualifiée] de reconfigurer ce qui n'est qu'un logiciel [qui permet de remonter dans l'arborescence des serveurs de référence des noms de domaine], pour que ce dernier utilise d'autres serveurs que ceux sur lesquels Icann a une certaine autorité. »

En tout cas, les acteurs économiques et politiques ne prennent pas l'élection à la légère. Ils s'inquiètent de voir l'Icann prendre une importance non prévue. Ainsi de l'association Iris. Meriem Marzaoui, sa présidente, s'en explique : « Il faut veiller à limiter les visées de l'Icann à la stricte gestion technique des noms de domaine, et éviter que l'Icann ne devienne à la fois juge et partie... L'Icann, composée en majeure partie de sociétés commerciales puissantes, a en effet des ambitions qui dépassent la simple gestion technique des noms de domaine... Elle a des visées sur les questions de propriété intellectuelle et de droit des marques. »

Pour Meriem Marzaoui, la question des noms de domaine doit



La régulation du Réseau doit-elle s'organiser à partir de l'infrastructure ?

être un service public. Les ambitions supposées de l'Icann inquiètent aussi les acteurs économiques. Dans un communiqué datant du 22 juin, le Cigref, club des directeurs informatiques des plus grandes entreprises françaises, met en garde ses membres contre l'indifférence face aux enjeux de l'élection de l'Icann : « Aucun responsable d'entreprise ne peut et ne doit aujourd'hui faire l'économie de ces réflexions. Les décisions qui seront prises détermineront en effet les conditions de la présence de ces entreprises sur le réseau mondial. »

Ces prises de conscience sont justifiées. L'Icann ne peut en effet rester innocente sur les autres questions liées à la régulation du Web : choix technologiques et

contrôle du contenu. Dans un univers en perpétuelle évolution, où l'on peut se jouer des frontières et où le nombre d'acteurs est incalculable, il apparaît illusoire de vouloir dresser des frontières étanches entre contrôle sur le contenu, harmonisation des technologies et intérêts économiques sur la Toile.

C'est un peu le sens des propos que Marie-Anne Frison-Roche, professeur de droit à l'université Paris-Dauphine, a tenus au cours d'une journée d'étude organisée par le CSA en octobre 1999. Selon elle, les trois régulations – économique, technique et « politique » ou de valeurs – interfèrent. « La régulation technique est peut-être porteuse de règles générales et la régulation économique intègre des valeurs. On peut, dans ce cas, estimer que la liberté de circulation des biens, et les images sont des biens, coïncide avec la liberté d'expression... Tout, de fait, se confond. »

Si réguler une société est un exercice théorique et pratique difficile, les exemples de gouvernements ne manquent pas dans l'histoire, et le modèle démocratique s'impose aujourd'hui comme le moins mauvais. Sur la Toile, ni pratique ni paradigme. La question de la régulation

d'Internet reste excessivement complexe. Comme le note Jean-Claude Guédon dans son livre *Internet, le monde en réseau*, « adopter une attitude à la fois critique et ouverte face à l'Internet requiert de se tenir à égale distance de deux formes de pensée opposées ». Le « rêve libertaire », en négligeant la question de l'ordre, ne conduirait pas, selon l'universitaire, « nécessairement à un espace de liberté ». Mais, symétriquement, la réglementation, en privilégiant la question de l'ordre pour régler celle de la liberté, serait susceptible de sacrifier facilement cette dernière, « surtout si des pouvoirs établis se sentent menacés », ajoute le chercheur.

Thierry Vedel, chercheur au Cevipof, à l'occasion des rencontres d'Autrans, en janvier 2000, a répertorié quatre gouvernances de la Toile, qui cohabiteraient, certaines en perte de vitesse, d'autres en expansion. La « gouvernance communautaire », fondée sur une solidarité spontanée, sur la gratuité et la réciprocité – modèle qui présidait aux débuts d'Internet, quand le Réseau était essentiellement peuplé d'universitaires – serait en voie de disparition. En revanche, la « gouvernance associative », celle qui s'est établie autour d'un contrat entre un fournisseur et un utilisateur, qu'il s'agisse d'un label, d'une charte ou autre, tendrait à se généraliser. Entre les deux, se situeraient la « gouvernance hiérarchique » – celle proposée par les institutions qu'elles soient, Parlements ou agences de régulation, au niveau national ou international – et la gouvernance dite de « l'ajustement compétitif », qui, comme son nom le suggère, fait intervenir les règles du marché, de l'offre et de la demande.

Le chercheur du CNRS voit donc l'évolution de la régulation d'Internet dans une sorte de reproduction de ce qui s'est passé dans le monde des télécommunications avec la création d'une agence internationale comme l'IUT, réunissant administrations et entreprises. Les gouvernements lui concéderaient alors un certain nombre de leurs prérogatives. Serait-ce le destin de l'Icann ?

Cécile Ducourtieux et Corinne Manoury

Olivier Itéanu, l'avocat d'Internet

S'IL EST QUELQU'UN qui ne pratique pas la langue de bois quand il s'agit d'aborder l'épineuse question de la régulation sur Internet, c'est bien Olivier Itéanu. « Je suis contre la corégulation. La régulation doit se faire a posteriori et dans des lieux où tout le monde peut s'exprimer librement et à égalité de chances, quel que soit son pouvoir ou son poids économique. Ce régulateur existe déjà, c'est le service public de la justice. »

Avocat à la cour d'appel de Paris, M^e Itéanu sait plutôt de quoi il parle. Depuis douze ans, il dirige un cabinet de juristes d'affaires spécialisé dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication ; il a publié en 1996 le premier ouvrage traitant du droit français et d'Internet, et vient d'être élu à la tête de la section française

de l'Internet Society (Isoc). Avec ses 7 500 membres répartis dans une centaine de pays, l'Isoc est une association qui compte dans le microcosme Internet et qui a largement contribué à l'extension du Réseau.

Outre son traditionnel rôle de promoteur de la culture et des initiatives françaises, l'Isoc France entend aujourd'hui s'imposer comme un interlocuteur privilégié, tant auprès des pouvoirs publics que des opérateurs télécoms, pour traiter des différents aspects liés au Réseau. « La régulation est l'un de nos principaux chevaux de bataille », annonce le tout nouveau président, nous nous adressons à l'Etat pour qu'il joue son rôle d'arbitre et soit le garant de l'intérêt général. »

Mais comment administrer un réseau, par définition transfronta-

lier, au niveau étatique ? « Le droit international n'existe pas. Chaque Etat doit agir au niveau de son pays tout en coopérant sur le plan international. Internet est peut-être mondial par essence, mais il ne saurait échapper à des lois nationales. »

A bientôt 38 ans, Olivier Itéanu a des convictions bien trempées. Ce qui ne l'empêche pas de reconnaître que l'institution judiciaire a encore des efforts à faire pour devenir le régulateur incontesté de la Toile. « Il faut ouvrir davantage la justice sur le monde d'Internet. » Comment ? L'avocat propose par exemple de s'inspirer de l'Icann, qui vient de créer une procédure administrative intégralement en ligne, pour régler les conflits qui peuvent survenir à propos de l'acquisition d'un nom de domaine particulier.

Proche de l'Icann, l'Isoc a contribué à l'abolition, en janvier 2000, du monopole de la NSI dans l'attribution des noms de domaine. « Il paraissait étonnant que, sur Internet, qui est un outil de coopération, on se soit retrouvé en situation de monopole », explique Olivier Itéanu, qui voit dans l'attribution des noms de domaine le principal enjeu d'Internet. « La création de nouveaux registrars constitue un progrès et préfigure sans doute un système d'attribution plus juste. »

La prochaine étape ? « Créer de nouvelles zones pour sortir de la pénurie des .net et .org, et permettre à chacun de posséder son nom de domaine. » Autant dire que le cabinet du Maître d'Internet a encore de beaux jours devant lui.

Stéphane Mandard

Aux urnes, cybercitoyens !

L'ICANN, qui gère la répartition des adresses Internet, organise ses premières élections. Depuis sa création, en octobre 1998, l'association a autorisé plus de 120 organisations à administrer les noms de domaine internationaux. Autant dire que ces élections revêtent une importance toute particulière pour tous ceux qui souhaitent contribuer à la construction d'Internet de demain.

QUELLE EST SA COMPOSITION ?

L'Icann regroupe toutes les familles d'Internet. Elle est actuellement coprésidée par Esther Dyson (« gourou » Internet) et Michael Roberts (consultant spécialisé dans les nouvelles technologies), et compte huit membres, dont la Française Géraldine Capdeboscq (vice-présidente de Bull). Son futur bureau sera constitué de cinq directeurs origi-

naires d'autant de zones géographiques différentes (Afrique, Asie-Pacifique, Europe, Amérique latine et caraïbéenne, Amérique du Nord). Ce sont ces cinq membres qui seront élus en ligne par les internautes.

QUI PEUT SE PRÉSENTER ?

Chacun peut déposer sa candidature ou soutenir celle d'une tierce personne. Il suffit pour cela de remplir un formulaire sur le site de l'Icann et de l'envoyer à nominations@icann.org. Les candidats ont jusqu'à fin juin pour se manifester.

QUI PEUT ÊTRE ÉLU ?

Un comité de nomination, composé de sept membres, dont le Français Jean-François Abramatic pour l'Europe, a été institué pour faire le tri parmi les candidats à la candidature et ne retenir que les personnes

susceptibles de faire l'unanimité parmi la communauté des internautes. Le comité a choisi 11 critères de sélection, dont l'intégrité, l'indépendance, la compréhension de l'architecture et de l'histoire du Réseau, l'expérience dans la gestion des noms de domaine... Toutefois, les candidats écartés par le comité mais qui recevront suffisamment de soutiens de la part des internautes de leur région pourront participer à l'élection finale.

QUI PEUT VOTER ?

Tous les internautes, sans exception, sont invités à faire entendre leur voix. La seule condition pour pouvoir participer à l'élection est de s'inscrire sur le site de l'Icann. Chaque internaute ne peut voter que pour le candidat qui représente sa zone géographique.

LE CALENDRIER ÉLECTORAL

20 juillet 2000 : désignation par le comité de nomination des candidats.

Du 20 juillet au 20 août 2000 : les candidats non retenus par le comité disposent d'un mois pour recevoir un soutien suffisant des internautes pour se présenter.

Du 20 août au 20 septembre 2000 : campagne électorale (chaque candidat aura le droit à une page Web pour exposer ses idées, et des informations seront envoyées par courrier électronique aux électeurs).

Du 20 septembre au 1^{er} octobre 2000 : scrutin électronique et résultats du vote.

Stéphane Mandard

■ www.icann.org
■ www.icannwatch.com

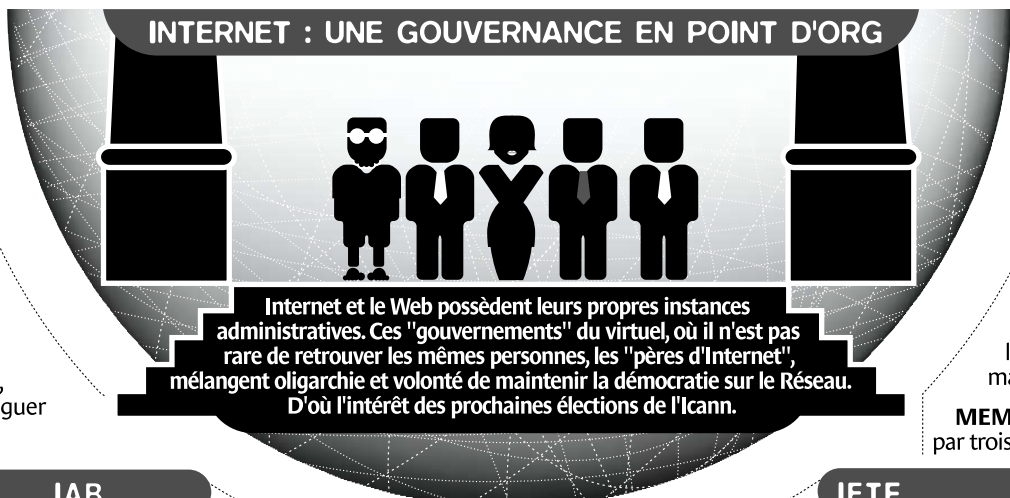
Pour vos livres professionnels, fiez-vous à un spécialiste !

eyrolles.com



La librairie en ligne des professionnels

ENQUÊTE



Internet et le Web possèdent leurs propres instances administratives. Ces "gouvernements" du virtuel, où il n'est pas rare de retrouver les mêmes personnes, les "pères d'Internet", mélangent oligarchie et volonté de maintenir la démocratie sur le Réseau. D'où l'intérêt des prochaines élections de l'icann.

ISOC
Internet Society.

RÔLE : Organisation associative à vocation internationale à but non lucratif, fondée en janvier 1992, rattachée à l'IAB, et dont l'objectif global est la promotion et la coordination d'Internet. L'ISOC, autorité morale et technique d'Internet, créée en partie pour réunir des fonds et légaliser les processus de standardisation de l'IETF, est essentiellement chargée de promulguer les standards de l'Internet (*) au niveau mondial

MEMBRES : Près de 8000 dans 125 pays. Quelques permanents parmi les grands noms de ceux qui ont fait le Réseau. Des personnes privées, mais surtout des acteurs majeurs de l'industrie mondiale, qui paient suivant leur taille jusqu'à 50000\$ par an pour siéger comme membres. Olivier Itéanu a été élu président du chapitre français de l'ISOC en juin 2000.

www.isoc.org

(*) L'ISOC reconnaît le HTML, le D-HTML, le SGML et le VRML comme langages, le SNMP pour l'administration, le TCP/IP pour le transport, le POP et le SMTP pour la messagerie, le NNTP pour les news, le MIME pour le multimédia, le SHTTP et le SSL pour la sécurité, le FTP pour le transfert de fichiers, le CGI pour l'interface et l'e HTTP pour le serveur.

IAB
Internet Architecture Board, avant 1992: Internet Activities Board.

RÔLE : Chargé de superviser l'évolution technique d'Internet, cet organe plutôt "généraliste", émanant de l'Internet Society, veille dans son ensemble à tous les aspects de l'architecture du Réseau. C'est ainsi l'IAB qui a proposé IPv6. L'acceptation des standards de l'IAB au niveau mondial est à la charge de l'ISOC. L'IAB a remplacé en 1983 l'ICCB (Internet Configuration Control Board).

MEMBRES : 13 membres nommés par l'IESG sur approbation de l'ISOC, renouvelables tous les ans par tranche de 6. Christian Huitema, premier étranger admis à l'IAB en 1991, fut élu président en avril 1993.

www.iab.org

ICANN
Internet Corporation for Assigned Names and Numbers

RÔLE : Organisation à but non lucratif créée en octobre 1998, remplaçant l'IANA (Internet Assigned Numbers Authority, fondée par Jonathan Postel), et chargée de gérer l'unicité et la répartition des adresses Internet, des noms de domaine (**), mais qui attribue essentiellement les licences de "registrars", organismes d'enregistrement de noms, depuis fin 1999, date à laquelle la société privée NSI (Network Solutions Inc.) a perdu le monopole. Prochain gestionnaire du cœur technique du réseau (A-root servers).

MEMBRES : 19 membres intérimaires, en attendant les élections de septembre sur Internet. En France, l'Afnic est désormais reconnue comme l'autorité d'enregistrement et de nommage du domaine.fr

** Les noms de domaine .com, .edu, .gov, .int, .mil, .net et .org sont enregistrés dans l'Internet Registry géré par InterNIC, les autres noms dans les registres des différents pays.

www.icann.org

IETF
Internet Engineering Task Force

RÔLE : Groupement international libéral, informel et autonome de bénévoles supervisé par une direction technique, l'IESG (Internet Engineering Steering Group), et par l'IAB. L'IETF est responsable du développement et de l'évolution des standards de l'Internet, notamment TCP/IP et HTTP. Le rôle de son comité de pilotage, l'IESG, est, entre autres, la validation finale des standards, des questions de routage, de transport ou de sécurité du Réseau.

MEMBRES : Groupes de travail réunissant développeurs, ingénieurs, concepteurs, administrateurs, chercheurs et sociétés privées répartis en domaines d'applications (***) qui produisent les fameux RFC (****). L'IETF, apparue en janvier 1986, sous la forme de rencontres trimestrielles de chercheurs, est subventionnée par le gouvernement américain et les droits d'entrée à ces rencontres. La présence de la France est encore aujourd'hui très faible.

(***) L'IETF est divisée en 7 domaines d'activité : Applications Area (app), Internet Area (int), Operations & Management Area (ops), Routing Area (rtg), Security Area (sec), Transport Area (tsv), User Services Area (usv)

www.ietf.org

W3C
World Wide Web Consortium

RÔLE : Créé en 1994 sous l'impulsion de Tim Berners Lee, cet organisme de promotion et de standardisation gère l'évolution du Web par la mise au point de normes et de protocoles ouverts, libres et publics, comme le XML par exemple, le tout dans un souci d'interopérabilité maximale.

MEMBRES : Il est géré conjointement par trois "organisations-hôtes" (le MIT aux Etats-Unis, l'Inria en France et l'université Keio au Japon). Le W3C est constitué d'un conseil restreint, d'un comité consultatif, ainsi que de membres payants venant de l'industrie mondiale (50 000\$/an) et d'associations à but non lucratif (5 000\$/an). La présence de groupes industriels français est encore très modeste.

www.w3c.org

(****) RFC (Request For Comment). Document au contenu variable, sur l'Internet. A l'origine, des appels à contribution. Maintenant, cela peut être de la documentation générale, des standards, la description d'un protocole, etc. La "RFC1111" ("RFC on RFC") par exemple, vous sera utile si vous voulez écrire une... RFC. La première RFC est sortie en avril 1969 ("Host Software"). Elles sont toutes disponibles sur le site FTP de l'INRIA (ftp.inria.fr).



Plus de politique

Personne n'est plus opposé à la régulation d'Internet que les Américains, qu'ils se trouvent à la Maison Blanche, au Congrès ou dans les entreprises informatiques. On assiste pourtant à un glissement significatif engendré par une série d'affaires récentes. Les entrepreneurs de la Silicon Valley ont découvert qu'ils n'avaient pas d'autre recours pour se protéger contre les pratiques prédatrices de Microsoft que de demander l'intervention du gouvernement fédéral. Tous ceux qui parient sur le commerce électronique reconnaissent que la peur de voir les entreprises faire un usage abusif des données les concernant freine les usagers. Et le fait que les entreprises invitées à s'autoréguler ne respectent pas leurs engagements a poussé récemment la Commission fédérale pour le commerce à demander l'intervention des législateurs. Les gouverneurs d'Etat de leur côté commencent à réclamer le paiement d'impôts locaux. Enfin, de nombreuses entreprises protestent contre la multiplication des cybersquatters, ces malins qui ont déposé un nom de domaine qui fait penser à celui d'une compagnie existante. Le fabricant d'automobiles Nissan, par exemple, est en procès avec un revendeur d'ordinateurs et de logiciels installé en Caroline du Nord, propriétaire de l'URL www.nissan.com. La nature nouvelle des problèmes posés sort de la sphère des organismes les plus techniques. C'est le cas de l'IETF (Internet Engineering Task Force). Fondée en 1986, elle a pour tâche d'identifier les problèmes techniques et de proposer des solutions. Même le World Wide Web Consortium (W3C), fondé en 1994, n'échappe pas à l'évolution. Lieu de rencontre des principaux acteurs de l'industrie, il s'efforce de développer des standards techniques. L'Internet Society, fondée en 1992 pour encourager le développement de l'Internet hors des Etats-Unis, ne semble pas en mesure de ravir la première place. Il en va différemment de l'icann, fondée en 1998 pour organiser le système d'attribution des adresses et des mécanismes de résolution des conflits qui s'y rapportent. Comme l'explique Esther Dyson, sa présidente, l'icann intéresse plus les gens, car elle s'occupe de problèmes commerciaux comme ceux posés par les cybersquatters. Sur le fond, le fait que l'icann organise des élections directes ouvertes à tous les internautes contribue également à lier la question de l'autorité sur l'Internet à celle des méthodes de fonctionnement. Dans le jargon en usage aux Etats-Unis, on parle de moins en moins de « régulation » et de plus en plus de « gouvernance ».

A San Francisco, Francis Pisani

Légendes pictogrammes : Réseau Internet, Web seulement, Internet et Web, Membres élus, Ticket d'entrée payant, Participation libre, Intérêts industriels, De philosophie citoyenne

Esther Dyson: « La régulation est nécessaire, mais... »

ESTHER DYSON est la présidente par intérim de l'icann (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers). Elle se prononce ici sur la situation de cette organisation et, d'une façon plus générale, sur la question de la « gouvernance » d'Internet. Elle prend soin de préciser que l'icann « est une communauté et, en tant que telle, elle n'a pas d'opinion, elle a beaucoup d'opinions ». Sa présidente ne'en manque pas non plus.

Quels sont les défis posés par l'internationalisation d'Internet à ses « corps gouvernants » ?
Internet n'a pas beaucoup de « corps gouvernants » et n'en a pas besoin. La plupart des choses peuvent être décidées localement. C'est le cas par exemple du contenu et de la défense de la vie privée. L'internationalisation de l'Internet est la raison pour laquelle il ne serait pas bon d'avoir un « corps gouvernant ». Il y a beaucoup de cultures différentes et l'Internet doit fonctionner différemment dans chaque endroit. Les problèmes qui doivent être abordés au niveau global sont très limités. C'est le cas pour les protocoles, mais pas pour la résolution des conflits à propos des noms de domaine. On n'a pas besoin d'avoir les mêmes lois partout. L'homogénéisation n'est pas bonne.

Que pensez-vous des initiatives comme celle du Spiegel, qui invite les usagers à participer à l'élection du prochain bureau de l'icann ?

Excellentes. La communauté ne devrait pas être limitée à une poignée d'initiés. L'icann est ouverte à tous ceux qui veulent participer. J'ajouterais qu'il n'y a pas que le vote. Les discussions sont essentielles. Il arrive qu'elles tournent au vinaigre, mais tout cela est sain. Le processus de vote ouvert [à tous les internautes qui s'inscrivent sur le site de l'icann] est une bonne chose, ainsi que l'initiative du Spiegel. Ceux, en revanche, qui critiquent de l'extérieur ne sont guère utiles.

Comment expliquez-vous le fait que l'influence de l'icann semble croître par rapport à celles du W3C et de l'IETF ?
Parce que ce que nous faisons est commercialement plus intéressant. Les gens y attachent de l'importance. Ils ne donnent pas l'impression d'accorder la même aux questions de protocoles.

Comment comprenez-vous la démocratie après ces mois à la tête de l'icann ?
Il arrive que les gens identifient démocratie et droit de vote. Mais il arrive que cela ne veuille pas dire grand-chose. Le vote peut mener un dictateur au pouvoir. La démocratie va plus loin que le vote, elle inclut la discussion. Ce qui est important aussi, c'est l'implication des gens dans l'élaboration des politiques à suivre. Nous voulons donc impliquer les gens dans un processus ouvert à tout le monde. La question qui se pose alors est de savoir qui est tout le monde. Il n'est pas

ouvert, par exemple, aux gens qui ne parlent pas l'anglais. Et ça c'est un vrai défi.

Que pensez-vous de la suggestion de confier la régulation de l'Internet à l'OCDE ou à l'OMC ?

Vouloir réglementer (regulate) Internet, c'est comme vouloir réglementer l'air. La régulation est nécessaire, mais elle ne doit pas se faire au niveau d'une entité internationale. Elle doit surgir au niveau des juridictions locales. On ne peut pas réglementer l'ensemble. Je ne pense pas que se soit une bonne idée. Et j'ajouterais que les deux organismes cités ont encore beaucoup de progrès à faire en matière de transparence et de démocratie.

Mais, même l'icann ne devrait pas essayer de réglementer Internet. Au moins nous nous efforçons d'atteindre consensus et transparence, et tous les problèmes que nous avons sont un signe de santé. Une grande partie de nos problèmes sont inévitables, du fait de ce que nous sommes et de notre façon d'opérer. Nous représentons des intérêts très divers et nous nous efforçons de parvenir à un équilibre entre les grands et les petits. Chaque consensus fait plaisir à certains, et il est accepté par la plupart, mais il ne rend personne heureux. Les compromis sont nécessaires. Ce qui compte, c'est le processus qui nous permet d'y parvenir.

Quelle satisfaction tirez-vous de votre position à la tête de l'icann au cours des derniers mois ?

Permettez-moi de reformuler votre question: Est-ce que je recommencerais ? La réponse est oui. Est-ce que j'agirai différemment ? Oui encore. Nous aurions dû changer plus vite. Mais nous avons réagi et c'est bien. Une grande partie de nos problèmes sont inévitables. Nous représentons des intérêts très divers. Le consensus fait plaisir à certains et il est accepté par la plupart mais il ne rend personne heureux. Les compromis sont nécessaires. Ce qui compte, c'est le processus.

IPv6, une adresse pour tout le monde

Remplaçant IPv4, IPv6 offre un nombre illimité d'adresses

DEPUIS 1983, l'un des fondements même d'Internet repose sur l'IPv4, protocole de communication qui régit l'attribution des adresses IP (Internet Protocol). Sur la Toile, chaque machine est identifiée par une adresse IP distincte. L'IPv4 gère des IP composées de quatre nombres allant de 0 à 255 (exemple: « 192.168.0.1 »), un combinaison qui donne au total 4,3 milliards d'adresses. Mais, au rythme où s'est propagée la Toile, il reste aujourd'hui seulement 7% (environ 300 millions) d'adresses IP libres, alors que des pays à forte démographie comme la Chine ou certains pays d'Amérique du Sud commencent à peine à investir la Toile. La solution à cette pénurie: l'IPv6. Développé depuis 1996 par l'Internet Engineering Task Force (IETF), l'IPv6 allouera de manière exponentielle le nombre d'adresses disponibles. Un nombre incalculable. A titre indicatif, il y aura 6 000 milliards de milliards d'adresses IP par mètre carré de superficie de la Terre. Grâce à ce nouveau protocole, affirment les experts, « on pourra attribuer à chaque grain de sable une adresse IP ».

L'IPv6 code chaque adresse sur huit nombres (128 bits), contre quatre nombres (32 bits) pour l'IPv4. Les adresses en IPv6 sont représentées sous une nouvelle notation, composée de huit groupes de caractères hexadécimaux (les chiffres de 0 à 9 et les lettres de A à F), qui sont séparés par des doubles points (exemple: « 5EE2:8AE7:7DEA:127B:5BE2:66F6:7BEA:12AB »). Le nouveau protocole contribuera, ainsi, au développement des solutions de réseau familial. Concrètement, l'IPv6 sera capable d'attribuer un IP à chaque téléphone portable de troisième génération (téléphonie G3), chaque télé-

viseur numérique, voire chaque four à micro-ondes ou chaque machine à café connectés à l'Internet. Pour éviter la mise en place de nouvelles infrastructures et amortir le coût de transition de l'IPv4 à l'IPv6, l'IETF a rendu ce nouveau protocole de communication entièrement compatible avec la technologie actuelle de câblage et des plates-formes. Surtout, l'IPv6 pourra cohabiter avec l'IPv4, permettant aux sites existants de conserver leurs anciennes adresses.

L'IPv6 est, pour l'heure, à ses débuts. La société canadienne Viagénie, dont le président, Marc Blanchet, est membre du Forum IPv6, est chargée de tester le nouveau protocole au Canada. Elle a ouvert un serveur et différents services permettant aux usagers d'avoir accès à la connectivité IPv6 et à un lien vers Canarie, le réseau Internet canadien. Des expériences similaires sont réalisées au Japon. Un serveur de jeu Quake à la norme IPv6 permet aux internautes de s'affronter en ligne, faisant la démonstration que le nouveau protocole est compatible avec différents systèmes d'exploitation (Mac, Linux, Windows). Une expérience ludique qui permet de démocratiser l'utilisation de l'IPv6 au Canada et dans les autres pays. Des expériences similaires sont réalisées dans le monde, notamment au Japon.

Afin que ce nouveau protocole soit utilisé massivement, des applications et des services doivent être créés, estiment les membres du forum IPv6, tel le patron de Viagénie. Après quelques hésitations, Cisco, le numéro un des routeurs et des serveurs dédiés à l'Internet, a mis son poids dans la balance en annonçant la commercialisation à la fin de l'année d'équipements IPv6. Microsoft, pour sa part, intégrera ce protocole dans une prochaine mise à jour de son système d'exploitation Windows 2000. L'adoption de l'IPv6 est, semble-t-il, inévitable.

H. Ng.

RETROUVEZ NOS ENQUÊTES interactif.lemonde.fr

meilleurtaux.com
Votre crédit immobilier sur internet aux meilleures conditions.
GRATUIT
Les meilleures banques à votre service.

Propos recueillis par Francis Pisani

DOCUMENTATION: OLIVIER DIMONIS / INFOGRAPHIE: WWW.JACQUESPARTOUCHE.COM

Carnet interactif

ooshop

Vincent Cornet, 35 ans, est nommé directeur général d'ooshop, le super-marché en ligne du groupe Carrefour. Il exerçait depuis le début de l'année 1999 la fonction de directeur adjoint des ressources humaines du groupe Promodès.

epo.com

Christopher Welton, 42 ans, vient d'être nommé directeur d'epo.com-France, spécialiste du marché des introductions en Bourse par Internet. Il occupait auparavant la vice-présidence de la Bank of New York.

The Link

Sophie Pô est nommée, à 34 ans, directrice adjointe de The Link, agence interactive et ressources humaines du groupe Havas Advertising. Sa nomination est accompagnée de celles de Christophe Savey et de Katia Fau, respectivement appelés à la direction du pôle interactivité et à la direction du pôle éditorial.

everyday.com

Anne Grenier, 34 ans, est nommée directrice, en France, du portail everyday.com, et assurera à ce titre le développement des activités Internet en France du groupe Tele2. Elle est issue de l'équipe fondatrice de World On Line.

opt[e]way

Robert Houron, 40 ans, et Jean-François Cazé, 36 ans, viennent tous deux de rejoindre la direction d'opt[e]way en tant que VP Product Strategy & Planning Managers. Opt[e]way propose une plate-forme multi-accès permettant de développer des applications cartographiques interactives.

Agenda

Les rendez-vous des nouvelles technologies

Les 27 et 28 juin

4^e Rencontres des droits d'auteur
Séminaire de formation sur la propriété des contenus et sur les problématiques des droits d'auteur.

■ Tél. : 01-44-88-14-88.
■ www.euroforum.fr

Du 6 au 8 septembre

SEFI 2000
Conférence internationale organisée par la Société européenne de la formation des ingénieurs et Paris Tech sur le thème «Les multiples facettes de la formation internationale d'ingénieur».

■ Tél. : 01-44-88-14-88.
■ www.euroforum.fr

Les 12 et 13 septembre

Stockage 2000
Stockage 2000 propose, dans le seul domaine du stockage informatique, une large exposition industrielle ainsi qu'un programme d'une cinquantaine de conférences.

■ Palais des Congrès, Paris.
■ www.stockage2000.com

Du 13 au 15 septembre

ERP'2000, e-decisions, AS/400 Systemes & Applications, MVI-Procom - Solutions CRM, Web Commerce Europe
Le CNIT accueille simultanément le Salon des progiciels de gestion intégrés, le Salon des nouvelles technologies d'aide à la décision, le Salon des solutions et applications sur système AS/400, le Salon des solutions informatiques de conquête, valorisation et fidélisation du capital client MVI-PROCOM - Solutions CRM et le Salon Web Commerce Europe.

■ CNIT Paris-la Défense.
■ Tél. : 01-44-39-85-00.

Du 12 au 14 octobre

Salon Net'Expo 2000
Première édition d'un Salon qui vise à favoriser la collaboration entre les pays du Bassin méditerranéen dans le domaine du multimédia et des technologies de l'information.

■ Parc Chanot, Marseille.
■ www.netexpo2000.com

Les 26 et 27 octobre

Internet/Intranet et droit du travail
Séminaire professionnel, animé par deux avocats, consacré aux conditions juridiques et sociales liées à la mise en place de l'intranet dans une entreprise.

■ Tél. : 01-46-99-50-10.

Une sélection de Vincent Fagot

Vous pouvez nous signaler vos manifestations et nominations à l'adresse électronique agenda@lemonde.fr

Gagner à l'ombre de l'entreprise

Le très discret Sanjiv Sidhu, PDG d'i2 Technologies, est au cœur de la révolution des places de marché électroniques

A CÔTÉ des patrons d'entreprise high-tech au style flamboyant et omniprésents dans les médias - les Larry Ellison, Scott McNealy, Bill Gates ou Steve Case -, des dirigeants avancent leurs pions avec succès et peu de bruit. Par rapport aux stars à qui tout semble réussir et qui font la couverture des magazines économiques, ces hommes ont opté pour un style plus discret, mais tout aussi efficace. John Chambers, PDG de Cisco, est le premier de ceux-ci. A 43 ans, Sanjiv Sidhu, PDG d'i2 Technologies, a tous les atouts pour entrer dans ce cercle fermé.

Sa firme, i2 Technologies, est l'un des secrets les mieux gardés de l'industrie informatique. Peu importe d'ailleurs la façon dont on prononce son nom : « aïe tout », à l'américaine, ou « hideux », à la française. Rares sont ceux qui connaissent l'entreprise qu'il a créée en 1988, à Dallas, au Texas. Sur le papier, i2 Technologies aligne de bons chiffres. L'éditeuse affiche, pour l'année 1999, un chiffre d'affaires de près de 570 millions de dollars, soit 55 % d'augmentation par rapport à l'année précédente. Mais, surtout, il se place au cœur de l'une des révolutions majeures : celle des places de marché électroniques, qui facilitent les échanges entre entreprises. Il édite des outils de *supply chain management*, c'est-à-dire de gestion de la chaîne logistique. Ce qui lui vaut une capitalisation boursière flatteuse, de l'ordre de 20 milliards de dollars.

Quand il explique sa vision, Sanjiv Sidhu ne s'emballe pas. Le registre de *private jokes* et de piques destinées à mettre le public dans sa poche en brocardant ses concurrents n'est pas de mise ici. Sa voix reste posée et douce. Son léger accent indien couvre difficilement le brouhaha du hall du Palais des congrès de Vienne, où il accueillait, il y a quelques semaines, ses grands clients européens. Mais les propos sont audacieux. Il y a chez lui de la force tranquille d'un John Chambers, le PDG de Cisco, qui déclare que 80 % du trafic Internet passe sur ses routeurs.

Chez Sanjiv Sidhu, ce qui frappe d'abord, c'est son pari un peu fou : i2 Technologies s'est engagé à faire gagner à ses clients 50 milliards de dollars d'ici à 2005. « Nous aidons nos clients à accroître leurs revenus, en réduisant leurs dépenses inutiles et en rationalisant les processus de fabrication », explique-t-il. Sur le site de l'entreprise, un compteur totalise les milliards de dollars épargnés par ses grands clients, IBM, Dell, Compaq, Pepsi-Cola ou Renault.

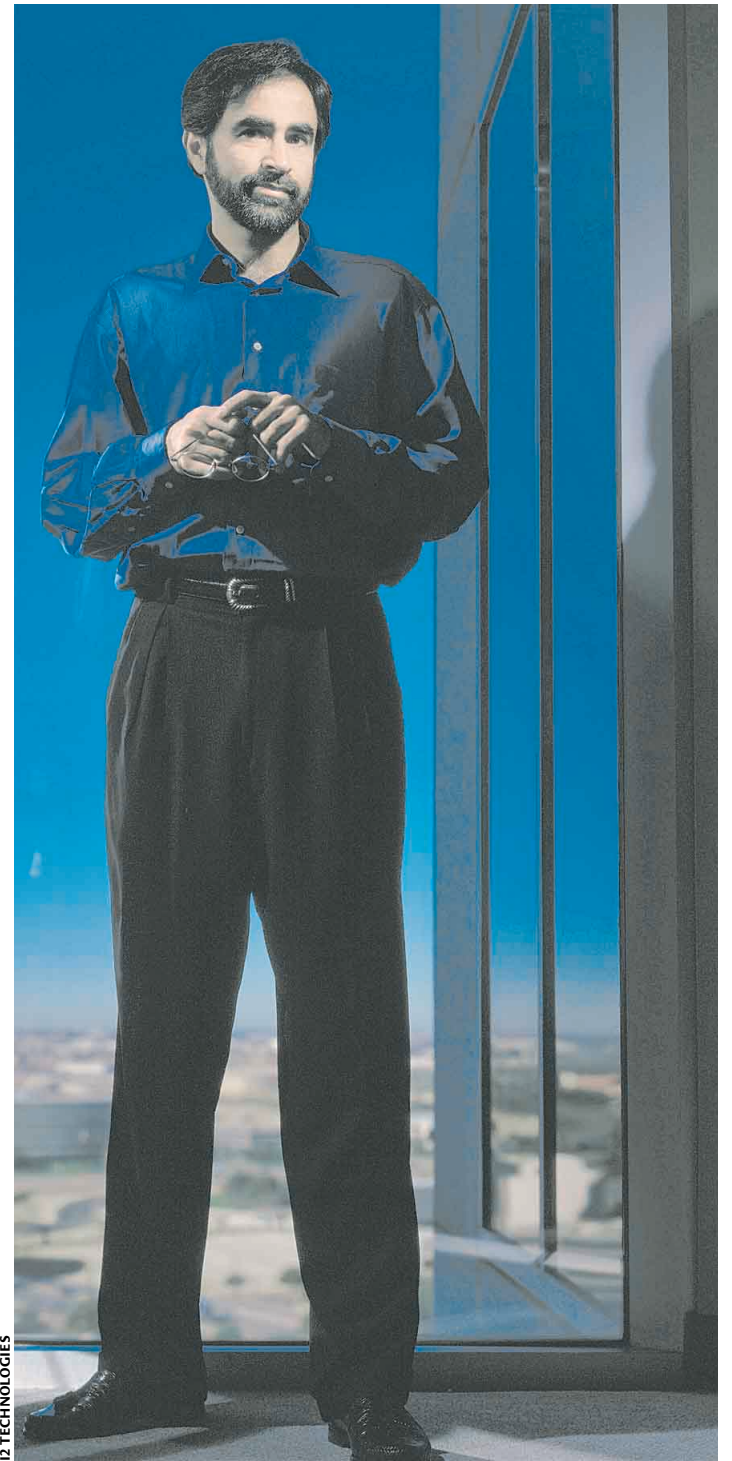
Les logiciels développés par i2 Technologies permettent aux entreprises de faire la chasse à l'inefficacité. Celle-ci réside souvent dans les marges de l'activité de l'entreprise, lors de la transmission de l'information vers ses partenaires - fournisseurs, clients, etc. - et dans le manque d'outils d'aide à la décision. Le secret de fabrication d'i2 Technologies consiste donc à donner un peu d'intelligence au système d'information, à prendre des données, à les optimiser en temps réel, puis à les réinjecter dans le système informatique.

Olivier Faugère, le responsable des alliances marketing d'i2 pour l'Europe, rappelle l'histoire de l'édi-

teur : « Sanjiv a commencé i2 en développant un outil destiné à piloter une ligne de production chez Black & Decker. Puis, de fil en aiguille, il s'est attaqué à différents morceaux de la chaîne de production. » La démarche a été transposée à différentes activités : le transport, la prévision des ventes, les livraisons. i2 est ainsi devenu un des poids lourds de la gestion de la chaîne logistique, avant de s'attaquer à l'optimisation globale, avec l'avènement de l'Internet. « Notre force, c'est de regarder au-delà des quatre murs de l'entreprise. On va vers les fournisseurs, les distributeurs, avec des solutions de collaboration. L'avènement de l'Internet nous permet d'aller plus loin. » Ce qu'il ne dit pas, c'est qu'i2 est aussi un éditeur « écolo ». En utilisant ses logiciels, les industriels - quels qu'ils soient - polluent moins, puisqu'ils utilisent moins de matières premières. Sanjiv Sidhu n'est pas peu fier de cette contribution de son entreprise à la protection de l'environnement.

S'il consent à expliquer sa vision de la nouvelle économie qu'il contribue à mettre en place, Sanjiv Sidhu est plus réservé lorsqu'on aborde sa vie privée. C'est à peine s'il consent à lâcher quelques informations pour constituer sa biographie. Il est né à Hyderabad, en Inde. Après des études d'ingénieur, il débarque aux Etats-Unis en 1980. Diplôme (chimie et ingénieur) de Case Western University en poche, il commence à travailler pour Texas Instruments, dans le laboratoire d'intelligence artificielle, avant de s'embarquer dans l'aventure i2.

Quant à sa vie de famille, sa fortune ou sa perception du monde, il oscille entre le black-out complet et une savante danse du ventre lui permettant d'éluder les questions. C'est donc par le biais d'autres personnes qu'il faut trouver des informations sur lui et sa famille. On apprendra qu'il a deux filles avec lesquelles il ne passe pas suffisamment de temps à son goût. « C'est pour des raisons de sécurité que je ne peux vous donner d'informations sur ma famille », s'excuse-t-il. Pas étonnant : il pointe à la 233^e position du classement des 400 plus grandes



fortunes américaines du magazine *Forbes*, avec un patrimoine de plus de 1,1 milliard de dollars.

Même prudence quant à la vie publique américaine. Alors que certains PDG d'entreprise high-tech affichent leur soutien pour tel ou tel candidat aux élections de novembre prochain, c'est en pure perte qu'on essaie de le faire parler sur ces mêmes élections, sur un éventuel soutien à George Bush Jr ou Al Gore. Citoyen américain, résident au Texas, il dit habiter dans les hôtels de par le monde, alors, la politique...

Pierre Bouvier

A bon droit L'harmonisation des droits d'auteur en Europe reportée

MALGRÉ la nécessité de doter l'Europe d'une réglementation uniforme dans ce domaine, le Conseil européen a été contraint de remettre à plus tard l'adoption d'une directive sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information. C'est en janvier 1997 qu'une proposition de directive avait été présentée au Parlement par la Commission européenne. Le texte de la proposition, amendé par le Parlement, avait été voté en février 1999 et de nombreuses modifications de fond proposées par le Parlement avaient été acceptées par la Commission. Et c'est ainsi qu'une proposition modifiée avait de nouveau été présentée en mai 1999.

L'objet de cette directive est « d'adapter et de compléter le cadre communautaire en matière de droits d'auteur (...) pour répondre aux nouveaux défis du progrès technologique et de la société de l'information, au bénéfice des détenteurs de droits et des utilisateurs ». Son objectif est de stimuler « la créativité et l'innovation en veillant à ce que les compositions musicales, les films et les autres œuvres protégées par le droit d'auteur jouissent d'une protection adéquate dans l'ensemble du marché unique », en privilégiant le com-

merce transfrontalier des « nouveaux produits ou services de la société de l'information ». Autrement dit, le droit d'auteur doit être reconnu et protégé, mais ne doit pas constituer un obstacle au commerce et à la diffusion des œuvres de l'esprit.

Un autre impératif est poursuivi par l'adoption de cette proposition de directive : répondre aux exigences des traités internationaux sur la protection des auteurs, artistes interprètes ou exécutants et des producteurs de phonogrammes, adoptés en décembre 1996 dans le cadre de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Sur le fond, la nouvelle mouture de la directive, présentée en mai 1999, contenait d'importantes dispositions telles que celle organisant une dérogation au droit de reproduction pour certains actes techniques de reproduction, et notamment les copies « cache ». La question de la copie privée à des fins d'illustration pour les besoins de l'enseignement ou de la recherche scientifique était également soulevée sous l'angle d'un principe d'indemnisation équitable au profit des détenteurs de droits

d'auteur, mais aussi du point de vue du contrôle des copies numériques par des dispositifs anticopie. Après plusieurs péripéties procédurales, le texte de la directive a été soumis le 25 mai dernier au Conseil européen, qui a donc différé son adoption. Bien qu'un consensus ait été trouvé sur plusieurs questions, il semble que l'équilibre recherché, « entre les intérêts des titulaires de droits (détenteurs de droits d'auteur ou de droits voisins) d'une part, et les intérêts des tiers (fournisseurs de services Internet, consommateurs, fabricants d'équipements, bibliothèques, éditeurs et autres bénéficiaires des exemptions aux droits d'auteur dans les Etats membres) d'autre part », soit difficile à atteindre.

Compte tenu de la procédure de codécision retenue, on prévoit que la directive ne pourra donc être à nouveau soumise aux différentes instances, puis adoptée, avant le début de l'année 2001, sans compter sa transposition dans les législations nationales des Etats membres.

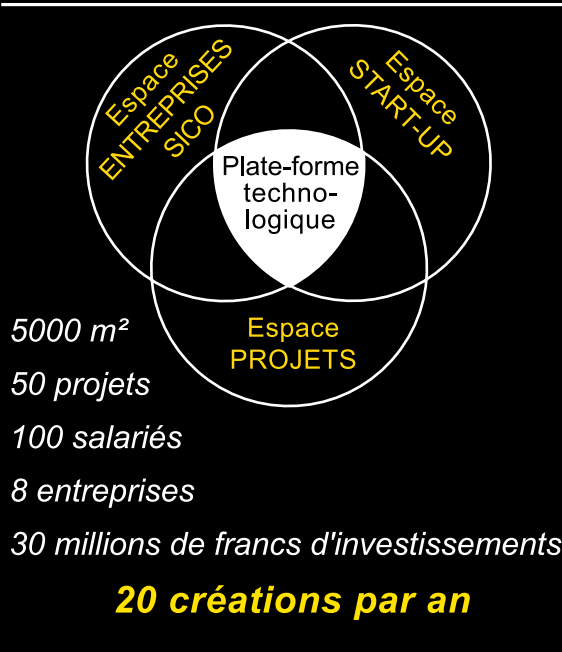
Alain Hazan, avocat à la cour

■ www.europa.eu.int/comm/

■ www.wipo.org

■ www.droit-technologie.org

Concept inédit du Groupe SICO
L'Entreprise-Incubateur



Campus Technologique®
Multimédia de Lannion

3 rue Ampère 22300 Lannion
tél : 02.96.48.90.00 e-mail : orolland@sico.fr
Contacts : Olivier Rolland et David Le Mentec

CREATEURS

Imaginez et lancez votre start-up sur le Campus Multimédia de Lannion

- Accompagnement personnalisé et incubation totalement gratuits
- Plate-forme technologique
- Expertises et moyens logistiques
- Appui des entreprises du Campus
- Apport en capital risque

GROUPE SICO
www.sico.fr

La 3D en relief et en couleurs

IPLONGÉ au cœur d'un décor tiré des romans de Jules Verne et emmené par un professeur farfêlé et son petit robot volant, Max, le spectateur part à la découverte de la troisième dimension au cinéma. Muni de lunettes orange et bleu, il met quelques minutes à s'habituer à ce nouvel univers en relief. Mais les sensations fortes n'en sont pas moins garanties. Surtout quand Max l'entraîne à bord d'un vaisseau pour un nouveau *Voyage au centre de la Terre*, à travers des paysages vertigineux. *Rencontre dans la 3^e dimension*, le film qui sera présenté à la Géode en juillet, a été entièrement réalisé sur ordinateur. Il est le premier des films pour écran géant à être en relief et en couleurs.

Nous percevons le relief parce que notre œil droit et notre œil gauche voient la même image, mais sous un angle légèrement différent. Le cerveau combine ensuite ces deux images en une seule en relief. Pour faire un film en 3D, il faut donc utiliser deux caméras et créer un film pour chaque œil. Projetés ensemble, ils donnent alors l'illusion du relief.

Ce procédé n'est pas nouveau. Il fut utilisé pour la première fois par les Frères Lumière pour le tournage de *L'Arrivée du train*, filmé avec deux caméras en 35 mm. Le résultat choqua tant les spectateurs qu'ils se sauvèrent du cinéma, effrayés par le train qui crevait l'écran. Dans les années 50, Hollywood produisit une soixantaine de films en 3D. Mais ces effets finirent par lasser les spectateurs. Et, en 1956, la 3D était abandonnée et supplantée par le cinémascope, moins complexe et moins coûteux.

Dans les années 90, la 3D a dû sa renaissance au cinéma en grand format (70mm), où la taille de l'image est dix fois celle du cinéma classique. Les films sont alors réalisés pour des salles spécialement conçues pour le relief, c'est-à-dire disposant d'un projecteur 3D muni de deux objectifs. Mais sur les 250 salles grand format qui existent actuellement dans le monde, seules



Cinéma
Une variante d'un procédé de mélange d'images redonne des couleurs aux films en relief.

90 sont équipées de ce type de projecteur. Les autres disposent d'un projecteur Imax classique, ne projetant qu'une seule copie du film.

Pour réaliser un film en 3D, mais avec la perspective de le projeter dans une salle équipée pour la 2D seulement, Ben Stassen, réalisateur de *Rencontre dans la 3^e dimension* et fondateur de la société nWave Pictures, a donc l'idée de recourir à un

vieux procédé: celui de l'anaglyphe, inventé en 1891, qui repose sur le principe de la stéréoscopie. L'anaglyphe consiste à superposer deux images de couleur différente, prises avec un léger décalage, pour obtenir une image qui paraît floue. Avec des lunettes munies d'un filtre rouge et d'un filtre vert, l'image est perçue en relief. Mais elle est alors en noir et blanc. En 1998, Ben Stassen en est à projeter dans ces conditions, quand il rencontre Steen Iversen, un producteur danois qui lui propose d'expérimenter un nouveau procédé développé par sa société, Sirius Film, en partenariat avec l'Université technique du Danemark. Avec le logiciel de conversion des paires d'images stéréoscopiques approprié, le ColorCode 3D permet de redonner de la couleur au relief.

A l'œil nu, un stéréogramme ColorCode 3D ressemble à une image de couleur ordinaire, légèrement plus contrastée. Les objets semblent simplement entourés de faibles

halos dorés et bleutés. Pour les faire disparaître et restituer l'image en relief, on utilise des filtres de couleur orange et bleue. L'astuce, c'est que le filtre orange placé devant l'œil gauche restitue les couleurs, tandis que le filtre bleu, devant l'œil droit, transmet l'information de parallaxe, permettant au cerveau de percevoir la profondeur.

Pour obtenir sa version anaglyphe, Ben Stassen est parti des deux fichiers informatiques correspondant aux copies numériques du film réalisées pour le relief classique, une pour l'œil gauche, l'autre pour l'œil droit. Chaque image a alors été filtrée à travers la couleur orange et la couleur bleue. Puis les images ont été passées au « compositeur » pour les réunir et les mélanger. Une « formule magique », selon les mots de Ben Stassen, mise au point par les universitaires danois, qui permet au final d'obtenir une seule copie de film avec deux images superposées, elles-mêmes composées d'une superposition de couches successives.

Contrairement aux traditionnelles images anaglyphiques, cette technologie permet aussi de supprimer les images fantômes. Cet effet ressenti par un œil lorsqu'il reçoit une image surimposée destinée à l'autre œil. Il se produit alors une sensation de voir double, avec des ombres fantomatiques.

A chaque nouvelle présentation du film, Ben Stassen remarque pourtant de nouveaux défauts. Mais « ceux-ci sont vite oubliés grâce aux surprises et sensations que le film réserve au spectateur », espère-t-il. « Pour moi, l'intérêt de ce film est que les gens se posent des questions sur le processus et arrivent avec un esprit ouvert à la découverte. »

Lucille Bellanger

■ Rencontre dans la 3^e dimension sera présenté à la Géode à partir du 5 juillet 2000. La Géode, 26, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris.

Des vidéos à faire tourner la tête

DÉJÀ expérimentée sur des appareils numériques, la photo panoramique en un seul clic se banalise (*Le Monde interactif* du 17 mars 1999). On la trouve notamment sur des sites immobiliers. Mais produire de l'image animée à 360° restait jusqu'à présent chose impossible. Car filmer simultanément avec 9 ou 12 caméras, puis raccorder chaque image de chacun des films ainsi produits pour obtenir une seule vidéo panoramique était tout simplement inenvisageable.

En mettant au point un système optique qui permet enfin de s'affranchir du regard imposé par le caméraman, et en le couplant à une solution logicielle, la société californienne Be Here (www.BeHere.com) a peut-être simplifié le problème.

L'assemblage optique, véritable petit bijou technologique, est essentiellement composé d'un miroir concave situé à une distance très précise de la dernière lentille d'une caméra professionnelle de type Bétacam SP. Le film produit par ce dispositif doit ensuite être numérisé et surtout « aplati », pour être exploitable sur le Web avec un lecteur type Windows Media Player ou Realplayer. Ce travail est réalisé par la suite logicielle iVideo, fournie avec le dispositif optique, qui permet de produire de la vidéo dite « à la demande ».

Une fois réalisées, ces vidéos à 360° sont directement manipulables par l'internaute. Il peut déplacer « son regard » vers la gauche ou vers la droite avec sa souris pendant que le film est joué. En France, la première expérience de

ce type a été menée par la société DBee (www.dbee.com) à l'occasion du Festival de Cannes. Les internautes pouvaient alors se balader virtuellement sur la Croisette en effectuant des travellings et en suivant les passants du regard.

Be Here a aussi pensé à une solution pour diffuser de la vidéo en direct. Couplée à la fameuse lentille, une simple caméra numérique (la mégapixel DVC-1310) permet de s'affranchir de l'étape de numérisation du film. On la connecte sur la carte d'acquisition vidéo d'un ordinateur, et le signal transite par les logiciels Be Here Live et Realproducer avant d'être diffusé en temps réel et en panoramique sur Internet.

Quelques exemples sont disponibles sur le site www.BeHere.com: le hall du Madison Square Garden, une webcam 360° à l'intérieur d'une maison de souris... Mais l'obligation d'une connexion permanente à un ordinateur, lui-même connecté au réseau Internet, rend pour l'heure difficile d'envisager le tournage en direct et à l'extérieur.

Opérationnelle depuis près de six mois aux Etats-Unis, la technologie de Be Here devrait bientôt arriver en Europe. La société DBee, qui importe en France les objectifs, est également chargée du portage vers le standard PAL. Et, en dépit des inconvénients de bande passante, les démonstrations et exemples vus lors du dernier Salon Narrowcast laissent imaginer de nouvelles applications. C'est aussi ce que laisse supposer le récent accord sur les retransmissions sportives entre Be Here et la chaîne Fox Sports Net.

Olivier Dumons



L'hypervidéo pour construire des films interactifs

LE RÉSEAU INTERNET n'est pas encore le support idéal pour diffuser et visionner des images animées. Pourtant, de nouvelles fonctionnalités essentiellement liées à l'interactivité et exclusives à ce mode de diffusion séduisent de plus en plus de grandes entreprises et d'éditeurs de contenu. On peut ainsi dès à présent visionner sur le Web des vidéos panoramiques, obtenir automatiquement des informations supplémentaires à certains moments-clés d'un reportage ou, plus simplement encore, cliquer sur une zone sensible de l'image. C'est la nouvelle technologie dite de « vidéo enrichie » (*Le Monde interactif* du mercredi 12 avril 2000).

Apparue en tout début d'année 1996, la vidéo en continu sur le Web (*streaming*) n'a depuis cessé d'être améliorée, tant au niveau fluidité que qualité d'image. La faible bande passante, comparée aux réseaux hertziens, câble et satellite, a rapidement poussé les développeurs à trouver des astuces pour ajouter de nouvelles fonctionnalités aux vidéos sur le Web. Sont donc arrivées sur le marché, en 1998, plusieurs petites sociétés comme Intervu ou Langages virtuels, qui, en moins d'un an, ont proposé d'insérer de façon transparente aux vidéos une couche d'interactivité compatible avec les trois principaux formats de diffusion sur

Interactivité
Une solution pour accrocher des liens aux images vidéo

le Réseau (Realplayer, Quicktime et Windows Media Player).

La réaction du côté des géants de la diffusion sur le Web n'a pas tardé. C'est ainsi que sont apparus en 1999 deux nouveaux formats de vidéo enrichie, le SMIL (Synchronized Multimedia Interface Language), standard des logiciels Realplayer et Quicktime, et le format ASF (Advanced Streaming Format), utilisé par le logiciel Windows Media Player.

La nouveauté sur ce marché encore jeune vient d'Arts vidéo interactive (www.artsvideo.com), une petite société française créée en 1992, qui emploie aujourd'hui une vingtaine de personnes, essentiellement pour du développement. Sa suite logicielle Movidéo 2 Studio, finalisée en septembre 1999, permet un travail dit de « documentation de zones ». A l'aide d'algorithmes de reconnaissance de formes, le logiciel conduit des opérations successives qui permettent tout à la fois de définir les objets ou personnages à hy-

perlier, de créer et d'adapter des formes polygonales proches de ces acteurs, de les suivre automatiquement image par image, d'interpoler leurs trajectoires, puis de générer directement les liens pour chacun d'eux. Le gain de temps en productivité et la précision du clic sont considérables par rapport aux formats de vidéo enrichie concurrents. Il devient ainsi possible de cliquer à tout instant sur l'un ou l'autre des présentateurs d'une émission pour voir s'afficher à côté de la vidéo sa fiche signalétique, par exemple, ou encore de cliquer sur l'objet présenté pendant la vidéo pour ouvrir une nouvelle fenêtre vers un agrandissement de l'objet ou un site le proposant à la vente.

La concurrence s'active aussi, mais les dernières spécifications du format SMIL2, successeur autoprotomagé du SMIL, ne prennent a priori toujours pas en compte le découpage précis de personnages ou objets à l'intérieur d'une vidéo. De son côté, Movidéo 2 Studio est en perpétuelle amélioration: les équipes de développement travaillent aujourd'hui à moderniser l'interface encore sommaire d'exportation vers des contenus HTML. Elles sont également en train de rendre l'application compatible avec l'ensemble des formats vidéo disponibles sur le Web. Actuellement, les seuls formats exportables sont Realplayer et Windows Media Player.

Cette technologie n'est évidemment pas restrictive à de la vidéo sur Internet. On peut tout aussi bien l'utiliser sur un support CD-ROM, comme l'a fait Montparnasse Multimédia avec ses *Chroniques de l'Afrique sauvage*, ou encore diffuser une émission de télévision interactive entièrement cliquable, comme le laisse présupposer le récent partenariat exclusif entre Arts vidéo et la société de programmes de Jean-Luc Delarue, Réservoir Prod.

O. Du.

FRAÎCHEUR = PERFORMANCE

3 années d'expérience, un centre d'appels et un village.

Europe, INCF, IERNAM, EPSON et NC NUMÉRIQUE ont décidé d'implémenter en commun leur centre d'appels à Toulon, 444 portes de la Bourgogne. Il est tout simplement la clé de leur relation clientèle. Je suis plus qualifiée et motivée, comme tous les autres clients de TELETECH International. Au pays de Gales et de Pierre Lacroix, TELETECH International a su créer pour ses trois clients un centre d'appels en partenariat avec les collectivités locales. Dans ce centre de travail agréable et spacieux, les conseillers bénéficient à 80% de contrats à durée indéterminée. Résultats: Plus de performances et plus de satisfaction clientèle. Fraîcheur = performance. Cela coûte de moins.

Vous vous posez la question de l'externalisation de vos relations clients dans des conditions pérennes et qualitatives?

Appelez Corinne Fleischman au 01 53 46 00 00

Faites du bien à vos clients: alliez-vous à la fraîcheur et les performances des équipes TELETECH International.

TELETECH INTERNATIONAL

Une conception unique du centre d'appels

Pour vos livres professionnels,
choisissez le Leader !

www.Lavoisier.fr

650 000 titres référencés

A quoi sert l'heure Internet?

L'EXPRESSION est attribuée au président d'Intel, Andy Grove, lorsqu'il lança, en 1995: «The world now runs on Internet time» (Le monde tourne désormais à l'heure Internet). Sans trop savoir pourquoi ni comment, Internet accélère son temps et l'économie qui lui est propre. Les événements se produisent plus rapidement dans le cybermonde que dans le monde «réel».

Créer une société, lever des fonds, la développer, se faire coter en Bourse, racheter d'autres entreprises... De cette course-poursuite est née l'expression «*yeardog*»: comme pour les chiens, il faut multiplier les durées par 7 sur Internet. Une entreprise en ligne qui a survécu un an serait âgée de sept ans dans le monde réel, et donc en droit d'entrer en Bourse et d'accumuler des profits mirobolants... L'Internet Time est palpable dans sa subjectivité, mais les horloges de nos ordinateurs n'ont toujours pas trouvé le nouveau méridien d'un fuseau horaire unique.

LE GREENWICH ELECTRONIC PROJECT

C'est encore l'heure GMT (Greenwich Mean Time) ou sa version moderne, l'UTC (Universal Time Coordinated), qui font la loi. Chacun fait ses petits calculs dans son coin pour arranger un rendez-vous en direct.

C'est en 1884 que les grands pays commerçants du monde ont accordé leur confiance à l'Observatoire royal de Greenwich, dans la banlieue de Londres. Une heure de référence établie du fait de la puissance commerciale britannique de l'époque. Et, une fois de plus, c'est le commerce - dans sa version électronique - qui a poussé le premier ministre Tony Blair à soumettre l'idée du projet Greenwich Electronic Time (GET) en décembre 1999. Depuis, pas de nouvelles...

À LA RECHERCHE DU TEMPS UNIQUE

Lancé par Swatch en octobre 1998, le concept du temps Internet est fondé sur deux éléments: l'absence de fuseau horaire et l'absence



Tout s'explique Internet réussira-t-il à nous faire oublier le temps des fuseaux ?

sence de frontière géographique. Le principe est de diviser 24 heures en 1000 battements ou «beats» pour établir un temps de référence commun à toute la planète. Chaque beat équivaut à 86,4 secondes, soit 1 minute et 26,4 secondes. Comme il faut bien un point de départ, la société propose un nouveau méridien basé à Bienne, en Suisse..., où se trouve le siège du groupe. D'où l'acronyme BMT, Bien Mean Time. Ainsi, le temps BMT va de 000 à 999, et le moment 500 équivaut à midi à

l'heure hivernale de l'Europe centrale. Et comment avoir connaissance de l'heure Internet? En consultant bien sûr le site de l'horloger - on peut télécharger un module gratuit à intégrer dans ses pages Web. A défaut d'avoir toujours une connexion Internet sous la main, il faut avoir une montre Swatch au poignet.

Accueillie favorablement à sa sortie, l'invention s'est heurtée au scepticisme des internautes, qui ont manifesté leur incrédulité sur les forums: «Swatch cherche à imposer un standard comme Microsoft»; «Les fuseaux horaires avaient un sens quand on restait dans un même lieu. Mais je me rends compte maintenant que je vis à l'heure de CNN plutôt qu'à celle du fuseau horaire dans lequel je me trouve». Le site de la télévision d'information américaine avait adopté le BMT dès sa sortie.

Si l'horloger suisse a tenté un coup double, marketing et concep-

turel, la recherche d'une uniformisation du temps sur Internet ne date pas d'hier. On voit régulièrement apparaître sur le Web des «normes» qui tentent de s'imposer... Au hasard des rencontres, on trouve ainsi le temps «.net» ou l'«i-time», qui, chacun à sa façon, proposent une nouvelle unité de temps et un fuseau horaire de référence. Sans grand succès.

SYNCHRONISEZ-VOUS !

Pour les entreprises connectées en réseau, le partage de fichiers peut poser des problèmes très concrets. Un fichier partagé est à la date de l'ordinateur qui l'a créé, pas à celle du serveur sur lequel il est déposé. Si la station et le serveur ne sont pas synchronisés, on peut avoir des documents dont la date de modification est toujours plus récente ou plus ancienne. C'est le même problème avec le courrier électronique, où l'on peut recevoir un e-mail

avant qu'il ne soit parti! Même si cela ne supprime pas les fuseaux horaires, au moins peut-on régler ses montres sur un même beat.

Pour «distribuer» le temps sur la Toile, on a donc inventé le protocole NTP (pour Network Time Protocol), sorte d'horloge parlante du Web. Quelques serveurs officiels et déclarés sont pourvus de récepteurs radio. Ils décodent les signaux radio de transmission de l'heure par les sites officiels... pour les redistribuer ensuite sur la Toile.

A partir de là, les sociétés existant sur plusieurs fuseaux horaires peuvent utiliser des logiciels spécifiques pour gérer l'information en fonction des situations géographiques de l'émetteur et des utilisateurs. Malgré un besoin des entreprises de gérer leurs flux d'informations, l'équivalent d'un Greenwich Mean Time (heure GMT) ne s'est jamais imposé sur Internet. Si la notion d'espace est supprimée par la connexion en réseau, le cyberspace n'a pas trouvé son équivalent en cyber-temps. L'internaute possède bien le don d'ubiquité, avec la possibilité de se déplacer simultanément sur des serveurs du monde entier. Mais, devant son écran d'ordinateur, le temps reste une notion bien réelle... ne serait-ce qu'avec le temps d'affichage de certains sites! Si l'espace n'apparaît jamais (qui s'amuse à localiser les serveurs de ses sites favoris?), le temps de l'internaute montre les limites à la virtualisation.

Le temps prend alors une valeur marchande particulière. Sur Internet, les fournisseurs d'accès français peuvent acheter des «volumes» de temps de connexion à France Télécom, pour les revendre à leurs abonnés. L'opérateur historique est un grossiste, les fournisseurs deviennent nos détaillants... de temps. Plus que jamais, le temps est de l'argent, comme avec ces propositions intrigantes où l'internaute est payé à l'heure pour surfer - et se faire bombarder de publicités.

Julien Pot (Canal+)

Sabir cyber



Méga, giga, téra

Le sabir cyber vit de la démesure, de l'excès, de cette ubris que craignait tant la sagesse grecque. Ici, les «révolutions» sont hebdomadaires, chaque progrès technique est une «percée», les trouvailles de marketing (le financement par la pub de l'accès à Internet par exemple) n'hésitent pas à se qualifier de «changements de paradigme». Quand la demande d'un produit finit par se manifester, comment croyez-vous qu'elle s'annonce? Elle «explose», bien sûr. Mais ce vocabulaire pétaradant dispose tout de même d'un terrain où l'emphase se justifie, celui des mesures de performance des machines. Ici, le méga (un million, d'un mot grec signifiant «grand») passe inaperçu et le giga (un milliard, du grec, pour «géant») n'étonne plus. Les mille milliards, contrées naguère réservées à Raymond Queneau et au capitaine Haddock, engendrent le téra. D'un mot grec qui signifie «monstre». La micro-informatique fait ainsi un usage ancien du mégaoctet, courant dès la fin des années 80 pour quantifier la mémoire vive des micro-ordinateurs. Elle a commencé à taquiner le gigaoctet pour quantifier la taille des disques durs vers 1994, et vient récemment de franchir le cap du gigahertz pour mesurer la vitesse de fonctionnement d'un microprocesseur. Dans les réseaux, si le mégabit par seconde est une vitesse banale pour les entreprises, et bientôt accessible aux particuliers, le gigabit (par seconde) est atteint par certaines liaisons par fibres optiques. Dans les laboratoires, les débits tutoient carrément le téra-bit.

Ces préfixes qui dépassent l'imagination ne sont pas nés avec l'informatique. L'habitude de les utiliser à tout bout de champ est même ce à quoi on reconnaît le plus sûrement un ingénieur. Mais leurs précédentes incursions dans le langage courant étaient plutôt réservées aux experts. Le mégawatt, comme la mégatonne, étaient les deux mamelles du nucléaire, le civil pour le premier, le militaire pour la seconde. Les économistes, quand ils parlent de MF, tirent le M de mégafranc, qui ne se dit jamais. L'argot des années 60 avait sa brique, le million de centimes, le début du XXI^e siècle verra peut-être le Meuro (1 million d'euros) succéder au MF. Il y a bien la mégalomanie, les mégalithes, le Virgin Megastore (sans accent sur le e), l'usage éphémère de «méga» dans le langage «jeune», mais rien qui ressemble à la fortune massive et tranquille de ces préfixes dans le quotidien cyber.

Pourtant le méga du cyber n'est pas mégalomanie. C'est même l'opposé d'une démesure, puisqu'il s'agit d'une mesure, celle des dimensions de ses attributs. Ces techniques peuvent rappeler qu'elles ont presque toutes commencé au stade du kilo. Le premier IBM-PC vendait près de 30 kilofrancs ses 16 kilooctets, abrégés Ko, le plus souvent prononcés K. Et puis, l'habitude des cimes de l'extrêmement grand ne doit pas faire oublier à l'informatique d'aujourd'hui qu'elle s'appelle la «micro», du grec qui signifie «petit».

Cléo (Canal+)

POUR EN SAVOIR PLUS
interactif.lemonde.fr

Des atlas routiers pour les vacances

AUTOROUTE 2001
Editeur: Microsoft
Support: PC (Windows 95/98) et agenda électronique (Windows CE)
Prix: 299 francs (45,6 euros)

ROUTE 66 EUROPE 2000
Editeur: Route 66 Geographic Information Systems
Support: PC et Mac
Prix: 299 francs chaque titre (45,6 euros)

AUTOROUTE 2001 est un atlas routier qui couvre la grande Europe, de l'Islande à l'Asie centrale, avec un degré de détails extraordinaires, du moins tant qu'on reste aux alentours des grandes agglomérations. Un tel logiciel n'a pas d'équivalent papier: il serait à la fois un atlas européen, physique et routier, et le recueil de plusieurs centaines de cartes de villes dépliantes qu'on achète quand on voyage. Ici, on peut trouver du premier coup la via Condotti à Rome, comme la rue Vieille-Monnaie de Chambéry.

Autoroute 2001, qui s'appelait jadis Autoroute Express, s'acquitte de ces tâches beaucoup plus rapidement que ses aînés. Il détermine l'itinéraire le plus court ou le plus rapide, calcule le temps, la consommation et la dépense d'essence, permet d'imprimer un livre de route avec cartes adéquates et indications... En outre, cette édition datée 2001 permet désormais d'exporter la carte ou le bout de carte de son choix vers un agenda électronique doté de Windows CE. Installé sur un micro-ordinateur portable, il se connecte à un GPS (système de positionnement par satellite) qui localise en temps réel l'utilisateur. Autoroute 2001 est à la fois admirable et manifestement futile. Mais, qui sait, le GPS est peut-être utile à tout VRP stakhanoviste?

Un des concurrents de Microsoft sur ce créneau sort aussi la nouvelle version de son produit à la veille des vacances. L'an dernier, Route 66

France 99 était nettement meilleur, notamment parce que c'était le seul atlas routier à indiquer les rues des grandes villes, à permettre le calcul d'itinéraires urbains et à contenir une base de données des sens interdits. Mais la version 2000 de ce produit est dépassée par Autoroute 2001. Plus lente, moins complète, moins polyvalente, Route 66 France 2000 ne donne que les grandes artères des villes et va moins loin dans la périphérie des agglomérations. Surtout, il faut acheter les deux titres de Route 66, France 2000 et Europe 2000, pour obtenir le même contenu qu'offre Autoroute 2001.

La façon de zoomer sur la carte est moins efficace, or le zoom est à un logiciel cartographique ce que la fourchette est à un bon repas. A l'actif des produits de Route 66, on compte toutefois un superbe traitement des reliefs, un peu plus d'options dans le calcul des itinéraires, des choix plus nombreux quant aux données que l'on veut faire figurer sur la carte affichée, et aussi l'option GPS. A noter également un très bon suivi de ce produit par son éditeur hollandais, des rustines étant disponibles sur son site Web pour actualiser à la fois le logiciel et les données. C'est suffisamment rare pour qu'on le signale, mais pas suffisant pour qu'on recommande cet achat.

Isis (Canal+)



GlobalEnglish.com™

GlobalEnglish, le numéro 1 de l'anglais sur Internet.

Apprenez l'anglais avec votre souris.

Pour vous familiariser avec son site, GlobalEnglish vous offre :

2 mois
d'essai gratuit*

GlobalEnglish, c'est l'anglais Business et Courant sur Internet.

Quel que soit votre niveau, en cliquant sur votre souris, vous pouvez améliorer vos connaissances de façon interactive : des exercices de vocabulaire, de grammaire, de compréhension orale et de prononciation pour un accent très City ou résolument Wall Street.

GlobalEnglish, c'est l'anglais lu, écrit, parlé, que vous pouvez pratiquer où vous voulez, quand vous voulez.

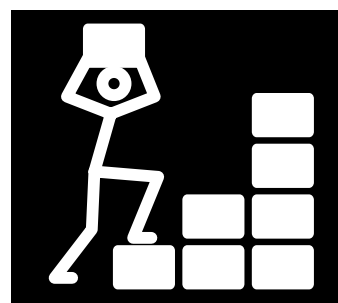
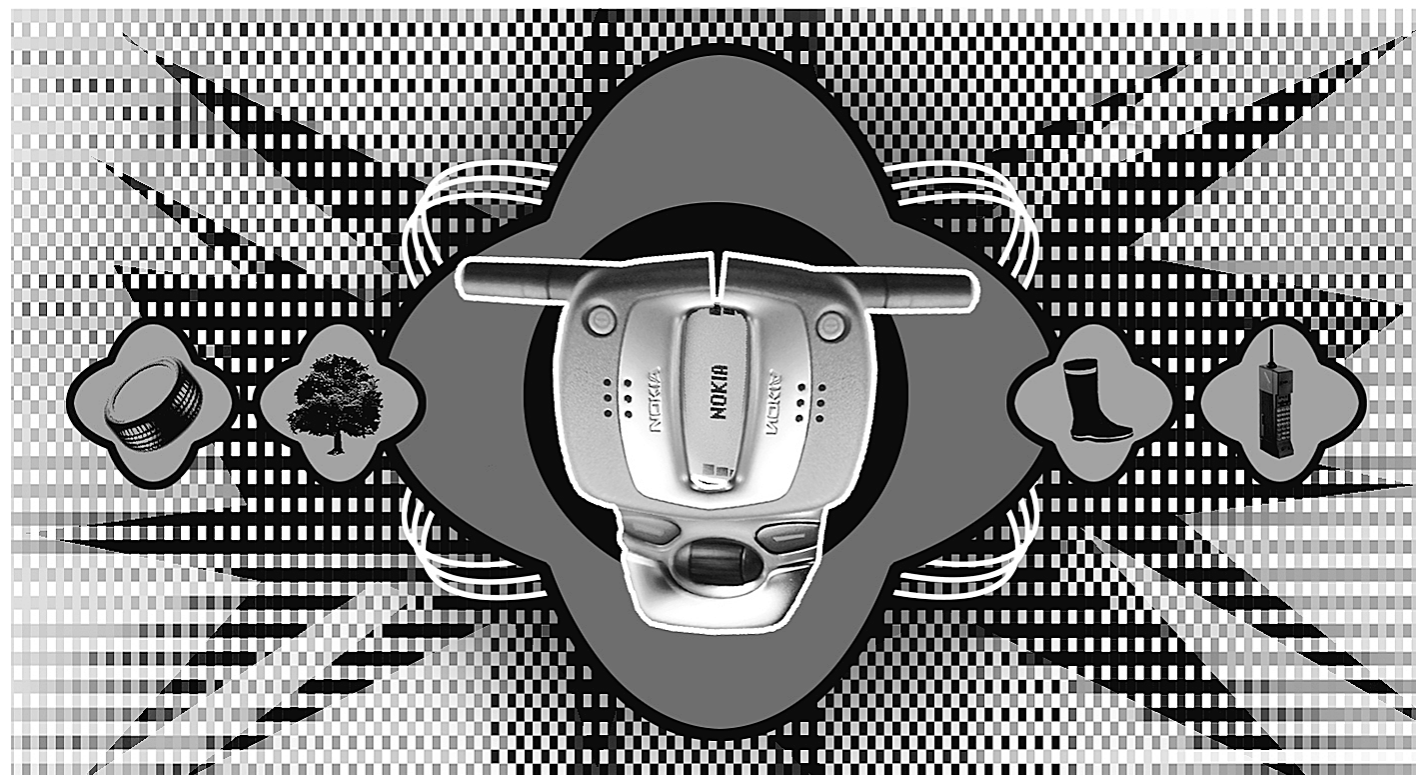
GlobalEnglish, c'est l'anglais à la portée de tous.

www.globalenglish.com/2months

VOTRE RENDEZ-VOUS MULTIMÉDIA:
france-info.com
TOUS LES SAMEDIS AVEC JÉRÔME COLOMBAIN

Télécoms: Nokia, le numéro gagnant

BÂTISSEURS DU FUTUR Septième et dernier portrait de notre série sur les grandes firmes du secteur high-tech, Nokia, le finlandais, est parvenu en moins de dix ans à s'imposer comme le premier vendeur mondial de téléphones portables. Son nouveau défi: Internet mobile.



NOKIA

Chiffre d'affaires 1999
19,77 milliards d'euros
(+ 48 %).

Résultat net 1999
2,6 milliards d'euros (+ 47 %).

Effectifs
56 000 salariés, dont
24 000 en Finlande et plus de
300 en France.

Recherche
Nokia possède
44 laboratoires de recherche
et développement
à travers le monde
(au total, 18 000 personnes,
dont 9 000 en Finlande).

**Portables vendus
dans le monde en 1999**
Nokia arrive très largement
le premier: 79 millions,
contre 50 millions pour
Motorola et 31 millions
pour Ericsson.
(Source: constructeurs.)

Langue officielle
anglais.
« Il n'est pas possible
de garder le finnois et d'être
une entreprise globale »,
selon Riitta Mard, du service
communication de Nokia.

« **C**ONNECTING people, disconnecting family! », lance un rien moqueur le jeune Finlandais, dans un café branché d'Helsinki. Au pays où le nombre de portables par habitant a largement dépassé la moyenne mondiale, Nokia fait figure de monument national, qu'il est bon parfois de railler. « *Tout le monde a un Nokia, renchérit-il. J'en ai même deux. Ce qui désole mes parents...* » et remplit les caisses de cet ancien fabricant de bottes en caoutchouc, devenu numéro un mondial du téléphone mobile depuis le mois de novembre 1998.

Nokia vient même d'être classé par l'hebdomadaire *Business Week* en tête du Top 100 annuel des entreprises high-tech, loin devant Cisco, Microsoft, Texas Instruments et AOL. Première société européenne en termes de capitalisation boursière en décembre, Nokia a vu le cours de son action multiplié par plus de 400 en huit ans. Mieux, aux côtés de Coca-Cola et de Nike, le finlandais est l'une des marques les plus connues au monde.

Inexistant aux yeux du public il y a dix ans, Nokia a réussi son tour de force en changeant tout bonnement de métier. Un à un, le groupe a revendu ses actifs, dans la chimie, les pneus, le papier, les câbles industriels et les téléviseurs. Une reconversion brutale pour ce groupe centenaire qui fait suite à la récession économique du début des années 90, due à l'effondrement de l'URSS, principal partenaire commercial de la Finlande. Sous le choc, le pays cherche des débouchés dans les secteurs innovants.

En 1992, le nouveau président de l'entreprise, Jorma Ollila, cède toutes ses activités, excepté les télécommunications. Le pari se révèle vite payant: le groupe n'est alors encombré d'aucun héritage technologique, à la différence du leader américain Motorola. Exit les téléphones fixes, Nokia se lance bille en tête dans les mobiles. Il

adopte la nouvelle norme numérique GSM, qui vient juste de sortir des laboratoires européens.

Tout va très vite. Les Finlandais s'équipent en masse, transformant un objet destiné à une élite en un bien de consommation grand public. Nokia, prophète en son pays, lance ses portables à l'assaut du marché international. Des usines s'implantent aux quatre coins du monde. « *Dans nos ventes de télé-*

Nokia a su prendre les virages stratégiques et difficiles au bon moment

phones Nokia dans le monde, la part de la Finlande est passée de 50% à un peu plus de 2% en dix ans, commente Riitta Mard, de la direction de communication du fabricant de téléphones. *En Chine, nous vendons aujourd'hui 1,5 million de portables par mois.* De quoi faire pâlir la concurrence, reléguée aux places d'honneur. D'après les dernières estimations, à peine moins de trois mobiles vendus sur dix sortent des usines Nokia.

Le groupe est sur un nuage. Au mois d'avril, il annonce des profits en hausse de 76% pour le premier trimestre de l'année, soit le huitième trimestre consécutif où les résultats du groupe dépassent les prévisions les plus optimistes des spécialistes. « *Nous sommes portés par la formidable croissance du marché des portables et l'expansion générale du réseau GSM, déclare à la presse Jorma Ollila. Les nouvelles technologies et les services pour la téléphonie sans fil, à forte valeur ajoutée, décollent littéralement. Deux mondes dans lesquels nous sommes les meilleurs.* » De 520 mil-

lions aujourd'hui, Nokia prévoit, pour la fin 2002, un milliard d'abonnés au mobile.

« *Notre stratégie est la suivante, résume le nouveau directeur général de Nokia France, Paul-Henri Ferrand. Si nous ne sommes pas les premiers ou les deuxièmes dans un domaine, nous arrêtons.* » Concernant les standards et les protocoles, Nokia n'hésite pas à inviter la concurrence autour d'une même table. « *Mettons-nous d'accord sur les principes de base avant de livrer bataille, résume Pekka Pohjakkallio, spécialiste maison. Nous sommes pour les standards ouverts.* »

Jorma Ollila le répète sans arrêt, l'avenir est à l'Internet mobile et aux téléphones de la troisième génération (3G). Là encore, Nokia semble être en mesure d'imposer sa place de leader. « *L'Internet sans fil arrive, et nous sommes dans le bon chemin* », assure son PDG.

Deux ombres planent cependant. Le principal bénéficiaire de cette nouvelle génération de mobiles sera celui qui aura le téléphone le plus intelligent possible tout en offrant des portails d'accès à Internet pour mettre la main sur le client final et reléguer les opérateurs téléphoniques à de simples fournisseurs de tuyaux. Or, le groupe ne possède pas de site de contenu. « *Ce n'est pas notre but, estime Jarmo Leivo, au marketing. Les services sont pour l'opérateur.* »

Autre danger: les services Internet sur le téléphone transforment celui-ci en simple boîte d'accès aux produits, rendant, à terme, le portable gratuit. Une hypothèse rejetée. « *Nous avons bien dix ans avant d'imaginer une telle hypothèse, avance un ingénieur du groupe, et encore, il reste tellement de choses à faire!* » Tellement de choses qui relèguent à l'histoire le fait qu'en 1991 le voisin suédois Ericsson a raté l'occasion de racheter Nokia, alors en pleine déconfiture.

Nicolas Bourcier

De la pâte à papier à la reconnaissance vocale



1865

L'ingénieur Frederik Idestam construit une usine de pâte à papier à Nokia, un petit village situé à une centaine de kilomètres au nord d'Helsinki. L'entreprise prend le nom de la localité.



1992

A 41 ans, Jorma Ollila devient le PDG du groupe. Ancien responsable de la téléphonie mobile chez Nokia, il recentre les différentes activités sur le téléphone. Il est l'actuel président.



1987

Les pouvoirs publics ouvrent le marché finlandais des télécommunications à la concurrence. Nokia commercialise le premier téléphone cellulaire mobile, le Mobira Cityman, selon la norme NMT (Nordic Mobile Telecommunications) en vigueur dans les pays scandinaves.



1996

Lancement du 9000 Communicator, hybride de radiotéléphone, d'ordinateur et d'organisateur. Premier véritable « télécommunicateur ».



1998

Nokia devient le premier fabricant mondial. Au Cebit, le groupe présente le 8810, un des plus petits portables GSM au monde (90 grammes), le 9110, qui fait suite au 9000, et le 5100, dont la façade se change en un tour de main.



2004

Ou peut-être avant... Smartphone est le téléphone du futur, doté d'une minicaméra et d'un micro, il n'aura plus besoin de clavier puisqu'il répondra à la voix. Les laboratoires Nokia travaillent sur ce prototype qui annonce l'enrichissement des outils de communication en contenus et services.

DANS LES LABOS

NRC, la recherche tout-en-un

L'ORDRE RÈGNE. Les rares plantes, presque trop vertes pour être vraies, surplombent les rangées d'armoires à hauteur d'homme. Les couloirs succèdent aux salles et inversement. Pas un bruit, pas une affiche sur les murs ni un objet personnel sur les tables. Qu'il soit dans son bureau ou dans une salle commune adjacente, l'ingénieur Nokia ne fait face qu'à l'ordinateur. Un peu comme si la Silicon Valley, avec ses start-up hautes en couleur et son effervescence contagieuse, n'avait jamais existé. Ici, au très moderne Nokia Research Center (NRC), situé dans la banlieue d'Helsinki, on invente l'avenir comme d'autres parlent du temps qu'il fait. Avec retenue et discrétion.

« *Nous sommes le plus important centre de recherche de Nokia. Près de 600 ingénieurs de 40 nationalités différentes y développent aussi bien les technologies de télécommunication mobile que les solutions réseau, entame Pekka Soininen, le responsable du département radio-communication. Contrairement à d'autres laboratoires, nous ne sommes pas tournés vers un domaine particulier comme, par exemple, la miniaturisation du portable. Il n'est pas possible de diviser les activités dans le domaine de l'Internet mobile. Pour mettre au point un téléphone avec une caméra, on doit penser à tout, de la compression de l'image à sa diffusion, en passant par la transmission des données.* » GSM, portables de troisième et de quatrième générations, logiciels, communications radio et vidéo à haut débit, systèmes électroniques, tout y passe. « *Il y a une véritable mixité dans notre système* », poursuit cet ancien physicien de 37 ans.

Au cœur du dispositif de développement du géant finlandais, le NCR se place dans une position intermédiaire entre les laboratoires universitaires et les décisions stratégiques et économiques. « *Nous avons les deux cultures* », estime Pekka Soininen. Une approche efficace, qui permet une collaboration étroite avec la concurrence. « *Les ingénieurs d'Ericsson viennent ici, dans nos locaux, pour mettre au point des protocoles. La confiance règne, puisque nous écrivons le même document* », lance-t-il comme une évidence.

L'avenir du portable? « *Encore plus petit, lance-t-il rieur. Plus graphique aussi.* » Il n'en dira pas plus. Ou si peu. « *Oui, l'avenir est au sans-fil, avec la possibilité d'envoyer encore plus d'informations.* » Pas facile chez Nokia de pousser à la confiance. « *Mais je ne peux pas vous dire combien de personnes travaillent dans mon service...* » Un projet concret? Il hésite longuement, regarde autour de lui, prend finalement un stylo et dessine au tableau un graphique censé représenter des onduations haute fréquence. « *Avec des récepteurs-émetteurs sur 60 gigahertz, on pourra transporter davantage de bytes et rendre les antennes des téléphones encore plus petites.* » L'entretien touche à sa fin. Dehors, de jeunes arbustes viennent juste d'être plantés devant l'entrée. L'immeuble en verre de sept étages domine le quartier, en pleine mutation. A quelques mètres, sur le même trottoir, grues et pelleteuses érigent un nouvel ensemble pour accueillir deux cents nouveaux chercheurs Nokia.

N. Bo.

CONCURRENT

Alcatel en pointe sur les réseaux

IL EST DES VIRAGES qu'il ne faut pas rater. Le 17 septembre 1998, en perdant 38,4% de sa valeur en Bourse, Alcatel semblait perdu pour la nouvelle économie. Le groupe français d'équipements de télécoms devenait piètrement emblématique d'une forme de gouvernance d'entreprise à la française où prévaut le secret. Les investisseurs anglo-saxons avaient reproché à Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel, qui annonçait des résultats en dessous des prévisions, son manque de transparence. Depuis, la communication financière du groupe français s'est alignée sur le diktat des places anglo-saxonnes: un point tous les trimestres.

Dans la foulée d'une réorganisation de ses activités et d'une vague d'acquisitions, Alcatel a repris rapidement des couleurs. En juin 2000, la Bourse a oublié l'épisode douloureux, et l'action plane aux alentours de 70 euros. En effet, Alcatel, 23 milliards d'euros de chiffre d'aff-

aires en 1999, remporte une moisson de contrats, à la barbe de Lucent, Nortel ou Nokia. Extension des réseaux de l'opérateur Belgacom, de Korea Telecom, du suédois Telia et du néerlandais KPN... Du coup, Alcatel revolt à la hausse ses résultats pour 2000, tablant sur 30% de hausse de son chiffre d'affaires. Cerise sur le gâteau, la banque d'affaires Dresdner Kleinwort Benson estime (selon Reuters, juin 2000) que le titre est sous-estimé de 50%.

Le français a compris comment plaire aux investisseurs. Alcatel se recentre sur les marchés les plus porteurs, lâche le nucléaire, en se désengageant de Framatome, et le câble de cuivre. Il procède aussi, depuis deux ans, à des acquisitions pour répondre au besoin d'équipement des opérateurs de télécoms, qui veulent passer du transport de la voix à celui des données à haut débit. Le rachat du canadien Newbridge, en mai 2000, pour 7,1 milliards de dollars, le pro-

pulse numéro un mondial de la technologie de communication haut débit ADSL. L'acquisition de l'américain Xylan lui ouvre le marché des commutateurs qui interconnectent réseaux, voix et données. Alcatel devient ainsi l'un des principaux investisseurs en haute technologie sur l'Amérique du Nord. Enfin, le groupe a su se rapprocher de Thomson CSF et de Thomson Multimédia, afin d'atteindre plus vite la masse critique sur les marchés prometteurs de la télévision interactive et des mobiles.

Même s'il vend 20 millions de terminaux mobiles en l'an 2000, Alcatel n'arrivera pas à la cheville de Nokia, qui en a écoulé 79 millions en 1999. Mais le français bénéficie d'une offre assez large pour lui permettre d'être un des premiers fournisseurs d'équipements mobiles de troisième génération.

Cécile Ducourtieux

Profil

Chef de projet transfert

Le curriculum vitae

Compétences: bac + 2 ou + 4 en informatique.

Qualités: ténacité, réactivité, rigueur, honnêteté, sens

de l'organisation, esprit d'équipe, discrétion, aisance relationnelle.

Langues étrangères: anglais.

Rémunération: chef de projet, de 180 000 à 300 000 francs; technicien, de 160 000 à 210 000 francs.

Les formations

Logistique

Université Paris-XII

■ www.univ-paris12.fr

Essec

■ Tél.: 01-34-43-30-84.

Ecole supérieure de commerce de Bordeaux

Institut supérieur de logistique industrielle

■ www.isli.esc-bordeaux.fr

Conduite de projets

Cegos (92)

■ www.cegos.fr

Cap Gemini (75)

■ www.institut-capgemini.fr

L'Association de formation des transports propose une formation pluridisciplinaire au déménagement classique d'une entreprise.

■ [www://aft-iftim.asso.fr](http://www.aft-iftim.asso.fr)

Sur la Toile

■ csdemenagement.fr/public/qui_lafde.htm

Association française du déménagement d'entreprises, créée en 1998.

■ afnor.fr

Norme NF X 50-815 d'avril 1998 sur l'aide à l'élaboration du cahier des charges pour le déménagement d'entreprises. Disponible en ligne au prix de 296 francs.

Déménageur de technique

Profession: chef de projet transfert Le déménagement d'une entreprise de technologie est une opération physique à risque

LE VOL des portables dans les déménagements? «Une horreur!», rapporte Karim Sani, fondateur et dirigeant d'Ingenova, une entreprise de déménagement informatique. Pis! Un lundi matin, votre patron vous met en congé pour la journée parce que la salle des marchés n'est pas opérationnelle!

Les enjeux financiers d'un déménagement qui tourne mal dans une entreprise peuvent se mesurer en milliers, voire en millions de francs de pertes sèches. Les seuils de criticité des salles informatiques dans les entreprises sont tels que l'erreur ne pardonne pas. Le transfert géotechnique d'une entreprise est une opération à risque: endommagement d'armoires électroniques pesant jusqu'à deux tonnes, destruction de données, problèmes de reconfiguration, de reconexion,

sous-estimation des charges physiques et électriques, accidents, erreurs de manipulation.

La problématique d'un déménagement est double. Elle est d'abord humaine: coordination des intervenants sur un terrain où fourmille tout un monde de corps de métiers (électriciens, câbleurs, manutentionnaires, transporteurs, informaticiens, coordinateurs, architectes d'intérieur, etc.), disponibilité et compétence de la main-d'œuvre en interne, interventions en flux tendu en dehors des heures ouvrables ou le week-end pour minimiser les pertes d'exploitation.

Technique ensuite. Le développement des systèmes informatiques ouverts et de la micro a compliqué le déménagement des entreprises, alourdies en données résidant sur les postes de travail et en câbles. Itératives, les tâches des déménageurs n'en sont pas moins minutieuses: inventaire, étiquetage, migrations logicielle et matérielle, déconnexion des appareils, manutention, logistique de transport, reconexion et assistance à la réutilisation des outils de travail. Déménager une entreprise relève d'un savoir-faire technique complexe, parce que multitâche, et associé à des matériels spécifiques.

A chaque boueotte répond une stratégie d'entreprise! Les unes gèrent bon an mal an la partie technique du transfert en interne, jouent

la prudence en déménageant par vagues successives. D'autres en profitent pour homogénéiser les cartes réseau, redonner un coup d'éclat aux composants électroniques des machines, modifier les adresses IP (Internet Protocol). Aucune ne fera l'économie de la logistique d'un transporteur. De plus en plus souvent, des grandes entreprises confient l'intégralité du déménagement à un professionnel. Une option retenue en 1998 par l'Agence française de développement, dont 750 postes de travail et 45 serveurs ont été transférés en un week-end du quartier de la Madeleine à celui de la gare de Lyon, à Paris. Coût de l'opération: 793 000 francs HT.

«Tout a été pris en charge, depuis la déconnexion des appareils jusqu'à leur reconexion: des dizaines de gigaoctets stockés chez le déménageur, la localisation en temps réel de chaque poste de travail via un système de lecture optique de codes barre, et la mise à disposition potentielle de serveurs et d'ordinateurs de secours», relate Stéphane Atali, responsable de la micro-informatique, satisfait du bilan. «Un écran et deux claviers endommagés!»

Le marché français du déménagement high-tech, estimé à 500 millions de francs selon Karim Sani, est à prendre. Le constructeur informatique Hewlett-Packard augmente chaque année son chiffre d'affaires réalisé avec les déménagements,

notamment auprès d'entreprises équipées de systèmes propriétaires.

Ses ressources métier? Trois chefs de projet permanents, une équipe volante de techniciens polyvalents et un fidèle transporteur. Bull et IBM ne sont pas en reste. Tout le monde y va pour occuper le terrain: transporteurs, constructeurs, sociétés de maintenance, sociétés de services en informatique et ingénierie. Avec tous les risques de dérives professionnelles liés au recours massif à une main-d'œuvre non spécialisée en soirée et le week-end, car la profession de déménageur high-tech n'est ni réglementée ni organisée. «Je paie des étudiants en école d'ingénieur 1500 francs les huit heures pour déconnecter et reconnecter des ordinateurs», indique Dominique Colette, le patron de Doneforce, une société de services.

Le métier est donc en train de se structurer. En attendant, des tentatives lourdes font que les entreprises tiennent de moins en moins en place, qu'il s'agisse de fusions et acquisitions, de centralisation informatique, de construction de bâtiments «intelligents» ou de stratégies immobilières... «Les entreprises du secteur high-tech bougent en moyenne tous les deux ou trois ans», rappelle Jacques Zambetti, président de l'Association française du déménagement d'entreprises.

Geneviève Meunier

De la stratégie très physique

«**DÉMÉNAGER** une entreprise high-tech, c'est comme déplacer une horloge.» Michel Chiabai, chef de projet des transferts techniques chez Ingenova, une société de déménagement d'entreprises de technologie, en a fait une amère expérience en 1995 pour le client d'une société de services - 300 personnes réparties sur 4 sites à regrouper. Son premier déménagement se solde alors par une migration réalisée en un mois et demi au lieu de quinze jours. «C'est là que j'ai connu mon patron actuel et qu'on a tiré les leçons de cet échec.»

La méthodologie est le cœur de son métier: «Les clients en ont rarement conscience.» Procéder à un état des lieux, contacter tous les fournisseurs du client, évaluer les nouveaux besoins techniques, préparer le transfert, proposer des plates-formes parallèles, tester les procédures avant la réalisation du déménagement... le mobilise deux semaines à deux mois avant la bascule.

Il est d'ailleurs l'un des premiers acteurs à opérer sur le chantier. Très vite, il transmet à son collègue coordinateur chez Ingenova ses besoins en techniciens. Avec lui, il rédige la «bible», le document technique où sont référencés tous les points téléphoniques et informatiques du site d'accueil. Avec des surprises: par exemple, des lignes téléphoniques et des câbles qui ne sont plus utilisés depuis des années, non répertoriés dans l'inventaire de l'entreprise.

La moindre connexion, tel un badge informatique à l'entrée d'un bâtiment, implique de synchroniser les interventions de plusieurs prestataires de services à l'heure H du transfert. Par ailleurs, bien souvent, les fusions d'entreprises sont vécues dans un climat de tension:

Portrait Michel Chiabai pilote les transferts avec méthode

«Les protagonistes se disputent un système d'information. Les tractations avec les opérateurs télécoms peuvent être longues.»

Doté d'un BTS en informatique, ce jeune déménageur très techno ne s'en laisse pas conter par d'éventuels trublions à l'imagination technique débordante: «Pas question de profiter d'un déménagement pour révolutionner l'organisation technique chez le client!» D'autant qu'il faut gérer à tout moment les impondérables: un serveur qui ne veut pas redémarrer, une ligne téléphonique extérieure inopérante lors des tests, «une carte réseau qu'il faut souder à 4 heures du matin».

Le soir, ou la nuit, venu du déménagement d'un site à l'autre, Michel Chiabai excelle dans l'ubiquité: ne pas lâcher d'un pouce tous ses techniciens, très affairés à connecter, déconnecter les appareils et à manipuler les serveurs, garder un œil sur les «gros bras» qui déplacent les ordinateurs, courir après les agents de la sécurité... Le tout en restant amène et disponible pour le client et les prestataires de services sur le site d'accueil. Un rôle qui sied à ce jeune chef de projet aussi disert que réservé.

G. Me.

POUR EN SAVOIR PLUS
interactif.lemonde.fr

Xavier Ramdan
alias www.lartdelabroderie.com

Difficile de savoir qui se trouve, réellement, derrière un nom de domaine. Et c'est tant mieux! Pas vraiment, surtout lorsque vous cherchez un partenaire sur qui vous pouvez compter, vous vous passeriez volontiers de cet anonymat. C'est là que nous intervenons. Etant le leader des fournisseurs de point com, nous avons dépensé plus de 10 millions de noms de domaines et nous travaillons avec les principaux fournisseurs d'accès européens. L'internet regroupe des milliers d'entreprises et nous savons combien il est important pour vous de disposer d'informations fiables et facilement accessibles, aussi bien pour votre tranquillité d'esprit que pour développer des relations devenues importantes dans le secteur de l'e-Business. Alors, la prochaine fois, posez-vous la question:

suis-je certain de mes interlocuteurs sur le net? www.nsieurope.com



Le Monde
INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.

Tél.: 01-53-38-42-60. Fax: 01-53-38-42-97. E-mail: hitech@lemonde.fr

Rédacteur en chef: Bertrand d'Armagnac.

Secrétaire général de la rédaction: Claudine Boeglin.

Directrice artistique: Maria Mercedes Salgado.

Chef d'édition Web: Nicolas Bourcier.

Rédaction: Sylvie Chayette, Cécile Ducourtieux, Marlène Duret, Guillaume Fraissard, Stéphane Mandard, Corinne Manoury, Cristina Marino, Hai Nguyen, Eric Nunes, Olivier Puech, Catherine Rollot, Olivier Zilberstein.

Édition: Olivier Hervieux.

Réalisation: Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.

Révision: Josette Rollinat

Webmaster: Olivier Dumons.

Ont collaboré à ce numéro: Lucille Bellanger, Pierre Bouvier, Frank Colombani, Vincent Fagot, Georges Haffner, Geneviève Meunier, Jacques Partouche, Francis Pisani, PK, Julien Pot, Sophie Toporkoff.

Publicité: Le Monde Publicité. Directeur général: Stéphane Corre.

Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56).

Isabelle Quodverte (01-42-17-38-58).

Impression: Le Monde Imprimerie.